

Vol. 24/2 | 2006

**Vol. 24/2**

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/communication/1210>

DOI : 10.4000/communication.1210

ISBN : 978-2-921383-24-0

ISSN : 1920-7344

**Éditeur**

Université Laval

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 avril 2006

ISSN : 1189-3788

**Référence électronique**

*Communication*, Vol. 24/2 | 2006, « Vol. 24/2 » [En ligne], mis en ligne le 05 octobre 2009, consulté le 30 septembre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/communication/1210> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.1210>

---

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2021.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## SOMMAIRE

---

### Articles

#### *L'espace public*

Entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels  
Marie-Gabrielle Suraud

#### *La Journée internationale des femmes à la télévision française : 1982-2002*

Cartographie des programmes et stratégies éditoriales des chaînes : observations liminaires  
Marlène Coulomb-Gully

#### *Les déclarations de Journée internationale des femmes, entre récit, occultation et performativité*

Simone Bonnafous

#### *Cadrages médiatiques et logiques commémoratives du discours à propos de sciences*

Musées, télévision et radioactivité  
Joëlle Le Marec et Igor Babou

#### *Utilisation d'Internet et relations sociales*

Simon Laflamme et Sylvie Lafortune

---

### Recherches

#### *La socialisation à l'œuvre dans l'univers fédéral, élément déterminant de la régulation sociale de l'organisation sportive*

Contribution à la politique sociale du service des sports de la Ville de Nice  
Bernard Massiera, Denis Parisot et Jean-Luc Prades

#### *Le jeu vidéo au regard de la corporéité*

Alain Bouldoires

---

### Lectures

#### *Jocelyne ARQUEMBOURG-MOREAU (2003), Le temps des événements médiatiques*

Paris, INA/De Boeck  
Philippe Viallon

#### *Claire BELISLE (dir.) (2004), La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives, préface de B. Legendre*

Paris, Presses de l'Esssib  
Daniel Peraya

#### *Arthur Asa BERGER (2003), Media and Society : A Critical Perspective*

Lanham, Rowman & Littlefield  
Martin David-Blais

#### *Patrick J. BRUNET et Martin DAVID-BLAIS (dir.) (2004), Valeurs et éthique dans les médias : approches internationales*

Québec, Les Presses de l'Université Laval  
Franck Debos

---

*Patrick CHARAUDEAU (2005), Le discours politique. Les masques du pouvoir*

Paris, Vuibert  
Bernard Lamizet

*Danielle MAISONNEUVE, Catherine SAOUTER et Antoine CHAR (dir.) (1999),*

*Communications en temps de crise*

Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal les 28 et 29 janvier 1999, organisé sous l'égide du Département des communications de l'Université du Québec à Montréal, Québec, Les Presses de l'Université du Québec

Jean-Michel Rampon

*Pascal MARCHAND (dir.) (2004), Psychologie sociale des médias*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Didact Psychologie sociale »  
Eric Champagne

*Michel MATHIEN (dir.) (2005), La médiatisation de l'Histoire. Ses risques et ses espoirs, préface de Jean Favier*

Bruxelles, Bruylant  
François Demers

*Michel MATHIEN (dir.) (2005), La médiatisation de l'histoire, ses risques et ses espoirs*

Bruxelles, Bruylant  
Jean-Pierre Chamoux

*Géraldine MUHLMANN (2004), Du journalisme en démocratie*

Paris, Payot  
Jacky Simonin

*Géraldine MUHLMANN (2004), Une histoire politique du journalisme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Paris, Le Monde/Presses Universitaires de France (Collection « Partage du savoir »)  
Nadia Dillenseger-Honoré

*Jacques LEPRETTE et Henri PIGEAT (2004), Éthique et qualité de l'information*

Paris, Presses universitaires de France, (Coll. « Cahier des sciences morales et politiques »)  
Marc-François Bernier

*Linda PROVINZANO et Deborah STERNKLAR (dir.) (2002), Film Literature Index*

30(1), Albany, Filmindex Inc  
Yves Laberge

*Catherine SAOUTER (2003), Images et sociétés, le progrès, les médias, la guerre*

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (Coll. « Paramètres »)  
Frédérique Calcagno-Tristant

*Sandy TORRES (2004), Les temps recomposés du film de science-fiction*

Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, (Coll. « Cinéma et société »)  
Sylvain Quidot

---

## Comité de lecture

*Nous remercions*

---

# Articles

---

# L'espace public

Entre autonomie et institutionnalisation. Le cas d'un débat sur les risques industriels

Marie-Gabrielle Suraud

---

- 1 Les contestations civiques qui se sont développées durant ces dernières années, dans les domaines de la santé, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et, plus récemment, dans le domaine des risques naturels et technologiques, ont conduit à une évolution des formes de l'action publique (Gendron et Vaillancourt, 2003)<sup>1</sup>. Dans ce domaine, en effet, s'est accentué le recours à des procédures visant à impliquer une pluralité d'acteurs, au-delà de ceux qui sont traditionnellement habilités à décider. Le premier mouvement contribuant à la transparence des décisions a essentiellement touché à l'information du public et à l'accès aux documents administratifs (Fourniau, 1998 ; Vallemont, 2001 ; Rychen, 2002). Progressivement, la volonté d'aller au-delà et de mettre la décision en débat s'est traduite par l'institutionnalisation de dispositifs de concertation engageant la participation explicite du public (Muller, 2000). Les réformes récentes visent à transformer en profondeur les conditions d'évaluation et d'élaboration des politiques publiques. On assiste en Europe à une multiplication d'expériences de démocratisation où les références à la concertation, à la consultation, à la participation, à la délibération ou encore à la gouvernance sont omniprésentes dans le vocabulaire de l'action publique (Blondiaux et Sintomer, 2002). En France, la création de la Commission nationale du débat public<sup>2</sup> représente un tournant dans le processus de démocratisation de la conduite des projets d'aménagement.
- 2 Le développement de ces « nouveaux » espaces de débat public a été abordé, le plus souvent, par des approches politistes ou sociologiques, plus rarement communicationnelles. En particulier, de nombreuses études consacrées à l'analyse des débats mis en œuvre et conduits par la CNDP<sup>3</sup> ont permis une avancée significative tant pour la compréhension des enjeux liés à ces dispositifs que pour celle de l'articulation entre procédures formelles et pratiques. D'une façon générale, l'enjeu des réflexions relatives à ces différentes formes de « démocratisation de la décision » est lié à l'opposition entre deux postures : celles affirmant que ces instances ne sont que des instruments servant à repérer les zones de résistance à certains projets pour mieux les réguler ou les contourner, et celles percevant la multiplication des débats comme une

« ouverture démocratique effective<sup>4</sup> ». Le point commun à l'ensemble de ces travaux est de se centrer sur les formes et les conditions des échanges au sein des structures institutionnalisées en privilégiant conjointement une réflexion normative sur les procédures et l'évaluation de ces dernières.

- 3 L'évolution vers de nouvelles pratiques est marquée par une rupture conceptuelle et idéologique portée par la diffusion d'un modèle de « démocratie délibérative », dérivé de la philosophie de J. Habermas. Se fondant sur cette théorie, de nombreuses réflexions évaluent la portée démocratique des expériences de concertation au regard du respect des « normes délibératives » (Habermas, 1997), interrogeant essentiellement la dimension participative et les formes de l'échange argumentaire. Il est ainsi attendu que ces dispositifs, dépassant le cadre de l'échange formel d'informations, représentent des lieux de formation de l'opinion publique et de la volonté politique.
- 4 Ce travail propose de compléter ces approches « strictement procédurales » en montrant en quoi les conditions mêmes dans lesquelles les débats publics se mettent en œuvre jouent un rôle essentiel. C'est donc *l'agir de la société civile*<sup>5</sup>, en amont et en aval de la mise en place des formes institutionnalisées de concertation, qu'il faut aussi prendre en compte. Cette recherche se propose d'analyser un dispositif particulier de débat en le considérant sous deux angles.
- 5 Premièrement, on prendra appui sur le rôle attribué par la théorie habermassienne à l'espace public autonome propre à la société civile, espace public qu'elle définit comme un tissu des groupes associatifs et syndicaux s'érigeant face au « système ». Dans cette perspective, on soutiendra que les éléments susceptibles d'influencer la formation ou non d'une position collective stable, partagée — posée ici comme l'enjeu essentiel des débats publics institutionnels — se situent aussi en dehors des procédures formelles et sont relatifs aux modes d'organisation et de structuration de la société civile. On peut avancer l'idée que doit être prise en considération l'existence ou non d'une volonté commune des participants de s'entendre, c'est-à-dire d'accepter, à priori, de dépasser la présentation stratégique d'opinions préformées ou prédéterminées. Autrement dit, il convient de jauger la disposition préalable des composantes de la « société civile » à faire des instances de débat public un lieu de formation d'un point de vue partagé *ou bien* de confrontation radicale avec les autres composantes du débat public.
- 6 En second lieu, si la théorie de la démocratie délibérative, telle qu'elle est formulée par Habermas, renvoie à la nécessité de maintenir et de favoriser l'existence d'un espace public autonome, à même de peser sur le pouvoir, elle ne précise pas ce qui contribuerait à le générer ou à le renforcer. La thèse défendue ici considère que les espaces de débat public organisés par les autorités contribuent, de manière *inattendue*, à favoriser la capacité de la société civile à structurer des réseaux de solidarité et à renforcer sa position dans le rapport au pouvoir. De ce point de vue, la portée démocratique des débats institutionnels se situe alors tant dans leur capacité à faire passer des points de vue « civiques » dans la décision, que dans leur « effet » en retour sur la formation et la structuration de l'espace public autonome.
- 7 Dans cette perspective, il est nécessaire d'infléchir, dans le cadre des sciences de la communication, l'usage de la notion d'espace public tel qu'il a été fondé par la publication de l'ouvrage de Habermas sur *l'Espace public* (1978). En effet, si les analyses qui se sont inscrites dans cette optique ont largement attiré l'attention sur les problèmes de formation de l'opinion publique (Pailliart, 1995 ; François et Neveu, 1999), l'angle de vue adopté ici nécessite de penser l'espace public autonome dans son rapport

même au pouvoir d'État. L'espace public ne peut alors être envisagé comme un espace de formation des points de vue indépendamment de leur confrontation directe avec le « système politique ».

- 8 Pour éclairer cette double perspective, on s'appuiera sur le cas empirique que constitue le Débat régional organisé après l'explosion de l'usine chimique AZF du 21 septembre 2001, à Toulouse. À la suite de cette catastrophe industrielle et urbaine, le gouvernement Jospin décide de mettre en place un ensemble de Débats régionaux « susceptibles de faire émerger toutes les idées permettant de contribuer au renforcement de la sécurité face aux risques majeurs [...] et développer la culture de la sécurité et du risque<sup>6</sup> ». L'objectif est d'engager une réflexion de portée générale sur la « sécurisation durable et efficace des sites<sup>7</sup> », en vue de présenter des mesures d'ordre organisationnel, réglementaire ou législatif apparaissant nécessaires dans le domaine de la gestion des risques majeurs.
- 9 Le Débat régional sur les risques industriels, du 30 novembre 2001 à Toulouse, s'inscrit dans cette optique<sup>8</sup>. Il prend une allure spécifique dans la mesure où il s'insère dans les conditions marquées par une véritable crise civique, opposant, d'un côté, les salariés et les syndicats du pôle chimique concerné et, de l'autre, un collectif d'associations, de syndicats et de groupes politiques, intitulé Plus Jamais Ça, ni ici, ni ailleurs (collectif PJCnina).
- 10 Dans un premier temps, on montre comment les formes de solidarité et de contestation, propres au mouvement associatif, constituées en amont ou en dehors du Débat régional lui-même, ont *préfiguré* son fonctionnement et sa portée. Ainsi peut-on mettre en lumière que les conditions d'organisation du débat ainsi que la procédure adoptée par les autorités ont amené les parties civiles à le considérer comme un lieu « d'affrontement » orienté vers l'imposition de points de vue prédéterminés plutôt que comme un « espace de discussion véritable ».
- 11 Dans un second temps, ce travail explicite en quoi la participation concrète au débat a induit l'émergence de nouveaux réseaux de solidarité, modifiant ainsi les formes d'action et de contestation civique, incitant les différentes parties à « passer un compromis », bousculant par là même des clivages politiques et idéologiques historiques.
- 12 Les résultats présentés ici reposent sur l'observation de nombreux débats : d'une part, le Débat régional lui-même et, d'autre part, les multiples débats et réunions organisés par le mouvement civique porté en particulier par le collectif PJCnina. Ils reposent en outre sur le dépouillement intégral d'environ 300 courriers électroniques échangés par les militants du collectif PJCnina par l'intermédiaire d'une liste de discussion spécifiquement créée lors de cet événement. Enfin, ils s'appuient sur une vingtaine d'entretiens passés auprès des principales parties prenantes du Débat régional, militant dans les groupes civiques associatifs ou responsables d'autorités administratives (la préfecture et la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement).

## Quand les conditions de mise en œuvre du débat renforcent la contestation

- 13 Les consultations régionales, organisées par le gouvernement en vue de réfléchir sur la catastrophe de Toulouse, sont appelées à répondre à un double objectif. Outre l'intention affichée d'éclairer la réflexion sur la gestion des risques majeurs, ces débats doivent permettre de poser les bases d'une « concertation locale durable<sup>9</sup> ». L'idée est de développer « une véritable *culture* autour des risques industriels<sup>10</sup> » afin de favoriser une meilleure articulation entre les besoins de l'industrie et ceux de l'urbanisation. Les principaux éléments dégagés lors des débats sont appelés à alimenter une nouvelle loi visant la gestion et la maîtrise des risques en zone urbaine.
- 14 Le débat toulousain s'institue cependant dans un contexte particulier. Aux objectifs précédents s'ajoutent ceux qui sont relatifs au traitement des conséquences directes et indirectes de l'explosion, notamment celles qui sont relatives à l'avenir du pôle chimique local. La situation de crise à laquelle sont confrontés les pouvoirs publics, l'état de traumatisme dans lequel se trouve la population toulousaine ainsi que la complexité des enjeux locaux donnent un caractère spécifique à l'organisation et à la mise en œuvre de ce débat.
- 15 Ainsi, au-delà d'une confrontation d'opinions sur les questions relatives à la gestion des risques industriels en général, le débat toulousain vise à sortir de la crise en « rétablissant la confiance et le dialogue » entre les autorités et la population.
- 16 En effet, immédiatement après l'accident se dessinent deux mouvements de mobilisation contre le pôle chimique, brassant des ambitions différentes. D'un côté, les habitants des zones sinistrées se regroupent spontanément par quartier pour partager des informations sur la catastrophe et les risques encourus mais aussi pour solidariser les revendications relatives au dédommagement des sinistrés. De l'autre côté, diverses organisations<sup>11</sup> d'orientation « altermondialiste », syndicales, politiques ou associatives (en particulier des associations environnementalistes), se réunissent pour initier les premières actions politiques. À l'initiative de ces dernières, le collectif PJCNina se constitue auquel se joignent de nombreuses associations de sinistrés et certains comités de quartier (Suraud, 2003). Dès sa création, et durant la première année suivant la catastrophe, ce collectif représente la véritable pierre angulaire du mouvement de contestation. Au cours des trois premiers mois, les réunions pratiquement quotidiennes ainsi que de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics attestent d'une mobilisation particulièrement active et d'une contestation très organisée.
- 17 Trois aspects sont plus particulièrement stigmatisés par les parties civiles : la remise en cause de la légitimité des associations institutionnelles à représenter les groupes civiques émergents (cela est d'autant plus pertinent dans une situation de crise marquée par un espace civique qui se « restructure » en partie); les militants dénoncent l'inégalité de traitement entre, d'une part, les autorités politiques et « scientifiques » et, d'autre part, les parties civiles ; enfin, les divergences concernent la finalité des débats renvoyant à l'alternative entre un renforcement de la réglementation et l'amélioration des pratiques démocratiques.
- 18 Dans de telles conditions le débat public, loin de rétablir le dialogue, a engendré une radicalisation des points de vue et un renforcement de la contestation.

## La remise en cause de la légitimité des associations institutionnelles

- 19 Si la coordination de l'ensemble des Débats régionaux a été confiée par le pouvoir d'État à un ancien responsable d'entreprise publique<sup>12</sup>, localement l'organisation du débat est placée en grande partie sous la responsabilité de la préfecture et du service de l'État en prise directe avec le problème posé, la Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE). Très rapidement, l'autorité préfectorale décide d'associer un organe de concertation d'ores et déjà existant, le Secrétariat permanent pour la prévention des problèmes industriels (SPPPI). À Toulouse comme ailleurs, le SPPPI joue le rôle d'instance de concertation entre industriels, élus, syndicats et associations, formant un espace d'information et d'échange en matière de pollution et de prévention des risques industriels. À ce titre, il représente un « interlocuteur » privilégié pour les pouvoirs publics.
- 20 Cependant, si le SPPPI est formellement associé à la préparation du débat, c'est un SPPPI fortement réduit puisque seuls deux de ses membres sont invités à participer aux réunions de préparation : son président<sup>13</sup> et le pilote de sa commission « communication », par ailleurs présidente de l'UMINATE<sup>14</sup>. En d'autres termes, de nombreux représentants associatifs du SPPPI se voient refuser l'accès aux réunions de préparation alors même qu'ils sont très engagés dans le collectif PJCnina, bénéficiant d'ores et déjà d'une importante médiatisation et d'une reconnaissance indéniable de la part des autorités.
- 21 En conséquence, le parti pris des autorités administratives d'associer deux membres du SPPPI à la mise en place du cadrage et des modalités du débat suscite de très vives réactions de la part des représentants associatifs et des membres du collectif PJCnina qui ne reconnaissent pas de légitimité à ces deux « représentants<sup>15</sup> ». En particulier, la légitimité de l'UMINATE à représenter à la fois l'ensemble des associations de l'environnement et le mouvement civique est d'autant plus remise en cause que cette fédération ne participe pas *activement* au mouvement social local, au sens où elle n'entretient pas de contacts réguliers avec les différentes composantes du collectif. Or, dans ce contexte de crise, où l'ensemble des organisations (politiques, syndicales, associatives et patronales) sont traversées par de lourds conflits dus à la disparité des positions qui s'affichent en interne — attestant du caractère inédit de la situation —, le collectif représente, pour de nombreux militants, l'occasion de dépasser les clivages traditionnels et d'initier, malgré ces difficultés, un large débat civique.
- 22 Le collectif rassemble en effet des militants qui sont tenus par la volonté de s'engager activement dans l'action politique et de susciter une mobilisation d'envergure. La solidarité au sein du collectif se forme progressivement sur la base de la recherche d'une convergence de points de vue concernant l'issue politique de la crise, et ce, au-delà des appartenances organisationnelles ou des orientations idéologiques. Tant pour les militants organisés antérieurement que pour les autres militants, l'indépendance du collectif à l'égard des organisations instituées a un double objectif : celui de porter fermement un ensemble de revendications et celui, corrélatif, d'obtenir la reconnaissance du mouvement par les autorités. En particulier, pour les nombreux militants du collectif n'appartenant à aucune organisation « établie », un enjeu majeur est de ne pas être récupérés et absorbés par les organismes fortement institutionnalisés. Ainsi, l'absence de concertation entre les deux membres du SPPPI

choisis par la préfecture pour participer au pilotage du débat et les militants du collectif confortera définitivement ces derniers dans la nécessité de revendiquer une place à part entière et la reconnaissance autonome du mouvement.

- 23 Au-delà des enjeux d'indépendance à l'égard des organisations établies, les différences de position entre les militants les plus actifs du collectif et les représentants du SPPPI désignés par la préfecture et la DRIRE sont profondes. Ces désaccords portent à la fois sur les modalités du débat et ses finalités. De façon globale, pour les autorités, le débat doit permettre de faire remonter des propositions en vue de l'élaboration d'une loi relative aux risques industriels. Cette position renvoie à une perspective privilégiant un renforcement de la réglementation. Or, les militants du collectif refusent de lier mécaniquement sécurité et réglementation et de valider ainsi l'extension de cette dernière. Pour justifier cette position, ils invoquent les nombreux manquements à la réglementation que la catastrophe a révélés : contournements de la législation en matière d'application des directives Seveso<sup>16</sup>, de contrôle de l'urbanisation autour des sites Seveso ou encore la non-mise à jour des études de danger. Ces désaccords accentueront la contestation de la part des militants du collectif qui refusent d'être écartés des rencontres privilégiées avec la préfecture et la DRIRE.
- 24 Cette situation pose clairement le double problème du mode de désignation et de l'unité de la représentation civique, alourdi ici par un contexte de crise. Malgré l'importance du mouvement de mobilisation, les autorités décident de privilégier des instances civiques fortement institutionnalisées (le SPPPI et, implicitement, l'UMINATE) avec lesquelles ils ont une longue expérience de « confrontation » et d'échange.
- 25 Le mécontentement du collectif PJCnina à l'égard des conditions de préparation du débat se double d'une critique de l'organisation pratique de ce dernier.

### Quand l'organisation contribue à marginaliser la parole civique

- 26 L'ordre du jour du débat et les modalités de son déroulement vont, en effet, intensifier le conflit. L'*ouverture formelle* du débat, qui aurait pu laisser penser au collectif qu'il y avait bien un souci de restituer l'ensemble des positions adoptées, est assortie d'une organisation ne garantissant pas l'égalité des chances pour tous les arguments d'être défendus de façon équivalente. Il a été montré dans de nombreux travaux (Fourniau, 2004) l'importance du rôle des procédures du débat quant à la possibilité effective, donnée à l'ensemble des participants, de se faire reconnaître et de faire valoir leurs points de vue. Il est désormais largement admis que les procédures infléchissent sensiblement le déroulement du débat et introduisent une forte inégalité quant à la possibilité des participants d'infléchir son issue (Fourniau, 2004).
- 27 À ce titre, la structuration de la journée constitue un révélateur de la place laissée aux associations, aux syndicats et aux sinistrés par rapport à celle qui est octroyée aux pouvoirs publics dans la mesure où les séances plénières sont principalement réservées à ces derniers. Aucune association de sinistrés ou représentant du mouvement de mobilisation ne sont invités à *débattre* à la tribune.
- 28 La suspicion d'instrumentalisation du débat, portée par le sentiment « d'avoir à faire à une énorme machine pour faire accepter le redémarrage des usines<sup>17</sup> », incite les militants à structurer, à élargir et à renforcer leur contestation. Dans ce contexte, la participation au débat n'est envisagée par le collectif que dans une perspective

directement stratégique. Il représente avant tout l'occasion d'une mise en visibilité publique de positions pré-déterminées et la manifestation d'un rapport de force.

## L'enjeu de transformation des pratiques démocratiques

- 29 Au-delà du choix des intervenants à la tribune, le désaccord s'est cristallisé autour des objectifs du débat. Pour la majorité des associations, la question n'est pas de favoriser ou d'initier une « culture du risque » visant à assurer une meilleure cohabitation entre les industries à risques et la population riveraine, mais bien d'*éradiquer le risque*, autrement dit d'en éliminer ses sources. Dans ces conditions, l'orientation du débat, imposée par les autorités, va traduire des divergences de positionnement.
- 30 D'une part, si les thèmes imposés<sup>18</sup> tendent à témoigner de la volonté de la part des autorités « d'optimiser », de façon sensible, la gestion des risques, le collectif ne perçoit pas dans cette démarche une voie d'ouverture à de véritables transformations des pratiques de gestion de la sécurité et, de façon plus générale, des pratiques démocratiques. En effet, si l'ensemble des parties (pouvoirs publics et élus, syndicats et associations, dirigeants d'entreprises) s'accordent — au moins formellement — sur la nécessité d'améliorer la transparence et les conditions d'accès à l'information, les revendications civiques dépassent cette seule exigence et portent sur la demande d'un accès à la validation des dossiers d'expertise ainsi que d'un accès au choix des orientations politiques qu'ils suggèrent. C'est donc une prise en compte plus directe de l'avis des associations et des riverains pour toute décision relative aux installations industrielles qui est le véritable enjeu.
- 31 En cela, le débat toulousain révèle les spécificités tant de la perception que des positions émanant d'une population qui n'est plus une population seulement *concernée* par le risque industriel mais une population ayant été effectivement *confrontée* à une catastrophe. Dans ce cas, il ne peut plus être envisagé de débattre « abstraitement » ni des risques ni du système administrativo-politique à même de les contrôler. Ce point est accentué par le fait que la plupart des militants n'ont pas pour seule particularité d'être sinistrés ; ils se distinguent aussi par leur engagement et leur expérience antérieurs dans la lutte contre les risques et les pollutions industriels. Ces militants refusent alors d'autant plus radicalement le discours « sécuritaire » des autorités qu'ils évaluent désormais avec plus d'acuité la complexité et les difficultés liées à la gestion de la sécurité. Les déclarations « rassurantes » des autorités et des dirigeants d'entreprises quant à « l'efficacité » des procédures de maîtrise des risques, faites durant les années précédant la catastrophe, décrédibilisent un discours inchangé dans ses fondements et émanant des mêmes interlocuteurs. La difficulté à débattre tient tant à l'état traumatique dans lequel se trouvent de nombreux participants qu'à la méfiance en la capacité des pouvoirs publics et des entreprises à « contrôler le risque ».
- 32 D'autre part, l'opposition entre les autorités et les parties civiques est directement liée au choix des thématiques mêmes du débat. D'un côté, les représentants de la société civile souhaitent débattre essentiellement du contexte local et insistent sur les responsabilités, les causes de la catastrophe, l'inadéquation des consignes de sécurité, le manque d'information de la population ou encore des spécificités de l'implantation urbaine du site industriel. De l'autre côté, une partie des autorités et des industriels tendent à généraliser le débat en justifiant par exemple la nécessité du maintien d'une industrie chimique forte en France ou celle de l'optimisation des conditions

d'application des directives européennes Seveso relatives à la gestion des risques industriels.

- 33 Cela témoigne du clivage existant entre les orientations du Débat régional qui ne visent qu'à renforcer la réglementation, dont l'application sera laissée à l'appréciation des institutions (la DRIRE, la préfecture et les dirigeants d'entreprises), et une grande partie des militants qui souhaitent investir, de façon plus active, le champ politique et scientifico-technique. Alors que les autorités voient dans la modification et le renforcement de la réglementation une issue à la catastrophe et, surtout, une avancée pour la gestion et la prise en compte des risques majeurs, les associations voient au contraire se reproduire un système qui non seulement perdure mais aussi se renforce sur des bases inchangées.
- 34 Ainsi, les revendications exprimées en divers lieux, accompagnées le plus souvent d'actions directes visant à s'imposer *manu militari* dans les réunions, ont très nettement révélé les exigences de transparence et de reconfiguration des formes démocratiques : il s'agit de ne pas reproduire des pratiques fondées sur l'autarcie des sphères dirigeantes. Au-delà de la demande d'informations (quant aux risques de sur-accident par exemple<sup>19</sup>), le véritable enjeu est l'accès à la validation des dossiers d'expertise. Ces revendications témoignent d'un bouleversement des formes de participation des groupes associatifs.
- 35 On peut alors noter que les conditions spécifiques d'organisation de ce débat – tant du point de vue des procédures réglant les échanges que de celui des thématiques imposées – n'ont pas incité les parties civiques à le considérer comme une véritable occasion d'échange et de confrontation avec les autorités. L'accord sur le principe de la recherche d'un « compromis » est toujours soumis à une condition préalable : l'accord sur les modalités réglant les échanges eux-mêmes.

## Un effet en retour : la « structuration » de la contestation

- 36 Ce qui vient d'être décrit contribue fortement à accentuer le repli des membres du collectif et les conforte dans la nécessité de structurer plus fermement et plus formellement l'opposition. Si le débat ne peut être un espace de confrontation et de construction, il doit permettre, au mieux, la manifestation d'un rapport de force. Une double « stratégie » se profile alors. D'une part, la nécessité de présenter lors du débat un argumentaire étayé et crédible contraint certains militants à réaliser un important travail « d'expertise » sur les dossiers techniques. Cette compétence, qui s'avérera indispensable lors des réunions publiques en présence des autorités, aura pour effet de conférer au groupe de « militants experts » une place et un rôle privilégiés au sein du collectif. D'autre part, la nécessité de « défendre » lors du débat un « point de vue partagé », porté au nom du collectif, permettant d'afficher l'existence d'un groupe solidaire, uni et possédant une identité affirmée, contraint les militants à rechercher un compromis interne malgré les divergences de position qui s'expriment lors des premières réunions. Cette démarche, liée à la nécessité d'élargir la mobilisation pour accentuer et mettre en visibilité un réel rapport de force, aura pour effet de former de nouvelles alliances bousculant les clivages politiques et syndicaux antérieurs.

## La lutte pour l'hégémonie : l'expertise en question

- 37 L'organisation du Débat régional, deux mois seulement après la catastrophe, s'effectue dans un contexte d'une mobilisation civique en cours de structuration. D'une part, les organisations traditionnelles (syndicats et partis politiques) sont traversées par des conflits dus à la divergence des positionnements par rapport au devenir du pôle chimique, qui les font hésiter sur leur participation au collectif. D'autre part, les associations de sinistrés, nouvellement constituées, cherchent à définir et à stabiliser leurs orientations.
- 38 Lors des premières réunions du collectif PJCnina, les divergences de points de vue et de motivations rendent les discussions peu constructives et les échanges difficiles. L'opposition entre les différents groupes est portée par un double clivage selon que l'on est sinistré ou non, selon qu'on appartient ou non à une organisation politique ou syndicale.
- 39 Les « sinistrés », fortement traumatisés et craignant des effets domino de l'explosion<sup>20</sup>, sont spontanément enclins à revendiquer la fermeture définitive de l'ensemble des usines du pôle chimique. Ce parti pris met les organisations « altermondialistes » dans une situation délicate au regard de leur engagement traditionnel en matière de défense des salariés et de l'emploi. S'ajoute à cette « divergence » de position la question de la légitimité à « orchestrer » le collectif. En effet, la création du collectif est due à l'initiative d'organisations syndicales et politiques qui, spontanément, se considèrent comme « dirigeantes ». Or, de nombreuses interventions en réunions, manifestant une tendance nettement « anti-organisations » émanant de militants, pour la plupart sinistrés et non formellement engagés politiquement ou syndicalement, mettent progressivement en cause la légitimité des organisations traditionnelles à structurer et à diriger le mouvement. Ainsi, le collectif est confronté à une situation où il faut gérer, dans l'urgence, la diversité des positions et des partis pris, au risque de son éclatement.
- 40 Deux phases bien distinctes se succèdent après la création du collectif : au cours de la première phase, très conflictuelle, les organisations syndicales et politiques réussissent à maintenir une position de « leadership » au sein du mouvement ; au cours de la seconde, un groupe de militants « anti-organisations » réussit à occuper et à tenir une position hégémonique, minimisant ainsi le rôle et l'influence des organisations établies.
- 41 Dans un premier temps, compte tenu des difficultés à s'imposer et à mener le débat au sein du collectif, les organisations politiques et syndicales adoptent une stratégie d'organisation conséquente. Elles proposent de scinder le collectif en commissions thématiques<sup>21</sup>, ayant chacune la charge d'un dossier spécifique. Cette répartition doit satisfaire un double objectif : faciliter les échanges et atténuer les conflits. Ces commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel propre puisque les réflexions et, le cas échéant, les textes d'orientation élaborés par chacune d'entre elles doivent être discutés et validés en assemblée générale.
- 42 Cependant, dans les faits, cette structuration a surtout permis les regroupements par affinités idéologiques et s'est faite avant tout sur la base d'une convergence préalable des positions. Au sein des commissions, certains points de vue se sont ainsi consolidés, permettant aux différents groupes d'être plus activement parties prenantes dans la définition des orientations et des revendications du collectif.

- 43 Progressivement, les militants ainsi répartis en commissions s'aménagent des marges de manœuvre relativement importantes.
- 44 Ce dernier point marque les spécificités de la seconde phase. La commission exemplaire à ce titre est la commission « Sécurité-Environnement ». Cette commission, qui n'est chargée, à priori, que du suivi de la mise en sécurité du site, élargit son champ de réflexion à la question de l'avenir du pôle chimique et, de façon générale, à celle des risques majeurs. Elle a plusieurs spécificités : elle regroupe les associations pour l'environnement et des militants tenus par des motivations convergentes (dans ce cas : la demande de fermeture du site). En outre, ils ont en commun de n'appartenir à aucune organisation syndicale ou politique et de s'être positionnés (plus ou moins explicitement), lors des conflits « anti-organisations », contre l'hégémonie de l'une ou l'autre d'entre elles. Tous voient l'occasion de mener, au sein de cette commission, des actions selon une orientation propre, non subordonnée à celle des organisations.
- 45 Le manque d'expérience militante des individus de cette commission est compensé par des compétences scientifiques et techniques. Ils s'approprient les dossiers industriels, les rapports techniques, les textes de réglementation et de loi, ce qui leur permet de produire de nombreux textes sur les produits chimiques, sur leur dangerosité, sur les conditions de stockage, sur les processus de fabrication, mais aussi sur les spécificités du site toulousain (site inondable, survol aérien, zone fortement urbanisée). Les textes produits par cette commission sont à haute valeur ajoutée et visent essentiellement la justification de la nécessité de fermer les usines.
- 46 Au-delà du travail d'analyse qu'elle effectue sur les dossiers techniques, la commission « Sécurité-Environnement » opte pour une diffusion systématique tant des informations brutes que des arguments élaborés à partir de ces dernières. Leur diffusion massive — essentiellement par voie électronique (Suraud, 2003) — permet progressivement à ce groupe d'acquiescer une véritable reconnaissance au sein du collectif. C'est bien la corrélation entre ces deux démarches, l'une consistant à consulter les dossiers industriels pour en dégager les arguments et les orientations, l'autre consistant à informer systématiquement les militants du collectif, qui confère à ce groupe à la fois la reconnaissance et la légitimité pour mener diverses actions au nom du collectif.
- 47 La faculté des membres du groupe « Sécurité-Environnement » de s'appropriier les contenus techniques est liée, d'une part, au niveau d'expertise dont ils bénéficient — dû en grande partie à leur parcours professionnel ou associatif — et, d'autre part, à l'expérience en matière de pollution et de risques industriels acquise en tant que membre du SPPPI. Ces points s'avéreront essentiels. D'une part, les militants participant de longue date aux travaux du SPPPI possèdent une bonne connaissance, non seulement de la production industrielle du site chimique, mais surtout des services de l'État chargés de ces questions (en particulier la DRIRE). D'autre part, les membres de la commission « Sécurité-Environnement », soucieux d'initier un important travail « d'expertise », perçoivent très rapidement le double enjeu d'entretenir des liens étroits avec le SPPPI : l'accès aux dossiers industriels et la possibilité de rencontrer directement les responsables des services de l'État (la préfecture et la DRIRE principalement). Le SPPPI se voit effectivement contraint d'organiser plusieurs réunions<sup>22</sup>, d'en accepter l'ouverture à de nouveaux « membres » et de mettre à leur disposition un certain nombre de documents concernant la situation des usines, divulguant ainsi des informations restées jusqu'alors confidentielles. De plus, c'est aussi

par l'intermédiaire du SPPPI et des responsables des administrations d'État que la demande, insistante, d'une visite du site industriel est finalement accordée.

- 48 Ainsi, dépassant les lois relatives à l'obligation d'informer (Tourrès, 2002), à laquelle sont désormais tenues les autorités, ce sont bien des démarches *insistantes*, engagées par les associations, qui ont permis l'accès à certains dossiers et rapports industriels. Contrairement au discours « banalisant » la question de l'accès à l'information, laissant penser que cette pratique est désormais systématique, ce cas montre qu'il n'en est rien. L'accès à l'information représente un enjeu majeur.
- 49 Outre cette « plongée » dans les dossiers, la capacité d'expertise du groupe appartenant à la commission « Sécurité-Environnement » lui a permis d'acquérir une véritable position hégémonique.

### Constitution du rapport de force : la nécessité du compromis

- 50 Le souci de maintenir l'ensemble des militants régulièrement informés s'accroît avec la perspective de la participation du collectif au Débat régional. Cependant, au-delà de l'importance, en soi, de l'accès à l'information permettant ainsi de « pointer les thèmes importants à discuter et à mettre en avant au débat régional<sup>23</sup> », c'est la construction d'une *position partagée* par l'ensemble des militants du collectif qui s'avère essentielle. Les militants de la commission « Sécurité-Environnement », fortement favorables à une participation très active au débat – voire spectaculaire – dans le double objectif de « ne pas laisser dire » et de faire reconnaître leurs points de vue, perçoivent l'importance de structurer et d'organiser la participation du collectif. De fait, une part importante de l'analyse des dossiers et de la construction de l'argumentaire, émanant de ce groupe, est réalisée en vue du débat. De ce point de vue, ce dernier est un élément « structurant » pour le collectif. L'occasion de présenter un « point de vue global », *porté au nom de PJChina* et permettant ainsi d'afficher l'existence d'un groupe solidaire, est considérée comme un enjeu majeur par la plupart des militants. La nécessité de crédibiliser et de faire reconnaître le mouvement a ainsi contraint les militants du collectif à trouver un compromis pour présenter des revendications, si ce n'est communes, au moins non discordantes.
- 51 De plus, la volonté de construire un tel compromis a été renforcée par la position d'une partie des autorités et des syndicats des entreprises du pôle chimique. En effet, les militants du collectif stigmatisent la pression des dirigeants d'entreprises, de certains élus et des syndicats d'entreprise en faveur d'un redémarrage rapide des usines. Cette situation va favoriser la solidarité des militants du collectif. En effet, malgré les désaccords importants et nombreux et malgré les divergences politiques et idéologiques, *c'est la volonté partagée de ne pas permettre le redémarrage des entreprises, surtout dans des conditions similaires à celles qui précédaient la catastrophe*, qui fonde la solidarité des militants et la cohésion du collectif.
- 52 Cette situation s'apparente, non pas à une situation de consensus entre positions différentes au sein de l'espace civique, telle qu'elle est strictement définie par Habermas, mais bien à une situation de compromis. En effet, la demande de fermeture, qui fait l'unanimité au sein du collectif, renvoie à des motivations très diverses. D'une part, certains militants se prononcent pour une *fermeture définitive* du site chimique alors que d'autres sont pour une *fermeture temporaire*. Ces derniers acceptent en effet le principe du redémarrage sous certaines conditions, relatives aux modifications de

processus de fabrication ou de stockage des produits, visant en particulier la réduction des risques à la source. D'autre part, parmi les militants se prononçant pour la fermeture définitive, se différencient ceux qui ne souhaitent la fermeture que des usines toulousaines, arguant que l'emplacement du site à Toulouse est inapproprié, et ceux qui souhaitent une fermeture pour des raisons de portée politique ou idéologique plus générale, dépassant ainsi le seul contexte toulousain. Cette dernière position est fondée sur la remise en cause de certaines productions (comme celle des engrais par exemple) et s'appuie sur des arguments du type : « absence d'utilité sociale ».

- 53 Le compromis passé entre eux par les militants du collectif ne vise concrètement qu'à bloquer le redémarrage immédiat des usines. Face à la pression d'une partie des autorités soutenant le redémarrage rapide, la nécessité d'apparaître unis et solidaires s'impose. Les militants acceptent, en outre, pour des raisons directement stratégiques, de laisser certains militants de la commission « Sécurité-Environnement » être les porte-parole du collectif dans son ensemble.
- 54 De fait, le Débat régional va marquer la fin d'une période très confuse au sein du collectif, à partir de laquelle les diverses parties le composant tentent, malgré les dissensions et les clivages persistants, de définir des compromis, relatifs aux objectifs et aux formes d'action, acceptables pour tous.

## Conclusion

- 55 Sur le plan pratique, il ressort de ce qui précède que, au lieu de rétablir le dialogue ou la confiance, une procédure institutionnelle de débat peut déboucher sur un résultat contraire à celui qui est visé : radicaliser la contestation et non la réguler. Dès lors, on est conduit à interroger l'idée, courante, selon laquelle l'institutionnalisation de procédures constituerait un fondement *suffisant* du développement de la concertation entre les décideurs et les non-décideurs. Dans la mesure où l'espace institutionnel de débat public est, par définition, un espace de confrontation entre la société civile et le pouvoir, les conditions de la formation des points de vue ne peuvent échapper à cette confrontation.
- 56 L'étude de la concertation ne saurait donc se centrer uniquement sur la prise en compte de la procédure de débat. Elle doit avoir pour projet l'examen des circonstances qui enveloppent les procédures. Par conséquent, pour analyser la portée des débats publics, il faut évaluer la perception qu'ont les associations civiques de ces instances — mais cela pourrait s'appliquer à d'autres types d'organisations : d'élus, patronales, syndicales — et la posture qu'elles adoptent dans leur participation à ces instances. Cela ouvre un programme de recherches original étendant le champ d'investigation empirique des travaux en communication à un type d'espace public peu étudié.
- 57 Dans cette optique, il serait intéressant de s'interroger sur l'ensemble des possibilités dont dispose la société civile pour faire valoir son point de vue, c'est-à-dire problématiser *l'agir civique* selon un point de vue communicationnel élargi, de telle sorte qu'il soit conçu à la fois comme un agir communicationnel autonome et comme un « agir communicationnel stratégique » face au pouvoir. Dans cette direction, l'apport de Habermas mérite d'être intégré mais aussi complété.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BLONDIAUX, Loïc, et Yves SINTOMER (2002), *Politix*, n° 57.
- CALLON, Michel, Pierre LASCOURMES et Yannick BARTHE (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- FOURNIAU, Jean-Michel (1998), « Figures de la concertation à la française », dans M. GARIÉPY et M. MARIE (dir.), *Ces réseaux qui nous gouvernent*, Paris, L'Harmattan.
- FOURNIAU, Jean-Michel (2004), présentation aux journées organisées par le MEDD dans le cadre du programme *Concertation, Décision et Environnement*, Montpellier.
- FOURNIAU, Jean-Michel (s.d.), « Mésentente et situations délibératives. L'expérience de la participation aux débats publics dans le domaine de l'aménagement », *Actes du colloque CEDP*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais.
- FRANCOIS, Bastien, et Érik NEVEU (dir.) (1999), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- GENDRON, Corinne, et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.) (2003), *Développement durable et participation du public*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- HABERMAS, Jürgen (1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.
- HABERMAS, Jürgen (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.
- MULLER, Pierre (2000), « Vers une sociologie de l'action publique », *Revue française de sciences politiques*, 50(2).
- PAILLART, Isabelle (1995), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble, ELLUG.
- RYCHEN, Frédéric, et Catherine PIVOT (dir.) (2002), *Gérer les risques collectifs*, Datar, Éditions de l'Aube.
- SURAUD, Marie-Gabrielle (2003), « Le net ou la clôture de l'espace public », *Réseaux*, n° 118.
- TOURÈS, Bernard (2002), « L'intervention publique et les risques », dans F. RYCHEN et C. PIVOT (dir.), *Gérer les risques collectifs*, Datar, Éditions de l'Aube.

## NOTES

1. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un contrat avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable du programme « Concertation, Décision et Environnement » (2003-2005).
2. Loi « Barnier », loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement.
3. Pour un bilan de l'ensemble de ces travaux, voir J. M. Fourniau (s.d. ; 2004).
4. Quelques travaux montrent comment, dans certains cas, le débat a permis d'ajuster les points de vue en présence, allant de la redéfinition des enjeux à la remise en question du projet lui-même. Voir M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe (2001).
5. Société civile conçue ici comme étant formée par le tissu des non-décideurs s'opposant au système.

6. Note de présentation du Débat régional sur les risques industriels. Rappel des orientations du gouvernement. Octobre 2001. Au total, 26 Débats régionaux sont organisés durant les mois d'octobre et novembre 2001.

7. *Ibid.*

8. L'usine AZF-Grande Paroisse de Toulouse (600 emplois permanents, y compris la sous-traitance sur site), qui a explosé le 21 septembre 2001, était située sur un site chimique comprenant diverses autres installations industrielles. Selon le bilan gouvernemental, l'explosion a fait 30 morts et des milliers de blessés. Elle a endommagé une partie des usines chimiques, 1 300 structures économiques et plus de 26 000 logements. La catastrophe de l'usine AZF de Toulouse a été suivie d'une crise sociale (politique, économique, civique) qui s'est traduite par un affrontement durable autour de la question de la fermeture ou du redémarrage du pôle chimique.

9. Note de présentation du Débat régional sur les risques industriels. Rappel des orientations du gouvernement. Octobre 2001.

10. *Ibid.*

11. Les partis politiques : LCR (Ligue communiste révolutionnaire), Les Verts, Motivé-e-s, Alternative-Libertaire. Les syndicats : G10, FSU. Les associations : Les Amis de la Terre, diverses associations culturelles.

12. Philippe Essig, ancien PDG de la SNCF.

13. Le président du SPPPI est un enseignant en génie chimique.

14. UMINATE : Union Midi-Pyrénées NATure Environnement. L'UMINATE est une fédération d'associations œuvrant pour la protection de l'environnement.

15. Le mécontentement est, en outre, accentué par une relative fermeture du SPPPI aux représentants associatifs durant les premières semaines après la catastrophe. Entretien avec Monsieur D., membre des Amis de la Terre.

16. L'accident de Seveso en Italie le 10 juillet 1976 (emballement réactionnel dans une unité de chlorophénols et rejet dans l'atmosphère de dioxines) avait entraîné une prise de conscience des pays industrialisés sur le risque technologique majeur. Si bien que le 24 juin 1982 était adoptée la directive européenne 82/501/CEE relative aux risques d'accidents industriels majeurs. Plus connue sous le nom de directive Seveso, elle a conduit à une prise en compte plus attentive et méthodique des accidents potentiels, tant par les exploitants que par les pouvoirs publics, et à la mise en place d'un dispositif global de prévention des risques. En France, les obligations créées par les directives Seveso ont été introduites par des adaptations de la réglementation sur les installations classées.

17. Entretien avec Monsieur M., militant au Collectif PJCnina.

18. Trois thèmes sont imposés : maîtrise du risque à la source, contrôle de l'urbanisation à proximité des sites à risque et information de la population.

19. Cette interrogation a marqué très fortement les inquiétudes d'une grande partie de la population durant les deux premiers mois après la catastrophe. En effet, la SNPE, voisine de l'usine AZF et potentiellement fragilisée, stockait de grandes quantités de phosgène, gaz très toxique.

20. Les installations voisines de AZF, produisant du gaz très toxique, pourraient être fortement endommagées.

21. Sept commissions sont créées : la commission « Action », la commission « Sécurité-Environnement », la commission « Logement », la commission « Inter-Quartiers », la commission « Scolaire », la commission « Juridique », la commission « Santé ».

22. Sous la pression de la demande civique, une assemblée générale du SPPPI est organisée le 7 novembre 2001.

23. Entretien avec Madame R., militante PJCnina.

---

## RÉSUMÉS

À partir du cas empirique que constitue le Débat régional organisé après l'explosion de l'usine chimique AZF de Toulouse le 21 septembre 2001, cette étude aborde la question de l'évolution des pratiques démocratiques en se centrant sur l'analyse du rapport entre les modes de participation civique aux dispositifs de concertation et la structuration de l'espace public autonome de la société civile. Alors que ces deux champs d'analyse sont généralement traités de façon indépendante, la présente recherche vise au contraire à mettre au cœur de la réflexion la question de l'articulation entre les espaces institutionnels de débat et l'espace autonome propre à la société civile.

From the empirical case constituted by the regional debate organized after the explosion of the AZF chemical plant in Toulouse on September 21, 2001, this study takes on the question of the evolution of democratic practices by concentrating on the analysis of the relationship between modes of civic participation in the mechanisms of consultation and of the structuration of autonomous public space in civil society. Although these two fields of analysis are usually treated separately, this research aims, on the contrary, to put the question of the articulation between institutional spaces of debate and autonomous space of civil society at the heart of the reflection.

A partir del caso empírico que constituye el Debate Regional que tuvo lugar después de la explosión de la fábrica de químicos AZF de Tolosa, el 21 de septiembre de 2001, el estudio presentado en este artículo trata la cuestión de la evolución de las prácticas democráticas centrándose en el análisis de la relación entre los modos de participación cívica a los dispositivos de concertación y la estructuración del espacio público autónomo de la sociedad civil. A pesar de que estos dos campos de análisis son generalmente tratados de manera independiente, la investigación mencionada en este artículo tiene como objetivo, por el contrario, situar como centro de reflexión la cuestión de la articulación entre los espacios institucionales del debate y el espacio autónomo propio de la sociedad civil.

## INDEX

**Mots-clés** : espace public, risques, débat public, société civile, Toulouse

**Keywords** : public sphere, risks, public debate, civil society, Toulouse

**Palabras claves** : espacio público, riesgos, debate público, sociedad civil, Toulouse

## AUTEUR

### MARIE-GABRIELLE SURAUD

Marie-Gabrielle Suraud est professeure à l'Université Paul Sabatier et membre du Centre de recherche CTPS/LERASS. Courriel : marie-gabrielle.suraud@iut-tlse3.fr

# La Journée internationale des femmes à la télévision française : 1982-2002

Cartographie des programmes et stratégies éditoriales des chaînes : observations liminaires

Marlène Coulomb-Gully

---

La situation des femmes n'est pas particulière,  
elle est révélatrice.

J. Laufer et al., Masculin-féminin : questions pour  
les sciences de l'homme.

- 1 Précisons d'entrée de jeu quelques éléments permettant de contextualiser ce travail<sup>1</sup>. Ces observations *liminaires* sur la représentation de la Journée internationale des femmes à la télévision française de 1982 à 2002 constituent une première approche d'une recherche collective sur la représentation de la JIDF dans les médias (presse et télévision) de 15 pays d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Nord<sup>2</sup>. Le retentissement médiatique accru ces dernières années de la Journée des femmes nous a conduite à nous intéresser à cette manifestation, convaincue que nous étions qu'elle pouvait nous faire bénéficier d'un effet de loupe intéressant sur les représentations et le statut des femmes dans des sociétés et des cultures variées. Cette Journée internationale des femmes est en effet l'occasion de prises de parole, de mises en images et plus globalement de mises en scène multiples et diversifiées émanant d'acteurs sociaux très différents (féministes et plus largement mouvements de femmes, politiques, syndicalistes...). Cette question interpelle d'autant plus la recherche en sciences humaines et sociales aujourd'hui que, quinze ans après l'effondrement des régimes communistes, le contexte actuel est caractérisé par la progression de mouvements intégristes divers, tous hostiles à l'émancipation des femmes.
- 2 En même temps qu'ils « informent », dans tous les sens du terme, la société dans laquelle ils sont intégrés, les médias en sont aussi le miroir (Charaudeau, 1997). Ce jeu complexe nous paraît d'autant plus intéressant à analyser s'agissant de la question de la représentation des femmes lors de la JIDF que les déclarations officielles sur la

nécessaire égalité entre hommes et femmes ne masquent pas les contradictions qui travaillent le social à cet égard ; les débats sur la parité politique en France en sont un récent exemple. L'analyse de la médiatisation télévisuelle de la JIDF depuis son instauration par François Mitterrand en 1982 jusqu'au début des années 2000, soit pendant plus de vingt ans, doit permettre une première appréciation de la question.

- 3 Mais — et nous y insistons — il s'agit là d'observations liminaires à caractère exploratoire sur la programmation des chaînes à cette occasion, d'éléments de cadrage général, qui devront impérativement être complétés par le visionnement des émissions repérées — en tout cas de certaines d'entre elles — et par leur analyse fine, par des entretiens avec des responsables de programmation, des réalisateurs, voire par des données sur la représentation des femmes à la télévision en général.
- 4 Notre présentation s'effectuera en deux temps : après avoir fait le point sur un certain nombre de notions (cadrage théorique, méthode d'analyse, accès aux sources et corpus) qui, loin d'être annexes ou contextuelles, structurent fondamentalement notre approche et notre propos, nous tenterons une première synthèse de la programmation relative à la JIDF durant les vingt années écoulées.

## Cadrage théorique, méthode, sources, corpus

### Études de genre et problématiques communicationnelles

- 5 S'il est impossible de ne pas faire référence aux études de genre lorsqu'on travaille sur la représentation des femmes dans les médias, précisons d'entrée de jeu notre rapport à cette problématique. Nous adhérons totalement à l'idée selon laquelle poser la question du rapport social des sexes est central à une compréhension générale de notre société. Nous faisons nôtre l'idée selon laquelle « [l]a situation des femmes n'est pas particulière, elle est révélatrice » et que, par conséquent, s'interroger sur la représentation des femmes dans les médias permet d'opérer un décentrement du regard dont bénéficiera la compréhension du social dans son ensemble et, en ce qui nous concerne, des médias en particulier. Nous sommes en effet convaincue que revisiter la problématique disciplinaire à la lumière de la variable « sexe » permet le renouvellement des problématiques, la valeur heuristique des études de genre nous paraissant incontestable (Laufer *et al.*, 2001). De fait, l'analyse des médias a longtemps occulté les rapports sociaux de sexes, alors qu'il n'est à l'évidence pas indifférent que, par exemple, les grands médias soient aux mains de responsables de sexe masculin et que plus largement l'information soit principalement produite par des hommes. La sélection, la présentation, l'analyse de l'information sont forcément tributaires de cette réalité propre à la sociologie du journalisme. L'analyse de la médiatisation télévisée du 8 mars permettra, nous l'espérons, de mettre au jour quelques-unes de ces spécificités (Debras, 2003 ; Neveu, 2000).
- 6 Mais si la paternité (la maternité ?) des études de genre est évidente, elle constitue surtout pour nous, chercheure en information-communication, un cadrage général, qui donne perspective et profondeur à cette étude.
- 7 L'insertion dans une problématique communicationnelle constitue quant à elle l'ancrage théorique immédiat de ce travail. Étudier la représentation des femmes dans les médias suppose à la fois une théorie de l'espace public et une référence à la problématique plus spécifique de l'agenda, notamment en ce qui concerne la

représentation de la JIDF à la télévision. Rappelons que pour Habermas (1978 et 1987)<sup>3</sup>, initiateur du concept d'espace public, celui-ci constitue une sphère intermédiaire entre la société civile et l'État, un espace où sont débattues entre personnes privées les questions pratiques et politiques qui intéressent les membres de la cité. La « publicité », qui assure que la connaissance des points de vue sur une question est généralisée, et les organes de « publicisation » sont donc centraux dans sa réflexion qui intègre une étude sur les moyens et les lieux qui permettent le fonctionnement de cette « arène ». Après la presse et la radio, la télévision — si tant est que l'on puisse en parler au singulier quand les stratégies des chaînes deviennent centrales — constitue l'un des principaux organes de publicité de l'espace public contemporain.

- 8 Ceci nous conduit à poser la question de l'agenda<sup>4</sup>. L'agenda est une hiérarchie des priorités, une liste d'enjeux classés par ordre d'importance, et concerne tant les médias que les citoyens ou les hommes politiques, la divergence entre les priorités de ces diverses instances pouvant être riche d'enseignements. De façon plus restreinte, nous nous intéresserons ici au seul agenda médiatique, l'*agenda setting*, envisagé non seulement sur le plan de la visibilité que les médias peuvent conférer à une thématique donnée — la JIDF en ce qui nous concerne — mais aussi dans la façon dont les médias choisissent de traiter cette question, contribuant ainsi à la définition générale de cette thématique. Il s'agira donc d'analyser à la fois « combien » mais aussi « comment » les chaînes de télévision mettent en scène la JIDF.
- 9 Sur le plan méthodologique, nous postulons que la saisie d'un objet communicationnel, quel qu'il soit, ne peut s'effectuer que dans le cadre d'une logique pragmatique ; d'une part associer dans un même geste production, émission et réception et d'autre part considérer que le texte et le contexte de communication sont intimement liés, le contexte n'étant pas simplement « posé » autour du texte mais le structurant en profondeur. C'est ainsi que les conditions de production des émissions, la chaîne sur laquelle elles sont programmées, l'heure à laquelle elles sont diffusées et leur contexte de diffusion, mais aussi (et ceci est tributaire de cela) la question de l'audience, non seulement en termes quantitatif mais aussi qualitatif, constituent pour nous des éléments de structuration du sens du message télévisuel<sup>5</sup>. La visibilité que chaque diffuseur entend donner à la JIDF est tributaire de ces éléments.

## Sources et corpus

- 10 Il s'agit ici de cerner l'offre de programmation des chaînes et par conséquent de « positionner » la télévision par rapport à la question de la représentation du 8 mars et peut-être plus largement des femmes dans l'espace public. En première instance, la simple évaluation du nombre d'émissions repérées sur cette thématique, ses fluctuations selon les années, leur répartition en fonction des chaînes, des heures de diffusion, du genre des émissions, etc., constituent un bon baromètre de l'importance accordée à ce thème<sup>6</sup>. Mais ceci ne va pas sans soulever nombre de questions pratiques concernant la constitution du corpus, en lien avec l'accès aux sources.

## La presse spécialisée

- 11 L'étude des programmes de télévision, tels qu'ils apparaissent dans la presse TV, constitue une première approche possible, ceci permettant d'analyser en outre la façon dont ces magazines choisissent de mettre en valeur ou non les émissions

diffusées dans le cadre de la JIDF. Le programme de télévision, qu'il s'agisse d'un supplément courant à un journal quotidien ou à fortiori d'une publication exclusivement consacrée à la programmation télévisuelle, est comme un guide touristique : devant le nombre des émissions de télévision, accru au fil des ans par l'augmentation de la durée de programmation et du nombre de chaînes, le téléspectateur ne peut espérer se repérer et faire ses choix sans cet outil, cette boussole qui lui permet de se repérer dans la jungle télévisuelle, si l'on peut se permettre de filer cette métaphore éculée. Il est clair par ailleurs que la mise en valeur de telle ou telle émission (nombre d'étoiles, de carrés, ou tout autre signalétique, encart spécial dans la mise en page, photos de l'émission...) est un indicateur de l'attention que le magazine souhaite attirer sur tel ou tel programme. L'équivalent, en quelque sorte, des étoiles du guide *Michelin* distinguant un site digne d'intérêt. La ligne éditoriale du magazine de télévision, l'image qu'il se fait de ses lecteurs, mais aussi l'importance accordée à un problème particulier par une société et à un moment précis justifient l'attribution de ces signes distinctifs et sont pour nous le meilleur outil permettant d'évaluer l'importance accordée à la JIDF.

- 12 Pour des questions de disponibilité et de longévité, mais aussi pour leur complémentarité éditoriale, le choix s'est porté sur *Télérama* et *Télé 7 Jours*<sup>7</sup>, sur lesquels nous avons travaillé en prenant en compte les programmes de la quinzaine englobant le 8 mars (du 1<sup>er</sup> au 15 mars). Ce choix d'une période assez large a été effectué pour limiter l'arbitraire lié à la date du 8 mars et permettre que ne soient pas exclues des émissions hebdomadaires qui auraient choisi d'évoquer la JIDF.
- 13 Parmi les difficultés rencontrées, notons que plus les chaînes sont nombreuses (trois en 1982, date du début de notre étude, sept en 2002<sup>8</sup>), plus il est difficile de faire ce travail de dépouillement avec la certitude de ne rien laisser passer. Les premières limites sont celles du chercheur et de ses capacités de repérage. Difficulté accrue par le fait que plus les chaînes sont nombreuses, moins les programmes sont détaillés, pour des raisons de place et de lisibilité ; parfois, le programme mentionne simplement « magazine d'actualité ». Le recours à d'autres sources d'information s'impose alors d'où le recours aux bases de données de l'INA, la confrontation des deux sources devant permettre une approximation correcte des programmes concernés.

### Les bases de données de l'INA

- 14 Notre corpus démarrant en 1982, il s'agit pour nous de consulter à la fois la base Archives, pour les émissions antérieures à 1995, et le Dépôt légal pour les émissions diffusées à partir de cette date et jusqu'à nos jours. La même fourchette temporelle ayant été choisie pour le dépouillement des programmes de télévision (du 1<sup>er</sup> au 15 mars), et pour les mêmes raisons, les mots clés à partir desquels nous avons effectué ce repérage sont les suivants : femme(s), féminisme(s), sexisme ; journée de la femme, journée des femmes, journée internationale de la femme, journée internationale des femmes ; libération féminine, émancipation féminine ; parité (le terme n'apparaît dans la base INA<sup>9</sup> qu'à partir de 1994).
- 15 Le croisement entre ces mots clés et la période choisie a permis un nombre de réponses certes variable selon les années — et cette variabilité même est intéressante à étudier —, mais a révélé dans tous les cas des réponses infiniment plus nombreuses que lorsqu'on effectuait ce même test sur d'autres périodes de l'année, ce qui confirme

l'hypothèse selon laquelle le 8 mars donne lieu à des manifestations télévisuelles spécifiques<sup>10</sup>.

## Corpus

- 16 S'agissant du corpus à présent, précisons d'entrée de jeu que nous avons restreint cette étude à la programmation hertzienne, et ce, pour diverses raisons ; d'abord et surtout parce que les chaînes hertziennes concentrent aujourd'hui encore l'essentiel de l'audience<sup>11</sup> ; ensuite parce qu'elles étaient les seules à exister en 1982 et que cela permet une continuité dans l'observation ; enfin parce que nous avons nos propres limites et que prendre en compte la seule programmation hertzienne suppose en soi un travail assez important et complexe. Ceci n'exclut pas l'étude ultérieure de la programmation des chaînes câblées.
- 17 Par ailleurs, certaines difficultés d'arbitrage ont été rencontrées dans la constitution de notre corpus, concernant les émissions qu'il était souhaitable ou non d'y intégrer. Pas de problème lorsque le lien était explicitement fait avec la JIDF par les chaînes elles-mêmes ou la presse spécialisée ; mais dans le cas inverse, comment être sûre que l'émission, bien que traitant d'une problématique qui nous paraissait liée à la question des femmes, doive bien être intégrée dans le corpus ? On peut sans doute régler assez facilement la question des séries types *Femme d'honneur* et *Julie Lescaut* ou l'émission actuelle de télé-réalité sur M6 *On a échangé nos mamans*, en considérant que ces émissions ne sont pas spécifiquement programmées pour la JIDF et que seuls les hasards de la programmation les font apparaître dans notre viseur.
- 18 Ont été en revanche intégrées dans le corpus des épisodes de séries en général sans lien avec les femmes mais qui, dans la fourchette temporelle qui est la nôtre, ont été programmés, probablement à dessein, un épisode dont on peut considérer qu'il relève de notre problématique ; ainsi par exemple un épisode de la série *Tribunal*, diffusé sur TF1 le 13 mars 1990 et consacré au règlement d'un divorce à la suite d'une accusation de viol d'un mari par sa femme. Précisons aussi que ce corpus n'intègre pas les JT (journaux télévisés) qui tous, pour le 8 mars, consacrent un ou plusieurs sujets à la JIDF et qui feront l'objet d'une étude en soi<sup>12</sup>.
- 19 Doit être enfin posée la question de la représentativité de la programmation liée à la JIDF par rapport au positionnement général de la chaîne face à la thématique « femme ». Si seule une analyse exhaustive de la représentation des femmes dans la programmation globale de chaque chaîne pour ces vingt ans pris en compte peut répondre à cette question avec certitude, le suivi précis pour les années 2003 et 2004 (par conséquent hors du corpus ici analysé) de la programmation globale des chaînes, ainsi que l'analyse détaillée des émissions en lien avec la JIDF, nous permettent de penser que la programmation effectuée à l'occasion de la JIDF est en parfaite continuité avec la ligne éditoriale de chaque chaîne et par conséquent représentative de la politique générale de la chaîne sur le thème de la femme.
- 20 Ainsi délimité, notre corpus est composé d'un peu moins de 200 émissions pour les deux décennies prises en compte et l'ensemble des chaînes, sachant que ce chiffre est à prendre avec les réserves qu'on a signalées (nécessité de visionner les émissions) et qu'il doit être modulé par la durée, très variable, des émissions.

## Heurs et mécomptes de la JIDF à la télévision. Premiers éléments de synthèse

- 21 La JIDF à la télévision, c'est d'abord de la télévision.
- 22 Étudier la JIDF à la télévision, c'est d'abord retrouver l'histoire de la télévision, avec l'émergence et la disparition de certaines émissions qui font désormais partie du patrimoine télévisuel. Ainsi par exemple les magazines *Aujourd'hui la vie* et *Féminin présent*, diffusés dans les années 1980 et destinés aux femmes, *Bouillon de culture*, *La marche du siècle* ou *Droit de réponse*, *30 millions d'amis* ou *Stade 2*, *Super sexy* ou *Bas les masques*.
- 23 Cela permet aussi de souligner le rôle précurseur de certaines personnalités dans la promotion de ce thème, avant qu'il ne soit en voie d'institutionnalisation, au milieu de la deuxième moitié des années 1990. Ainsi
- Frédéric Mitterrand ; *L'œil en coin* sur la première chaîne au début des années 1980, puis *Étoiles et toiles* au milieu des années 1980 et *Du côté de chez Fred* sur Antenne 2 à la fin de la même décennie,
  - Bernard Rapp ; *Caractères* sur Antenne 2 puis *Jamais sans mon livre* sur France 3, deux émissions du début des années 1990,
  - Christine Bravo à la même période ; *Mille bravos* sur France 3 et sur France 2 *Frou-Frou*,
  - Mireille Dumas ou Serge Moati.
- 24 Citons aussi quelques émissions particulièrement en pointe sur la question, toutes diffusées sur France 3, comme *Mosaïques* dans les années 1980, *Mascarines* ou *Français si vous parliez*, dans les années 1990.
- 25 Dans tous ces cas, il s'agit de chaînes publiques et l'on retrouve, avec la prééminence de France 3 dans ce palmarès, quelque chose du statut longtemps expérimental de la chaîne en matière de programmation. Comme si accueillir des émissions sur les femmes relevait d'un risque que des chaînes plus « installées » pouvaient plus difficilement se permettre de prendre.
- 26 Étudier la femme à la télévision, y compris dans le cadre restreint de la JIDF, c'est aussi entrer de plain-pied dans le paysage audiovisuel français dans la mesure où avec la très relative popularisation du thème au fil des années, chaque émission va l'aborder en fonction de la thématique qui lui est propre : ainsi des émissions religieuses, philatéliques, sportives, humoristiques, voire animalières ou autres, qui pour le 8 mars, s'efforcent d'infléchir le contenu de leur programmation de sorte à pouvoir être en phase avec l'actualité du jour.
- 27 Ainsi, par exemple,
- des émissions religieuses, aujourd'hui présentes dans le seul cahier des charges du service public : *La source de vie* (TF1, années 1980), *Le jour du Seigneur* (TF1 puis France 2), *Présence protestante* (A2 puis F2), *Islam* (F2) ;
  - des émissions sur les animaux (!) : *30 millions d'amis* (TF1 et aujourd'hui France Télévision) ;
  - des émissions philatéliques : *Philatélie Club* (TF1, années 1980) ;
  - des émissions consacrées au sport : *Stade 2* (F2), au rugby (*Rencontres à XV*, F2), à la pêche, *Au bon coin* (F3, années 1980), au cheval, *Cheval 2-3* (A2, années 1980) ;
  - des émissions humoristiques : *Le nouveau théâtre de Bouvard* (A2, années 1980), *Dimanche Martin* (TF1, années 1980), *On a tout essayé* (F2) ;

- des émissions culturelles et notamment consacrées au livre, qui constituent une spécificité de la télévision française. Qu'on en juge plutôt : la mythique *Bouillon de culture* (F2, années 1980), *Étoiles et toiles* (années 1980, TF1), *Du côté de chez Fred* (A2, années 1980), *Ex libris* (TF1), *Droits d'auteur* (La 5, années 1990), *Caractères* (A2, années 1990), *Jamais sans mon livre* (F3, années 1990), *On aura tout lu* (La 5, années 2000), *Trois minutes pour faire lire* (A2, années 1990). Les noms les plus illustres de la télévision s'y distinguent : B. Pivot, M. Polac, B. Rapp, PPDA, F. Mitterrand et P. Amar, la quête de la légitimité culturelle passant toujours par le livre, pour les médias comme pour leurs promoteurs ;
  - des émissions de découverte : *Faut pas rêver* (F3, années 1990), *Grand format* (La 5, années 2000), *Des racines et des ailes* (F3) ;
  - des émissions d'actualité, citoyennes ou politiques : *Mosaïques* (F3, années 1980), *Français, si vous parliez* (F3, années 1990), *Saga-Cités* (F3, années 1990), *Ripostes* (La 5), *Mon kanar* (F3, années 2000), *C'est mieux ensemble* (F3, années 2000).
- 28 La fin des années 1990 et les années 2000 voient se multiplier les émissions de « vie quotidienne » (*Matin bonheur* sur F2, *Les beaux matins* sur F2, *C'est au programme* sur F2, *C'est dans l'air* sur La Cinq), sur la santé (*Le magazine de la santé* sur La Cinq, *Sida mag* sur F3), sur l'économie (*Ecomatin* sur La Cinq) qui toutes déclinent à leur manière la thématique « femme » lors de la JIDF.
- 29 Nous voyons ainsi se dérouler sous nos yeux le quotidien télévisuel des chaînes.
- 30 Si l'on accepte le procédé consistant à concentrer vingt ans de programmation en quelques lignes — procédé qui n'a rien de scientifique mais dont l'objectif est de concrétiser autant que faire se peut les émissions auxquelles on fait référence, d'incarner au mieux notre propos —, on peut imaginer un téléspectateur « accro », zappant d'une chaîne à l'autre au fil des heures et des jours de la semaine. Il va commencer sa journée en regardant (sur France 3) les championnats de France féminins de pêche dans *Au bon coin* ; poursuivre vers 10 h avec *Les beaux matins* (France 2) consacrés... aux violences conjugales ou se plonger dans les nombreuses émissions médicales qui se multiplient dans les années 1990 comme *Le magazine de la santé* (France Cinq) sur « La sexualité féminine sans la pilule ». En début d'après-midi, il pourra suivre sur *Féminin présent* (TF1 encore publique) une émission sur les femmes dans l'armée sous le titre de « Aux armes citoyennes » ou *Aujourd'hui la vie* (sur Antenne 2) avec « Fille, 20 ans, la vie devant soi » ; à 15 h, *Philatélie Club* (TF1 encore publique) lui proposera une réflexion sur la représentation de la femme sur les timbres, à moins qu'il ne préfère *Cheval 2-3* de Pierrette Bres (sur Antenne 2), où il apprendra tout sur B. Marie, seule femme jockey d'obstacles, tandis que dans *Du côté de chez Fred* (Antenne 2), notre téléspectateur aura un aperçu du festival de films de femmes de Créteil.
- 31 L'*access prime time* et le *prime time* posent plus de problèmes, aucune émission en lien avec la JIDF ne semblant programmée avant la fin des années 1990 — il pourra en profiter pour aller dîner —, et il lui faudra en général attendre 22 h pour pouvoir renouer avec sa thématique préférée. En seconde partie de soirée en effet, on n'a que l'embarras du choix : *Droit de réponse* de Polac (TF1) sur « Être une femme, est-ce un handicap ? » ou *Ex Libris* (TF1 toujours) de Patrick Poivre d'Arvor sur l'amour au féminin ; *Le cercle de minuit* (Antenne 2) de L. Adler présentera un « Vive les femmes » consacré... aux femmes violées, tandis que *Du fer dans les épinards* de Ch. Dechavanne (A2) lui proposera « 50 ans et plus : les femmes au top ». Il pourra enchaîner, vers 2 h du matin, sur *Frou Frou* de Christine Bravo qui présentera des mannequins masculins. Le dimanche matin, s'il ne regarde pas *Présence protestante* sur les femmes pasteures ou *Le*

jour du Seigneur consacré à une conférence de presse de la Vierge Marie sur la difficulté d'élever ses enfants, il pourra choisir *Rencontre à XV* sur le rugby féminin. L'après-midi, *Dimanche Martin* lui proposera « Incroyable mais vrai : Elisabeth pilote de ligne » et il suivra les résultats sportifs du week-end en regardant *Stade 2* qui lui permettra en outre de rencontrer des sportives de haut niveau en compagnie de Marie-George Buffet.

- 32 Mais ce sentiment d'abondance, dû à la concentration en quelques phrases de deux décennies de programmation, ne vaut réellement que pour ces toutes dernières années et pour quelques chaînes seulement : rapportées à l'ensemble de la programmation de toutes les chaînes, les émissions spécifiquement consacrées à la question des femmes restent peu nombreuses, comme on pourra le constater ci-dessous.

## Une très lente montée en puissance

- 33 Intuitivement, il nous semblait que si cette manifestation avait connu un succès très limité dans les premières années qui avaient suivi son instauration en France par F. Mitterrand, les années 1990, avec notamment la question récurrente de la sous-représentation des femmes dans la vie politique, lui avaient donné une visibilité particulière, le vote de la loi sur la parité en 2000 ayant achevé d'instituer le 8 mars comme une date repère, ou ayant à tout le moins permis de le repérer dans la vie publique, au même titre que le 8 mai par exemple (bien que le 8 mars ne soit pas chômé, étant en cela à l'image de la réalité du vécu quotidien des femmes...). L'observation des programmes confirme cette intuition, ainsi que l'hypothèse d'un agenda médiatique à la traîne de l'agenda politique<sup>13</sup>.
- 34 En effet, des programmes spéciaux sont consacrés à la JIDF dès 1982 mais de façon irrégulière selon les années et selon les chaînes. La fin des années 1980 et le début des années 1990 correspondent à une véritable traversée du désert et il faut attendre le milieu des années 1990 pour observer une certaine montée en puissance du thème ; la *Marche du siècle* diffusée en *prime time* sur F3 le 6 mars 1996 et intitulée « La marche des femmes : un siècle d'aventure », marque un retournement à cet égard. C'est aussi en 1996 que, pour la seule et unique fois de notre corpus, le magazine *Télérama* fait sa « une » sur la question du rapport homme/femme sous une forme, il est vrai, assez paradoxale, voire tendancieuse ou provocatrice, puisqu'il titre « Pas facile d'être un homme », la photo montrant un père tenant un bébé dans ses bras. L'année 1996 constitue donc une date clé pour notre problématique<sup>14</sup>.
- 35 Mais avant le milieu des années 1990, il n'est pas excessif de parler de *réticence des diffuseurs* à ce propos. En effet, très souvent se trouvent programmés pour le 8 mars des magazines portant sur des thèmes d'actualité dont il n'aurait pas été difficile d'infléchir la thématique vers une prise en compte de la JIDF.

## Un monopole de service public ?

- 36 Si l'ensemble des diffuseurs semble réticent, les chaînes paraissent néanmoins avoir des lignes éditoriales différentes : le service public, avec notamment Arte à partir de sa création en 1992, puis France 5, est plus enclin à diffuser des programmes consacrés à cette question<sup>15</sup> que les chaînes privées, qui craignent sans doute la chute d'audience que cela pourrait entraîner<sup>16</sup>. Tout se passe donc comme si la question des femmes dans la société contemporaine relevait principalement d'une préoccupation de service

public, au même titre que les émissions religieuses, les campagnes officielles pour les élections, ou tout autre espèce à protéger ou en voie de disparition.

### Une tendance à la programmation hors du sacro-saint prime time

- 37 Plus globalement, notons les trop rares occurrences où des émissions consacrées à cette question sont diffusées en *prime time* : de 1982 à 1994, cela ne s'est produit que dix fois pour toutes les chaînes et l'ensemble des quinze jours annuels pris en compte, ce qui démultiplie théoriquement les possibilités de *prime time*<sup>17</sup>.
- 38 À partir de 1996, notamment grâce à Arte puis à la Cinq dès sa création en 1998, les programmes en *prime time* se font plus nombreux. Mais la seconde partie de soirée et surtout la journée sont les horaires de prédilection des émissions en lien avec la JIDF, sans doute parce que les femmes, cible supposée de ces émissions, sont les plus nombreuses à ces horaires, le présupposé de ce type de programmation étant que seules les femmes (ou en tout cas surtout les femmes) peuvent être intéressées par des programmes sur les femmes. Ce « ciblage », on pourrait presque dire ce « parking » des émissions sur les femmes comme des Indiens dans des réserves, est un signe supplémentaire de leur marginalité.

### Des genres mineurs

- 39 Peu de fictions pour célébrer la JIDF, fait sans doute lié à la programmation hors *prime time* qui caractérise la plupart des émissions en lien avec le 8 mars. En effet, la fiction est très présente en première partie de soirée, dans une sorte de cercle vertueux de la programmation<sup>18</sup>. Huit fictions en tout et pour tout de 1982 à 2000, et en 2003, Arte demande à dix réalisateurs (5 femmes, 5 hommes) de réaliser chacun un petit film sur ce thème. On note qu'à 3 exceptions près, sur 18 (*Une fille dans l'équipe*, *Au nom de toutes les femmes* et un épisode de la série *Tribunal*), toutes sont le fait du seul service public.
- 40 Les programmes sur les femmes diffusés dans le cadre de la JIDF sont en effet principalement des documentaires et des magazines. Notons qu'il s'agit là d'émissions qui sont en règle générale beaucoup moins chères à réaliser que des fictions et que ce sont en outre des programmes plus souples : il est plus facile d'infléchir un magazine d'actualité vers une thématique « femme » que de réaliser une fiction et même un documentaire sur cette question, impossibles à improviser. La JIDF est donc principalement commémorée par des émissions de genres que l'on peut, pour la raison ci-dessus évoquée, qualifier de « mineurs ».

### Déprogrammations et rediffusions : un principe d'économie

- 41 De façon assez étonnante, plusieurs émissions diffusées dans le cadre de la JIDF l'ont été à la suite des déprogrammations : en 1990, reportage sur les Nanas Benz diffusé dans le cadre d'*Envoyé spécial* sur A2 et initialement prévu en février ; 1991, *Femmes de Fleury*, sur TF1, reportages sur les prisons de femmes et les femmes en prison, initialement programmé en janvier de la même année, etc. Tout semble donc se passer comme si, dans un souci de gestion optimale et d'économie, la JIDF permettait, sans avoir à préparer d'émissions spéciales, de « recaser » des émissions déprogrammées par ailleurs.

42 Enfin, notons la rediffusion, en 1985, dans le cadre du magazine *Aujourd'hui la vie*, à 13 h 45 sur A2, d'une série de reportages diffusés sur la même chaîne le mois précédent en soirée et portant sur les rapports entre femmes et hommes dans cinq pays différents. Là encore, c'est un strict principe d'économie qui semble avoir présidé à ce choix de rediffusion, avec le risque de chute d'audience pour le magazine que cela implique. En effet, si l'on peut supposer que le public féminin est majoritaire dans les programmes de milieu de journée, il fait partie du public plus large qui regarde la télévision le soir et risque donc d'avoir déjà vu ces émissions. À moins que ne soit postulé le fait que lors de la première diffusion en soirée, l'audience familiale du *prime time* a forcément privilégié d'autres programmes. On sait en effet que les femmes se rallient aux programmes télévisés regardés par l'ensemble de la famille... et que ce sont les hommes qui détiennent la télécommande (Eveno, 2003) !

### Quels thèmes privilégiés ?

- 43 S'il nous faut rester prudente tant que les émissions repérées n'ont pas été visionnées, nous pouvons néanmoins, à la lecture de l'intitulé des émissions lorsqu'il est assez détaillé, et des notices, souvent très précises, de l'INA, faire un double constat : d'une part, dans la lignée de ce qui a été dit plus haut, constater que les femmes à la télévision, c'est d'abord de la télévision. En effet, chaque chaîne aborde la JIDF en fonction de la ligne éditoriale qui est la sienne : son évocation sur TF1 privatisée ne ressemble en rien à ce qu'elle est sur Arte ou France 5 ; la femme, les femmes représentées sur TF1 n'ont que peu à voir avec celles d'Arte ou de France 5. Cette identité de chaîne dont procède une identité de femme est sans doute une des pistes les plus intéressantes à explorer<sup>19</sup>.
- 44 D'autre part, au-delà des évolutions de la JIDF à la télévision en plus de vingt ans, s'impose le constat de représentations des femmes somme toute assez conventionnelles, voire stéréotypées. On peut observer la permanence, au cours de ces deux décennies, de thèmes comme la femme sujet et objet d'écriture (mais cela tient aussi à une spécificité française, à savoir le nombre important des émissions portant sur l'actualité du livre), la femme artiste, la femme victime, souffrante (Bertini, 2002 : chapitre 6), la femme mère et épouse, la femme œuvrant pour la paix (Israël, Chili, contre la camorra...), le corps des femmes (sexualité, viol, beauté, sida), la place des femmes dans la religion et notamment dans l'islam, en lien avec une autre thématique de plus en plus présente, celle de la femme maghrébine, la montée en puissance des deux thèmes se faisant conjointement. Il s'agit là encore d'une spécificité française, due à l'importance sur le territoire national d'une population en provenance du Maghreb. Du côté des évolutions, notons que le thème de la femme pionnière<sup>20</sup>, très présent dans les émissions des années 1980 et du début des années 1990, disparaît peu à peu, et qu'il faudra attendre 1999 pour qu'émerge le thème de la femme politique, sous l'impulsion du débat sur la parité.
- 45 Cette émergence tardive du thème de la femme politique atteste quant à elle d'une politique très suiviste de la télévision sur ce plan, l'impulsion venant de la société et en l'occurrence du politique et non des médias.

## Conclusion

- 46 Si cette première approche ne permet pas une analyse de l'agenda au sens strict, on peut néanmoins souligner que la JIDF à la télévision porte longtemps toutes les caractéristiques des programmes mineurs, à faible audience et que les chaînes ne veulent pas se risquer à diffuser à des heures de grande écoute : désintérêt de la plupart des chaînes, privées et plus globalement généralistes, tendance à la programmation hors du *prime time* et de l'*access prime time*, émissions soumises à la déprogrammation et à la rediffusion, fiction faiblement représentée.
- 47 Il convient de souligner l'heureuse exception que constituent Arte et France 5, chaînes plus récentes et dont l'audience reste modeste — autour de 10 % en 2002. Mais le principal constat quant à la représentation télévisée du 8 mars est celui d'une réticence globale, qui traduit la crainte des programmeurs de faire chuter l'audience et fuir les annonceurs face à un thème qui reste perçu comme fondamentalement polémique et politique. Si, selon l'excellent mot d'A. Bazin, la télévision est l'inconscient à ciel ouvert de la société, ce consensus de la plupart des chaînes en dit long sur les pesanteurs de la société française, traditionnellement paternaliste voire machiste ou qui, en tout cas, entérine plus que d'autres — en Europe du Nord par exemple — la prééminence du masculin<sup>21</sup>. L'évocation de la JIDF ne peut dès lors se faire que sur le mode mineur, voire fonctionner comme un leurre. On est alors en droit de se demander si la médiatisation du 8 mars à la télévision n'a pas, paradoxalement, pour fonction de ritualiser l'invisibilité des femmes dans l'espace public national.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTINI, M. J. (2002), *Femmes. Le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert.
- CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, INA-Nathan.
- COULOMB-GULLY, Marlène (2002), « Propositions pour une méthode d'analyse du discours télévisuel », *MOTS*, n° 70, p. 103-113.
- DEBRAS, Sylvie (2003), *Lectrices au quotidien*, Paris, L'Harmattan.
- EVENO, Patrick (2003), « Les médias sont-ils sexués ? », *Le Temps des médias*, n° 1 (automne).
- GASPARD, F. (1997), *L'accès des femmes à la décision*, Paris, L'Harmattan.
- HABERMAS, Jürgen (1962/1978), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Fayard.
- HABERMAS, Jürgen (1981/1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.
- HABERMAS, Jürgen (1999), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme constitutive de la société bourgeoise*, 1990 pour la deuxième édition originale, Paris, Payot.

IYENGAR, Sh. (1991), *Is Anyone Responsible ? How Television Frames Political Issues*, Chicago, University of Chicago Press.

LAUFER, J., C. MARRY et M. MARUANI (dir.) (2001), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses universitaires de France.

NEVEU, Éric (2000), « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », *Politix*, n°51.

SHAW, D., et M. E. MACCOMBS (1972-1973), « The agenda setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, p. 176-187.

THÉBAUD, F. (2002), « Journée des femmes, fête des mères : origines et traditions », *La Revue des diplômées*, mars, p. 7-14.

## NOTES

1. Les divers documents que nous avons pu consulter parlent tantôt de la « Journée internationale des femmes », formulation conforme à l'expression originelle où « femmes » est employé au pluriel, mettant l'accent sur les femmes en tant qu'acteur collectif, tantôt de « Journée internationale de la femme », voire de « Journée de la femme », l'emploi du terme au singulier infléchissant le sens de l'expression vers une vision essentialiste où prédominerait une forme d'éternel féminin. Quoi qu'il en soit — et les variations dans la formulation valent aussi pour les intitulés des émissions de télévision ou les articles de presse qui portent sur ce sujet —, la formule sera abrégée dans ce document sous la forme « JIDF ». Rappelons que cette journée, décrétée par l'ONU en 1977, est officiellement instituée en France par François Mitterrand, en 1982. Sur ces points, voir, l'article de Simone Bonnafous dans ce même numéro et Thébaud (2002).

2. Ce réseau international réunit plusieurs dizaines de chercheurs spécialistes des médias et des études de genre. Pour la France, cette recherche est menée conjointement avec Simone Bonnafous, professeure en SIC à l'Université de Paris XII. Concernant cette étude sur 20 ans de programmation à la télévision française, je tiens à la remercier tout particulièrement de s'être ici chargée du dépouillement concernant le magazine de télévision *Télé 7 Jours* ainsi que pour sa relecture critique de cet article. Je remercie aussi Chantal Delmont, documentaliste à l'INA, centre de Toulouse, pour son aide efficace et chaleureuse.

3. Rappelons que Habermas, sollicité sur la question de la représentation des femmes dans l'espace public, précise dans cet extrait de la seconde préface (1990) de *L'espace public* : « L'exclusion des femmes a été un élément constitutif de la sphère publique politique, au sens où celle-ci n'était pas seulement dominée par les hommes de façon contingente mais déterminée, dans sa structure et son rapport à la sphère privée, selon un critère sexuel. De façon différente de l'exclusion des hommes défavorisés (ouvriers, paysans...), celle des femmes joue un rôle constitutif dans la formation des structures de la sphère publique. » (1999 : viii).

4. Voir les travaux fondateurs de Shaw et MacCombs (1972/73) et, sur les questions de cadrage, ceux d'Iyengar (1991).

5. J'ai développé ailleurs et plus largement ces considérations méthodologiques (2002).

6. Le visionnement des émissions sera indispensable en un second temps pour permettre l'étude approfondie de la façon dont la télévision et ses différentes chaînes s'approprient — ou non — cette journée. Il faudra alors procéder à un échantillonnage des émissions à visionner (en tenant compte, précisément, de la chaîne sur laquelle elles sont diffusées, de leur genre — magazine, documentaire, fiction, sujet de JT —, de leur heure de diffusion...). Il s'agira alors, par une analyse détaillée de ces émissions, de tenter de cerner les approches suscitées par cette commémoration,

de repérer des constantes, des thèmes privilégiés, d'éventuelles différences dans les lignes éditoriales des chaînes, etc.

7. Pour que l'étude soit pertinente, il fallait que le journal considéré existât au moins depuis 1982, date de l'instauration en France de la JIDF et qu'il soit susceptible d'être consulté aisément, c'est-à-dire disponible en bibliothèque, ce qui n'est pas le cas de tous les magazines de télévision, rarement jugés dignes de ce travail de conservation (signe du peu de légitimité de la télévision au regard du public cultivé ?). S'agissant de la complémentarité éditoriale des deux magazines, rappelons que *Télérama* appartient au groupe de presse *La Vie-Le Monde*. Vendu au prix de 1,60 euros le numéro en 2000, il est alors fort de près de trois millions de lecteurs. Son lectorat est principalement parisien, de catégories socio-professionnelles moyenne et supérieure et composé d'hommes à 48 %. Magazine des pratiques culturelles, il consacre des pages à l'actualité du cinéma, du théâtre, du livre, de la musique, à côté de celles réservées à la télévision et à la radio. L'éditorial de Marc Lecarpentier consacré aux 50 ans du magazine — *Télérama* n°2647 du 7 octobre 2000 — dit assez son positionnement : sous le haut patronage d'une citation d'H. Arendt — « Je veux partager. Je ne veux pas endoctriner. Je ne veux pas que quiconque accepte tout ce que je pense. » —, il définit comme suit son objectif : « Dire haut et fort que la culture peut et doit être un formidable outil de résistance dans un monde où le marché se voudrait la seule loi... ». *Télé 7 Jours* se situe tout différemment. Il appartient au groupe Lagardère et concentre son information sur la seule télévision. Avec près de huit millions de lecteurs et un prix de vente au numéro de moins d'un euro, son lectorat est beaucoup plus populaire, comme en témoigne la définition de sa ligne éditoriale sur son site Internet : « Chaque semaine, sur plus de 150 pages, retrouvez avec toute l'expertise et la clarté de présentation de *Télé 7 Jours* vos programmes de télévision [...] Mais aussi, rencontrez dans vos pages magazines les stars d'aujourd'hui et de demain, informez-vous sur les dernières nouvelles en provenance des chaînes, détendez-vous avec les rubriques pratiques [...] et bien sûr avec les pages jeux ! Avec *Télé 7 Jours*, réunissez toute votre petite famille pour passer une agréable soirée ! ». La détente, les jeux, les stars, les rubriques pratiques, la « petite famille » brossent le portrait d'un lecteur-télé spectateur très différent de celui dessiné par *Télérama*.

8. Le paysage audiovisuel français (PAF) a considérablement évolué durant les deux dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle, notamment suite à l'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981, qui ont mis fin au monopole public de la télévision. Quelques dates pour se repérer dans l'évolution du PAF à cette période : 1982, le PAF compte trois chaînes, toutes publiques (TF1, A2, FR3) ; 1984, naissance de Canal Plus, chaîne privée cryptée ; 1986, La Cinq, chaîne privée commerciale et TV6, chaîne privée musicale, commencent à émettre ; 1987, privatisation de TF1 et en même temps qu'elle change de propriétaire, TV6 devient M6 ; 1991, La Cinq cesse d'émettre et création de La Sept, chaîne publique culturelle ; 1992, La Sept devient Arte, chaîne publique culturelle franco-allemande ; 1998, lancement de La Cinq, chaîne publique du savoir. À l'heure actuelle, le PAF est donc composé de deux groupes de chaînes : trois chaînes privées, TF1, première de par l'audience (environ 30 %), M6 (environ 6 %) Canal Plus (environ 4 %) ; et les chaînes publiques, celles du groupe France Télévision, F2 (environ 20 % d'audience aujourd'hui), F3 (15 % environ), F5 (environ 6 %), cette dernière émettant jusqu'à 19 h sur un canal commun avec Arte (4 % d'audience environ), la chaîne publique franco-allemande, qui émet, elle, à partir de 19 h sur ce même canal.

9. Organisme public, l'INA (Institut national de l'Audiovisuel) peut être considéré, toutes proportions gardées, comme l'équivalent pour l'audiovisuel de la Bibliothèque nationale pour le livre ; fondé en 1974, et issu d'une des sociétés constitutives de l'ORTF (Office de Radiodiffusion - Télévision française), il a pour fonction la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel français.

10. Notons, à titre anecdotique, l'implication de certains documentalistes chargés de rentrer ces données, souvent des femmes et donc particulièrement sensibles à notre thématique. Ainsi, lors

de l'émission *Droit de réponse* de mars 1982 dont le thème était « Être une femme, est-ce un handicap ? », lit-on : « Hignalva, le phallocrate de service, tente avec succès de maintenir le débat au niveau le plus bas . » Ou encore, à propos du téléfilm *Les malheurs de Malou*, diffusé sur TF1 en mars 1984 : « Ce téléfilm met en scène de manière burlesque les <malheurs> de Malou, femme très occupée, divorcée et mère d'une petite fille, journaliste dans un journal minable dont le rédacteur en chef est son amant et qui mène sa vie à un train d'enfer ; qui plus est, l'amant en question va se faire trucider [...] Malou se cherche un <homme à crocheter> par petites annonces et tombe sur un séducteur légèrement fêlé[...] ».

11. Près de 90 % encore en 2004 (chiffres Médiamétrie).

12. « 20 ans de 20 heures – La représentation de la JIDF au journal télévisé », étude en cours.

13. Il s'agit là d'une spécificité française : si dans les pays anglo-saxons la prise de conscience de la nécessité de tout mettre en œuvre pour une réelle égalité entre hommes et femmes s'est faite à partir du constat des inégalités économiques, c'est le débat sur la parité en politique qui en France a focalisé l'attention sur cette question (voir Gaspard, 1997 ; Laufer *et al.*, 2001).

14. L'analyse du nombre de sujets en lien avec la commémoration de la JIDF, diffusés au cours des JT de 20 h du 8 mars sur TF1 et Antenne 2, devenue France 2, confirme ces fluctuations : petit intérêt la première année de l'instauration de la JIDF, avec trois sujets sur Antenne 2 et un sur TF1, puis chute du nombre de sujets par JT jusqu'en 1990-95 où les deux chaînes proposent deux à trois sujets par 8 mars et enfin troisième période à partir de 1995 où, avec trois sujets minimum par JT, on peut en dénombrer jusqu'à six ou sept par édition.

15. C'est particulièrement méritoire pour Arte puisque l'audience de la chaîne est principalement masculine. (Sur ces données concernant l'audience des diverses chaînes, voir notamment l'article de Patrick Eveno, 2003.)

16. C'est particulièrement sensible dans la programmation en *prime time* où quatre fois seulement en plus de vingt ans les chaînes privées ont diffusé un programme en lien avec la JIDF : la Cinq en 1986 (alors privée), avec un programme de variétés intitulé *Cherchez la femme*, M6 en 1990, avec un téléfilm sur les prisons de femmes (d'ailleurs qualifié de « racoleur » par *Télérama*), TF1 en 1997 avec un 7/7 dont les invitées furent Simone Veil et Elisabeth Guigou et Canal Plus, la même année, avec le téléfilm *Au nom de toutes les femmes*.

17. En 1982, année de l'instauration de la JIDF en France, avec un programme de fiction sur Antenne 2 (diffusion du film de C. Serreau *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?*) ; le 9 mars 1983, avec le téléfilm consacré à la première femme réalisatrice, *Elle voulait faire du cinéma*, sur A2 ; le 10 mars 1984, avec le téléfilm *Les malheurs de Malou* sur TF1 (encore chaîne publique) ; en 1986, avec *Cherchez la femme*, émission de variété « people » sur La Cinq (alors chaîne privée) et *Via Mala* sur TF1 ; 1990 avec un épisode de la série *Tribunal* sur TF1, *Envoyé spécial* sur A2 consacré aux Nanas Benz et un téléfilm sur les prisons de femmes sur M6 ; en 1993, avec *Frou Frou* sur France2 et 1994, avec le magazine *Transit* sur Arte consacré à des portraits de femmes.

18. En 1982, le film de C. Serreau, *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?* sur A2 et *Elle voulait faire du cinéma* sur TF1 ; en 1984, *Les malheurs de Malou* sur TF1 encore chaîne publique ; en 1986, *Via Mala*, toujours sur TF1 publique ; en 1990, un épisode de la série *Tribunal* diffusée sur TF1 et portant ce jour sur le règlement d'un divorce ; *Une fille dans l'équipe* sur M6 en 1992 ; *Au nom de toutes les femmes* sur Canal Plus en 1997 ; en 2000, le film de Nadine Trintignant sur F2, *Victoire ou la douleur des femmes* et en 2003, une série de fictions sur Arte.

19. L'analyse par exemple de la programmation de TF1 autour du 8 mars 2004 – une seule émission, de jeux, en lien avec le sujet – montre que la chaîne confond Journée internationale des femmes et Fête des grands-mères (qui en 2004 « tombait » le 7 mars), la dimension contestataire du 8 mars disparaissant totalement derrière la très conventionnelle Fête des grands-mères. Celle-ci, d'invention récente, a été calquée sur la Fête des mères avec un objectif essentiellement commercial. La subordination de TF1 aux annonceurs explique cette confusion et

ce choix, ainsi que l'identité féminine postulée par la chaîne (la fameuse « ménagère de moins de 50 ans »).

20. La première femme aviatrice, la première femme cinéaste, etc. Soulignons le paradoxe, révélateur en soi, des femmes qui constituent un groupe socialement défavorisé, en même temps qu'il est idéalisé, par ce type de représentation.

21. Rappelons, pour nous limiter à la seule question politique, que la loi salique est française et, s'agissant de notre histoire contemporaine, que si les Américaines votent depuis 1914 (celles de l'État du Wyoming votaient depuis 1869), les Allemandes depuis 1918 et les Anglaises depuis 1928, les Françaises ont dû attendre 1946.

## RÉSUMÉS

Pour subtile qu'elle soit, l'appréhension de la dialectique entre médias et société n'en est pas moins centrale dans la compréhension de notre univers contemporain. Cette analyse de plus de vingt ans de programmation télévisuelle autour du thème de la Journée internationale des femmes le confirme, qui permet à la fois d'entrer dans les stratégies éditoriales des diverses chaînes du « Paysage audiovisuel français », d'approcher les relations entre agenda médiatique et politique et d'émettre quelques hypothèses sur le regard que notre société nationale porte sur les femmes.

As subtle as it may be, grasping the dialectic between media and society is no less central in understanding our contemporary universe. This analysis of more than 20 years of television programming around the theme of International Women's Day confirms it. The analysis allows us, on the one hand, to enter into the editorial strategies of the diverse channels of the « French audio-visual landscape », and on the other, to approach the relationships between media and political agendas, and finally, to issue a few hypotheses concerning the view our national society has on women.

La aprehensión de la dialéctica entre los medios de comunicación y la sociedad, por sutil que sea, no es menos central en la comprensión de nuestro universo contemporáneo. El análisis de más de veinte años de programación televisiva en lo relativo al tema del Día Internacional de la Mujer, lo confirma. Este análisis permite a la vez entrar en las estrategias editoriales de las diversas cadenas del « ámbito audiovisual francés », así como acercar las relaciones entre la agenda de los medios de comunicación y la política y emitir algunas hipótesis sobre la percepción que nuestra sociedad nacional tiene con respecto a las mujeres.

## INDEX

**Keywords** : France, International Women's Day, media agenda, political agenda, television programming

**Mots-clés** : agenda médiatique, agenda politique, France, Journée internationale des femmes, programmation télévisuelle

**Palabras claves** : agenda de los medios de comunicación, agenda política, Día Internacional de la Mujer, Francia, programación televisiva

## AUTEUR

### **MARLÈNE COULOMB-GULLY**

Marlène Coulomb-Gully est professeure de communication à l'Université de Toulouse 2, Mirail, et membre du LERASS, Université de Toulouse 3. Courriel : coulomb@univ-tlse2.fr

# Les déclarations de Journée internationale des femmes, entre récit, occultation et performativité

Simone Bonnafous

---

- 1 Cet article est à situer dans le cadre plus général d'une recherche actuellement menée en France sur la Journée internationale des femmes (JIDF) et sa médiatisation. Cette recherche en cours depuis plus de deux ans comprend aussi une dimension internationale, puisque 14 pays sont engagés dans l'analyse comparée de la médiatisation du 8 mars 2005.
- 2 Le texte que nous présentons ici se situe en amont de ces recherches et porte sur les actes de déclaration qui sont présentés comme étant à l'origine de la « célébration » de cette journée, en lien éventuel avec des événements non discursifs, tels que des manifestations. Lorsque nous avons décidé de travailler sur cette journée internationale, nous pensions en effet que cette journée nous permettrait d'observer différentes mises en scène et mises en parole de la place des femmes dans la société. Mais nous n'imaginions pas à quel point l'histoire du 8 mars était complexe et révélatrice des enjeux politiques qui entourent la « question des femmes ». D'une part, en effet, il n'y a pas accord sur le ou les événements que pourrait commémorer le 8 mars, si tant est que cette date commémore un événement, et, d'autre part, les différentes déclarations qui instituent la Journée internationale des femmes (ou « de la femme ») sont toutes plus difficiles à trouver les unes que les autres. La seule qui soit relativement facile à se procurer est celle de l'ONU, adoptée en 1977, mais qui n'est jamais citée « dans le texte ».
- 3 Notre propos ici est celui d'une analyse du discours qui lie analyse des textes<sup>1</sup>, des représentations<sup>2</sup> et des contextes institutionnels et historiques.
- 4 Il ne s'agira donc pas d'une analyse de la médiatisation du 8 mars, analyse que nous poursuivons par ailleurs et qui est également réalisée au Québec pour ce qui concerne le début du XXI<sup>e</sup> siècle (Reed, 2004).

- 5 Il ne s'agira pas non plus d'une étude sur la contribution du mouvement des femmes à la « célébration » du 8 mars, contribution que nous n'ignorons évidemment pas et à laquelle nous ferons allusion, mais qui n'est pas notre propos direct.
- 6 Il ne s'agira pas enfin d'un travail d'historienne puisque nous ne le sommes pas, mais plutôt d'un travail d'« archiviste du discours<sup>3</sup> ». Cela signifie que nous ne partirons pas à la recherche des « vrais faits et des vraies dates des mystérieuses origines<sup>4</sup> du 8 mars, jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées », pour reprendre le sous-titre haut en couleur d'un livre au demeurant passionnant (Côté, 1984 : couverture), mais que nous nous intéresserons aux discours « historico-politiques<sup>5</sup> » du 8 mars, c'est-à-dire aux différentes versions historiques du 8 mars en tant qu'elles manifestent et expriment des cohérences idéologiques fortes.
- 7 Nous analyserons donc les déclarations du 8 mars sous trois angles successifs :
- comme objets de récits historico-politiques,
  - comme manifestations d'un « ordre du discours », tendant dans chaque société à contrôler, à limiter, à sélectionner, à organiser la production du discours (Foucault, 1971 : 10),
  - comme actes performatifs, c'est-à-dire comme des énoncés prétendant obtenir certains effets, dans certains contextes institutionnels et historiques.

## Les déclarations de JIDF comme objets de discours historico-politiques

- 8 Les récits<sup>6</sup> sur les actes déclaratifs du 8 mars et sur l'origine de la date constituent autant de sémantisations de l'événement et de versions « orientées » argumentativement qu'on peut organiser schématiquement en trois ensembles.

### La version communiste d'avant-guerre : Clara Zetkin et les ouvrières de Petrograd de 1917

- 9 Dans une première période qui va approximativement jusqu'à 1950, la JIDF est surtout célébrée en URSS et par les partis communistes. D'après Kandel et Picq, qui ont écrit le premier article documenté sur cette question, les références à un événement originel sont alors rares (1982 : 71sqq.). Reviennent cependant à intervalles réguliers, d'une part, la mention d'une déclaration inaugurale par la socialiste féministe Clara Zetkin à la deuxième Conférence internationale des femmes socialistes en 1910, d'autre part, la mention d'une grande manifestation d'ouvrières à Petrograd le 8 mars 1917. Cette manifestation aurait marqué le premier jour de la révolution soviétique et aurait justifié que plus tard, en 1921, la Troisième Internationale ait choisi le 8 mars (23 février dans le calendrier russe de l'époque) comme date définitive de la JIDF. Pourquoi ces femmes manifestaient-elles ? De façon spontanée ou à l'appel des Bolcheviks ? Pour la paix et contre la misère ? N'était-ce pas aussi pour des revendications plus féministes, comme le droit de vote ou l'égalité des salaires entre hommes et femmes, dans la lignée des quelques JIDF déjà célébrées les années précédentes en Europe par les militantes socialistes à la suite de l'appel de Clara Zetkin ? Les versions diffèrent, mais peu importe : les images de Clara Zetkin et des ouvrières de Petrograd convergent pour symboliser la conjonction parfaite des luttes des femmes et du communisme. Et pendant des décennies, l'URSS, les pays communistes et les partis communistes

donneront un grand retentissement à cette journée, qui est l'occasion de célébrer l'ouvrière et la mère, la paix et l'amitié entre les peuples, la lutte contre la misère, etc. (Lezziero, 1999 : 103 sqq.).

## La version communiste de la guerre froide : Clara Zetkin et les chemisières new-yorkaises de 1857

- 10 À partir de 1955, une origine jusque-là très peu mentionnée est mise en avant dans les appels communistes à célébrer le 8 mars : celle d'une manifestation d'ouvrières de New York, chemisières ou couturières, qui aurait eu lieu en 1857<sup>7</sup>. Kandel et Picq (1982 : 71) y voient la volonté, en pleine guerre froide, de montrer que la tradition du 8 mars n'est pas une diabolique invention communiste. Agrémenté de nombreux ajouts et variantes au fil du temps, ce récit demeure un incontournable des historiens politiques et médiatiques jusque dans les années 1980<sup>8</sup>. Le Mouvement de libération des femmes (MLF) français le reprend à son compte<sup>9</sup>, lorsqu'en 1981 il demande à François Mitterrand, président de la République, de déclarer le 8 mars jour férié et chômé. L'ONU elle-même y fait encore allusion dans sa documentation officielle des années 1990<sup>10</sup>. Selon cette version, la journée du 8 mars aurait donc été proposée par Clara Zetkin<sup>11</sup>, la dirigeante social-démocrate allemande, en souvenir d'un 8 mars 1857 américain. On devine l'avantage symbolique d'un tel récit. « Internationale » parce que célébrée par les partis et les pays de la Troisième Internationale, la JIDF le serait aussi originellement du fait de sa naissance en Amérique puis de son adoption en Europe. Décidée et organisée par les partis communistes, la JIDF aurait néanmoins son origine dans une manifestation spontanée, née en dehors de tout appareil. Enfin, et ce n'est pas le moindre avantage de ce récit, la JIDF est clairement ancrée dans une vision ouvrière, pour ne pas dire ouvriériste, de la lutte des femmes.

## La version féministe : réhabilitation des féministes socialistes américaines

- 11 La troisième période débute avec les années 1980 lorsque apparaissent en France et au Canada les premiers travaux féministes qui contestent le récit de 1857 et valorisent les luttes des femmes socialistes américaines du début du XX<sup>e</sup> siècle. En France, ce sont surtout les écrits de Kandel et Picq qui ouvrent la voie. Au Québec, une féministe publie en 1984 le seul ouvrage entièrement consacré à la JIDF et conclut :
- Le féminisme qui a été à l'origine du Woman's Day américain a été étouffé, réprimé et nié par le Parti socialiste, puis par le parti communiste. Même la lutte pour le droit de vote des femmes a été écartée de l'histoire du 8 mars ; et à plus forte raison, les luttes plus globales contre le patriarcat et les idées pernicieuses comme celle de la lutte des sexes (Côté, 1984 : 201).
- 12 Dépouillant les journaux socialistes américains du début du siècle et la thèse de Buhle (1981) consacrée au rapport des femmes et du Parti socialiste américain, elle constate en effet que le premier Woman's Day officiel a eu lieu en 1909 à l'initiative des femmes socialistes féministes organisées depuis 1908 dans un Woman's National Committee, afin de faire avancer leur cause au sein du Parti socialiste. Citant, entre autres, un article d'une des femmes de ce comité, Theresa Melkiel, qui parle de « lutte des sexes » et déclare que le but de cette journée est « d'exiger le droit de vote pour la femme et l'abolition de son esclavage sexuel » (*New York Evening Call*, 23 janvier 1909, cité par

Côté, 1984 : 40), elle montre qu'on ne peut dissocier ce premier « Jour de la femme » des rapports tourmentés entre socialisme et féminisme, d'une part, et de la rivalité/coopération avec les suffragistes dites « bourgeoises », de l'autre. Les origines du 8 mars seraient donc bien américaines, mais beaucoup plus complexes dans leur signification que ce que donnent à comprendre les récits socialiste et communiste traditionnels. Car une partie des socialistes américaines qui assurèrent aux États-Unis le succès des premiers Woman's Day continuèrent à travailler avec les sociétés suffragistes locales et nationales (Buhle, 1981 : 222-223), plusieurs années après qu'en 1907 le congrès de la Seconde Internationale eut condamné toute alliance avec les féministes bourgeoises.

### Aujourd'hui : nuances d'accentuation

- 13 Aujourd'hui, le récit de 1857 est abandonné de tous, y compris de l'ONU, mais ce n'est pas pour autant que les différentes versions se recouvrent complètement. D'un côté, les féministes insistent sur le lien entre suffragisme et 8 mars. Elles soulignent les difficultés et les résistances auxquelles se sont heurtées les luttes des femmes au sein des partis socialistes et communistes, lorsqu'elles affirmaient la spécificité de leurs revendications et réclamaient des organisations de femmes autonomes. En France, certaines lient clairement leur refus d'une histoire ouvriériste de la JIDF à leur vision de la lutte des femmes :

Nous refusons que cette version féminine du premier mai soit célébrée pour mieux être démarquée des luttes féministes pour l'égalité juridique ou le suffrage des femmes, de l'acharnement des intellectuelles forçant l'entrée des carrières interdites aux femmes, de la résistance des suffragettes anglaises torturées et gavées de force dans les prisons (Kandel et Picq, 1982 : 73-74).

- 14 À l'inverse, Madeleine Rebérioux, dans la revue de la Ligue française des Droits de l'Homme, propose encore en 1984 une version purement socialiste et européenne de la JIDF :

C'est une initiative des femmes socialistes allemandes, proposée dès le départ dans une perspective internationale, qui donne forme, à la veille de la Grande Guerre, à l'idée d'unir chaque année les femmes autour de revendications jugées fondamentales (1984 : 13).

- 15 Quant au site Internet actuel de l'ONU, il attribue l'entière « paternité » du premier Woman's Day au Parti socialiste américain, alors que les féministes insistent plutôt sur le rôle déterminant du Woman's National Committee dans cette prise de décision. Bref, chacun choisit dans les faits aujourd'hui considérés comme avérés les aspects qui « cadrent » le mieux avec sa propre vision idéologique. Signalons pour finir qu'on peut très bien aujourd'hui « célébrer » le 8 mars sans référence aucune au passé, ce qui en soi est déjà significatif.

### Les déclarations de JIDF comme manifestations de l'« ordre du discours »

- 16 Au vu de ce panorama des « histoires » du 8 mars<sup>12</sup>, nous pouvons affirmer que les actes déclaratifs instituant la JIDF illustrent parfaitement la notion d'« ordre du discours » au sens de Foucault (1971).

- 17 Rappelons que dans sa leçon inaugurale prononcée au Collège de France, le 2 décembre 1970, et publiée ultérieurement dans *L'ordre du discours*, le philosophe défend l'idée que [...] dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité (1971 : 10).
- 18 Parmi ces procédures de contrôle et de délimitation du discours, les institutions et les doctrines qui leur sont liées jouent un rôle décisif :
- La doctrine lie les individus à certains types d'énonciation et leur interdit par conséquent tous les autres, mais elle se sert, en retour, de certains types d'énonciation pour lier des individus entre eux, et les différencier par là même de tous les autres (1971 : 45).

### Les premières déclarations comme ruptures dans un « ordre du discours » préétabli

- 19 Or, tous les travaux des spécialistes du rapport entre féminisme et socialisme convergent pour montrer que les premières déclarations visant à instituer une journée des femmes, aux États-Unis en 1908 (texte 1 de l'annexe), puis en Europe en 1910 et en 1921 (textes 2 et 3 de l'annexe), furent le résultat de luttes farouches menées pendant des années par des groupes de femmes, pour obtenir que les partis révolutionnaires américains, puis européens, reconnaissent la légitimité et la spécificité de leurs revendications. En ce sens, ces déclarations ont constitué, au moment de leur énonciation, des « ruptures » d'un ordre politique et discursif préétabli. À lire les travaux de Badia (1980), Buhle (1981), Heinen (1978) et Sowerwine (1978), on voit en effet combien la prise de parole des femmes revendiquant le droit de vote — et plus largement l'égalité entre hommes et femmes — heurtait la doctrine de la primauté de la lutte des classes assurément, mais tout autant les conceptions traditionnelles des rapports de sexe<sup>13</sup>. Buhle (1981) souligne qu'un essai d'organisation autonome des femmes socialistes fut combattu par les instances du parti américain. À sa suite, Côté (1984) cite plusieurs articles de journaux socialistes américains faisant état des oppositions au suffrage universel<sup>14</sup> d'un certain nombre de dirigeants, oppositions que Heinen (1978) mentionne aussi chez les dirigeants socialistes, espagnols, anglais, etc. Ni en 1908, ni en 1910, ni en 1921, la déclaration en faveur d'une journée des femmes ne fut donc le résultat d'une évolution paisible et consensuelle. Chaque fois, la déclaration fut proposée par une instance spécifique aux femmes : Woman's National Committee en 1908, conférence internationale des femmes précédant de quelques jours le congrès de la Deuxième Internationale en 1910 et de la Troisième en 1921. Et les congrès qui suivirent sont loin d'avoir fait un accueil chaleureux à ces propositions, comme le relate Heinen (1978 : 169-170), en se fondant sur les procès-verbaux du troisième congrès de la Troisième Internationale.
- 20 Pour ces trois premiers moments fondateurs de la JIDF, on peut donc parler d'« événementialisation<sup>15</sup> » au double sens que Foucault donne à ce mot. D'une part, au sens où ces déclarations représentaient une « discontinuité interne » dans la formation discursive<sup>16</sup> révolutionnaire du début du XX<sup>e</sup> siècle (Foucault, 1977 : 46), d'autre part, au sens où elles sont en même temps le produit de leur « extériorité » (Foucault, 1971 : 55), c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être comprises en dehors de la pression que les

féministes socialistes et le suffragisme dit « bourgeois » ont exercé conjointement sur les institutions et les pratiques discursives révolutionnaires.

- 21 Il est en revanche impossible de parler d'« événement du discours » pour la résolution 32/142 de l'ONU adoptée en 1977 (texte 4 de l'annexe) et pour le texte qui a officialisé la célébration du 8 mars en France (texte 5 de l'annexe), comme nous allons le voir maintenant.

### Cinq déclarations « occultées », « contrôlées », « limitées »

- 22 Si les déclarations qui sont le sujet de cette étude ont toutes émergé dans les instances socialiste ou communiste (y compris celle de l'ONU, nous le montrerons plus tard), il n'en est pas moins vrai que l'expression d'intérêts spécifiques aux femmes a toujours paru à ces instances comme une menace potentielle sur un ordre normal du monde où la lutte des classes (version marxiste) et les « forces du changement » (version socialiste française en 1981) devaient apporter une solution suffisante aux « problèmes des femmes ». C'est cette menace potentielle qui explique, d'après nous, la série d'« occultations » historique, matérielle ou juridique qui les a frappées, bref, toute une série de procédures de contrôle et de limitations qui semblent s'être exercées sur elles.
- 23 La première occultation est historique, comme nous l'avons signalé dans la première partie de cet article. C'est celle qui a affecté pendant des décennies la déclaration de l'exécutif national du Parti socialiste américain de 1908, à l'initiative du Woman's National Committee. Longtemps effacée et oubliée au profit d'une version social-démocrate ou communiste purement européenne, ou remplacée par une autre version américaine, plus ouvriériste, cette déclaration n'est en outre jamais donnée dans le texte. À une exception notable, celle de Côté (1984 : 39) qui cite en traduction un article du *Chicago Daily Socialist* du 28 décembre 1908 contenant cette première déclaration officielle de Woman's Day (texte 1 de l'annexe).
- 24 Autant l'existence d'une déclaration américaine en 1908 tarde à faire consensus, autant la deuxième semble indiscutée : c'est à Copenhague, dans le cadre de la Deuxième Internationale, et à l'initiative de Clara Zetkin, que serait née véritablement la Journée internationale des femmes, puisque de toute façon le premier Woman's Day n'avait pas la prétention de dépasser le cadre des États-Unis. Badia (1980 : 44) et Dornemann (1974 : 232) citent d'ailleurs le même texte, l'un en français et l'autre en allemand, comme une résolution de la conférence de Copenhague et qui, selon celle-ci, fut votée à l'unanimité.
- 25 Mais curieusement, l'on ne trouve aucune trace de cette déclaration dans le compte rendu analytique du huitième congrès socialiste international tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910. Ces comptes rendus ont été publiés sous forme de fac-similés par Haupt (1981 et 1982) à partir de l'édition rédigée par le secrétariat du Bureau Socialiste International. Or, dans ces trois tomes, dont l'un comprend les résolutions de la Conférence internationale des femmes, parmi lesquelles se trouve une résolution en faveur du suffrage des femmes, il n'est nulle part question d'une JIDF. Et comment comprendre que le texte déclaratif de cette conférence de Copenhague soit par ailleurs présenté par Côté (1984 : 134) comme un extrait d'article de *Die Gleichheit*, le journal des femmes socialistes allemandes, signé « Clara Zetkin, Käte Duncker et autres camarades », paru le 29 août 1910 (texte 2 de l'annexe) ? En fait, c'est en nous procurant nous-même l'intégralité de ce numéro de *Die Gleichheit* que nous nous

sommes aperçue que ce qui est présenté par tous les historiens comme « la déclaration de Copenhague » est en fait la conclusion d'un long texte intitulé « Demandes présentées par des camarades allemandes à la conférence socialiste internationale de Copenhague au sujet du droit de vote des femmes ». Notre hypothèse est donc la suivante : en imaginant que cette proposition de célébrer une journée des femmes ait bien été adoptée à la Conférence des femmes socialistes, comme les historiens le disent, elle n'aurait pas été retenue pour les actes du congrès en raison des réticences d'une grande partie des dirigeants de la Deuxième Internationale pour toute action autonome publique des femmes socialistes. Cette déclaration n'aurait donc pas eu l'honneur des actes officiels de la Deuxième Internationale et serait simplement parue dans le journal dirigé par Clara Zetkin, sous sa forme initiale de « demande présentée par des camarades allemandes ».

- 26 Quant à la troisième déclaration, presque tous les auteurs s'accordent pour dire qu'elle fut celle du choix de la date définitive de la JIDF, les dates de célébration étant jusque-là très variées, entre février et mai, selon les pays et les années. Les informations dont nous pouvons faire état à ce jour sont pourtant beaucoup plus imprécises encore que sur la déclaration précédente.

C'est l'Union soviétique, semble-t-il, qui sera le premier pays à fixer, en 1921, au 8 mars la Journée Internationale des femmes : il est difficile de ne pas voir dans ce choix le fruit de la rencontre entre Clara Zetkin, dont on connaît l'adhésion à la Troisième Internationale, et l'anniversaire de la première manifestation de masse devant le siège de la Douma, le 8 mars 1917 (Reberieux, 1984 : 16).

- 27 D'après Côté (1984 : 164), citant un numéro de la revue *Die Kommunistische Fraueninternationale* dirigée par Clara Zetkin de 1922 à 1925, ce sont des déléguées bulgares présentes à la seconde Conférence internationale des femmes communistes qui se tint à Moscou du 9 au 15 juin 1921, qui furent à l'origine de ce qui semble une nouvelle « résolution » (texte 3 de l'annexe). Mais Heinen (1978) n'évoque pas la JIDF dans les pages qu'elle consacre à la question des femmes dans les premiers congrès de la Troisième Internationale. Elle précise même que les thèses sur la question des femmes, rédigées avant le débat général, sont « loin de rendre compte de toutes les interventions qui furent effectuées durant la Conférence des femmes » (1978 : 170). Quant aux journaux et écrits militants, si tous font état de la manifestation des ouvrières de Petrograd et de son rôle dans le choix du 8 mars comme date de la JIDF, ils varient beaucoup sur le rôle du congrès de 1921 et sur celui de Lénine<sup>17</sup>. Nous n'avons donc pas été étonnée de constater que les thèses et résolutions du troisième congrès de l'Internationale communiste tenu en 1921 à Moscou ne mentionnent pas plus de résolution sur la JIDF que celles du huitième congrès socialiste international de Copenhague de 1910. Certes, cela ne signifie pas qu'une résolution n'ait pas été votée lors de la conférence des femmes qui précéda le congrès. Mais, si elle a existé, elle n'a en tout cas pas été reprise par le congrès ; ou les dirigeants de l'Internationale communiste n'ont pas souhaité qu'elle figurât dans les textes entérinant pour l'histoire les résolutions officiellement adoptées à ce congrès. Ce qui n'est pas très surprenant quand on lit les thèses de ce congrès relatives à la question féminine et qu'on y voit la méfiance proclamée à l'égard de toute espèce de collaboration et de cohabitation avec les féministes bourgeoises.

Le 3<sup>e</sup> congrès de l'Internationale Communiste confirme les principes fondamentaux du marxisme révolutionnaire suivant lesquels il n'y a point de questions « spécialement féminines » : tout rapport de l'ouvrière avec le féminisme bourgeois, de même que tout appui apporté par elle à la tactique de demi-mesures et de

franche trahison des social-coalitionnistes et des opportunistes ne fait qu'affaiblir les forces du prolétariat et, en retardant la révolution sociale, empêche en même temps la réalisation du communisme, c'est-à-dire l'affranchissement de la femme (Rakosi, 1978 : 144).

- 28 Il faut donc attendre la quatrième déclaration officielle de la JIDF, celle qui a été votée par l'ONU le 16 décembre 1977 (texte 4 de l'annexe), pour enfin avoir accès aisément à un acte déclaratif. Le texte de cette déclaration peut en effet être lu sur le site Internet de l'ONU, à partir de la liste des « Conférences et célébrations ». Dans ce cas, la surprise vient plutôt du texte lui-même et de son titre. « La journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale » (titre officiellement donné en français à cette journée par l'ONU) est en effet le résultat d'une déclaration proposée par les pays communistes et apparentés, intitulée « Participation des femmes au renforcement de la paix et de la sécurité internationales, et à la lutte contre le colonialisme, le racisme, la discrimination, l'agression et l'occupation étrangères et toutes les formes de domination étrangère ». Au vu de ce titre et du contenu même de la déclaration, qui parle beaucoup plus de « racisme » et de « discrimination raciale » (six occurrences), d'« *apartheid* » (deux occurrences), de colonialisme (cinq occurrences), de « paix » (six occurrences) que des « discriminations » spécifiques envers les femmes (une occurrence) ou des « droits de la femme » (une occurrence), rien d'étonnant à ce que ce texte et son titre ne soient quasiment jamais cités intégralement, mais seulement mentionnés. À lire la résolution 32/142 de l'ONU, les droits des femmes n'ont en effet pas d'intérêt en soi, parce que par nature les femmes seraient les égales des hommes (le mot d'« égalité » n'apparaît d'ailleurs pas dans le titre), mais seulement en tant qu'ils permettent aux femmes, si elles exercent bien ces droits, de faire avancer des causes plus générales : celles de la paix, du développement, de l'anticolonialisme, etc.
- 29 Nous reviendrons plus loin sur le contexte de l'adoption de cette déclaration, mais nous pouvons déjà noter le parallélisme du raisonnement avec celui de la Troisième Internationale en 1921.
- L'intérêt de la classe ouvrière exige en ce moment avec une force particulière l'entrée des femmes dans les rangs organisés du prolétariat combattant pour le communisme [...] Ces deux tâches [révolution sociale et édification d'une société communiste] seront d'autant plus facilement réalisées que les femmes y prendront une part plus active, plus consciente et plus volontaire (Rakosi, 1978 : 143).
- 30 Quant à la décision de célébrer la JIDF en France, elle est en général attribuée au président socialiste François Mitterrand, qui aurait lui-même répondu à l'initiative du MLF ou d'Yvette Roudy, ministre socialiste des droits de la femme. Mais le 8 mars 1982, première occurrence officielle de célébration de cette journée, à laquelle le gouvernement socialiste et les médias donnent beaucoup d'éclat, personne ne fait référence à un décret ou à une déclaration institutive du président de la République. La seule personne à mentionner un texte officiel est la dirigeante du MLF, dans une lettre ouverte au président de la République datée du 3 mars 1982 et publiée intégralement dans l'hebdomadaire du MLF. Refusant de se rendre à l'invitation du président de la République le 8 mars 1982, elle écrit : « La circulaire du conseil des ministres concernant le 8 mars, en date du 27 janvier dernier, oublie délibérément de faire mention de la proposition du MLF du 3 décembre 1981, et en octroie abusivement l'initiative à votre ministre des Droits de la Femme » (Fouque, 1982 : 13). Notons au passage que cette querelle autour de la « paternité » de l'initiative n'est pas sans rappeler celle qui entoure le premier *Womans' Day* américain, tantôt attribué au

Womans' National Committee, tantôt au parti lui-même. Mais notons surtout que cette circulaire dont Picq (1993 : 322) parle à son tour en citant Fouque n'existe pas. D'une part en effet, le conseil des ministres ne produit pas de circulaire mais simplement des communiqués, ce qui n'a pas la même valeur juridique. Et d'autre part, ce n'est pas le 27 janvier, mais le 20 janvier 1982 que, selon le communiqué officiel du conseil des ministres reproduit dans *Le Monde* du 22 janvier 1982, page 6, il a été « décidé, sur la proposition du ministre des droits de la femme, qu'une journée des femmes sera célébrée le 8 mars prochain ». Ni déclaration solennelle, ni loi, ni décret, ni circulaire, la décision de fêter en France la JIDF s'incarne dans le texte le plus modeste qui soit et ne semble porter, de surcroît, que sur l'année 1982. L'effacement institutionnel, juridique et scriptural est ici à son comble : il n'y a pas de « texte » véritable instituant la célébration en France de la JIDF.

- 31 Oubliées par les récits historiques (1908), effacées dans la matérialité des actes de congrès (1910 et 1921), reléguées dans l'article 4 d'une résolution qui ne dit pas son nom (1977) ou réduites en France à un banal communiqué du conseil des ministres (1982), les déclarations de Journée des femmes n'auraient-elles en commun que leur occultation ? Et quelle est en définitive la valeur performative de ces textes soumis à « l'ordre du discours » masculin ?

## Les déclarations de Journée des femmes comme actes performatifs

### Des actes de langage...

- 32 Pour examiner cette question, nous ne pouvons bien sûr nous limiter à une approche linguistique de la performativité<sup>18</sup>, mais celle-ci est un préalable.
- 33 La nécessité de s'attarder sur la forme de ces déclarations tient en effet à l'importance des considérations lexicales et syntaxiques dans ce type de texte. « [L]es grandes disputes politiques au sein du système n'ont cessé de porter sur des mots et des phrases, dont le sens peut constituer les éléments d'une autorité symbolique » (De Senarclens, 2002 : 136).
- 34 Et il suffit d'avoir un peu fréquenté les organisations partisans pour savoir que les résolutions de congrès sont âprement discutées et négociées et incarnent toujours des compromis politiques. Quant aux textes produits par les instances gouvernementales, ils sont le fruit de toutes les attentions, dans la mesure où ils sont ensuite médiatisés et commentés, au moins par ceux que ces textes concernent (associations, syndicats, partis politiques, etc.).
- 35 Certes, les textes que nous fournissons en annexe relèvent de contextes historiques et institutionnels différents et aussi de « genres »<sup>19</sup> différents. Un communiqué du conseil des ministres français ne se rédige pas comme une résolution de l'ONU ou comme une déclaration d'Internationale socialiste ou communiste. Cependant, le texte de 1921<sup>20</sup> mis à part, le point commun des quatre autres textes est qu'ils contiennent tous un énoncé qui se caractérise par le fait qu'une instance légitimée à le faire « dit quelque chose tendant à instituer » une journée comme journée « nationale » (1908, 1982) ou « internationale » (1910, 1977). Notons toutefois qu'aucun n'est explicitement « déclaratif », au sens où il contiendrait une formule du type « nous déclarons » ou

« nous instituons », qui permettrait au locuteur collectif d'instituer lui-même un état de fait en même temps qu'il le décrirait. Trois de ces textes ont en fait recours à des verbes directifs (« recommandons », « invite » et « souhaite », par force décroissante) visant à placer l'allocutaire dans la situation de célébrer la Journée des femmes. Le sémantisme de ces verbes indique par ailleurs un niveau d'injonction assez modeste, et d'autant plus modeste qu'on s'adresse à un public universel : le Parti socialiste américain « recommande » ainsi à « toutes les sections locales » de manifester, alors que l'ONU se contente d'« inviter » « tous les États » à proclamer une journée. C'est la déclaration de 1910 qui, malgré l'absence d'une marque illocutoire directe, apparaît comme la plus contraignante grâce à son futur jussif et à la répétition d'une formule et d'un verbe déontiques (« il convient » et « doit ») : est-ce un hasard si en même temps les allocutaires sont circonscrits aux « femmes socialistes de tous les pays » ? Ajoutons que la portée temporelle de deux de ces « déclarations » peut paraître limitée à une seule année : à 1909 pour celle du Parti socialiste américain et à 1982 pour celle du gouvernement français.

- 36 Cette timidité performative paraît cohérente avec les phénomènes d'occultation dont nous avons parlé précédemment et ne peut être attribuée au seul fonctionnement des institutions porteuses. Certaines résolutions de l'ONU sont plus comminatoires que la résolution 32/142 et il eût suffi au président français de faire adopter un décret pour que l'appel à célébrer la JIDF fût plus contraignant.

### ... aux mobilisations

- 37 En rester là serait cependant une erreur dans la mesure où il n'y a pas de performativité hors d'un contexte historique et sociologique<sup>21</sup>. Si l'on se situe donc non plus sur le plan des énoncés, mais sur celui des conséquences effectives de ces énoncés, il est clair que les « déclarations » de Journée des femmes ont eu plus de retentissements historiques que ce que leur seule forme pourrait présager. Et de surcroît il peut n'y avoir aucun rapport entre les effets immédiats et les effets différés. La déclaration du Parti socialiste de 1908 est suivie dès 1909 de différents *Woman's Suffrage Demonstrations*, *Woman's Suffrage meetings* et *Woman's Days* à Chicago, à New York et dans plusieurs autres villes américaines en 1909 et 1910. Les déléguées américaines à la conférence internationale des femmes de la Seconde Internationale sont même mandatées pour « proposer le dernier dimanche de février comme Journée internationale de la femme » (Côté, 1984 : 129). Cela n'a pas empêché cette déclaration et les événements qui l'ont suivie de disparaître très longtemps de la mémoire du 8 mars et de n'exercer plus aucune fonction symbolique jusqu'aux années 1980. À l'inverse, la déclaration de 1910, bien qu'effacée des actes du huitième congrès de la Seconde Internationale, d'une part, s'est réellement concrétisée dès l'année suivante par des manifestations en Allemagne, en Suisse, en Autriche et au Danemark (Badia 1980 : 44) et surtout est devenue, en association avec le personnage mythique de Clara Zetkin<sup>22</sup>, la déclaration du 8 mars, unissant dans un seul moment, une seule figure et une seule détermination la lutte des femmes et la lutte des classes. La résolution onusienne a eu, quant à elle, un destin historique curieux qui tient à son contexte d'adoption. Ce fut en effet la seule des sept résolutions relatives aux femmes à ne pas avoir été votée à l'unanimité par l'Assemblée générale du 16 décembre 1977. De fait, alors que les six autres résolutions se présentaient comme des conséquences techniques de résolutions adoptées dans les années précédentes, le projet de résolution

32/142, présenté par la RDA, la Hongrie, la Mongolie, la Tchécoslovaquie et l'URSS, reprenait l'ensemble du discours du bloc communiste sur la paix, le désarmement, le colonialisme, etc. Lors des débats de la troisième commission qui précèdent le vote, Israël s'insurgea donc contre le préambule évoquant « la déclaration de Mexico de 1975 où il est demandé que le sionisme soit éliminé<sup>23</sup> », l'Albanie dénonça « de la part de la délégation de l'Union Soviétique, une nouvelle tentative de présenter des résolutions uniquement conçues pour servir ses propres objectifs de propagande<sup>24</sup> » et le Canada résuma la position de la plupart des pays occidentaux en déclarant que le projet en question « [...] n'a pas grand-chose à voir avec l'amélioration de la condition de la femme dans le monde. Un tel texte, à son avis, ne peut avoir d'autre résultat que de provoquer des controverses au lieu de favoriser un consensus » (ONU, 1977a, intervention 28 de la séance du 9/12/1977 à 11 h : 7).

38 Adoptée grâce au vote de l'ensemble des pays communistes et « apparentés », la résolution fut rejetée par les pays « occidentaux » tandis que la plupart des pays du Sud s'abstenaient. Du coup, alors qu'il s'agissait de la première déclaration relative à la JIDF pleinement internationale, émanant d'une organisation censée représenter tous les États et non plus comme précédemment d'organisations socialistes ou communistes, cette déclaration a aussitôt été occultée dans les pays occidentaux, au moment où par ailleurs divers groupes féministes reprenaient la tradition du 8 mars, indépendamment des forces communistes, en Amérique et en Europe. Aujourd'hui que la « guerre froide » a pris fin, cette résolution n'est plus citée dans sa littéralité, tant ce texte est daté et connoté. La Journée internationale de la femme onusienne « vit donc maintenant une vie autonome », détachée politiquement de la résolution qui a permis son instauration et banalisée idéologiquement par la célébration de 50 autres journées mondiales ou internationales<sup>25</sup>, établies, selon le site de l'ONU, « afin d'attirer l'attention sur différents enjeux internationaux de première importance », et dont la très grande majorité date des quinze dernières années. La JIDF est ou n'est pas célébrée, au gré de chaque État et surtout en fonction des mobilisations féministes, associatives, syndicales, etc., de chaque pays qui, à défaut de se référer au texte même de 1977, peuvent du moins se réclamer de l'existence d'une Journée de l'ONU, ou renvoyer à des origines jugées plus mobilisatrices (voir première partie). C'est d'ailleurs le cas en France où le texte déclaratif du conseil des ministres n'a jamais appartenu à la mémoire historique du 8 mars. À l'opposé de ce que réclamait le MLF (un décret pour l'année 1982, puis une loi votée au Parlement pour instituer définitivement « un jour férié, chômé, payé pour toutes », qui aurait été l'équivalent, pour les femmes, du 1<sup>er</sup> mai pour les travailleurs<sup>26</sup>), le gouvernement socialiste a en effet réussi à lancer la célébration officielle du 8 mars en France, avec un texte déclaratif parfaitement anodin et transparent. Cela permet par conséquent à chaque parti, à chaque institution, à chaque association de se réclamer des origines et des déclarations qui lui conviennent le mieux en fonction des préférences idéologiques de chacun : qui l'initiative de François Mitterrand, qui l'ONU, qui la Deuxième Internationale, qui les femmes américaines. Et cela a empêché tout parallèle possible entre la lutte des femmes et celle des travailleurs...

39 À l'issue de cette recherche, nous pouvons dire que chaque « déclaration du 8 mars » est à l'intersection d'au moins deux « séries<sup>27</sup> » discursives qui lui donnent sens. D'une part, le paradigme historique des déclarations relatives à la Journée des femmes, qui court de 1908 à 1982 pour la France. De l'autre, le paradigme discursif institutionnel

dans lequel chacune s'inscrit au moment de son apparition. Comprendre la déclaration de 1910 par exemple, c'est

1. la situer dans le dépassement de celle de 1908,
  2. l'apprécier comme référent — implicite ou explicite — de toutes les déclarations qui vont suivre et
  3. la mesurer à l'aune des autres déclarations de la Conférence des femmes socialistes qui figurent dans les actes du congrès de Copenhague.
- 40 Chaque déclaration est enfin à l'origine de deux autres séries de discours, qui sont ceux des récits historico-politiques du 8 mars (voir la première partie de cet article) et ceux des différentes formes de célébration et de médiatisation qui, selon les pays et les périodes, marquent la journée du 8 mars.
- 41 Sans se confondre pour autant, la série des déclarations de JIDF et « l'événement 8 mars » se nourrissent l'un de l'autre et constituent un ensemble pluridimensionnel de strates discursives en perpétuelle évolution et reconfiguration.

## BIBLIOGRAPHIE

BADIA, Gilbert (dir.) (1980), *Clara Zetkin, batailles pour les femmes*, textes traduits et préface de G. Badia, Paris, Éditions sociales.

BADIA, Gilbert (1993), *Clara Zetkin, féministe sans frontières*, Paris, Les Éditions ouvrières.

BARTHES, Roland (1957/1970), *Mythologies*, Paris, Points Seuil.

BONNAFOUS, Simone (2004), « La journée internationale des femmes entre revendication et commémoration », *Actes du 14<sup>e</sup> congrès de la SFSIC*, Montpellier 3, p. 41-47.

BUHLE, Mari-Jo (1981), *Women and American Socialism 1870-1920*, Champaign (Ill.), University of Illinois Press.

CHAPERON, Sylvie (2001), « Qui a inventé la Journée de la femme ? », *L'Histoire*, n° 252, p. 21-22.

CHARAUDEAU, Patrick (1997), *Le discours d'information médiatique, la construction du miroir*, Paris, Nathan-INA.

CÔTÉ, Renée (1984), *La journée internationale des femmes*, Québec, Éditions du Remue-ménage.

DE SENARCLENS, Pierre (2002), « Contraintes politiques et institutionnelles du discours des Nations Unies », dans G. RIST (dir.), *Les mots du pouvoir, sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Genève, Presses universitaires de France.

DORNEMANN, Luise (1974), *Clara Zetkin : Leben und Wirken*, Berlin, Dietzverlag.

FOUCAULT, Michel (1971), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel (1976/1997), *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel (1977), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT, Michel (1994), *Dits et écrits 1954-1988*, tomes I, II et IV, Paris, Gallimard.

- FOUQUE, Antoinette (1982), *Des femmes en mouvement hebdo*, n° 82, 5 au 12 mars, Paris.
- HAUPT, Georges (1981 et 1982), *Huitième congrès socialiste international tenu à Copenhague du 28 août au 3 septembre 1910*, fac-similé du compte rendu analytique, publié en première édition par le secrétariat du BSI, Gand, 1911, tomes 19, 20 et 21, de *l'Histoire de la Seconde Internationale*, Genève, Minkoff Reprint.
- HEINEN, Jaqueline (1978), « De la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> Internationale, la question des femmes », *Critique communiste*, p. 109-181.
- KANDEL, Liliane, et Françoise PICQ (1982), « Le mythe des origines à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d'en face*, n°12, p. 67-80.
- LEZZERIO, Monique (1999), « Le 8 mars, Journée internationale des femmes, entre Féminisme et Socialisme ». Mémoire de l'IEP de Grenoble.
- MAINGUENEAU, Dominique (1991), *L'analyse du discours, introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MOESCHLER, Jacques, et Anne REBOUL (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- ONU (1977a), *Documents de la 32<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, 3<sup>ème</sup> commission*, en version française, dépôt BNF.
- ONU (1977b), *105<sup>ème</sup> session plénière de la 32<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale du vendredi 16 décembre 1977*, en version française, dépôt BNF : 1821-1849.
- PICQ, Françoise (1993), *Libération des femmes : les années-mouvement*, Paris, Seuil.
- RAKOSI, Mathyas (1978), *Thèses, manifestes et résolutions adoptées par les I, II, III et IV congrès de l'Internationale communiste, 1919-1923*, textes complets, reprod. en fac-sim. de l'éd. de Paris, Librairie du travail, 1934, Maspéro.
- RÉBERIOUX, Madeleine (1984), « Aux origines de la journée du 8 mars », *Hommes et Libertés*, 1984/3, p. 13-16.
- REED, Judith (2004), *Le mouvement des femmes et la presse au Québec : messages et revendications autour du 8 mars*, Alliance de recherche IREF/Relais-femmes de l'UQAM, à paraître sur <http://www.unites.uqam.ca/arir/arir/htm>
- SOWERWINE, Charles (1978), *Les femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

## ANNEXES

### Textes connus des déclarations

#### 1) Déclaration du premier Woman's Day officiel américain datant de 1908

« Nous recommandons à toutes les sections locales du Parti Socialiste de réserver le dernier dimanche de février 1909 pour l'organisation d'une manifestation en faveur du suffrage féminin. » Citation en traduction d'un article du *Chicago Daily Socialist* du 28 décembre 1908 (Côté, 1984 : 39). Voir aussi, mais sans citation précise, Buhle (1981 : 223).

2) Déclaration de la seconde Conférence internationale des femmes précédant le huitième congrès de la Seconde Internationale à Copenhague, en 1910

« En accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat de leur pays et animées par leur conscience de classe, les femmes socialistes de tous les pays organiseront chaque année une journée de la femme destinée prioritairement à faire campagne pour le droit de vote des femmes. Conformément à la conception socialiste, cette revendication doit se situer dans le contexte global des problèmes de la femme. La journée de la femme doit revêtir un caractère international et il convient d'accorder à sa préparation la plus grande attention. » Texte traduit par Françoise Barthélemy-Toraille à partir d'un article de *Die Gleichheit (L'égalité)* du 29 août 1910, numéro 24 : 378. Ces lignes sont la fin d'un document signé « Klara Zetkin, Käthe Dünker et autres camarades » et titré de la façon suivante : « Demandes présentées par des camarades allemandes à la conférence socialiste internationale de Copenhague au sujet du droit de vote des femmes ».

3) Déclaration de la seconde Conférence internationale des femmes communistes précédant le troisième congrès de la Troisième Internationale, en 1921

« Des tempêtes d'enthousiasme accueillirent la proposition de nos camarades bulgares et la résolution de la seconde conférence internationale des femmes communistes, à Moscou, de tenir uniformément la Journée Internationale des femmes le 8 mars, jour où les camarades russes la célèbrent. [...] La détermination et la volonté des 82 représentantes des femmes communistes de 28 nationalités s'unirent alors pour exprimer une seule et vigoureuse détermination. Notre actuelle journée internationale de la femme doit devenir une prise de position puissante des masses en faveur du communisme. Elle doit être aussi un appel irrésistible à la lutte contre l'ordre bourgeois et à la conquête du pouvoir par le prolétariat. Elle doit apporter la preuve que nous autres femmes communistes voulons mais aussi pouvons agir. Il s'agit maintenant de tenir le serment « silencieux » que nous avons prêté et qui nous lie : faire que la volonté devienne action... » Texte traduit par Françoise Barthélemy-Toraille à partir d'un article de *Die Kommunistische Fraueninternationale* de janvier/février 1922 cité en allemand et partiellement en français par Côté (1984 : 164). Nous n'avons trouvé aucune autre attestation précise de cette déclaration.

4) Résolution 32/142 adoptée par l'ONU le 16 décembre 1977

« Participation des femmes au renforcement de la paix et de la sécurité internationales et à la lutte contre le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale, l'agression et l'occupation étrangères et toutes les formes de domination étrangère.

L'Assemblée générale,

Rappelant ses résolutions 3519 (XXX), 3520 (XXX) et 3521 (XXX) du 15 décembre 1975 et 34/136 du 16 décembre 1976,

Prenant en considération que la participation active des femmes, leur égalité avec les hommes et leur progrès sont nécessaires pour assurer la paix et le progrès social, instaurer le nouvel ordre économique international et garantir pleinement la jouissance des droits de la personne humaine et des libertés fondamentales,

*Se félicitant* de la contribution des femmes au renforcement de la paix et de la sécurité internationales et à la lutte contre le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale, l'agression et l'occupation étrangères et toutes les formes de domination étrangère,

*Soulignant sa grave préoccupation* due au fait que dans certaines régions du monde le colonialisme, l'*apartheid*, la discrimination raciale et l'agression étrangère continuent d'exister et que des territoires sont encore occupés, ce qui constitue une violation très grave des principes de la Charte des Nations Unies et des droits de la personne humaine, tant pour les hommes que pour les femmes, ainsi que du droit des peuples à l'autodétermination,

*Réaffirmant* les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme, de la Déclaration de Mexico sur l'égalité des femmes et leur contribution au développement et à la paix et du Plan d'action mondiale en vue de la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la femme,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 3519 (XXX) de l'Assemblée générale ;
2. *Demande* à tous les États de ne pas cesser de s'efforcer de créer des conditions favorables à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à leur pleine participation, sur un pied d'égalité, au développement social, et d'encourager la participation massive des femmes au renforcement de la paix et à l'intensification de la détente internationale, à la limitation de la course aux armements et à la prise de mesures en faveur du désarmement ;
3. *Saisit l'occasion* de l'Année internationale pour la lutte contre l'*apartheid* qui sera observée en 1978 pour inviter tous les États à soutenir pleinement les femmes victimes du colonialisme, du racisme et de l'*apartheid* dans leur lutte légitime contre les régimes racistes en Afrique australe ;
4. *Invite* tous les États à proclamer, comme il conviendra en fonction de leurs traditions et coutumes historiques et nationales, un jour de l'année Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale, et d'informer le Secrétaire général à ce sujet ;
5. *Prie* la Commission de la condition de la femme d'envisager, à titre de contribution à la préparation de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme qui doit se tenir en 1980, l'élaboration d'un projet de déclaration sur la participation des femmes au renforcement de la paix et de la sécurité internationales et à la lutte contre le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale, l'agression et l'occupation étrangères et toutes les formes de domination étrangère, et de présenter un rapport à cet égard au Conseil économique et social lors de sa soixante-quatrième session ;
6. *Invite* le Secrétaire général à présenter un rapport sur l'application de la résolution 3519 (XXX) à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session ;
7. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-quatrième session, au titre du point « Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix » un alinéa intitulé « Applications de la résolution 3519 (XXX) de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général ».

105<sup>e</sup> séance plénière

16 décembre 1977 »

Version française disponible sur le site Internet de l'ONU.

#### 5) Communiqué officiel du conseil des ministres français du 20 janvier 1982

« Le conseil des ministres ayant décidé, sur la proposition du ministre des droits de la femme, qu'une journée des femmes sera célébrée le 8 mars prochain, le Président de la République et le gouvernement souhaitent qu'elle marque un moment important partout en France, où les femmes doivent participer pleinement à l'activité économique du pays et voir leurs droits dans le travail reconnus.

Cette journée sera célébrée de manière officielle. Une exposition photographique sera inaugurée par le premier ministre dans le nouvel immeuble qu'occupera alors le ministre des droits de la femme et les associations de femmes et des délégations de travailleuses salariées provenant des différentes régions de France seront reçues à l'Élysée par le Président de la République, qui prononcera à cette occasion un important discours.

Le même jour paraîtra au Journal Officiel une promotion spéciale dans l'ordre de la légion d'honneur destiné à des femmes travailleuses. » *Le Monde* du 22 janvier 1982 : 26.

## NOTES

1. Au sens que nous donnons en analyse du discours à ce terme, c'est-à-dire au sens d'« énoncés produits dans la cadre d'institutions qui contraignent fortement l'énonciation, inscrits dans un interdiscours serré et qui fixent des enjeux historiques, sociaux, intellectuels... » (Maingueneau, 1991 : 17).
2. « Les représentations, en tant qu'elles construisent une organisation du réel à travers des images mentales elles-mêmes portées par du discours [...] sont incluses dans le réel, voire sont données pour le réel lui-même » (Charaudeau, 1997 : 47).
3. La notion d'« archive » en analyse du discours prend son origine dans Foucault, (1977 : 171) : « Entre la langue qui définit le système de construction des phrases possibles, et le corpus qui recueille passivement les paroles prononcées, l'archive définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation [...] C'est le système général de la formation et de la transformation des énoncés. » Voir aussi sur ce point : « Tel qu'il se détermine ici, l'objet de l'AD pourrait être dénommé une archive, laquelle regroupe un ensemble d'« inscriptions » référées à un même positionnement » (Maingueneau, 1991 : 22).
4. « Faire la généalogie des valeurs, de la morale, de l'ascétisme, de la connaissance, ne sera donc jamais partir à la quête de leur « origine », en négligeant comme inaccessibles tous les épisodes de l'histoire ; ce sera au contraire s'attarder aux méticulosités et aux hasards des commencements [...] le généalogiste a besoin de l'histoire pour conjurer la chimère de l'origine, un peu comme le bon philosophe a besoin du médecin pour conjurer l'ombre de l'âme » (Foucault, 1971 : 140)
5. Sur la notion de « discours historico-politique », certaines pages de Foucault (1997) sont éclairantes : « Le sujet qui parle en ce discours, qui dit « je » ou « nous », ne peut pas et ne cherche d'ailleurs pas à occuper la position du juriste ou du philosophe, c'est-à-dire la position du sujet universel, totalisant ou neutre. Dans cette lutte générale dont il parle, celui qui parle, celui qui dit la vérité, celui qui raconte l'histoire, celui qui retrouve la mémoire et conjure les

oublis, eh bien, celui-là, il est forcément d'un côté ou de l'autre : il est dans la bataille, il a des adversaires, il travaille pour une victoire particulière » (1997 : 44-45).

6. Pour rendre compte de ces « récits », nous avons accumulé des matériaux de nature hétérogène : articles scientifiques, articles militants (la distinction étant souvent difficile à faire d'ailleurs), journaux, tracts, livres, affiches, mémoires, etc., au point de former un de ces corpus hétéroclites que Foucault appelle de ses vœux (1994, tome I : 499).

7. On trouve des variantes sur le lieu (Boston, Chicago ou New York), la date (1857, 1848 ou 1908) et sur l'événement : certaines versions font état d'un incendie de manufacture ayant fait de nombreuses victimes parmi les ouvrières.

8. Parmi bien d'autres, voir les *Monde* du 9 février 1982 (p. 10) et du 9 mars 1982 (p. 2).

9. « En 1911, Clara Zetkin obtenait de la Deuxième Internationale de faire du 8 mars la « Journée internationale des femmes », pour célébrer la lutte, le 8 mars 1857, à New York, des couturières qui dénonçaient dans la rue leur surexploitation... » (*Des femmes en mouvement hebdo*, n° 70, 11 décembre 1981 : 25). Cette phrase est extraite d'un communiqué du MLF dont les références historiques sont reprises par tous les articles de presse de la période.

10. Voir la note 5322 de l'ONU du 4 mars 1996 intitulée « Note to correspondents ; International Women's Day to be observed at U.N. headquarters » et indiquant : « International Women's Day, which celebrates women and their struggle for equal rights, is traditionally observed on 8 March, in commemoration of a strike by women workers in garment and textile factories in New York City on 8 March 1857. »

11. Il s'avère qu'elle est née en 1857... Coïncidence ou explication de ce mythique « 8 mars 1857 » ?

12. Contrairement à la partie précédente qui portait sur un corpus volontairement hétérogène, cette partie de notre recherche a été conçue comme une quête des déclarations en tant qu'actes institutionnels officiels.

13. Sowerwine cite les propos du dirigeant socialiste belge Vandervelde, s'opposant en 1891, lors du congrès unifié de la Deuxième Internationale, à une résolution prônant l'égalité complète des deux sexes : « Je suis partisan de l'égalité des sexes, mais j'estime que la femme doit rester dans son foyer et ne peut être contrainte d'occuper les mêmes travaux que les hommes » (1978 : 249).

14. Dont « No sympathy for woman's suffrage », *Chicago Daily Socialist*, 17 avril 1909 (Côté, 1984 : 63).

15. « Que faut-il entendre par événementialisation ? Une rupture d'évidence, d'abord [...] Rupture des évidences, ces évidences sur lesquelles s'appuient notre savoir, nos consentements, nos pratiques. Telle est la première fonction théorico-politique de ce que j'appellerais l'événementialisation. En outre, l'événementialisation consiste à retrouver les connexions, les rencontres, les appuis, les blocages, les jeux de force, les stratégies, etc. qui ont, à un moment donné, formé ce qui ensuite va fonctionner comme évidence, universalité, nécessité » (Foucault, 1994, tome IV : 23).

16. « Dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une formation discursive » (Foucault, 1977 : 53).

17. « Lénine fixe au 8 mars la Journée Internationale des femmes qui devient ensuite dans le monde une fête surtout communiste », affirme Lezziero (1999 : 10), sans citer ses sources.

18. Par « acte performatif », nous entendons l'acte que le locuteur d'un énoncé accomplit du fait même de son énonciation. Nous nous référons aux définitions données à cette notion par Austin, puis par Searle. Pour plus de détails, voir Moeschler et Reboul (1994 : 44-78) et en particulier le classement des actes illocutoires en cinq catégories : les représentatifs, les directifs, les promissifs, les expressifs et les déclaratifs (1994 : 72-73).

19. Les manières de construire les catégories de discours sont extrêmement diverses d'un auteur à l'autre et d'une discipline à l'autre. Compte tenu de notre cadre d'étude, qui n'est ni celui des textes littéraires ni celui des textes médiatiques, nous considérons que les critères situationnels et pragmatiques sont fondamentaux.

20. Ce texte de journal décrit deux actes performatifs (un acte de proposition attribué aux femmes bulgares et un acte de décision attribué à l'ensemble des 82 déléguées présentes), mais ne les réalise pas directement.

21. Rappelons que même dans la théorie classique des actes de langage, un énoncé ne peut prendre de valeur performative sans que soient réunies certaines conditions (parole légitime, moment légitime, lieu approprié, formulation plus ou moins explicite, etc.).

22. Nous prenons ici « mythe » au sens de Barthes : « Ce que le monde fournit au mythe, c'est un réel historique, défini, si loin qu'il faille remonter, par la façon dont les hommes l'ont produit ou utilisé ; et ce que le mythe restitue, c'est une image naturelle de ce réel. Et tout comme l'idéologie bourgeoise se définit par la défection du nom bourgeois, le mythe est constitué par la déperdition de la qualité historique des choses : les choses perdent en lui le souvenir de leur fabrication. Le monde entre dans le langage comme un rapport dialectique d'activités, d'actes humaines : il sort du mythe comme un tableau harmonieux d'essences » (1957 : 230).

23. Intervention 34 de la séance du 9/12/1977 à 15 h 45.

24. Intervention 18 de la séance du 9/12/1977 à 15 h 45.

25. Citons la Journée météorologique mondiale, la Journée mondiale du livre et du *copyright*, la Journée mondiale de la santé, la Journée mondiale des réfugiés, la Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté...

26. Sur la logique symbolique de ces revendications, voir *Des femmes en mouvements hebdo* n°70, p. 25 *sqq.*

27. « Quatre notions doivent donc servir de principe régulateur à l'analyse : celle d'événement, celle de série, celle de régularité, celle de condition de possibilité. [...] Mais l'important, c'est que l'histoire ne considère pas un événement sans définir la série dont il fait partie, sans spécifier le mode d'analyse dont celle-ci relève, sans chercher à connaître la régularité des phénomènes et les limites de probabilité de leur émergence, sans s'interroger sur les variations, les inflexions et l'allure de la courbe, sans vouloir déterminer les conditions dont elles dépendent » (Foucault, 1971 : 55-58).

## RÉSUMÉS

Consacré à l'histoire des déclarations de Journée des femmes, de 1908 à nos jours, cet article d'analyse du discours s'inspire d'un certain nombre de notions développées par Michel Foucault. Il commence par mettre en lumière le lien entre les différentes versions « historico-politiques » et les significations successives données à la JIDF. Reprenant ensuite chaque épisode supposé ou réel de « déclaration du 8 mars », il montre que les phénomènes d'occultation, voire de déni, qui accompagnent ces déclarations permettent de parler d'« ordre du discours ». Il se clôt enfin par une interrogation sur la nature performative de ces déclarations.

Concentrating on the history of International Women's Day declarations from 1908 to today, this article presents a discourse analysis inspired by a number of ideas developed by Michel Foucault.

It begins by shedding light on the link between the different « historical-political » versions and the successive meanings given to IWD. By then taking each implied or real « March 8<sup>th</sup> declaration », it shows that phenomena of eclipse, indeed, of denial which accompany the declarations allow us to speak of an « order of discourse ». The article closes with an interrogation of the performative nature of these declarations.

Este artículo de análisis del discurso, consagrado a la historia de las declaraciones del Día Internacional de las Mujeres, desde 1908 hasta la fecha, toma como punto de referencia cierto número de nociones tratadas por Michel Foucault. El autor comienza esclareciendo el vínculo entre las diferentes versiones « históricas-políticas » y los significados sucesivos dados en el Día Internacional de la Mujer. Enseguida, tomando cada episodio supuesto o real de « declaración del 8 de marzo », el autor demuestra que los fenómenos de ocultación, incluso, de negativismo, que acompañan estas declaraciones, permiten hablar de « orden del discurso ». El artículo termina finalmente con una interrogación sobre la eficacia de estas declaraciones.

## INDEX

**Keywords** : denial, discourse analysis, France, International Women's Day, Michel Foucault

**Mots-clés** : analyse du discours, déni, France, Journée internationale des femmes, Michel Foucault

**Palabras claves** : análisis del discurso, Día Internacional de la Mujer, Francia, Michel Foucault, negativismo

## AUTEUR

### SIMONE BONNAFOUS

Simone Bonnafous est professeure en sciences de l'information et communication, directrice du CEDITEC, Université Paris 12-Val de Marne. Courriel : [bonnafous@univ-paris12.fr](mailto:bonnafous@univ-paris12.fr)

# Cadrages médiatiques et logiques commémoratives du discours à propos de sciences

Musées, télévision et radioactivité

Joëlle Le Marec et Igor Babou

---

- 1 L'année 1996 marqua une double commémoration : celle des 100 ans de la découverte de la radioactivité et celle des 10 ans de la catastrophe de Tchernobyl. C'est pour le chercheur une occasion commode d'observer comment se met en place l'ensemble des médiations qui organisent un certain type de rapport entre sciences et société à une époque donnée. Dans les deux cas, les faits se sont déroulés dans le passé et les événements ne sont plus d'actualité. En revanche, c'est la commémoration des événements eux-mêmes qui va nous intéresser, commémoration pour laquelle différents médias vont constituer la référence au réel ou à la science de manière bien spécifique<sup>1</sup>.
- 2 Sur ces questions, on observe une double dynamique de la recherche en sciences humaines et sociales. Les travaux sont, d'une part, orientés vers la prise en compte d'un nombre croissant de dimensions d'analyse<sup>2</sup>. La mise au jour de la multiplicité des médiations sociologiques, sémiotiques et techniques qui constituent les phénomènes de circulation des savoirs et des discours à propos de science est une tendance de fond perceptible tant en sociologie des sciences qu'en linguistique ou en sciences de la communication. Il s'agit de tenir compte du fait que les médias s'inscrivent dans des champs de concurrence et de coprésence, parfois d'intertextualité, dont sont conscients à la fois les milieux professionnels et les publics (Le Marec, 1996). C'est pourquoi les perspectives comparatistes nous paraissent aujourd'hui très heuristiques. Au sein de ces processus complexes opèrent des relations de légitimation et de dépendance à la fois dans le champ médiatique et par rapport à d'autres champs sociaux. D'autre part, les travaux sur les relations entre sciences et médias sont soutenus par la reconnaissance de l'autonomie de ce qu'on n'appelle plus « vulgarisation » mais « discours médiatique à propos de sciences », signifiant par là

l'abandon d'une volonté souvent normative de mesurer un écart entre des discours sociaux et des savoirs scientifiques constitués en référence.

- 3 Les trente dernières années ont vu se développer, principalement en sciences de la communication, une conception de la « vulgarisation » comme production culturelle autonome<sup>3</sup>. C'est dans ce contexte que l'analyse des médias peut nous éclairer sur la nature et les évolutions des représentations sociales. La notion de représentation sociale, telle qu'elle a été proposée et développée par Moscovici (1961), nous impose de tirer toutes les conséquences de la nature absolument sociale des discours, et symétriquement de la nature discursive des représentations. Les représentations sociales sont encore trop souvent analysées comme des contenus mentaux alors qu'elles relèvent pour nous d'une perspective communicationnelle. Les discours, images et sons diffusés par les médias dans l'espace public font partie d'un processus général de mise en forme et en circulation de représentations. Pour autant, ce serait une erreur de considérer les médias comme des émanations spontanées du social : en effet, il s'agit d'institutions, d'organisations économiques et professionnelles, porteuses de valeurs et d'attitudes propres qui ne se confondent pas forcément avec les valeurs et attitudes de la société en général (pour peu qu'un discours de généralité tenu sur le social ait un sens). C'est à l'articulation de l'individuel et du social, et entre analyse sémiotique et sociologique, que se situe aujourd'hui le point focal des recherches sur les relations entre sciences, médias et société. C'est pourquoi la communauté des chercheurs travaillant dans le champ « Sciences, technologies et société » regroupe depuis les années 1970 des chercheurs issus de la didactique, de la sociologie, de la linguistique, de l'histoire et de la philosophie des sciences ainsi que des sciences de l'information et de la communication. Disons-le clairement : il n'existe pas de cadre disciplinaire unifié pour traiter de ces relations<sup>4</sup>.
- 4 Cependant, les concepts que nous mobiliserons dans le cadre de cet article font partie des outils classiques de l'analyse des discours médiatiques : médias, énonciation, discours. Nous renvoyons pour cela à des auteurs comme Véron (1981 et 1983) et Davallon (1992) pour la notion de « média », Benveniste (1974), Véron (1983, 1984 et 1986) et Foucault (1969 et 1971) pour celle d'« énonciation » et de nouveau Véron (1987) et Foucault (1969 et 1971) pour la notion de « discours ». Dans ce contexte théorique, notre démarche s'apparente à celle de l'analyse de discours dans la mesure où elle cherche à élucider les conditions de production (Séguin, 1994)<sup>5</sup> des discours médiatiques, les cadres (institutionnels, idéologiques, historiques, etc.) dans lesquels ces derniers se déploient.
- 5 Sans entrer dans le détail de chacune de ces notions, précisons toutefois que la notion de « média » est conceptualisée depuis Véron et Davallon comme un dispositif à la fois social et technique qui organise des rapports entre des acteurs de la production, qui met des langages en circulation dans l'espace public et qui propose une relation entre un public, ces langages et la sphère de la production. Cette conception des médias comme dispositifs socio-sémiotiques a fortement développé l'attention à la dimension symbolique des phénomènes de communication qu'ils mettent en forme. Qu'il s'agisse de la notion de média ou de celle de commémoration, on a dans les deux cas affaire à des formations tant matérielles que sociales et discursives, qui, à des échelles temporelles toutes différentes, sont susceptibles d'une analyse en termes de médiation symbolique<sup>6</sup>. Le traitement médiatique d'une commémoration amplifie la visibilité de ces médiations qui révèlent et constituent la représentation d'un état donné, à un

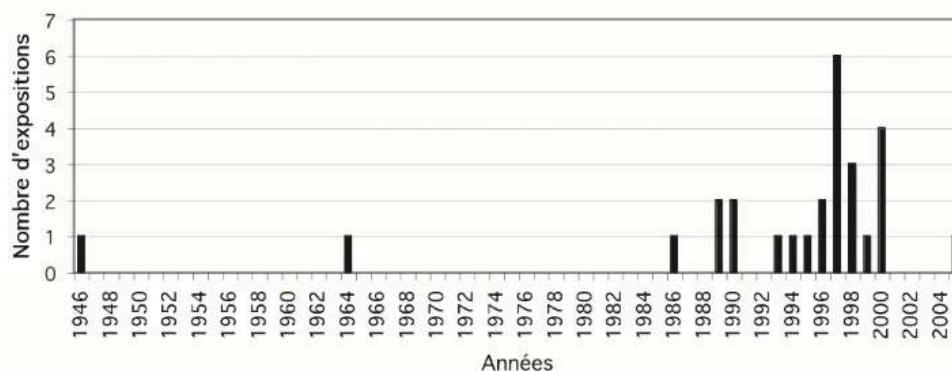
moment donné, des rapports et des savoirs sociaux<sup>7</sup>. La commémoration, par sa dimension symbolique explicite, s'apparente pour nous au type de rituel que Mauss (1950) cherchait à décrire pour rendre compte du « fait social total » comme unité anthropologiquement pertinente.

## Comment et pourquoi comparer deux commémorations et deux médias ?

- 6 Quand on parle de « comparaison », on pense souvent spontanément à la mise en relation de deux éléments supposés comparables, c'est-à-dire dotés de traits distinctifs homogènes. Mais en réalité, comparer ne peut pas se résumer à cela. Peirce, en logicien, l'expliquait en 1867 : toute comparaison présuppose un troisième terme, une médiation (1987). Il ne faudrait pas confondre la *mesure* de deux phénomènes (qui sont comparés sur la base d'une unité de mesure, ce qui rend nécessaire l'homogénéité des phénomènes, au moins en ce qui concerne les traits mesurés) avec leur *comparaison* (qui n'implique pas leur homogénéité, mais qui repose sur le repérage d'homologies structurelles<sup>8</sup>). Ainsi, comparer un corpus de cathédrales gothiques avec des textes de la scolastique peut apparaître étrange, mais c'est pourtant ce que fait Panofsky (2000) en mettant en évidence un troisième terme permettant de comprendre et de rendre explicite un lien entre ces deux corpus apparemment hétérogènes. Il s'agit de l'*habitus* (qui peut être l'équivalent de l'*interprétant* dans la sémiotique peircienne).
- 7 Il peut paraître évident que les discours tenus à la télévision et dans les expositions n'auraient rien à voir et ne pourraient donc pas être comparés. C'est souvent ce qui est spontanément affirmé lorsque nous avançons l'idée de cette comparaison : la télévision renverrait à l'actualité, au spectacle, à l'éphémère, les expositions, au patrimoine et aux savoirs stables. Selon nous, cette évidence relève d'une construction sociale inscrite dans les catégories des acteurs. Même si elle s'avérait juste du point de vue scientifique, cela ne réglerait pas pour autant la question de la signification de cette distinction qui n'a rien d'évident, sauf à présupposer une « naturalité », une « essence » immuable du fonctionnement des médias. Une grande partie des travaux comparatifs en sciences humaines et sociales ne visent-ils pas à extraire nos catégorisations du sens commun qui les organise et à proposer de nouvelles bases de comparaison des phénomènes sociaux et culturels ? Prenant exemple sur Panofsky qui a mis en évidence qu'un *habitus* permettait d'organiser une comparaison entre des cathédrales et des textes, ou sur Foucault qui n'a eu de cesse d'interroger les matrices idéologiques ou institutionnelles permettant de comprendre les règles de formation des discours, nous cherchons depuis plusieurs années, par des comparaisons intermédiatiques, à faire émerger des règles de fonctionnement des médias comme espaces à la fois sociaux, langagiers, institutionnels et techniques.
- 8 Nous avons donc choisi de comparer le traitement d'un même thème, la radioactivité, par deux médias différents : la télévision et les expositions<sup>9</sup>. La radioactivité est en effet un thème qui se prête à de multiples discours, cadrages, thématisations, conflits de légitimité et débats entre des acteurs sociaux gravitant dans différentes sphères sociales (scientifiques, politiques, professionnels des médias, militants, acteurs de la culture scientifique et technique).

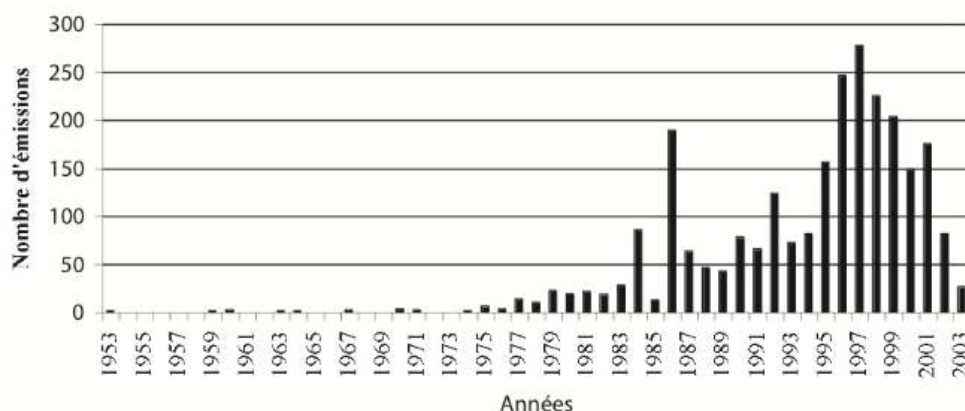
- 9 Dans ces deux dispositifs médiatiques, le thème de la radioactivité a fait l'objet d'un traitement sur le mode de la commémoration. Deux commémorations surviennent en effet à la même période : de 1996 à 1998, la télévision commémore le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, tandis que les musées et expositions accueillent les manifestations du centenaire de la découverte de la radioactivité. Nous allons profiter de cette concordance de dates pour mettre en évidence les effets de cadrage institutionnels, politiques et structurels du discours<sup>10</sup>.
- 10 Avant tout, il faut souligner qu'en démarrant cette recherche, nous n'avions pas prévu l'importance commune, à la télévision et dans les expositions, des logiques de commémoration. Dans le cas de la radioactivité, cette dimension a émergé d'un corpus constitué en vue de comparer le traitement du thème dans les deux médias depuis les années 1950. Dans le cadre de ce travail comparatif, nous avons en effet entrepris d'élaborer un corpus d'émissions de télévision et d'expositions produites et diffusées en France. Les archives ont été collectées dans les centres de documentation spécialisés (l'Inathèque de France gère le dépôt légal de la télévision), ou bien institution par institution dans le cas des musées et des expositions. La période de collecte remonte le plus loin possible dans le temps : 1953 pour la plus ancienne émission de télévision sur la radioactivité et ouverture en 1946 du Département de physique nucléaire au Palais de la découverte, à Paris.
- 11 Le corpus expographique centré sur le thème de la radioactivité se compose de 27 expositions<sup>11</sup> présentées de 1946 à 2003. Ce corpus correspond à la totalité des expositions produites et ayant circulé en France, du moins sur la base des données disponibles. Nous n'avons pas comptabilisé les expos consacrées à la radioactivité qui étaient incluses dans des expositions traitant principalement d'autres thèmes. En effet, il s'agissait de ne pas confondre les situations dans lesquelles le visiteur s'attend à voir le thème traité, avec celles où il le découvre au hasard d'une visite. La moitié des expositions couvre la période 1995-1999, période qui correspond à la préparation et au déroulement des commémorations. La plupart des expositions produites durant cette période ont été présentées dans le cadre officiel de la commémoration du centenaire de la radioactivité, sous l'égide d'un Haut comité national du centenaire<sup>12</sup>. Le graphique qui suit présente la répartition diachronique des expositions et n'indique que les dates d'ouverture des expositions (qui comptent chacune pour une occurrence). Nombre d'entre elles ont itinéré ou ont pu être présentées durant des périodes variables, certaines restant ouvertes pendant plusieurs années.

Figure 1. Expositions présentées sur le thème de la radioactivité



- 12 À l'Inathèque de France, qui est l'institution chargée de patrimonialiser la production télévisuelle française sur la base du dépôt légal, on trouve 2 103 notices de journaux télévisés et 425 notices d'émissions de type magazine ou documentaire sur le thème de la radioactivité<sup>13</sup>. Par souci d'homogénéité et de comparabilité entre la télévision et les expositions, nous avons dissocié les journaux télévisés du reste du corpus. En effet, il s'agissait de comparer des productions médiatiques pour lesquelles l'engagement dans la pratique, du point de vue de la production, était proche : une exposition, un documentaire ou un magazine télévisé correspondent à un temps de travail et d'investigation qui n'est pas comparable à celui d'un sujet diffusé dans un journal télévisé. D'autre part, du point de vue de la réception, comme pour les expositions, on peut penser que la situation est très différente selon que l'on choisit de regarder une émission dont on sait qu'au moins une partie sera consacrée à la radioactivité ou que l'on découvre la présence de ce thème dans un journal télévisé.
- 13 Quantitativement, la production télévisuelle (journaux télévisés compris) est presque inexistante avant 1986, puis très importante cette année-là à cause de la catastrophe de Tchernobyl (voir graphique suivant). Elle reste soutenue par la suite avec un pic de 1996 à 1998, qui coïncide avec l'anniversaire des 10 ans de la catastrophe.

Figure 2. Émissions présentées sur le thème de la radioactivité



- 14 La répartition diachronique des corpus fait apparaître que la production se concentre chaque fois sur des périodes courtes : on se trouve dans les deux cas face à une production marquée par le travail de mémoire. La conjonction autour de l'année 1996 de ces deux anniversaires liés au nucléaire va cependant nous permettre d'observer une construction très différente du thème.
- 15 Dans la masse des émissions diffusées durant cette période, le centenaire de la radioactivité n'est cité que dans cinq émissions<sup>14</sup>, chaque fois de manière incidente<sup>15</sup>. Nous avons recherché les traces de la commémoration du centenaire dans les journaux télévisés : elles sont inexistantes. En dépit d'une campagne officielle ayant mobilisé des ministres, des prix Nobel et des institutions scientifiques majeures, les actions du Haut comité national ne semblent pas avoir été relayées. Cela signifie qu'aucun journaliste n'a choisi de traiter d'un événement pourtant promu par l'État et les scientifiques.
- 16 Symétriquement, aucune institution de culture scientifique et technique n'a produit après 1986 d'exposition sur l'accident de Tchernobyl<sup>16</sup>. L'accident n'est traité que dans le cadre de deux expositions réalisées en 1998 par l'IPSN (Institut de protection et de

sûreté nucléaire). L'une d'entre elles (*Le nucléaire sous haute surveillance*) n'y consacre qu'un panneau, l'autre (*L'accident de Tchernobyl, la maîtrise du risque nucléaire*) aborde le thème. Ces deux expositions n'ont pas été réalisées dans le cadre du centenaire et ne font pas partie des expositions citées par les documents officiels présentant la commémoration.

- 17 Autour du thème de la radioactivité, il apparaît donc que la télévision et le monde muséal se comportent de manière différente, même s'ils privilégient tous deux une logique commémorative.

## Des formes de communication sociale spécifiques

- 18 Les formes de communication sociale mobilisées sont différentes. Nous allons voir que l'exposition apparaît comme un support privilégié de la communication scientifique publique, inscrite dans l'action de l'État et liée à d'autres formes de la communication des scientifiques : colloques et conférences. La télévision s'intéresse prioritairement aux problèmes liés au volet industriel du nucléaire, aux conséquences de la catastrophe sur les populations et au débat politique et social qui a succédé au choc de l'accident. Les deux formes de communication mobilisées (communication scientifique publique et débat sur les problèmes sociaux) ne sont pas spécifiques à chacun des médias au sens où la télévision ne pourrait par nature que convoquer la forme du débat tandis que l'exposition ne serait par nature qu'un relais de la parole institutionnelle. Il s'agit d'un état sans doute temporaire de la construction historique et sociale du statut de chacun de ces deux médias<sup>17</sup>. Il se peut d'autre part que la logique de commémoration accentue, parfois jusqu'à la caricature, des tendances propres à chaque média : le musée de science comme lieu historique d'expression d'une parole institutionnelle et la télévision comme espace de débat lié à des événements.
- 19 Associées à cette différence dans les formes de la communication, on constate des constructions de la réalité spécifiques pour les deux médias. On va voir en effet que le thème de la radioactivité correspond, du point de vue des expositions, à la physique comme discipline scientifique inscrite dans l'histoire des sciences et des « grands hommes », alors que pour la télévision la radioactivité correspond à l'industrie du nucléaire<sup>18</sup>.

## La commémoration du centenaire : un cadrage institutionnel des discours expographiques

- 20 La commémoration du centenaire de la radioactivité est une opération de communication publique. Si l'État et les instances politiques régionales n'apparaissent jamais explicitement comme énonciateurs présents dans le discours expographique proprement dit, ils suscitent entièrement sa production. Ils signalent leur place dans les documents d'accompagnement nombreux qui présentent les expositions réalisées dans le cadre de la commémoration, sur l'ensemble du territoire national. C'est pourquoi on ne peut se contenter, pour analyser le fonctionnement expographique, de décrire uniquement les expositions comme des objets empiriques limités à un espace visitable et à un discours interprétable dans cet espace : le principal acteur en est absent, son pouvoir tenant précisément à sa capacité à s'abstraire du discours qu'il a pourtant suscité. D'une certaine manière, ce retrait de l'instigateur du discours fait

apparaître ce dernier comme allant de soi, se soutenant de sa seule évidence. L'absence de l'État comme énonciateur au sein de l'exposition va de pair avec l'existence d'autres dispositifs, extérieurs au discours expographique, qui manifestent le lien entre l'État et la physique comme discipline : François Mitterrand inaugure le transfert des cendres de Marie Curie au Panthéon, Jacques Chirac prononce un discours à l'Assemblée nationale et un Haut comité du centenaire est créé. Les divers comités d'organisation se composent presque exclusivement de personnalités scientifiques issues du monde de la physique ou d'hommes politiques. La présence d'un unique philosophe, Michel Serre, n'en paraît que plus anecdotique et ce qu'on appelle habituellement « la société civile » n'apparaît pas : la légitimité de la *big science*, de la physique comme science d'État, est affirmée avec éclat à travers ses institutions, ses prix Nobel et son histoire prestigieuse. Parmi les cinq rubriques du programme officiel du centenaire (commémorations, expositions, colloques scientifiques, actions pédagogiques, médias), les expositions, colloques et conférences (rebaptisées « actions pédagogiques ») sont majoritaires. Ce sont là les modes classiques d'intervention des scientifiques dans l'espace public.

- 21 Les expositions ne constituent pas des productions autonomes : même si la plupart d'entre elles sont produites par une institution spécifique (Muséum, Société française d'énergie nucléaire, Palais de la découverte, etc.), les opérations de communication qui désignent leur existence dans l'espace public les renvoient non plus aux musées proprement dits, mais au parrainage politique et scientifique de l'ensemble des manifestations. Dans le dossier de presse du centenaire, les expositions sont soigneusement encadrées par un discours général sur l'ensemble des manifestations. Par ailleurs, elles circulent dans des versions itinérantes, parfois adaptées à des contextes locaux, et sont systématiquement replacées dans une stratégie de communication qui intègre d'autres supports.
- 22 À l'échelle régionale, ce sont encore les autorités politiques et scientifiques qui annoncent et présentent les manifestations. À Marseille, l'annonce dans la presse de trois expositions présentées dans des lieux différents les associe en une seule manifestation. En effet, ce ne sont pas les concepteurs proprement dits de l'exposition (Commissariat à l'énergie atomique et Cité des sciences et de l'industrie) qui prennent en charge la publicité de leurs expositions dans le cadre de cette commémoration, mais les instances politiques et scientifiques représentées dans un Comité régional<sup>19</sup>.
- 23 Un autre indice montre que les expositions sur la radioactivité ne sont décidément pas des productions autonomes, ni du point de vue de leurs conditions de production ni du point de vue des formes du discours. Elles sont en effet déclinées selon plusieurs supports de communication souvent destinés aux publics scolaires. Par exemple, l'exposition *Quand les atomes rayonnent* du Palais de la découverte donne lieu à la publication d'une plaquette intitulée *Radioactivité* reprenant la structure et l'iconographie de l'exposition, qui a été adressée à tous les lycées de France et traduite en plusieurs langues.
- 24 Cette forte connexion entre exposition scientifique, communauté des chercheurs et implication de l'État ne peut pas être considérée comme une caractéristique par essence de l'exposition muséale : elle est fortement liée au thème du nucléaire. On ne retrouve pas cet « assujettissement » de l'exposition au discours scientifique pour d'autres thématiques comme la génétique ou le cerveau, même si, reconnaissons-le, nous avons constaté dans nos travaux que l'exposition est généralement un média

beaucoup plus lié que la télévision aux formes institutionnelles de la communication scientifique.

## Le recours à la production audiovisuelle institutionnelle

- 25 Les productions qui apparaissent dans la rubrique « médias » du programme des manifestations pour les trois années de la commémoration se résument à la diffusion d'un film documentaire (*Surprises de la matière*, réalisé par La Cinquième et CNRS Audiovisuel), d'une émission radio sur France Culture, d'un hors série du magazine de vulgarisation *Pour la science* et d'une séance de cinéma organisée au Palais de la découverte (*Allô la terre*, réalisé entre autres par la Cité des sciences et de l'industrie et CNRS Audiovisuel)<sup>20</sup>. Cette faible présence est un autre indice de la distance entre les médias audiovisuels destinés au grand public et les acteurs de la commémoration du centenaire. Il corrobore ce que montre le corpus télévisuel, où le thème du centenaire n'est quasiment pas traité.
- 26 L'analyse des étapes d'une autre production audiovisuelle liée au centenaire va illustrer dans le détail les effets de cadrage qui débordent parfois du domaine des expositions : cela permettra de montrer comment, dans un tel contexte, ce ne sont pas les caractéristiques techniques d'un support médiatique (l'exposition ou le film) qui surdéterminent le type de discours tenu sur un événement. Ce qui compte ici, c'est en effet la mobilisation d'un réseau d'acteurs interne au champ scientifique et institutionnel. René Bimbot, président du Comité exécutif du centenaire, a fait réaliser à l'occasion du centenaire une cassette vidéo par le service de production audiovisuelle de l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud : *Histoire d'Alice, l'accélérateur d'ions lourds* (coproduction ENS de Fontenay Saint-Cloud, Institut de physique nucléaire Orsay). René Bimbot, directeur de l'IPN, est un ancien élève de cette grande école et il a le soutien, dans sa démarche, de l'Association de sauvegarde des appareils de physique et de la Direction des Enseignements supérieurs. Cette vidéo, basée sur un scénario proposé par René Bimbot, décrit l'histoire d'Alice, qui est l'un des équipements du centre de recherche qu'il dirige. L'enjeu est de profiter du centenaire pour sauvegarder la mémoire d'un grand instrument scientifique après son démantèlement et son remplacement par un outil plus moderne, le GANIL. Alice est ainsi l'objet d'un processus de patrimonialisation scientifique cohérent avec l'accent mis sur l'histoire des sciences dans toutes les manifestations du centenaire. Le film, y compris de nombreux témoignages et images d'archives, explique ainsi qu'Alice est née d'une proposition d'Irène Joliot-Curie en 1955 et que « cette machine a permis à la France de prendre une place de premier plan en physique des ions lourds ». Toute la correspondance écrite recueillie, qui cadre la réalisation du film, insiste sur la place prépondérante d'Alice dans la compétition internationale en physique nucléaire. L'accélérateur d'ions lourds a été classé monument historique en 1987 et il est exposé sur le campus de l'université d'Orsay.
- 27 Ce que l'exemple de la réalisation du film sur Alice montre, c'est la proximité entre un secteur de la production audiovisuelle institutionnelle et un scientifique impliqué dans une démarche de patrimonialisation, accompagné par de nombreuses instances institutionnelles politiques et scientifiques.
- 28 Plus généralement, l'ensemble de l'analyse du corpus montre que la communauté des physiciens prend en charge non seulement sa propre communication scientifique

publique, mais aussi l'élaboration de son histoire et sa patrimonialisation. Les expositions du centenaire sont souvent présentées dans les lieux historiques de la physique nucléaire, qui sont également des sites actuels de la muséologie scientifique (Muséum national d'histoire naturelle où Becquerel découvrit les rayonnements, Musée Curie, Musée de Châtillon Coligny où vécurent les Becquerel). Les objets du patrimoine y sont présentés : les premiers appareils de laboratoire de Becquerel et des Curie, des échantillons de minéraux historiques, des documents d'archives. Le Palais de la découverte est lui-même un lieu historique de la prise en charge par les grandes figures de la physique nucléaire, de la vulgarisation de leur discipline. Le Musée Curie d'histoire des sciences est dédié à la conservation du patrimoine originel de la discipline. De son côté, le Palais de la découverte appartient à une génération de lieux de culture scientifique et technique entièrement destinés à la vulgarisation et ne disposant pas de fonds patrimonial<sup>21</sup>. Ces deux institutions aux missions profondément différentes se retrouvent actrices de la construction d'un discours qui dépasse leurs limites propres. Dans ce discours, c'est la légitimité de la science qui est doublement affirmée, tant dans la conservation et la monstration rituelle d'objets fondateurs que dans la transmission des savoirs de base.

- 29 On peut donc faire un lien entre les formes de la communication politique et scientifique à l'occasion du Centenaire et la construction du thème de la radioactivité. Cette construction repose sur une articulation directe entre une histoire des sciences et la didactique. Ces deux disciplines, classiquement internalistes, ont toutes deux un lien privilégié à l'espace muséal, comme lieu de patrimonialisation dans le cas de l'histoire des sciences et comme lieu de transmission des savoirs produits par les scientifiques dans le cas de la didactique, qui a fortement marqué la muséologie des sciences.
- 30 On va voir maintenant que la construction du thème de la radioactivité par la télévision est bien différente.

## L'anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl à la télévision : un cadrage autoréférentiel

- 31 Avec la télévision, on n'a affaire ni aux mêmes formes de communication ni au même type de construction du thème que dans le cas des expositions du centenaire. L'audiovisuel n'est plus sous tutelle de l'État depuis bien longtemps, ce qui explique qu'on ne trouve pas trace d'une impulsion institutionnelle qui déterminerait les thèmes abordés par ce média. Bien entendu, cela ne veut pas dire qu'il y aurait d'un côté l'exposition qui serait un simple relais d'une commande institutionnelle et de la communication scientifique publique, et de l'autre côté un espace libéré de toute contrainte. Il se trouve en revanche que dans le cas du nucléaire, il y a un tel poids de la puissance publique que par comparaison, la télévision ne peut apparaître que plus distante de l'univers des scientifiques et de celui de l'État. L'examen du discours télévisuel à propos de science au cours de l'histoire contemporaine montre que cette caractéristique ne relève pas d'une « essence » de ce média. En effet, cette distance relative a été l'objet d'évolutions inscrites dans divers cadres sociologiques à la fois internes au média (sociologie des journalistes) et externes à son fonctionnement (rapports de légitimation entre science et télévision, actions de la tutelle : Babou, 2004). En outre, les contraintes spécifiques de la télévision sont sans doute aussi fortes, même

si elles sont différentes, que celles des musées, le lien à l'événementialité et les impératifs d'audience y structurant fortement la production des discours.

- 32 Parmi l'ensemble des thématiques abordées par les émissions de télévision portant sur le thème de la radioactivité, près de 20 % concernent Tchernobyl (482 émissions diffusées). La catastrophe est traitée massivement par le journal télévisé : 429 sujets diffusés, dont 155 en 1986.
- 33 En 1996 et 1997, le journal télévisé commémore l'anniversaire de Tchernobyl (87 sujets diffusés), mais on constate également une croissance du traitement du thème de la radioactivité dans la production (magazines et documentaires), avec 18 émissions qui constituent 34 % de l'ensemble des émissions sur la radioactivité. Comme pour n'importe quel autre thème, la télévision ne se comporte pas de manière uniforme : les dix ans de la catastrophe sont principalement évoqués par les deux chaînes publiques (France 2 et France 3) qui représentent 82 % du traitement de ce thème. On retrouve ici, sur le plan strictement quantitatif, une constante des analyses du discours télévisuel qui font état de politiques éditoriales différenciées (les « discours de chaînes » ou les « modes de médiation ») au sein du flux télévisuel. Nous n'insisterons donc pas sur cette caractéristique générale maintenant bien connue des analyses de télévision (Cheveigné, 2000).
- 34 Parmi l'ensemble des thématiques présentées par la télévision (explication du phénomène, problème des déchets, conséquences des accidents, fonctionnement des centrales, politique militaire, enjeux écologiques, législation), Tchernobyl occupe une place très importante. L'anniversaire est d'ailleurs régulièrement rappelé en dehors de la décennie : on évoque ainsi les 9 ans, les 10 ans, les 13 ans, etc., de Tchernobyl. Quand la télévision aborde le thème de la radioactivité, c'est la catastrophe de Tchernobyl, ses suites et sa mémoire qui structurent le flux de diffusion.
- 35 Contrairement à ce qu'on observe dans les expositions, le cadrage n'est pas institutionnel. Il serait plutôt lié à un processus autoréférentiel : la commémoration de l'événement s'accompagne de celle de son traitement médiatique. Dans l'ensemble du corpus télévisuel consacré à la radioactivité, on constate une présence régulière de l'autoréférence. La modalité d'autoréférence la plus classique est le recours à des images d'archives télévisuelles qui peuvent être commentées ou recontextualisées. Par exemple, dans *L'aube : terminus des déchets radioactifs à vie courte* (diffusée sur M6 en 1996), après une brève introduction, c'est une émission ancienne qui est utilisée pour démontrer les progrès dans le stockage des déchets nucléaires. Le commentaire requalifie les images d'un ancien reportage consacré à La Hague en proposant au spectateur un mode de réception critique afin de valoriser le reportage consacré aux techniques contemporaines de stockage : « Près de vingt ans après, ce petit film n'est pas de nature à nous rassurer. C'est vrai qu'il correspond à une autre époque [...] » (en commentaire *off* sur la fin de la citation). Une autre modalité consiste à présupposer une fidélité telle du spectateur à l'émission que la référence à une ou à des émissions précédentes peut être purement verbale et être considérée comme allant de soi :
- Présentateur sur le plateau : « *Thalassa* suit depuis plusieurs mois l'affaire des rejets en mer de l'usine de La Hague. Il semble bien que la polémique continue. »
- Journaliste en plateau : « On a parlé tout l'été de la polémique qui oppose Greenpeace à la Cogema [...] »
- Présentateur (à la fin de l'émission) : « Bien sûr c'est un dossier que nous allons continuer à suivre. »

- 36 Ces deux premières modalités d'autoréférence se situent en début d'émission, ce qui constitue une forme assez fréquente d'introduction des thématiques scientifiques par la télévision. Nos recherches précédentes ont montré qu'on trouve ce type d'introduction de manière tout aussi régulière, à partir des années 1990, dans d'autres corpus de discours télévisuels à propos de science (Babou, 2004). Chaque fois, ce qui est présupposé, c'est l'existence implicite et nécessaire d'une culture médiatique commune permettant un passage fluide de l'univers du spectateur vers celui de la science, et légitimant la position du média lui-même sur le terrain de l'explication causale des phénomènes, explication habituellement réservée aux scientifiques. Cette logique autoréférentielle est radicalisée dans le cadre des commémorations comme celles de la catastrophe de Tchernobyl. En effet, on observe une troisième modalité autoréférentielle dans plusieurs des émissions qui lui sont consacrées : ce qui est avant tout commémoré, c'est le traitement médiatique de l'événement. Ce traitement médiatique est doublement marqué sur France 2, dans deux éditions d'*Envoyé spécial* : il prend tout d'abord la forme de la présentation d'un corpus des séquences marquantes des journaux télévisés internationaux de la semaine de la catastrophe (en 1986). On trouve également cette « revue de presse » rétrospective dans *Envoyé spécial : Tchernobyl, 9 ans après* diffusée le 25 mai 1995. L'autoréférence se matérialise ensuite par une anthologie des reportages consacrés par *Envoyé spécial* aux conséquences de la catastrophe. Un best of explicitement nommé ainsi par le présentateur est en effet diffusé en 1996 (*Envoyé spécial : Tchernobyl, 10 ans après* diffusé le 25 mai 1996). Comme l'émission de l'année précédente, il présente très largement les conséquences humaines, médicales et sociales de la catastrophe sur les populations à l'exclusion de tout commentaire scientifique sur le phénomène physique de la radioactivité, et de toute référence à la parole des scientifiques.
- 37 Ce processus d'autoréférence était déjà présent lors de la commémoration de la conquête de la Lune (Chervin, 1997) : à cette époque, il s'agissait pour France 2 d'évoquer la mémoire d'un événement médiatique partagé par la planète entière, à savoir non pas la conquête de la Lune mais la retransmission en direct de cet événement dont les images se sont affichées sur presque tous les écrans de télévision du monde<sup>22</sup>.
- 38 Ce que la télévision semble exprimer, par la mobilisation rétrospective de sa propre production et l'affirmation d'un suivi des événements, c'est sa légitimité à constituer une culture commune (« nous l'avons vu ensemble, souvenez-vous »). Mais c'est aussi la volonté de constituer un domaine de compétences autonomes dans un contexte dans lequel les puissances publiques ont montré leurs limites et ont même menti au public (les reportages dénoncent souvent les erreurs d'appréciation qui auraient conduit le gouvernement à minorer les problèmes posés par le nucléaire, attitude qui a culminé dans la négation des risques liés à la propagation du nuage radioactif de Tchernobyl supposé ne pas traverser les frontières<sup>23</sup>). Il y a en effet bien peu de domaines dans lesquels la télévision peut rivaliser, sur le terrain du savoir, avec les institutions scientifiques. C'est donc dans un domaine où l'expertise a montré ses limites que la télévision peut prendre position et s'affirmer comme producteur d'un « savoir » et d'une mémoire attestée. On voit là à quel point on se tromperait si l'on décrivait la fonction des médias, dans leurs rapports à la science, à l'aide du modèle d'une transmission (correcte ou incorrecte) d'un savoir qui lui serait extérieur.

## Conclusion

- 39 La commémoration opère comme une manière d'accentuer les modes de légitimation propres à chaque média. À l'occasion de la commémoration du centenaire, les liens entre l'exposition, les formes de la communication scientifique publique et l'implication de l'État sont soulignés avec force. Il en est de même pour les commémorations télévisuelles de Tchernobyl, où est radicalisé le caractère autoréférentiel du discours. Tout se passe comme si, dans les deux cas, le média « utilisait » la commémoration pour faire fonctionner son mode de légitimation privilégié, le mettre à l'épreuve, le rendre visible à tous comme mode d'emploi. On observe ainsi, dans le cas des expositions, le recours au musée comme instance de patrimonialisation à l'occasion de la commémoration du centenaire de la radioactivité.
- 40 Afin d'aller au-delà des résultats tirés de l'analyse du corpus, nous proposons deux pistes d'interprétation concernant la démarche comparative : la question de la construction de la référence par les médias et celle du débat public pris à l'échelle du champ médiatique.
- 41 En ce qui concerne la construction de la référence, on observe que pour la télévision comme pour les musées, c'est un rapport d'indicialité qui est mobilisé pour donner une signification symbolique à l'événement. Dans l'exposition, celui-ci est rendu présent par l'exhibition des traces matérielles qui nous rattachent encore à lui. De son côté, la télévision mobilise également un rapport d'indicialité avec ses propres archives qui montrent des émissions tournées lors de la catastrophe : ce sont les bribes d'un autre réel, d'une autre référence à la radioactivité que la télévision détache de son propre passé. Dans les deux cas, il ne peut y avoir construction symbolique de l'événement que si des indices matériels attestent de la réalité du passé et sont déplacés et montrés dans l'espace public<sup>24</sup>. Ce fonctionnement commun des composantes sémiotiques et sociologiques d'un événement révèle une même conception des rapports entre savoir et progrès. La commémoration permet à chacun des deux médias de mesurer un écart avec le passé qui met en valeur la flèche du progrès dans la connaissance : l'hommage au passé peut ainsi s'interpréter comme une mise en évidence du chemin parcouru.
- 42 Concernant le débat public et ses enjeux politiques, il est frappant de constater qu'il n'y a eu, durant plusieurs années, presque aucun point de rencontre thématique entre les deux commémorations. Ce constat a des conséquences sur la manière de lier débat public et médias. Deux conceptions classiques de l'analyse du débat public dans les médias coexistent. Il est tout d'abord possible d'analyser le débat public en observant son fonctionnement à l'intérieur d'un champ médiatique donné : soit la télévision, soit la presse, soit les expositions, etc. Il est également possible de l'appréhender en supposant un espace médiatique homogène : l'« arène » médiatique est une notion fréquemment convoquée par certains sociologues et historiens. Dans les deux cas, ces approches risquent d'échouer à rendre compte d'un ensemble de positions dans un champ, positions qui peuvent s'ignorer les unes les autres, fonctionner en coprésence ou entrer en concurrence dans la manière de construire le rapport au réel, de proposer une place au public et d'incarner les identités et valeurs des institutions mises en présence. Les médias opèrent des cadrages : ils sélectionnent un certain nombre d'objets, d'acteurs, d'arguments et de discours parmi ceux qui sont présents dans le champ social et les inscrivent dans un processus de légitimation, de hiérarchisation, de désignation. Le travail comparatif mené sur des corpus médiatiques distincts fait alors

apparaître, par différence, ce que chaque média occulte, ce qu'il filtre, ce qu'il ne permet pas de dire ni de montrer, en plus de faire voir quels sont les acteurs évacués du débat. Il nous paraît essentiel de réfléchir aux cadrages qui opèrent dans ces dispositifs, ou en amont, pour comprendre le fonctionnement de ce qu'on appelle « débat » dans le contexte des relations entre science et société. Le débat est trop souvent associé à son instrumentalisation et aux techniques de communication développées à l'intérieur de tel ou tel champ professionnel (consultation des publics dans les musées, mise en scène du débat sur les plateaux télévisés, consultations et débats délibératifs sur des thèmes comme les OGM ou l'environnement). Ce que nous défendons dans le cadre de notre analyse comparative, c'est que l'on puisse conceptualiser la notion de débat de manière bien différente. Au-delà du phénomène d'interaction des acteurs en coprésence, dans un dispositif donné et dans le cadre d'une sociologie du sujet intentionnel, on se trouve face à un ensemble de représentations, de positions qui ne se confrontent pas directement ni intentionnellement dans le « face-à-face ». Elles se répartissent (voire disparaissent) dans un espace social et discursif plus large, qui n'est pas entièrement déterminé ou instrumentalisé par l'intentionnalité des acteurs sociaux.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BABOU, Igor (2004), *Le cerveau vu par la télévision*, Paris, Presses universitaires de France.
- BABOU, Igor (s.d.), « Comparer, catégoriser, faire sens : l'analogie, des figures du discours aux discours à propos des figures », dans Anne-Françoise SCHMID (dir.), *La métaphore et l'analogie en régime interdisciplinaire*, Paris, Éditions Petra. (Coll. « Acta Stoica ».)
- BENVENISTE, Émile (1974), *Problèmes de linguistique générale 2*, Paris, Gallimard.
- CAHIERS S.T.S (1984), *Indisciplines*, n° 1.
- CHAUMIER, Serge, et Joëlle LE MAREC (2003), « L'obscénité au nom de l'art », *Cassandra*, n° 53 (juin).
- CHERVIN, Jacqueline (1997), « Est-ce que vous avez la bonne image sur votre écran ? », *Hermès*, n° 21, p. 67-77.
- DAVALLON, Jean (1992), « Le musée est-il vraiment un média ? », *Public et musée*, n° 2.
- DAVALLON, Jean (2002), *L'exposition à l'œuvre*, Paris, l'Harmattan.
- DAYAN, Daniel, et Elihu KATZ (1996), *La télévision cérémonielle*, Paris, Presses universitaires de France.
- DAYAN, Daniel, et Elihu KATZ (1999), « Commémoration et télévision », *Médiatiques*, n° 17.
- DE CHEVEIGNÉ, Suzanne (2000), *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*, Paris, CNRS Communication.
- DE COSTER, Michel (1978), *L'analogie en sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France.
- FOUCAULT, Michel (1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

- FOUCAULT, Michel (1971), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FOUQUIER, Eric, et Eliseo VÉRON (1986), *Les spectacles scientifiques télévisés*, Paris, La Documentation Française.
- JEANNERET, Yves (1994), *Écrire la science*, Paris, Presses universitaires de France.
- LE MAREC, Joëlle (1996), « Le visiteur en représentations ». Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Saint-Étienne, Université Jean Monnet.
- LE MAREC Joëlle, et Igor BABOU (dir.) (2004), *Actes du colloque Sciences, médias et société*, tenu à Lyon du 15 au 17 juin 2004, Lyon, ENS Lettres et Sciences humaines. Publication électronique disponible à l'adresse suivante : <http://fr.similarsites.com/goto/sciences-medias.ens-lsh.fr>
- LE MAREC, Joëlle (dir.) (2003), *Communication & Langages*, « Sciences, médias et société », n° 138.
- MAUSS, Marcel (1950), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France.
- MOIRAND, Sophie (2005), « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse de discours ? », dans Joëlle LE MAREC et Igor BABOU (dir.), *Actes du colloque Sciences, médias et société*, tenu à Lyon du 15 au 17 juin 2004, Lyon, ENS Lettres et Sciences humaines, p. 71-99. Publication électronique disponible à l'adresse suivante : <http://sciences-medias.ens-lsh.fr>
- MOSCOVICI, Serge (1961), *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, Presses universitaires de France.
- PANOFSKY, Erwin (1967/2000), *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Éditions de Minuit.
- PEIRCE, Charles S. (1978), *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- PEIRCE, Charles S. (1987/1867), *Textes fondamentaux de sémiotique*, Paris, Méridiens Klincksieck ; *Proceeding of the American Academy of Arts and Science*, vol. 7 (mai), p. 287-298.
- QUÉRÉ, Louis (1994), *Les miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier Montaigne.
- SÉGUIN, Ève (1994), « Unité et pluralité de l'analyse de discours », *Langage et société*, n° 69.
- VÉRON, Éliseo (1981), *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three Miles Island*, Paris, Éditions de Minuit.
- VÉRON, Éliseo (1983), « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, n° 38, p. 88-120.
- VÉRON, Éliseo (1984), « Quand lire, c'est faire : l'énonciation dans le discours de la presse écrite », dans *Sémiotique II*, Paris, IREP, p. 33-56.
- VÉRON, Éliseo (1987), *La sémosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- VÉRON, Éliseo, et Martine LEVASSEUR (1983), *Ethnographie de l'exposition*, Paris, Bibliothèque publique d'Information, Centre Georges Pompidou.
- VÉRON, Éliseo, et Sophie FISHER (1986), « Théorie de l'énonciation et discours sociaux », *Études de lettres*, n° 4, p. 71-92

## NOTES

1. Les termes « commémoration » et « célébration » sont utilisés indistinctement dans les documents d'archives que nous avons pu consulter au sujet des festivités du centenaire. Nous n'utiliserons ici que le terme de « commémoration ».
2. Analyses linguistiques « travaillées » par les processus sociaux avec, par exemple, le passage d'une linguistique phrastique à une linguistique du discours (Moirand, 2005), analyses sociologiques et communicationnelles attentives aux dispositifs et aux contenus.
3. S'inscrivent en particulier dans cette perspective Jeanneret (1994) et Fouquier et Véron (1986). En ce qui concerne la couverture médiatique d'un événement lié au nucléaire, voir Véron (1981).
4. Ce constat était déjà partagé par les chercheurs intervenant dans le premier programme « STS » du CNRS qui a donné lieu à l'édition des Cahiers S.T.S de 1984 à 1986, même si l'origine de cette thématique remonte aux années 1970 en France et aux années 1960 dans les pays anglo-saxons. Fait révélateur de cette absence assumée de cadre disciplinaire unifié, le titre programmatique du premier numéro des Cahiers S.T.S était « Indisciplines ». Voir *Cahiers S.T.S*, n° 1 « Indisciplines », Paris, Éditions du CNRS, 1984.
5. Sur le champ contemporain de l'analyse de discours et sur la notion de « conditions de production », voir Séguin (1994).
6. Sur la dimension symbolique de la communication comme médiation, voir Quéré (1994) et Davallon (2002).
7. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le lien entre logique commémorative et logique télévisuelle a fait l'objet de recherches importantes. Voir notamment Dayan et Katz (1996 et 1999).
8. Sur les aspects méthodologiques de l'homologie en sciences humaines, voir Coster (1978). Sur la comparaison, l'analogie et l'homologie structurelle, ainsi que sur les aspects sémiotiques de ces démarches, voir Babou (s.d.).
9. Ce travail s'inscrit dans un ensemble de travaux de recherche portant sur le traitement médiatique de plusieurs thèmes à dimension scientifique. Voir par exemple Le Marec (2003) et Le Marec et Babou (2004).
10. Dans le cas de cet article, nous ne nous attacherons pas à l'analyse des contenus proprement dits (figures, argumentation, représentations des thèmes) qui font l'objet d'un travail en cours.
11. Soulignons que certaines expositions ont disparu sans laisser la moindre trace, et que dans la majorité des cas on ne dispose que de traces très fragmentaires, le dépôt légal n'existant pas pour cette forme de production culturelle. On peut cependant travailler à partir des documents de programmation des expositions, de photographies de panneaux ou d'éléments d'expositions, des catalogues, de documents d'accompagnement (affiches, brochures, coupures de presse, etc.), de correspondances, bref d'un ensemble d'archives qui permettent d'obtenir des informations. Ces documents ont été collectés sur la base de catalogues professionnels, mais également en allant dans les établissements producteurs de ces expositions ainsi que dans les centres d'archives.
12. Un site Web garde la mémoire du programme des commémorations : <http://web.ccr.jussieu.fr/radioactivite/> (page consultée le 15.06.05).
13. L'Inathèque de France dispose de bases de données informatisées quasi-exhaustives sur la production télévisuelle française de ses origines à nos jours : chaque émission y est décrite par une notice et peut être visionnée intégralement. À ce stade de la constitution du corpus, il reste un certain degré d'imprécision lié aux modalités d'indexation des émissions par les documentalistes, et surtout au fait qu'il est impossible de vérifier notice par notice, avant visionnement, le contenu de chaque émission.
14. *Du fer dans les épinars : le nucléaire c'est propre*, diffusé sur France 2 le 04.10.1997 à 13 h 09 (durée 02:02:11), *Plateau extérieur : les métiers du nucléaire* diffusé sur La Cinquième le 19.11.1997 à 13:39:35 (durée 00:01:14), *Les surprises de la matière* diffusé sur La Cinquième le 28.04.1998 à 14 h 34

(durée 00:51:52), *Exposition : les rayons de la vie* diffusé sur La Cinquième le 29.09.1998 à 13 h 28 (durée 00 :02 :00), *Brève : Les rayons de la vie*, diffusé sur La Cinquième le 20.02.1999 à 15 h 54 (durée 00:01:56).

15. Dans l'émission *Le nucléaire c'est propre* animée par Christophe Dechavanne, la seule à être diffusée par une chaîne importante à une heure de grande écoute, l'un des invités était Georges Charpak, prix Nobel de physique et coprésident du Haut comité national pour le centenaire de la radioactivité. C'est lui qui prend l'initiative de signaler l'existence de cette manifestation et de montrer à l'écran une brochure publiée à cette occasion, comme s'il profitait à la marge de son invitation dans l'émission.

16. Citons cependant l'exposition *Ce qui arrive*, présentée à la fondation Cartier pour l'art contemporain en 2003, dont le commissaire était Paul Virilio. Ce n'est pas Tchernobyl qui est traité spécifiquement, mais un ensemble de catastrophes, qu'elles soient technologiques, militaires, écologiques, industrielles ou naturelles. Voir Chaumier (2003).

17. On observe en effet des évolutions importantes dans les modalités énonciatives du discours télévisuel à propos de sciences lorsque l'on prend des empan temporels suffisants (Babou, 2004).

18. Métaphoriquement, cette tension n'est pas sans affinité, du point de vue de l'analyse des processus de connaissance, avec l'opposition entre les conceptions internalistes (histoire et philosophie des sciences) et externalistes (sociologie et anthropologie des sciences).

19. Un supplément aux quotidiens marseillais est édité par le conseil général des Bouches du Rhône avec le parrainage du comité provençal du centenaire de la radioactivité. L'éditorial est signé par le président du conseil général des Bouches du Rhône.

20. Les deux films cités ont également été diffusés à la télévision, sur La Cinquième, qui est une chaîne publique à vocation éducative.

21. Notons que le Département de physique nucléaire a été une des sections majeures du Palais dès sa fondation.

22. Le discours des autres chaînes de télévision était cependant différent, avec en particulier l'évocation du bilan de la conquête spatiale sur TF1.

23. Cette idée d'un nuage qui n'aurait pas traversé les frontières est bien évidemment issue du discours médiatique. La controverse a été vive à l'époque et encore aujourd'hui entre certains acteurs comme les écologistes et le Service central de protection contre les rayons ionisants dirigé par le professeur Pellerin.

24. Le fait que la dimension symbolique de la signification s'établit sur la base d'indices est prévue par la théorie sémiotique de Peirce et trouve ici une confirmation empirique par l'analyse des discours médiatiques (Peirce, 1978).

## RÉSUMÉS

Comment deux médias aussi différents que l'exposition et la télévision traitent-ils d'une même thématique scientifique, la radioactivité ? Des effets de cadres (idéologiques, institutionnels, structurels) organisent-ils des représentations différentes de cette thématique ? Pour répondre à ces questions, nous avons mis en œuvre une analyse comparative, en profitant de la conjonction de deux commémorations liées au thème de la radioactivité, avec le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et le centième anniversaire de la découverte de la radioactivité. Ces deux événements définissent en effet, de 1995 à 1999, le positionnement respectif des deux médias par rapport au thème. Tout se passe comme si, dans les deux cas, le média « utilisait » la

commémoration pour faire fonctionner son mode de légitimation privilégié, le mettre à l'épreuve, le rendre visible à tous comme mode d'emploi. Cette analyse montre à quel point le traitement médiatique d'un même thème dépend de conceptions du rapport entre sciences, médias et société qui ne vont pas de soi et qu'il s'agit ici de décrire avec précision et sur des bases empiriques. Les résultats de cette étude, encore partiels, nous engagent sur la piste d'un renouvellement des réflexions sur les méthodologies comparatives ainsi que sur les formes et enjeux du débat public.

How do two media as different as an exhibition and television treat the same scientific theme of radioactivity? Do the effects of frames (ideological, institutional, structural) organize the different representations of the theme? To answer these questions, we have mobilized a comparative analysis which profits from the conjuncture of two commemorations which are linked to the theme of radioactivity: the tenth anniversary of the Chernobyl disaster and the 100<sup>th</sup> anniversary of the discovery of radioactivity. Everything appears as if, in both cases, the medium «uses» the commemoration to make its privileged mode of legitimization work, to put it to the test, and to make it visible for all as a set of directives. This analysis shows the extent to which the media treatment of the same theme depends on conceptions of the relationship between science, media, and society which are not self-evident and which are described with precision and on empirical bases herein.

El artículo comienza con una interrogación en el sentido de saber ¿Cómo es posible que dos medios de comunicación tan diferentes como son la exposición y la televisión traten el mismo tema científico, es decir, la radioactividad? Los efectos de los marcos [ideológicos, institucionales, estructurales] ¿organizan representaciones diferentes de esta temática? Para responder a estas preguntas, se realizó un análisis comparativo, aprovechando la conjunción de dos conmemoraciones relacionadas con el tema de la radioactividad, con el décimo aniversario de la catástrofe de Tchernobyl y el centésimo aniversario del descubrimiento de la radioactividad. Todo se presenta como si en los dos casos, los medios de comunicación «utilizaran» la conmemoración para hacer funcionar su modo de legitimación privilegiado, ponerlo a prueba, y hacerlo visible a todos como modo de empleo. El análisis realizado en este estudio demuestra hasta qué punto el tratamiento, por parte de los medios de comunicación, del mismo tema depende de las concepciones de la relación entre ciencias, medios de comunicación y sociedad, las cuales no son evidentes, pero que en este estudio trata de describirse de manera precisa y con bases empíricas.

## INDEX

**Mots-clés** : commémorations, exposition muséale, sciences, Tchernobyl, télévision

**Palabras claves** : conmemoraciones, exposición ciencias, Tchernobyl, televisión

**Keywords** : Chernobyl, commemoration, museum exhibition, science, television

## AUTEURS

### JOËLLE LE MAREC

Joëlle Le Marec est professeure à l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, et rattachés au laboratoire « Communication, culture et société », Lyon. Courriel : jlemarec@neuf.fr

**IGOR BABOU**

Igor Babou est professeur à l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, et rattachés au laboratoire « Communication, culture et société », Lyon. Courriel : [igor.babou@wanadoo.fr](mailto:igor.babou@wanadoo.fr)

# Utilisation d'Internet et relations sociales

Simon Laflamme et Sylvie Lafortune

---

- 1 Comme le point de départ de cette recherche est la polarisation des discours sur l'Internet, nous avons d'abord essayé de dégager, des multiples opinions émises, de quelques résultats d'enquêtes les principaux enjeux de l'effet du *réseau des réseaux* sur le social.

## Bref survol des écrits sur Internet et le lien social

### Le discours pessimiste

- 2 Le discours pessimiste insiste sur le fait que les technologies de la communication sont à la source d'une idéologie centrale qui conduit à la désinformation des citoyens et qui est, de surcroît, « probablement devenue la grande superstition de notre temps » (Ramonet, 1997 : 7). Ce discours parle aussi d'un *antihumanisme* de la révolution technologique : on s'interroge sur l'avenir de la vie humaine dans un environnement où le progrès technologique tend vers le développement des machines « intelligentes » (Breton, 2000 ; Joy, 2000 ; Jonas, 1990). Pour certains, cette évolution résulte de la convergence d'Internet, des valeurs du libéralisme et de l'ouverture de nouveaux marchés (Breton, 2000 ; Ramonet, 1999 ; Barber, 1999). Pour d'autres, elle ne fait que correspondre à la crise du lien social au sein de la *société individualiste de masse* où les hommes tentent désespérément de combler leur solitude (Wolton, 2000 ; Jauréguiberry, 2000).
- 3 Les auteurs critiques dénoncent vigoureusement les effets négatifs des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur le lien social. Selon leur point de vue, la communication humaine, médiatisée par l'ordinateur, est transformée par des pratiques pernicieuses telles que la séparation physique et la fin de la rencontre directe, la confusion entre le virtuel et le réel et la communication permanente (Breton, 2000 ; Wolton, 2000 ; Jauréguiberry, 2000). La manipulation identitaire devient une conséquence importante de cette séparation physique ; un « individu peut maintenant

superposer une identité virtuelle à son identité réelle » (Jauréguiberry, 2000). En outre, de nombreux auteurs affirment que l'usage croissant d'Internet est lié très étroitement à la *maladie* de l'homme moderne, c'est-à-dire à la solitude. Selon Breton (2000), l'*être ensemble* est remplacé sur le réseau, par « l'interactivité », ce qui contribue à créer des « relations très réactionnelles, rapides, peu engageantes ». La performance technique, pour Wolton, n'est aucunement liée à l'amélioration de la communication humaine ; au contraire, elle ajouterait « une bureaucratie technique à la bureaucratie humaine » (2000 : 109). Cette omniprésence de la technologie — multibranchement — ne fait que créer l'illusion qu'on communique avec l'autre ; en réalité, elle réduit l'homme à une sorte d'esclavage, « enchaîné par les mille fils invisibles de la communication » (Wolton, 2000).

## Le discours optimiste

- 4 Les personnes qui considèrent l'effet d'Internet comme généralement positif tiennent un discours optimiste et parfois même utopiste (Kollock et Smith, 1999). Deux idées principales tissent la trame de fond du discours des défenseurs des nouvelles technologies : 1) la promesse d'un monde meilleur et 2) l'inéluctabilité d'Internet. On affirme d'abord qu'il y aura rehaussement de la qualité de la vie parce que la société en réseau, qui transforme la dynamique spatio-temporelle, réduira les déplacements liés aux accomplissements des fonctions quotidiennes et, donc, fera en sorte qu'on consacrera plus de temps aux loisirs. Gates *et al.* (1995) superposent à cette dimension spatio-temporelle l'idée qu'Internet nous permettra d'avoir plus de contrôle sur nos interactions, et donc plus de liberté. Avec le progrès technologique et notamment le développement de l'intelligence artificielle, l'ordinateur deviendra le *majordome* de l'homme (Negroponte, 1995 : 190). Ainsi libéré de nombreuses tâches transférées aux machines, l'homme jouit d'un plus grand éventail de choix et d'activités ; il accroît sa part de liberté. En outre, les autoroutes électroniques, avec leurs diverses applications communicationnelles représentent des voies par excellence pour nouer de nouvelles connaissances, et ce, à l'échelle planétaire. Elles permettent également d'entretenir beaucoup plus facilement les relations avec des parents et des amis auxquels, pour de nombreuses raisons, il est souvent impossible de rendre visite. La capacité qu'a Internet d'unifier les collectivités est fortement soulignée dans tous les écrits ; il est question d'unir les populations du monde, de regrouper les nations, sur le plan réel ou virtuel. Sfez insiste sur le fait que « [l]e réseau est au centre des technologies de la communication, [qu']il en est la figure dominante » (1999 : 20). Mais il précise qu'il s'agit d'un réseau non hiérarchique et que l'interaction y est nettement centrale. Ces visions évoquent les deux caractéristiques principales du réseau : la convivialité et l'accès au savoir (1999 : 21), lesquelles, étroitement interdépendantes, contribuent au rapprochement des êtres humains. De ce point de vue, c'est en facilitant la communication qu'Internet confère du pouvoir parce qu'il permet de mobiliser rapidement des gens pour provoquer des changements (Lévy, 1998 ; Gates, Myhrvold et Rinearson, 1995 ; Negroponte, 1995). Enfin, selon le discours optimiste, le réseau est associé au progrès de la technique qui, en retour et selon l'héritage positiviste du XIX<sup>e</sup> siècle, est également un facteur de progrès social (Durand et Scardigli, 1997 : 658). Il s'ensuit que celui ou celle qui ne se branche pas est vite marginalisé, et c'est particulièrement vrai pour les jeunes, selon Bill Gates.

- 5 Au cours des dernières années, des recherches ont été menées sur ces questions et, dans l'ensemble, elles démontrent que les TIC facilitent les contacts sociaux (Hampton et Wellman, 2000 ; Lam, 1999 ; Parks et Roberts, 1998 ; Patrick, 1997). L'étude de Hampton et Wellman<sup>1</sup> suggère qu'il existe une corrélation entre l'usage des TIC et l'augmentation des contacts sociaux. En effet, les liens sociaux établis dans Netville (une nouvelle banlieue de Toronto où une infrastructure électronique à la fine pointe a été intégrée aux habitations pendant la construction) ne sont plus limités à la proximité physique mais s'étendent bien au-delà des quartiers. D'autres enquêtes indiquent qu'Internet peut contribuer au maintien d'une variété de liens sociaux (forts, faibles, instrumentaux, émotifs). Cependant, rares sont les relations qui sont maintenues grâce au seul intermédiaire des médias électroniques ; leur maintien dépend plutôt d'une combinaison d'interactions qui ont lieu dans les mondes virtuel et réel (Hampton et Wellman, 2000 ; Lam, 1999 ; Parks et Roberts, 1998). Le rapport sur Internet de l'UCLA (2000)<sup>2</sup> révèle que 12,4 % de ses usagers disent avoir rencontré les gens qu'ils ont d'abord connu sur Internet et que 26,2 % n'ont jamais rencontré, physiquement, leurs correspondants en ligne.
- 6 Des chercheurs se sont penchés sur l'impact de l'usage des TIC sur leurs relations interpersonnelles, mais les résultats obtenus semblent se contredire. D'une part, l'effet serait positif ; par exemple, les usagers rapportent que, depuis qu'ils participent à une communauté en ligne, ils se réunissent et discutent davantage avec leurs parents et leurs amis (Patrick, 1997 ; UCLA Internet Report, 2000). D'autre part, les répercussions sur la vie sociale seraient négatives et parfois associées à une forme de dépression chez les internautes parce qu'ils se retirent de leur réseau social (Nie et Erbring, 2000 ; Kraut *et al.*, 1998). L'enquête de Nie et Erbring (2000)<sup>3</sup> sur l'effet d'Internet sur la vie quotidienne des utilisateurs indique que 25 % des répondants qui se branchent au réseau plus de cinq heures par semaine rapportent qu'ils passent moins de temps avec leurs amis et les membres de leur famille et que 10 % d'entre eux disent participer moins souvent à des activités à l'extérieur de la maison.

Tableau 1. Synthèse des effets d'Internet sur le social

<b>Discours optimiste</b>	<b>Discours pessimiste</b>
Tourné vers le futur et promet un avenir meilleur	Dénonce <i>l'impérialisme communicationnel</i> qui opprime les citoyens
Net <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promesse d'un monde meilleur</li> <li>• Inéluctable (le Net est associé au progrès de la technique et, par extension, au progrès social)</li> </ul>	Net <ul style="list-style-type: none"> <li>• Antihumaniste</li> <li>• Hégémonie américaine sur le marché mondial</li> </ul>

<p>L'usage du Net :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permet de faire la connaissance de nouvelles personnes et facilite le maintien de relations existantes</li> <li>• Entraîne une augmentation d'échanges, donc plus de « créativité collective »</li> <li>• Permet la création d'un nouvel outil de mobilisation pour la société civile, donc rend plus facile la participation à un projet de société</li> </ul>	<p>L'usage du Net :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribue à la formation de relations peu engageantes parce que l'être ensemble est remplacé par l'interactivité</li> <li>• Contribue à créer un gouffre entre ceux qui sont branchés et ceux qui ne le sont pas</li> <li>• Contribue à la désynchronisation des activités sociales et donc constitue une sorte d'obstacle à l'élaboration de projets collectifs</li> </ul>
--	--

- 7 À première vue, on constate que les deux discours sur l'impact d'Internet sont antinomiques dans leur *attitude* à l'égard de l'objet lui-même. Par exemple, la position optimiste maintient que le Net est un indice du progrès social et contribue à améliorer la qualité de vie, tandis que la position pessimiste souligne son caractère antihumaniste parce que son usage situe désormais la technique (et non plus l'humain) au premier plan. Cependant, en ce qui concerne les arguments apportés de part et d'autre, on note que l'opposition ne porte pas toujours sur les mêmes valeurs, ce qui donne inévitablement lieu à un dialogue de sourds. Est-ce que l'idée du Net comme véhicule de progrès social s'oppose à l'idée du Net comme outil de domination ? Ou encore, est-ce que l'affirmation selon laquelle le Net permet une augmentation des échanges s'oppose à celle qui veut qu'il contribue à élargir le fossé entre les classes sociales ? L'examen des deux discours révèle d'abord et avant tout un débat idéologique. En effet, les optimistes sont d'avis que le Net est un moyen de communication révolutionnaire parce qu'il change les notions de temps et d'espace. S'ensuit une énumération des usages émergents et potentiels qui sont transformés en « preuves ». Les *pessimistes*, au contraire, insistent sur les conséquences néfastes du Net comme l'*enfermement virtuel* de l'individu, la création d'une élite branchée ou la désynchronisation des activités sociales.

## Question de recherche

- 8 Devant ces positions sur les retombées du réseau, il convient donc de poser la question : quel est, empiriquement, l'effet d'Internet sur les relations interpersonnelles ? Si les optimistes ont raison, nous devrions observer que plus on recourt à Internet, plus la vie sociale sera dynamique et plus s'accroîtront le nombre et la fréquence des communications. L'usage d'Internet devrait donc entraîner une augmentation du nombre de personnes avec qui l'on échange soit virtuellement, soit physiquement. Inversement, si les pessimistes ont raison, nous devrions trouver que plus on utilise Internet, plus on s'isole, c'est-à-dire on abandonne ses activités sociales et très probablement l'usage des autres médias, on se sépare physiquement des autres et on se réfugie peu à peu dans un *monde artificiel*. Dans ce contexte, non seulement on passe moins de temps avec les membres de sa famille et ses amis, mais les liens que l'on crée et que l'on maintient sur Internet sont fictifs, substitutifs et transitoires parce qu'ils sont virtuels. Nous pouvons dès lors nous demander si plus la communication transite par Internet, moins elle est profonde et si les personnes qui font usage d'Internet entretiennent des liens moins intenses avec les autres d'une façon constante. Il y a donc

lieu de s'interroger sur la contribution du Net au *sentiment de solitude* qui semble se manifester davantage à l'heure actuelle et qui, pour certains, représentent le *mal du siècle*.

- 9 Nous présentons ici les résultats d'une étude que nous avons menée en nous laissant guider par les hypothèses suivantes.
1. Plus on fait usage d'Internet, moins on participe à des activités sociales.
  2. Plus on a recours à Internet, moins on fait usage d'autres médias.
  3. Plus on recourt à Internet, plus on entretient des communications en nombre et en fréquence.
  4. Plus on fait usage d'Internet, moins on communique en la présence de l'autre.
  5. Plus la communication transite par Internet, moins elle est profonde.
  6. Plus on recourt à Internet, plus on a le sentiment d'être seul.

## Méthodologie

- 10 Dans le cadre de cette recherche, il importe de comparer des utilisateurs d'Internet et des non-utilisateurs ainsi que des personnes vivant avec d'autres et des personnes vivant seul. Il est également important de tenir compte des groupes d'âge, des sexes, des niveaux de scolarité et des statuts socioéconomiques puisqu'on sait maintenant que ces caractéristiques ont toutes, à des degrés divers, une incidence sur l'usage d'Internet (Dryburg, 2001). Pour constituer notre corpus de recherche, nous avons fait appel à des organismes sociocommunitaires, ce qui a permis de former un échantillon aléatoire de répondants.
- 11 La collecte de données s'est faite au moyen d'un questionnaire auto-administré comportant 21 questions. Onze questions sont de nature sociodémographique et les autres portent plus particulièrement sur les variables dépendantes et indépendantes de l'étude soit, d'une part, l'isolement et le lien social et, d'autre part, l'usage d'Internet.
- 12 Au total, 402 répondants ont participé à l'étude, soit 285 femmes et 117 hommes.

Tableau 2. Distribution de la population selon les groupes d'âge

ÂGE	18 - 25	26 - 35	36 - 50	51 - 65	66 et plus	Total
N	79	80	68	81	94	402

- 13 Mentionnons que la moyenne d'âge de l'échantillon est de 40,9. Parmi les sujets, 159 vivent seul et 243 vivent avec d'autres personnes. En outre,
- 11,7 % des participants possèdent un diplôme d'études secondaires,
  - 18,2 %, un diplôme d'études collégiales,
  - 18,4 %, un diplôme universitaire de premier cycle,
  - 16,9 %, un diplôme universitaire de cycle supérieur et
  - 34,8 % ont indiqué soit ne pas avoir obtenu un diplôme du secondaire, soit avoir suivi des cours menant à un diplôme.
- 14 Pour ce qui est de la fréquence d'usage d'Internet,
- de 15 % à 22 % des répondants ont indiqué ne *jamais* s'en servir,

- de 36 % à 38 % ont déclaré y recourir souvent et
- de 40 % à 49 % s'en servent de façon intermédiaire.

## Les résultats

- 15 Pour commencer, nous examinerons les corrélations entre les variables qui mesurent, d'une part, la fréquence d'usage d'Internet et les activités sociales puis d'autre part, l'usage d'Internet et celui des autres médias.
- 16 L'usage d'Internet est défini en fonction de 14 variables<sup>4</sup> qui ne sont pas tous liées aux activités sociales et à l'usage d'autres médias. Les usages tels que « suivre l'actualité sportive » et « suivre les activités de la bourse en ligne » ne sont corrélés avec aucune des activités sociales. Moins de la moitié des variables, soit 36 %, sont associées de façon significative à des activités comme écrire des lettres, recevoir des parents, aller à la bibliothèque, au restaurant, au cinéma, au théâtre, faire de la lecture. Dans l'ensemble, les liens sont faibles, car tous les coefficients sont inférieurs à 0,26. Des usages d'Internet comme « participer à des forums de discussion sur Internet », « faire des achats en ligne », « envoyer des cartes de souhaits électroniques » et « faire des transactions bancaires en ligne » ne sont pas corrélés à l'exposition à d'autres médias : les quotidiens, les revues, les magazines, la télévision, la radio, la musique enregistrée, le téléphone. Nous trouvons, dans l'ensemble, une plus faible proportion de corrélations significatives que dans le cas précédent, soit seulement 20 %, et aucun coefficient ne dépasse la valeur de 0,21.
- 17 Si nous additionnons toutes les variables d'usage d'Internet et les ramenons à un seul score qui témoigne de l'ensemble des usages et de leur intensité, nous pouvons alors vérifier si cette nouvelle variable influe sur les activités sociales ou sur l'usage des autres médias. Nous ne trouvons qu'une seule corrélation inférable, soit avec l'exposition à la télévision, et elle est faible et négative ( $r = -0,11$ ). Dans le même esprit, il est possible de réunir dans un ensemble cumulatif toutes les variables qui ont trait à l'usage d'Internet mais seulement à des fins de communication. Pour ce qui est des activités sociales, nous trouvons des associations positives mais faibles entre l'usage d'Internet et le fait d'écrire des lettres ( $r = 0,23$ ), d'en recevoir ( $r = 0,22$ ), d'aller au cinéma ( $r = 0,20$ ), d'aller au restaurant ( $r = 0,14$ ) et de recevoir des parents ( $r = 0,14$ ). Pour ce qui est de l'usage des autres médias, nous n'observons que deux corrélations inférables ; l'une, négative, avec l'exposition à la télévision ( $r = -0,13$ ), l'autre, positive, avec l'usage du téléphone ( $r = 0,12$ ).
- 18 Une autre variable permet de consolider ces observations : « J'utilise Internet pour communiquer avec d'autres personnes. » Quand nous l'associons aux variables dépendantes, nous notons des corrélations positives avec l'acte d'écrire des lettres ( $r = 0,21$ ), d'en recevoir ( $r = 0,18$ ), d'aller au cinéma ( $r = 0,16$ ), de recevoir des parents ( $r = 0,13$ ), d'aller au théâtre ( $r = 0,11$ ) et un coefficient négatif avec l'écoute de la télévision ( $r = -0,18$ ).
- 19 À la lumière de ces premières analyses, nous constatons qu'il y a peu de lien entre l'usage d'Internet et les activités sociales ou encore entre Internet et d'autres médias. Lorsque ces liens se manifestent, ils sont faibles et, la plupart du temps, positifs.

## Les relations interpersonnelles

- 20 Mais l'usage d'Internet influence-t-il les relations interpersonnelles ? Pour répondre à la question, nous pouvons reprendre les mêmes variables relatives à l'emploi d'Internet et en mesurer l'association avec, d'une part, le nombre de personnes côtoyées selon nos sept catégories de relations sociales<sup>5</sup> et, d'autre part, avec le degré d'intensité de ces mêmes relations. Certaines corrélations se révèlent inférables, mais tous les coefficients sont inférieurs à 0,20 et seulement deux sont négatifs. Si nous réunissons les usages d'Internet dans une formule additive et que nous répétons l'analyse, les résultats vont dans le même sens. Les coefficients, cette fois, sont tous inférieurs à 0,18. Quelle que soit la manière dont on effectue les analyses, le constat est toujours le même : les relations interpersonnelles sont peu associées à l'usage d'Internet. Dans le cas contraire, la corrélation est normalement positive, c'est-à-dire que plus on recourt à Internet, plus on est déjà inscrit dans des relations sociales et plus on utilise d'autres médias.
- 21 Mais l'informatique ne se réduit pas à Internet et il est permis de se demander si l'isolement social n'aurait pas plutôt pour cause le temps qu'on passe devant un écran d'ordinateur. La réponse est du même ordre : les corrélations inférables sont peu nombreuses, faibles et toutes positives sauf celle qui porte sur les quotidiens imprimés ( $r = -0,13$ ). Ces relations linéaires, toutefois, masquent peut-être des informations qu'une analyse plus fine pourrait repérer. Nous avons donc construit quatre ensembles selon la durée d'interface avec son écran d'ordinateur :
- les non-utilisateurs (0 heure par semaine),
  - les petits utilisateurs (de > 0 à 7 heures par semaine),
  - les utilisateurs de niveau intermédiaire (de 8 à 29 heures par semaine) et
  - les grands utilisateurs (30 heures et plus par semaine).
- 22 Cette catégorisation comporte une part d'arbitraire, mais elle n'est pas injustifiée. Les tests sur l'égalité des moyennes ne détectent des différences inférables selon les tranches de temps devant l'écran de son ordinateur que pour trois des huit activités sociales<sup>6</sup> : les sorties au cinéma ( $F_{(3;398)} = 5,28$  ;  $p < 0,001$ ), au restaurant ( $F_{(3;398)} = 2,67$  ;  $p < 0,05$ ) et la lecture en dehors du cadre du travail ( $F_{(3;392)} = 2,66$  ;  $p < 0,05$ ). Dans les trois cas, les faibles différences favorisent les usagers, pour le cinéma et la restauration ; et les non-usagers, pour la lecture. L'analyse de variance sur l'emploi des médias autres qu'Internet révèle des inégalités de moyennes dans le cas de la radio ( $F_{(3;393)} = 9,60$  ;  $p < 0,001$ ), de la télévision ( $F_{(3;397)} = 8,87$  ;  $p < 0,001$ ), des communications téléphoniques ( $F_{(3;395)} = 3,53$  ;  $p < 0,05$ ) et de la lecture de la presse quotidienne ( $F_{(3;396)} = 3,45$  ;  $p < 0,05$ ). Pour cette dernière, les différences ne peuvent être extrapolées qu'aux grands usagers ( $0 = 3,24$ ) et aux non-usagers ( $0 = 3,91$ ), lesquels s'adonnent un peu plus à la lecture des imprimés<sup>7</sup>.
- 23 L'usage du téléphone ne suit aucune logique particulière. Les non-utilisateurs de l'ordinateur font un usage presque aussi élevé du téléphone (5,75 heures par semaine) que les grands usagers (6,19). L'usage du téléphone par les petits utilisateurs de l'ordinateur et les utilisateurs intermédiaires se situent en deçà : 3,58 et 4,53 respectivement.
- 24 L'usage de la télévision est plus élevé chez les non-utilisateurs de l'ordinateur (23,42 heures par semaine) alors qu'il se situe entre 13,32 et 17,87 heures pour les trois autres

catégories d'utilisateurs. La distribution des moyennes pour l'écoute de la radio ressemble à celle du téléphone : les valeurs les plus fortes appartiennent aux non-utilisateurs (0 = 14,68 heures par semaine) et aux plus grands utilisateurs (0 = 16,49) ; les moyennes des deux autres groupes sont 6,86 (petits utilisateurs) et 10,33 (utilisateurs intermédiaires).

- 25 Si nous calculons les corrélations entre le temps qu'on passe devant l'écran de l'ordinateur et les indicateurs combinés des relations interpersonnelles, nous ne découvrons aucune valeur extrapolable. Les analyses de variance que nous faisons avec les quatre catégories d'utilisateurs, toutefois, détectent certaines fluctuations des moyennes, toutes par rapport aux collègues de travail. Les non-utilisateurs entretiennent des relations avec moins de collègues (0 = 1,13) que les petits (6,22), les intermédiaires (7,74) et les grands (6,72) ( $F_{(3;398)} = 5,79$  ;  $p < 0,001$ ). Le nombre de communications par semaine avec leurs collègues de travail est du même ordre (1,79, 8,58, 15,30 et 8,45 respectivement) ( $F_{(3;398)} = 3,18 < 0,05$ ). Ainsi que le nombre de communications en face-à-face (1,88, 7,06, 8,24 et 6,17 respectivement) ( $F_{(3;398)} = 2,64$  ;  $p < 0,05$ ). Ce sont encore les non-utilisateurs qui entretiennent le moins de relations intimes avec des collègues (0,52, 1,34, 1,55 et 1,31 respectivement) ( $F_{(3;398)} = 3,36$  ;  $p < 0,05$ ).
- 26 Sauf en ce qui concerne le milieu de travail, le nombre d'heures passées devant un écran d'ordinateur semble n'avoir aucune incidence sur les relations qu'entretiennent les répondants, que ce soit avec des membres de leur famille immédiate ou élargie, des amis proches ou occasionnels, des personnes qui fournissent un service ou, encore, à qui un service est rendu. En outre, il n'y a aucun lien entre le nombre d'heures passées devant un écran d'ordinateur et le sentiment d'être seul.
- 27 Les résultats tendent donc à témoigner en faveur d'une corrélation faible, voire inexistante, entre Internet et les relations sociales. Pour donner suite à cette étude, il importe d'intégrer à l'analyse des facteurs qui ne relèvent pas strictement de l'informatique et d'examiner dans quelle mesure toutes les variables exogènes<sup>8</sup> peuvent prédire l'isolement social. Pour ce faire, nous avons mis en relation chacun des indices de l'isolement social et les variables qui caractérisent l'usage d'Internet, d'une part, et le temps passé devant l'ordinateur, d'autre part. Nous avons effectué des analyses de régression multiple conçues pour sélectionner les variables déterminantes parmi lesquelles se trouvent : l'âge, le sexe, le niveau professionnel, le fait qu'on vive seul ou non, en milieu urbain ou rural.
- 28 Les résultats montrent que les régresseurs n'expliquent que très partiellement la variance des activités sociales (la valeur  $R^2$  la plus élevée est de 0,18). Sur l'ensemble des 20 variables exogènes, il n'y en a jamais plus de 5 qui, à la fois, expliquent les variations des variables dépendantes. Seules trois des huit activités sociales (« aller au restaurant », « aller au cinéma », « faire des lectures ») s'expliquent par un nombre supérieur de variables sociodémographiques, trois (« écrire des lettres », « recevoir des lettres », « aller à la bibliothèque ») par un nombre supérieur de variables propres à Internet et, enfin, deux (« recevoir des parents », « aller au théâtre ») par autant de variables liées à Internet qu'aux variables sociodémographiques. L'âge et le sexe ont une influence sur la variance de presque toutes les activités sociales, à l'exception de « recevoir des parents » et d'« envoyer des cartes de souhaits électroniques ». À titre d'exemple, les femmes ont davantage tendance à « écrire des lettres manuscrites » ( $\beta = 0,19$ ), à fréquenter plus souvent la bibliothèque ( $\beta = 0,21$ ), le restaurant ( $\beta = 0,13$ ) et

le théâtre ( $\beta = 0,17$ ); les plus vieux reçoivent plus de lettres manuscrites ( $\beta = 0,17$ ) et lisent davantage ( $\beta = 0,27$ ) alors que les plus jeunes ont davantage tendance à fréquenter les restaurants ( $\beta = -0,12$ ) et à aller au cinéma ( $\beta = -0,25$ ). Le lieu de résidence exerce parfois une influence : par exemple, les personnes qui habitent les centres urbains vont davantage au cinéma ( $\beta = 0,13$ ) et au théâtre ( $\beta = 0,11$ ) tandis que les gens qui vivent dans les régions rurales ont plus tendance à pratiquer la lecture ( $\beta = -0,13$ ).

- 29 L'analyse des usages d'Internet ne révèle aucune tendance : divers usages interviennent dans diverses activités sociales. Nous notons cependant que la transaction bancaire électronique et le clavardage sont inversement liés à la participation aux activités sociales : plus on rédige de lettres ou plus on va à la bibliothèque, moins on se sert d'Internet pour transiger avec les banques (les coefficients de détermination standardisés sont de  $\beta = -0,22$  et  $\beta = -0,15$  respectivement). De même, plus on fréquente la bibliothèque, moins on a tendance à clavarder ( $\beta = -0,16$ ). Tous les autres indicateurs de l'usage d'Internet sont liés de façon positive aux activités sociales. Pour ne mentionner que quelques exemples, nous observons que la probabilité de « recevoir des lettres » augmente avec le fait d'écrire des courriels ( $\beta = 0,24$ ) et de participer à des jeux sur le Web ( $\beta = 0,17$ )<sup>9</sup>. Par ailleurs, « aller au théâtre » est corrélé à l'usage du Net pour organiser des voyages ( $\beta = 0,19$ ) et pour faire des achats ( $\beta = 0,20$ ).
- 30 Parmi les variables exogènes qui n'ont été retenues dans aucune des équations, nous notons les suivantes : « naviguer sur le Web », « consulter les nouvelles de la météo en ligne », « suivre l'actualité sportive sur Internet », « recevoir des courriels » et « le temps passé devant l'ordinateur ».
- 31 Deux observations s'imposent ici : d'abord, les analyses de régression ne parviennent pas à dégager de modèle récurrent et, ensuite, les variables sélectionnées ne sont que très faiblement associées à la variable dépendante. Ces observations témoignent de la complexité du phénomène de l'isolement social. En effet, non seulement les analyses ne révèlent-elles aucune tendance, mais, de surcroît, elles mettent en évidence le caractère multidimensionnel de l'isolement. Ce qui transparaît jusqu'à maintenant de l'étude, c'est que l'ensemble habituel de déterminants sociaux n'explique que très partiellement l'isolement. On ne peut qu'insister sur l'incidence intriquée d'une multitude de facteurs.
- 32 Toujours dans le dessein de découvrir dans quelle mesure l'usage d'Internet peut contribuer à l'isolement, nous avons répété les analyses de régression multiple mais, cette fois, en ajoutant les sept variables de l'usage des médias<sup>10</sup>. De façon générale, ces analyses montrent que les variables sociodémographiques autant que celles qui sont liées à l'usage d'Internet contribuent à expliquer les recours aux médias. Cependant, les variances observées sont chaque fois très faibles, oscillant de 0,05 à 0,18. Nous notons l'influence des variables « temps passé devant l'ordinateur », « sexe » et « niveau professionnel ». Dans le cas des émissions d'information diffusées à la télévision ou à la radio, les analyses signalent comme influence positive le fait de suivre le marché boursier sur Internet ( $\beta = 0,15$ ) et le statut professionnel ( $\beta = 0,13$ ) ( $F = 6,70$  ;  $p < 0,01$ ). Pour l'exposition à la télévision, les analyses font état d'une association négative avec la profession ( $\beta = -0,20$ ) et positive avec l'âge ( $\beta = 0,24$ ) et les jeux à jouer sur le Web ( $\beta = 0,13$ ) ; la variance expliquée n'est ici que de 0,10 sous l'effet des trois régresseurs.

- 33 Les femmes consacrent plus de temps à écouter la radio que les hommes ( $\beta = 0,12$ ) et l'écart s'accroît avec le temps consacré à son ordinateur ( $\beta = 0,30$ ). Toutefois, on apprécie d'autant moins la radio qu'on navigue sur le Web ( $\beta = -0,15$ ) ; la variance expliquée est ici de 0,10 ( $F = 10,20$  ;  $p < 0,001$ ). La musique enregistrée serait davantage appréciée par les personnes vivant seul ( $\beta = 0,15$ ), les jeunes ( $\beta = -0,16$ ) et les utilisateurs très occasionnels de l'ordinateur ( $\beta = -0,14$ ) ; la variance expliquée est, encore une fois, plutôt faible ( $R^2 = 0,07$ ). La lecture de la presse quotidienne est corrélée positivement à la lecture des quotidiens et des revues sur le Net ( $\beta = 0,17$ ) et à l'âge ( $\beta = 0,43$ ), avec une variance explicative de 0,18 ( $F = 28,10$  ;  $p < 0,001$ ). L'équation pour la lecture de revues sur papier présente un plus grand nombre de régresseurs. Elle est associée positivement à la lecture de journaux et des revues en ligne ( $\beta = 0,19$ ), à l'envoi des cartes de souhaits virtuelles ( $\beta = 0,15$ ), à l'âge ( $\beta = 0,23$ ) et au statut professionnel ( $\beta = 0,14$ ). Elle est associée négativement à la surveillance des activités de la bourse sur Internet ( $\beta = -0,17$ ) et au temps passé devant l'écran de son ordinateur ( $\beta = -0,13$ ) ; la variance expliquée est de 0,13. L'usage du téléphone est corrélé à cinq déterminants : de façon négative avec le sexe du répondant<sup>11</sup>, sa profession ( $\beta = -0,13$ ) et le temps passé à naviguer sur le Web ( $\beta = -0,15$ ) ; de façon positive avec le temps passé devant l'ordinateur ( $\beta = 0,27$ ) et le clavardage ( $\beta = 0,22$ ) ; l'équation explique 0,16 de la variance de l'activité ( $F = 11,52$  ;  $p < 0,001$ ).
- 34 Nous avons effectué une troisième série de régressions multiples en employant, pour les variables dépendantes, 32 indicateurs des relations interpersonnelles (voir annexe). Dans la foulée des analyses précédentes, nous avons privilégié comme variables indépendantes des indicateurs de l'usage d'Internet la variable mesurant le temps passé devant l'ordinateur ainsi que des variables sociodémographiques. Pour l'ensemble des variables mesurant les relations interpersonnelles, les variances expliquées vont de 0,02 à 0,09, ce qui est très faible. Les analyses révèlent que le fait de vivre avec d'autres personnes est déterminant. Par exemple, les gens qui vivent avec d'autres ont tendance à accroître leurs relations avec les membres de leur famille immédiate ( $\beta = -0,17$ ) et élargie ( $\beta = -0,22$ ). Cette tendance augmente aussi avec l'âge ( $\beta = 0,15$ ) et avec l'usage du Net pour faire des transactions bancaires ( $\beta = 0,17$ ) ; la variance expliquée n'est que de 0,04 ( $F = 6,39$  ;  $p < 0,01$ ). Cette tendance chez les gens qui vivent avec d'autres s'inverse avec l'usage du clavardage ( $\beta = -0,15$ )<sup>12</sup>.
- 35 La faiblesse des équations est constante, mais les structures ne sont pas toujours les mêmes et ne présentent pas de modèle récurrent. Nous notons, par exemple, que les hommes communiquent plus souvent que les femmes avec leurs amis ( $\beta = -0,17$ ) de même que les personnes dont le niveau professionnel est moins élevé ( $\beta = -0,12$ ). Autre exemple : pour ce qui est du nombre de communications avec les personnes qui fournissent des services, il augmente avec l'usage du Net pour faire ses achats ( $\beta = 0,13$ ) et il est plus élevé chez les hommes que chez les femmes ( $\beta = -0,17$ ), la variance expliquée se situant à 0,05. Encore un exemple : les relations avec les collègues de travail tendent à augmenter avec le statut professionnel ( $\beta = 0,12$ ), le fait de naviguer sur le Web ( $\beta = 0,14$ ) ou d'organiser des voyages en ligne ( $\beta = 0,16$ ) ; elles tendent à diminuer lorsqu'on suit les activités boursières sur le Net ( $\beta = -0,21$ )<sup>13</sup>.
- 36 Pour faire suite à ces analyses de régression, il nous a semblé utile d'effectuer de nouvelles analyses de variance en examinant l'effet de la variable sexe et des quatre catégories de temps d'exposition auxquelles nous avons déjà recouru sur les

comportements d'interaction. Il nous est aussi apparu important d'insérer dans ces analyses les variables « âge » et « scolarité » en les nominalisant afin de vérifier si les analyses linéaires ne camouflaient pas quelques informations importantes. Nous avons constitué quatre groupes d'âge, soit 25 ans et moins, de 26 à 35 ans, de 36 à 50 ans et 51 ans et plus. Nous avons défini trois niveaux de scolarité :

- diplôme d'études secondaires ou moins,
  - quelques cours de niveau collégial ou diplôme d'études collégiales et quelques cours de niveau universitaire,
  - diplôme d'études universitaires.
- 37 Quatre facteurs ont servi à tester des différences de moyennes, premièrement, pour les 8 activités sociales, deuxièmement, pour les 7 usages des médias autres qu'Internet et, troisièmement, pour les 32 indicateurs du nombre et de l'intensité des relations interpersonnelles.
- 38 Les résultats du premier bloc d'analyses, portant sur la participation aux activités sociales, montrent qu'il y a surtout une différence significative par rapport à la variable sexe et au temps passé devant un écran d'ordinateur et, dans une moindre mesure, par rapport aux niveaux de scolarité et aux groupes d'âge. Toutefois, les variations sont très faibles et l'incidence des variables indépendantes l'est également, la valeur  $\eta^2$  ne dépassant jamais 0,04. Nous observons que les femmes écrivent et reçoivent davantage de lettres que les hommes et vont plus souvent à la bibliothèque. Nous constatons que ceux qui ne se servent jamais d'un ordinateur vont le moins au restaurant, au cinéma ou au théâtre et qui écrivent le moins de lettres. Pour ce qui est du second bloc d'analyses, nous observons pour les variables portant sur l'usage des autres médias, des différences de moyennes pour les quatre variables indépendantes, l'âge et le sexe se manifestant un peu plus souvent. Les résultats sont ici légèrement plus forts que pour le bloc précédent puisque, dans certains cas, la valeur  $\eta^2$  atteint, timidement, 0,08. Nous remarquons, par exemple, que le fait d'écouter des émissions d'information et de lire des revues ou des quotidiens sur papier augmente avec l'âge. Le troisième bloc d'analyses de variance indique que les quatre facteurs — l'âge, la scolarité, le sexe et le temps passé devant l'ordinateur — ont tous, à divers degrés, une influence sur la profondeur et les types de relations interpersonnelles. Toutefois, encore et toujours, les variances expliquées s'approchent difficilement de 0,08. Nous pouvons observer, dans le cas du « nombre de personnes avec qui l'on entretient des relations », une différence inférable des moyennes en ce qui a trait à la catégorie des amis : la valeur augmente avec le niveau d'instruction ( $\zeta^2 = 0,02$ ). Nous pouvons aussi remarquer, pour ce qui est du « nombre de communications par semaine », que les plus jeunes ( $\zeta^2 = 0,05$ ) et les moins instruits ( $\zeta^2 = 0,02$ ) tendent à communiquer plus souvent avec leurs « grands amis ».
- 39 Les analyses que nous avons effectuées portent à croire que même les schèmes connus ont une capacité limitée de prédire les comportements des gens en fonction de leurs activités sociales, de l'usage qu'ils font des médias (électroniques ou autres) et des liens qu'ils peuvent entretenir avec les autres. Toutefois, avant d'interpréter tous les résultats obtenus jusqu'à maintenant, il nous semble essentiel de découvrir dans quelle mesure l'usage des médias, y compris Internet, et les relations que les gens entretiennent avec d'autres peuvent être expliqués par le sentiment de solitude. Nous devons donc reformuler la question du rapport entre l'isolement et l'usage d'Internet pour voir si nous pouvons prédire l'usage des médias ainsi que la profondeur des liens

sociaux à partir du sentiment d'être seul. Pour ce faire, nous avons effectué des analyses de régression multiple de sélection par tâtonnement, ce qui permet de mettre en relation avec les indicateurs du sentiment de solitude des variables relatives à l'usage des médias. Les analyses révèlent un lien très faible entre le sentiment de solitude et l'usage des médias, y compris Internet. En effet, seulement deux corrélations s'avèrent significatives : l'une avec l'usage du téléphone

( $\beta = 0,13$ ) et l'autre avec le temps passé devant un écran d'ordinateur ( $\beta = 0,11$ ), faible, entre le sentiment d'être seul et la nature, le nombre et la profondeur des liens que l'on entretient avec les autres. D'abord, nous observons que seulement 9 des 32 variables des relations interpersonnelles sont associées au sentiment de solitude. Ensuite, nous notons que parmi ces neuf variables, huit sont associées de façon négative aux variables exogènes. En outre, six de ces neuf variables se rapportent aux membres de la famille immédiate ou élargie et, les autres, aux grands amis, aux collègues et aux personnes à qui on fournit des services. Ces résultats suggèrent que, d'une part, le sentiment de solitude tient aux rapports qui sont entretenus avec les membres de la famille et que, d'autre part, plus on s'éloigne de ces membres, plus l'impression d'être seul augmente. Il importe toutefois de souligner que, pour l'ensemble des relations, les variances expliquées ne dépassent jamais la valeur de 0,12.

## Interprétation des résultats

- 40 Tout d'abord, rappelons que cette recherche a pour objectif de vérifier si, dans les faits, l'usage d'Internet a une incidence sur le lien social : cet usage mène-t-il à l'enfermement virtuel ou, au contraire, constitue-t-il une panacée qui permettra de resserrer le tissu social à l'ère de la postmodernité ? Pour répondre à cette question, nous avons mis en relation, au moyen d'analyses statistiques, un premier ensemble de variables qui mesure le rapport au monde et un second ensemble qui mesure le temps passé devant un écran d'ordinateur, y compris celui qui est réservé à Internet.
- 41 Les résultats montrent qu'il y a peu ou pas de lien entre l'usage d'Internet, y compris ses applications de communication, c'est-à-dire le clavardage, les forums et le courriel, et le fait de participer à des activités sociales. De plus, lorsque nous observons des corrélations significatives, elles sont faibles et positives et se rapportent, par exemple, à des activités comme « écrire et recevoir des lettres », « aller au cinéma », « aller au restaurant » et « recevoir des parents ». Cette tendance indique au moins que l'usage d'Internet n'est pas un facteur d'isolement. Il se dégage plutôt des résultats que le Net favoriserait, bien que très modestement, une ouverture sur le monde. Par ailleurs, nous avons constaté que le nombre d'heures consacrées à l'ordinateur a très peu d'influence sur les sorties : nos analyses de variance révèlent que ce sont les personnes qui n'utilisent jamais un ordinateur qui vont le moins au cinéma, au théâtre ou au restaurant. Toutefois, ce sont les résultats des analyses de régression multiple qu'il importe de retenir. En effet, ces analyses permettent d'établir que les variables sociodémographiques comme le sexe et l'âge expliquent autant la participation aux activités sociales que les variables qui ont trait à l'usage d'Internet (bien que les coefficients soient, aussi, plutôt faibles).
- 42 Quant au lien entre l'usage d'Internet et l'usage des autres médias, les résultats sont légèrement moins concluants. En premier lieu, les internautes ont tendance à consacrer moins de temps à la télévision. En effet, la corrélation est négative.

Cependant, il faut préciser que, selon l'observation, les internautes s'éloignent davantage de la télévision lorsqu'ils font usage d'Internet pour communiquer avec d'autres personnes. Il ne s'agirait donc pas de délaisser la télévision pour s'adonner à une activité proprement solitaire, mais bien pour entrer en communication avec d'autres. Pouvons-nous véritablement parler de recul sur le plan des relations humaines ? Il semble, dans ce cas, que ce soit la définition même du lien social qui soit en cause, c'est-à-dire la distinction qu'on peut établir entre l'être ensemble virtuel et la proximité physique. De toute façon, il faut se rappeler que les résultats sont faibles et ne sont, d'aucune façon, absolus. En outre, une analyse de régression multiple révèle que l'écoute de la télévision s'explique davantage par l'âge, le statut professionnel et, dans une moindre mesure, par la participation à des jeux sur le Web. Plus particulièrement, et en accord avec des schèmes connus, la télévision interpellerait principalement les plus âgés et les individus dont le statut professionnel est moins élevé. Nous constatons encore ici que, même si le Net est corrélé, si faiblement soit-il, à l'exposition à la télévision, ce sont avant tout des facteurs sociodémographiques qui déterminent cette exposition.

- 43 En deuxième lieu, nous observons un lien entre l'usage du téléphone et la communication au moyen du Net, c'est-à-dire par le courriel et le clavardage. Il y a également une corrélation entre le temps passé devant un écran d'ordinateur et les échanges téléphoniques. Même si les résultats sont faibles, nous constatons qu'Internet ne remplace pas le téléphone ; bien au contraire, nous remarquons une forme de complémentarité entre les deux technologies. En ce sens, les résultats confirment ce qu'ont observé Hampton et Wellman (2000), Lam (1999), Parks et Roberts (1998), à savoir que, dans certaines circonstances, les internautes se serviront du Net pour communiquer, dans d'autres, ils se serviront du téléphone et aussi du courrier. Cependant, comme l'indiquent les résultats d'une analyse de régression, Internet n'explique que très partiellement l'usage du téléphone. En effet, les facteurs qui l'expliquent davantage sont le sexe et le statut professionnel : les femmes se servent plus souvent du téléphone, ainsi que les personnes dont le statut professionnel est moins élevé.
- 44 En troisième lieu, il nous faut noter le lien entre le temps passé devant l'ordinateur, y compris le recours à Internet, et l'écoute de la radio. Les résultats d'une analyse de variance montrent que ce sont les grands utilisateurs aussi bien que les non-utilisateurs de l'ordinateur qui consacrent plus de temps à ce média. Par ailleurs, nous observons que ce sont les femmes qui écoutent davantage la radio. D'abord, nous pouvons supposer que les grands utilisateurs d'ordinateur, en grande partie, l'utilisent dans le contexte de leur travail, ce qui n'exclurait pas l'écoute de la radio en simultanée. Ensuite, nous pouvons penser qu'une certaine proportion de ceux et celles qui ne se servent jamais d'ordinateur aujourd'hui ne font pas partie du marché du travail et donc sont à la maison, ce qui expliquerait aussi le temps consacré à l'écoute de la radio. Enfin, nous prenons en considération que la majorité des femmes travaillent principalement dans le secteur tertiaire, où l'utilisation de l'ordinateur est très répandue et où elles peuvent écouter davantage la radio. Si l'usage d'Internet n'éclipse pas la radio, ce qui explique l'exposition à ce média, ce sont principalement des déterminants sociodémographiques quoique, ici encore, les résultats ne soient pas concluants.

- 45 Enfin, pour illustrer comment l'usage d'Internet semble reproduire des comportements qui appartiennent déjà à la socialité, notons que la lecture des quotidiens et des revues en ligne est corrélée positivement à la lecture des journaux et des revues sur papier. Le cas de la presse écrite est intéressant et peut-être représentatif des comportements en ce qui concerne l'intégration d'Internet à la vie de tous les jours. Dans le cas des journaux, on semble n'adopter le support Web que si on a déjà adopté l'imprimé. Il y aurait donc une prédisposition à adapter les usages d'Internet selon les besoins et les intérêts existants. Toutefois, en poursuivant l'examen de l'effet d'Internet sur la lecture des journaux, nous remarquons que l'âge explique davantage la lecture des journaux imprimés comme le révèle une analyse de régression multiple. Il s'agit encore une fois d'une corrélation connue : la lecture des quotidiens tend à augmenter avec l'âge.
- 46 Pouvons-nous réellement parler de retrait des relations humaines et d'abandon des autres moyens de communication ? Les liens entre Internet et ces deux dimensions de la vie en société sont présents, faibles et positifs, ce qui suggère qu'Internet a une certaine incidence. Par contre, lorsque nous examinons les corrélations qui se dégagent, par exemple, relativement au fait d'écrire et de recevoir des lettres et de recourir au téléphone, nous observons que, très souvent, les modes de communication se complètent. Nous pouvons nous demander s'il ne s'agit pas tout simplement d'une adaptation à un nouveau mode de communication. Il conviendrait peut-être d'étudier les divers usages d'Internet et, plus particulièrement, la convergence de tous les moyens de communication actuellement à notre disposition pour mieux comprendre pourquoi et dans quelle circonstance on les utilise. À ce propos, les résultats de cette étude indiquent que les internautes se servent manifestement d'Internet comme d'un outil de communication et de transmission d'information.
- 47 Par ailleurs, l'usage d'Internet aurait peu d'influence sur le nombre de personnes avec qui on entretient une relation et sur la fréquence des échanges que l'on a avec ces personnes. En réalité, ni Internet ni les déterminants sociaux traditionnels ne parviennent à rendre compte adéquatement des liens que l'on entretient avec l'autre. Néanmoins, quelques phénomènes attirent l'attention.
- 48 Premièrement, nous remarquons la quasi-absence de lien entre l'usage du Net et les relations que l'on maintient avec les membres de sa famille immédiate. En effet, les catégories de relations sociales qui semblent les plus touchées sont celles des collègues de travail, des membres de la famille élargie et des amis. Dans ces cas, l'usage d'Internet (surtout ses applications de communication) — et, encore une fois, si faibles que soient les corrélations — semble avoir une influence positive. En second lieu, même si ces facteurs ont une certaine capacité explicative, elle est sans grande substance et ne contribue que très partiellement à rendre compte du lien social dans les sociétés contemporaines.
- 49 L'usage d'Internet a peu d'incidence sur la question de la communication en face-à-face ou interpersonnelle. À titre d'exemple, nous observons que le fait de suivre l'actualité sportive par Internet ou encore le clavardage influence quelque peu les rencontres avec les grands amis et les amis. Nous pouvons supposer que le clavardage, à tout le moins, permet de maintenir un dialogue dans l'intervalle des rencontres, mais probablement aussi d'assurer l'existence même des liens, surtout si nous considérons que, à l'âge adulte, les contraintes de la vie obligent souvent à réduire le temps accordé aux relations d'amitié. Nous constatons également, mais dans une mesure beaucoup moindre, que l'usage du Web pour faire des achats et pour organiser des voyages est lié

aux rencontres avec des personnes qui fournissent des services. Il est possible que cette observation s'explique par la croissance du commerce électronique (e-commerce). Cependant, les analyses de variance écartent l'usage de l'ordinateur, y compris Internet, comme facteur pouvant expliquer la communication interpersonnelle ; elles révèlent que l'âge et le sexe sont déterminants des échanges entre les membres de la famille immédiate et entre les amis et que l'âge et la scolarité influencent les échanges avec les grands amis. Plus particulièrement, nous notons que les personnes, surtout les hommes appartenant au groupe des 26 à 35 ans et, dans une plus faible mesure, celles du groupe des 36 à 50 ans ont tendance à interagir plus souvent en personne avec les membres de leur famille proche. Nous pouvons penser que, pour ces groupes d'âge, la vie de couple et la présence d'enfants sont, entre autres, des facteurs importants qui contribuent à la communication interpersonnelle.

- 50 Il importe de souligner que l'observation confirme l'absence de tendance et, surtout, l'affaiblissement des schèmes connus en ce qui concerne leur capacité d'expliquer l'intensité des relations humaines. En effet, l'âge déterminerait davantage les relations profondes avec les membres de la famille immédiate et les amis, les hommes maintiendraient des liens plus intenses avec les membres de leur famille élargie et, enfin, les utilisateurs d'ordinateur de niveau intermédiaire (de 8 à 29 heures par semaine) entretiendraient le plus grand nombre de liens intimes avec leurs collègues de travail.
- 51 À l'évidence, il n'y a pas lieu de parler d'enfermement de l'internaute, pas plus qu'il est permis d'attribuer à la technologie des propriétés catalytiques de sociabilité. D'abord, le Net a peu d'effet sur le nombre de personnes que l'on connaît et, lorsque nous constatons la présence d'une corrélation, elle est positive, ce qui suggère une tendance vers le maintien et non vers la rupture du lien social. Ensuite, il faut souligner que les coefficients sont faibles pour toutes les catégories de lien social. En revanche, nous observons que l'usage d'Internet est le plus souvent associé aux échanges avec les collègues de travail et le moins souvent avec les membres de la famille proche. Par ailleurs, nous constatons que l'usage d'Internet a très peu d'influence, négativement ou positivement, sur la fréquence des échanges, sur la communication interpersonnelle et sur la profondeur des liens. Finalement, nous notons que les repères traditionnels (âge, sexe, niveau professionnel), qui ont longtemps servi à rendre compte du lien social, deviennent flous. Cela dit, il est intéressant de signaler la récurrence du déterminant « ne pas vivre seul » dans l'explication de l'être ensemble.
- 52 Quoique les données soient fragiles, on constate que le sentiment de solitude s'explique, en partie du moins, par l'éloignement des siens. En effet, on observe que le fait de se sentir seul est corrélé inversement aux relations que l'on entretient avec les membres de la famille qu'elle soit immédiate ou élargie. Dans une moindre mesure, il est également associé aux liens avec les grands amis, les collègues et les personnes à qui on offre des services. Si l'on prend en compte les grandes transformations de la structure familiale qui se manifestent depuis une cinquantaine d'années — salarisation massive des femmes, divorce, familles monoparentales, familles recomposées (Tahon, 1995) —, il est permis de penser que ces changements peuvent contribuer au sentiment d'isolement. Il y aurait sans doute lieu d'approfondir ces questions. Mais force est de constater que cet isolement a davantage pour corollaire une situation sociale qu'un usage quelconque d'Internet.

## Conclusion

- 53 Dans l'ensemble, les résultats de l'étude suggèrent que l'usage du Net a peu ou pas d'effet sur la sociabilité. En effet, il n'y a pas lieu de penser qu'Internet nous sépare des autres ou nous enferme dans un monde artificiel, pas plus qu'il nous rapproche des autres ou enrichit notre vie sociale. Par conséquent, on peut affirmer ici que ni les optimistes ni les pessimistes n'ont raison quant aux retombées d'Internet sur l'être ensemble. Ce qui se dégage plutôt de l'étude, c'est que non seulement les deux logiques discursives entourant les TIC sont fausses, mais aussi qu'Internet ne serait, à ce chapitre, rien de plus qu'un « média comme les autres ». Et comme tous les médias, on le comprend davantage dans une logique dialectique qu'en vertu d'un déterminisme technologique.
- 54 Avec Internet, on tend à reproduire ce qui appartient déjà à la socialité. Par exemple, les personnes qui lisent les quotidiens imprimés auront davantage tendance à lire les journaux en ligne. Mais ce qui est plus étonnant, c'est que les analyses révèlent très peu de choses sur la sociabilité. En effet, même les schèmes connus ne parviennent pas à expliquer de façon limpide le lien social.
- 55 Premièrement, les résultats indiquent que l'usage d'Internet n'influe pas sur les activités sociales. Ce sont plutôt les déterminants traditionnels qui les expliquent, quoique faiblement. Deuxièmement, le Net a peu d'effet sur l'usage d'autres médias. Certes, les internautes semblent regarder moins la télévision, mais ils ne se retirent pas pour autant du monde. Au contraire, ils auraient tendance à se servir d'Internet pour échanger avec d'autres personnes. Nous constatons aussi que, au lieu de remplacer les autres médias par le Net, les répondants ont tendance à les intégrer, selon leurs besoins, à leur quotidien (Denis et Ollivier, 2001). Troisièmement, l'usage d'Internet aurait peu d'influence sur le nombre de personnes avec qui on entretient une relation et sur la fréquence des échanges. En fait, nous remarquons que ce sont des facteurs sociaux qui expliquent, autant que les usages du Net, le nombre de relations que l'on peut avoir. Nous notons tout particulièrement la récurrence de l'influence du fait de « ne pas vivre seul » et, dans une moindre mesure, les influences de la variable « sexe », de la profession et du milieu de vie (urbain/rural). Les catégories de relations sociales qui semblent être davantage touchées par l'usage du Net sont celles des collègues de travail, des membres de la famille élargie et des amis. Il faut ajouter qu'il s'agit ici de corrélations faibles et positives puisque les internautes font surtout usage des applications de communication. Internet n'est pas, non plus, déterminant de la communication en face-à-face. En effet, les résultats indiquent qu'il n'y a pas lieu de croire qu'Internet éloigne ou rapproche les personnes. Mais ce que les analyses révèlent, et ce qu'il importe de retenir, c'est que ni le Net ni les facteurs sociaux traditionnels ne parviennent à expliquer convenablement la socialité contemporaine. En outre, pour ce qui est du sentiment de solitude, l'observation éclaire peu sur les facteurs qui peuvent le susciter. Néanmoins, nous constatons qu'Internet n'en est pas un déterminant important.
- 56 D'un certain point de vue, cette étude témoigne de la complexité du social, c'est-à-dire ici de la pluralité — synchronique autant que diachronique — des facteurs de détermination (Reguigui et Laflamme, 2003). De même qu'il n'est plus permis de penser que la famille ou même les facteurs primaires de socialisation soient suffisants pour prédire une histoire individuelle, on ne peut plus prétendre qu'un seul média soit en

mesure d'orienter l'ensemble des citoyens dans une même direction. De même qu'il est devenu évident que la télévision agit socialement aussi bien sur la structure sociale que sur les individus, Internet influe sur les sociétés postmodernes. Cependant, ce n'est pas parce que la télévision exerce son influence qu'elle commande les comportements individuels ou collectifs de façon intégrale, et il en va ainsi pour Internet. En fait, on est dans une société médiatisée au sens où elle est animée par une pluralité de médias. Cette pluralité de médias ouvre diverses possibilités de combinaison qui sont aussi bien des influences que des moyens. De même que le rapport entre la structure sociale et l'action sociale ne peut être compris que de façon dialectique, le rapport entre la structure médiatique d'une société ou encore entre chacun des médias, d'une part, et l'action, d'autre part, ne peut se comprendre que dans une logique d'interdépendance (Laflamme, 1992 ; McQuail, 1983). Pour appréhender le rapport à Internet de façon unilatérale, il faudrait passer outre à l'une des conclusions les plus importantes des sciences des communications, c'est-à-dire celle de la dialectique des médias et des actions ou des médias et des structures sociales.

- 57 Comme l'ont observé de nombreux chercheurs, l'absence de la sociologie dans ce nouveau champ de recherche est manifeste (Scheer, 1996 ; Cerulo, 1997 ; Calhoun, 1998 ; Wellman et Gulia, 1999). Dans une certaine mesure, les résultats de cette étude révèlent combien les concepts clés de la discipline doivent être repensés à la lumière des profondes modifications qu'entraîne, entre autres, la société médiatisée. L'étude des usages multiples d'Internet et, plus particulièrement, la convergence de tous les moyens de communication actuellement à notre disposition pourraient aider à comprendre pourquoi et dans quelles circonstances on les utilise pour entretenir ses relations avec l'autre. Par ailleurs, il ressort de cette recherche que la question du lien social mérite d'être davantage approfondie dans le contexte des grandes transformations que subit la structure familiale dans les sociétés contemporaines.
- 58 Les résultats de nos analyses indiquent qu'il n'existe aucune tendance sociale en ce qui concerne l'effet de l'usage d'Internet sur les relations interpersonnelles. Il est possible que ce lien existe, mais il ne représente pas une tendance lourde. Les données sont assez éloquents pour en témoigner. Cependant, on pourrait supposer que, pour des raisons qui n'apparaissent pas à première vue, la démonstration qui a été effectuée porte en elle un biais échantillonnal. S'il existe un rapport entre Internet et l'isolement social, il ne peut s'agir que de cas extrêmes. Pour le vérifier, il faudrait faire porter l'examen sur un échantillon d'individus qui consacrent une très forte proportion de leur temps à Internet. Également, nous aurions pu insister sur d'autres questions pour explorer davantage le lien entre le Net et la socialité. Par exemple, on aurait pu étudier plus particulièrement le temps consacré à Internet en dehors du temps du travail. Nous découvririons peut-être une différence entre les personnes qui font un grand usage d'Internet à l'extérieur des heures de travail et celles qui s'en servent peu ou pas du tout. Cependant, il faut souligner ici qu'il s'agit bien d'un sous-ensemble, d'une sous-population et que les analyses qui ont été effectuées ne laissent pas entrevoir d'incidence particulière.
- 59 Notre recherche s'est penchée davantage sur la *fréquence* d'usage que sur les *types* d'usage d'Internet. Autrement dit, les 14 catégories d'activités du questionnaire n'ont servi qu'à mesurer la fréquence d'usage. Il serait peut-être intéressant d'étudier plus en profondeur l'effet des types d'usage — ce que D. Wolton nomme *tuyaux* — sur les relations humaines.

- 60 La problématique aurait pu être opérationnalisée autrement. Par exemple, elle aurait pu faire l'objet d'une recherche qualitative où l'on aurait utilisé le même ensemble de variables indépendantes et, comme variables dépendantes, la perception que peuvent avoir les répondants du rapport qu'ils entretiennent avec les autres et leur environnement. Toujours dans le cadre d'une démarche qualitative, l'opérationnalisation aurait pu permettre de vérifier s'il existe un lien entre la façon dont on se représente Internet et la manière dont on vit ses relations avec le monde.
- 61 Les résultats de cette recherche jettent quelque lumière sur la vie en réseau et constituent, en quelque sorte, une réponse au travail de Wellman qui s'interroge sur la possibilité de maintenir des liens sociaux en ligne ainsi que sur la conjugaison des relations en ligne et en situation de face-à-face. Si Internet n'a pas d'effet significatif sur les relations interpersonnelles, c'est-à-dire qu'il ne les multiplie ni ne les élimine, il n'en demeure pas moins que son usage permet de maintenir et d'entretenir des réseaux personnels et professionnels qui, autrement, pour de nombreux facteurs qui sont attribuables à la vie contemporaine, ne pourraient subsister. On pense, par exemple, à la séparation des familles et des amis dans le contexte du marché du travail actuel et même à la transformation de la structure familiale qui disperse les gens physiquement. Les résultats que nous avons obtenus montrent bien que les internautes ne sont pas influencés unilatéralement par Internet. Bien au contraire, ils auraient plutôt tendance à combiner l'usage de divers médias, y compris le Net, dans l'objectif de maintenir les relations qui existent dans leur vie. Mais il est évident que les relations humaines, les liens familiaux ou amicaux, sont à ce point complexes qu'ils ne peuvent dépendre ni positivement ni négativement d'un seul média, si merveilleux ou terrifiant soit-il.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BARBER, Benjamin R. (1999), « Culture McWorld contre démocratie », *Manière de voir*, n° 46 (juillet-août), p. 70-74.

BARDINI, Thierry (2000), « Les promesses de la révolution virtuelle : genèse de l'informatique personnelle, 1968-1973 », *Sociologie et société*, XXXII(2), p. 57-72.

BAYM, Nancy K. (1994), « The emergence of community in computer-mediated communication », dans Steven G. JONES (dir.), *CyberSociety : Computer-Mediated Communication and Community*, Thousand Oaks, Sage Publications, p. 138-163.

BLISHEN, Bernard R., William K. CARROLL et Catherine MOORE (1987), « The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie/The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 24(4), p. 465-488.

BRANTS, Kees, Martine HUIZENGA et Reineke VAN MEERTEN (1996), « The new canals of Amsterdam : An exercise in local electronic democracy », *Media, Culture & Society*, 18(2), p. 233-247.

BRETON, Philippe, et Serge PROULX (1989), *L'explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris/Montréal, La Découverte/Boréal.

- BRETON, Philippe (2000), *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte.
- CALHOUN, Craig (1998), « Community without propinquity revisited : Communications technology and the transformation of the urban public sphere », *Sociological Inquiry*, 68(3), p. 373-397.
- CANADA, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, UN CANADA BRANCHÉ (2000a), *Assemblée générale annuelle de la Commission trilatérale : Le Canada et la révolution provoquée par Internet*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- CANADA, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, UN CANADA BRANCHÉ (2000b), *L'économie du savoir : une perspective canadienne*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- CASALEGNO, Federico, et Andrea KAVANAUGH (1998), « Autour des communautés et des réseaux de télécommunications », *Sociétés*, n° 59, p. 63-77.
- CASTELLO, Manuel (1998), *La société en réseau*, préface d'Alain Touraine, Paris, Fayard.
- CERULO, Karen A. (1997), « Reframing sociological concepts for a Brave New (virtual ?) World », *Sociological Inquiry*, 67(1), p. 48-58.
- CHAMBAT, Pierre (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : évolution des problématiques », *TIS*, 6(3), p. 249-270.
- DE ROSNAY, Joël (1999), « Stratégies pour le cybermonde », *Manière de voir*, n° 46 (juillet-août), p. 10-11.
- DENIS, Ann, et Michèle OLLIVIER (2001), « Nouvelles technologies d'information et de communication : accès et usages chez les jeunes filles et garçons francophones en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 12 (automne), p. 37-49.
- DI MAGGIO, Paul, et al. (2001), « Social implications of the Internet », *Annual Review of Sociology*, 27, p. 307-336.
- DRYBURGH, Heather (2001), *Les temps changent : pourquoi et comment les Canadiens utilisent Internet*, Ottawa, Statistique Canada.
- DURAND, Jean-Pierre, et Victore SCARDIGLI (1997), « Sociologie de la communication et des technologies de l'information », dans Jean-Pierre DURAND et Robert WEIL (dir.), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, p. 658-677.
- FISCHER, Claude S. (1996), « Technology and community : Historical complexities », *Sociological Inquiry*, 67(1), p. 113-118.
- FOX, Nick, et Chris ROBERTS (1999), « GPs in cyberspace : The sociology of a <virtual community> », *The Sociological Review*, 47(4), p. 643-671.
- GATES, Bill, Nathan MYHRVOLD et Peter RINEARSON (1995), *La route du futur*, traduction de Yves Coleman, Guy Fargette, Michèle Garène et Léon Marcadet, Paris, Robert Laffont.
- GAUTHIER, Benoît (dir.) (1992), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, 2<sup>e</sup> édition, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- GEORGE, Éric (2000), « De l'utilisation d'Internet comme outil de mobilisation : les cas d'ATTAC et de SalAMI », *Sociologie et sociétés*, XXXII(2), p. 171-187.
- HAMPTON, Keith N., et Barry WELLMAN (2000), « Examining community in the digital neighborhood : Early results from Canada's wired suburb », dans Toru ISHIDA et Katherine ISBISTER (dir.), *Digital Cities : Technologies, Experiences, and Future Perspectives*, Heidelberg, Springer-Verlag, p. 194-209.

- JAURÉGUIBERRY, Francis (2000), « Le Moi, le soi et Internet », *Sociologie et sociétés*, XXXII(2), p. 135-151.
- JONAS, Hans (1990), *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduction de l'allemand par Jean Greisch, Paris, Éditions du Cerf.
- JOY, Bill (2000), « Why the future doesn't need us », *Wired*, avril, [En ligne], <http://www.wired.com/wired/archive/8.04/joy.html>. Page consultée le 15 septembre 2012.
- KLING, Rob (1996), « Synergies and competition between life in cyberspace and face-to-face communities », *Social Science Computer Review*, 14(1), p. 50-54.
- KOLLOCK, Peter, et Marc A. SMITH (1999), « The economies of online cooperation : Gifts and public goods in cyberspace », dans Marc A. SMITH et Peter KOLLOCK (dir.), *Communities in Cyberspace*, New York, Routledge, p. 220-239.
- KRAUT, Robert, et al. (1998), « Internet paradox : A social technology that reduces social involvement and psychological well-being ? », *American Psychologist*, 53(9), p. 1017-1031.
- LAFLAMME, Simon (1987), *Contribution à la critique de la persuasion politique*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- LAFLAMME, Simon (1992), *La société intégrée : de la circulation des biens, des idées et des personnes*, New York, Peter Lang.
- LAFLAMME, Simon, et Ali REGUIGUI (2003), *Homogénéité et distinction*, Sudbury, Prise de parole.
- LAM, Pui-Yan (1999), « The search for community in cyberspace : A study on the MacMarines », communication présentée à The Sociology and Computers Section of the Annual Meetings of the American Sociological Association, Chicago.
- LÉVY, Pierre (1998), « L'universel sans totalité : essence de la cyberculture », *Sociétés*, n° 59, p. 11-19.
- LÉVY, Pierre (2000), *World philosophie*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- MCQUAIL, Denis (1983), *Mass Communication Theory*, Londres, Sage Publications.
- MICHAELSON, Karen L. (1996), « Information, community, and access », *Social Science Computer Review*, 14(1), p. 57-59.
- MUSSO, Pierre (1999), « Vers un oligopole mondial », *Manière de voir*, n° 46 (juillet-août), p. 60-62.
- NATIONAL INFORMATION INFRASTRUCTURE (2000a), *Benefits of Education Applications of the National Information Infrastructure*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- NATIONAL INFORMATION INFRASTRUCTURE (2000b), *A Few Illustrations of NII Applications in Education*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- NATIONAL INFORMATION INFRASTRUCTURE (2000c), *How is the NII Changing our World?*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- NATIONAL INFORMATION INFRASTRUCTURE (2000d), *What is the NII?*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.
- NDLR (2001), « L'utilisation d'Internet à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p. 2-3.
- NEGROPONTE, Nicholas (1995), *L'homme numérique*, traduction de Michèle Garène, Paris, Robert Laffont.

NIE, Norman, et Lutz ERBRING (2000), *Internet and Society. A Preliminary Report*, Stanford, Stanford Institute for the Quantitative Study of Society, [En ligne], <http://www.bsos.umd.edu/socy/alan/webuse/handouts/Nie%20and%20Erbring-Internet%20and%20Society%20a%20Preliminary%20Report.pdf>. Page consultée le 15 septembre 2012.

OLLIVER, Michèle, et Ann DENIS (2002), *Les femmes francophones en situation minoritaire au Canada et les technologies d'information et de communication*, Ottawa, rapport préparé pour la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et Industrie Canada, [En ligne], page consultée le 9 novembre 1999 n'est plus disponible.

PARKS, Malcolm R., et Lynne D. ROBERTS (1998), « <Making MOOsic> : The development of personal relationships on line and a comparison to their off-line counterparts », *Journal of Social and Personal Relationships*, 15(4), p. 517-537.

PATRICK, Andrew S. (1997), *Personal and Social Impacts of Going On-Line : Lessons from the National Capital FreeNet*, [En ligne], page consultée le 2 juillet 2001 n'est plus disponible.

PORTER, David (1997), « Introduction », dans David PORTER (dir.), *Internet Culture*, New York, Routledge, p. xi-xviii.

PROULX, Serge, et Guillaume LATZKO-TOTH (2000), « La virtualité comme catégorie pour penser le social : l'usage de la notion de communauté virtuelle », *Sociologie et sociétés*, XXXII(2), p. 99-122.

RAMONET, Ignacio (1999), « Internet ou mourir », *Manière de voir*, n° 46 (juillet-août), p. 6-7.

ROBINSON, John P., et al. (2000), « Mass media use and social life among Internet users », *Social Science Computer Review*, 18(4), p. 490-501.

ROTERMANN, Michelle (2001), « Jeunes canadiens branchés », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p. 4-8.

SFEZ, Lucien (1999), « L'idéologie des nouvelles technologies », *Manière de voir*, n° 46 (juillet-août), p. 20-22.

SHEER, Léo (1996), « La civilisation virtuelle », *Société*, n° 51, p. 23-27.

SILVER, Cynthia (2001), « Internauts âgés », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p. 9-12.

SMITH, Mark A. (1999), « Invisible crowds in cyberspace: Mapping the social structure of the usenet », dans Marc A. SMITH et Peter KOLLOCK (dir.), *Communities in Cyberspace*, New York, Routledge, p. 195-219.

TAHON, Marie-Blanche (1995), *La famille désinstitutionnée. Introduction à la sociologie de la famille*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

UCLA CENTER FOR COMMUNICATION POLICY (2000), *The UCLA Internet Report: Surveying the Digital Future*, [En ligne], <http://www.digitalcenter.org/pdf/InternetReportYearOne.pdf>. Page consultée le 15 septembre 2012.

VIRNOCHE, Mary E., et Gary T. MARX (1997), « Only Connect - E.M. Forster in an age of electronic communication : Computer-mediated association and community networks », *Sociological Inquiry*, 67(1), p. 85-100.

WELLMAN, Barry, et Milena GULIA (1999), « Net-surfers don't ride alone », dans Barry WELLMAN (dir.), *Networks in The Global Village: Life in Contemporary Communities*, Boulder, Westview Press, p. 331-366.

WILBUR, Shawn P. (1997), « An archaeology of cyberspaces: Virtuality, community, identity », dans David PORTER (dir.), *Internet Culture*, New York, Routledge, p. 5-22.

WILLIAMS, Cara (2001), « Branché sur Internet et déconnecté du monde ? », *Tendances sociales canadiennes*, hiver, p. 13-15.

WOLTON, Dominique (2000), *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.

## ANNEXES

Voici les quatre questions du questionnaire qui traitent des relations interpersonnelles.

**NOMBRE DE RELATIONS.** Estimez le nombre de personnes avec lesquelles vous entretenez des relations pour chacune des catégories suivantes.

N'inscrivez ces personnes que dans une seule des catégories. Si la catégorie correspond à une fréquence nulle, inscrivez simplement le chiffre zéro (0).

**NOMBRE DE COMMUNICATIONS.** Combien de fois par mois communiquez-vous, par quelque moyen que ce soit, avec l'ensemble des personnes que vous avez inscrite dans chacune des catégories ?

Si la catégorie correspond à une fréquence nulle, inscrivez simplement le chiffre zéro (0).

**PRÉSENCE PHYSIQUE DE L'AUTRE.** Parmi l'ensemble des communications que vous venez de dénombrer dans chacune des catégories, estimez combien ont lieu en la présence physique de l'autre ?

Si la catégorie correspond à une fréquence nulle, inscrivez simplement le chiffre zéro (0).

**NOMBRE DE RELATION INTIMES.** Pour chacune des catégories définies, avec combien de personnes entretenez-vous des relations que vous estimeriez comme étant intimes ou profondes ?

Si la catégorie correspond à une fréquence nulle, inscrivez simplement le chiffre zéro (0).

Membre de la famille immédiate

Membre de la famille élargie

Collègue de travail

Grand ami

Ami

Personne qui vous fournit un service

Personne à qui vous fournissez un service

Autre

## NOTES

1. Cette enquête, effectuée du mois d'octobre 1997 au mois d'août 1999, a eu recours à quatre instruments de recherche : observation, questionnaire, groupes de discussion, analyse documentaire. Les auteurs indiquent que Netville regroupait environ 120 domiciles, mais ne précisent pas le nombre de personnes qui auraient participé à l'étude.

2. Il s'agit d'une étude longitudinale qui a débuté en 2000. L'échantillon comprend 2 096 personnes qui, selon les auteurs, représentent l'ensemble de la population américaine selon une méthode aléatoire. La collecte des données a eu lieu au printemps 2000.

3. L'enquête de Nie et Erbring repose sur un échantillon aléatoire de la population américaine (n = 4 113). La collecte de données s'est faite au moyen d'un questionnaire électronique au mois de décembre 1999.

4. Je lis des quotidiens ou des revues sur Internet

Je « chat » sur Internet

Je participe à des forums de discussion sur Internet

J'écris des courriels en dehors du cadre de mon travail

Je reçois des courriels en dehors du cadre de mon travail

Je participe à des jeux sur le Web

Je suis l'actualité sportive sur Internet

Je fais des transactions bancaires sur Internet

Je fais des achats en ligne

Je suis les activités de la bourse en ligne

J'organise des voyages sur Internet

Je consulte les nouvelles de la météo en ligne

Je fais du « surf » sur le Web

J'envoie des cartes de souhaits électroniques

5. Membre de la famille immédiate

Membre de la famille élargie

Collègue de travail

Grand ami

Ami

Personne qui vous fournit un service

Personne à qui vous fournissez un service

6. Je reçois des lettres dactylographiées, imprimées ou manuscrites en dehors du cadre de mon travail

Je reçois des parents ou des amis à la maison

Je vais à la bibliothèque

Je vais au restaurant

Je vais au cinéma

Je vais au théâtre

J'écoute des émissions d'information à la radio ou à la télévision

7. Les moyennes renvoient ici à une échelle de Likert à cinq niveaux où la valeur de « 1 » signifie « jamais » et celle de « 5 » « souvent ».

8. Aux 14 variables de l'usage de l'Internet (voir note 4) nous ajoutons 4 autres variables : (1) être devant un écran d'ordinateur « x » heures par semaine ; (2) utiliser Internet pour communiquer avec d'autres personnes ; (3) utiliser Internet pour trouver de l'information ; (4) utiliser l'ordinateur à d'autres usages qu'Internet. Nous avons créé une première « variable additionnée » à partir des 14 variables des usages d'Internet. Cela permet de les ramener à un seul score qui témoigne de l'ensemble des usages et de leur intensité. Nous avons créé une seconde « variable additionnée » à partir des variables qui mesurent seulement les usages

d'Internet à des fins de communication, soit le clavardage, le forum de discussion, recevoir et écrire des courriels. Cette nouvelle variable permet d'examiner plus spécifiquement l'effet de communiquer au moyen d'Internet sur l'isolement.

9.  $R^2 = 0,11$  ;  $F = 10,87$  ;  $p < 0,001$ .

10. Lire des quotidiens imprimés

Lire des revues ou des magazines imprimés

Écouter des émissions d'information à la radio ou à la télévision

Regarder la télévision (visionnement de vidéos y compris)

Écouter la radio

Écouter la musique enregistrée

Parler au téléphone en dehors du cadre de mon travail

11. Ce sont davantage les femmes qui préfèrent l'usage du téléphone ( $\beta = 0,14$ )

12.  $R^2 = 0,09$  ;  $F = 8,79$  ;  $p < 0,001$ .

13.  $R^2 = 0,08$  ;  $F = 5,90$  ;  $p < 0,001$ .

## RÉSUMÉS

Il y a plus de dix ans que dure la polémique entourant Internet : les pessimistes, d'un côté, maintiennent que son usage étendu contribue à détruire le tissu social, tandis que les *optimistes*, de l'autre, l'associent au progrès social et à un avenir meilleur. L'objectif de cette recherche n'est pas tant de confirmer ou de réfuter l'une ou l'autre de ces logiques discursives, mais bien d'observer s'il existe, dans les faits, un lien entre l'usage d'Internet et les relations interpersonnelles. Plus particulièrement, nous voulons vérifier si plus on recourt à Internet plus on s'isole ou, au contraire, plus on entretient des communications en nombre, en fréquence et en profondeur.

The debate over the impact of the Internet has been going on for well over a decade. On the one hand, pessimists maintain that the Internet separates people from one another as they withdraw in a virtual world. On the other hand, optimists argue that the Net removes physical barriers and provides countless possibilities to communicate and meet people. This study does not attempt to confirm or disprove either one of these opposing views. Rather, its objective is to determine if there is a link between Internet use and interpersonal relationships. In particular, it examines whether increased use of the Internet leads to isolation or, alternatively, more numerous, frequent and intense communications.

Hace más de diez años que existe la polémica relativa a Internet : los pesimistas sostienen que el uso generalizado de este medio contribuye a destruir los nexos sociales, mientras que los optimistas asocian este medio al progreso social y a un futuro mejor. El objetivo de esta investigación no es solamente de confirmar o rechazar una u otra de estas lógicas discursivas, sino más bien, observar si existe en la realidad misma, un vínculo entre el uso de Internet y las relaciones interpersonales. Se trata particularmente de verificar si el hecho de recurrir en mayor medida a Internet contribuye al aislamiento o si por el contrario, se logra mejor comunicación tanto desde el punto de vista cantitativo, frecuentativo así como calitativo, es decir, vínculos profundos.

## INDEX

**Palabras claves :** Canadá, Internet, redes, relaciones interpersonales, usos

**Mots-clés :** Canada, Internet, relations interpersonnelles, réseaux, usage

**Keywords :** Canada, Internet, interpersonal relationships, networks, uses

## AUTEURS

### **SIMON LAFLAMME**

Simon Laflamme est professeur au Département de sociologie à l'Université Laurentienne (Ontario, Canada). Courriel : [SLaflamme@laurentian.ca](mailto:SLaflamme@laurentian.ca)

### **SYLVIE LAFORTUNE**

Sylvie Lafortune est bibliothécaire à l'Université Laurentienne. Courriel : [slafortune@laurentian.ca](mailto:slafortune@laurentian.ca)

---

# Recherches

---

# La socialisation à l'œuvre dans l'univers fédéral, élément déterminant de la régulation sociale de l'organisation sportive

Contribution à la politique sociale du service des sports de la Ville de Nice

Bernard Massiera, Denis Parisot et Jean-Luc Prades

---

- 1 Cette communication s'appuie sur les résultats d'une enquête concernant le climat social du service des sports de la ville de Nice. Au dire de la Direction centrale des sports, on observe d'importantes variations dans le respect des règles et des consignes de travail chez les employés. Le fait qu'aucune explication ne sorte du registre affectif ou du conflit de personnes renforce l'approche contemporaine de l'organisation qui s'envisage essentiellement comme un lieu où se construit une création sociale autonome par les interactions entre ses acteurs, avec une relative indépendance des éléments extérieurs (Crozier, 1977). Nous nous sommes attachés à également considérer cette Direction comme un corps social reproduisant les traits de la société qui l'entoure, notamment ceux qui sont issus des institutions sportives. Un recours au concept de socialisation institutionnelle nous a semblé intéressant pour tenter d'expliquer la divergence de comportement des agents sportifs. Ces professionnels du sport municipal semblent donner un sens à leurs comportements par le recours à certaines valeurs, représentations, règles et pratiques collectives développées au sein des institutions sportives d'où ils proviennent en grande partie. Notre propos se centre sur les effets qu'engendre ce type de socialisation sur la régulation sociale de l'organisation municipale. À partir des résultats d'un sondage, notre travail s'est centré sur la mise en évidence des particularités identitaires d'un segment de population professionnellement plus « engagé » par rapport à l'ensemble du service municipal. Il s'attache ensuite à mettre en lien ces particularités avec les logiques de socialisation à l'œuvre dans l'univers fédéral sportif pour tenter d'expliquer la divergence de l'engagement personnel des acteurs au sein de leur structure.

## Considérations théoriques sur la socialisation institutionnelle

- 2 Le recours au concept de socialisation institutionnelle ainsi que l'exploration des normes et des valeurs qui y sont liées sous-entendent que l'implication de la population étudiée dans le mouvement sportif soit significative. L'univers sportif de France se compose de 170 000 clubs adhérents et de 24 fédérations olympiques et non olympiques agréées, institutions organisatrices des compétitions. Si, au sein du service des sports de la municipalité de Nice, la pratique sportive reste proche de celle de la moyenne française, on remarque que pour ces mêmes agents, l'engagement volontaire au sein du mouvement sportif occupe une place d'importance. Cet engagement massif entraîne à interroger les processus de socialisation qui œuvrent au sein du monde sportif.
- 3 Ces institutions engendrent une forme particulière de socialisation au travers de cadres cognitifs et moraux spécifiques dans lesquels se développent les pensées individuelles (Coupland, 1993). Les acteurs y intègrent des comportements sous la forme d'un ensemble de manières d'agir conformes au système de valeurs du mouvement sportif auquel ils adhèrent. Ils respectent un ensemble de normes sociales, usent d'un langage spécifique et valorisent un comportement de vie d'équipe et de célébrations. Ce processus trouve une explication en reprenant la démarche utilisée pour appréhender les identités religieuses (Hervieu-Léger, 1996). Les savoir-faire et les comportements sportifs dans les entraînements et les compétitions s'y expriment et s'y transmettent, construisant les éléments d'une culture sportive par référence à l'efficacité, à la maîtrise des techniques, à la rationalisation des gestes et au rendement des actions. La dimension émotionnelle y renforce le sentiment d'appartenance dans la victoire, comme dans la défaite. La dimension communautaire de l'esprit d'équipe et la visibilité des lieux de pratique, les stades, piscines et gymnases, sont autant de références qui facilitent l'adoption en commun d'un même comportement permettant de construire une socialisation originale et spécifique.
- 4 Ce mode de socialisation influence nécessairement en retour leur propre conception du monde.
 

Comprendre les actions entreprises par les organisations sportives nécessite de prendre également en compte les systèmes de représentation des acteurs de l'organisation et leur adhésion à certaines valeurs (Gasparini, 2003 : 23).
- 5 Le sport apparaît comme un univers baigné de croyances dans un idéal démocratique et construit sur des règles formelles et des pratiques officiellement organisées. Les croyances développées par le phénomène de socialisation institutionnelle s'expriment principalement dans le registre de la morale et dans une vision de société idéale (Ardoino, 1981). Elles confèrent des valeurs de sens et d'espoir au sport qui acquiert un statut valorisant pour ses acteurs. Les fédérations, les pouvoirs publics, les médias, les sponsors, les intermédiaires véhiculent les valeurs d'un idéal sportif olympien. Ces représentations sont présentes par tradition dans le milieu sportif.
 

Les masses envient le gagnant qui semble être responsable de ce qu'il fait et de ce qu'il est dans un rapport d'affrontement à l'existence. Cette représentation de la valeur de l'effort personnel entraîne une nouvelle considération du sport, qui devient le symbole de l'émancipation individuelle (Chifflet, 2000 : 26).

- 6 Les valeurs émergentes du sport y sont de trois ordres : capacités physiques, valeurs sociales et développement psychologique. Ces représentations sont un produit des institutions et matérialisent les idéologies intrinsèques du sport auxquelles adhèrent massivement les pratiquants comme les acteurs qui les encadrent (entraîneurs, encadrement, administration).
- 7 Mais au-delà du constat d'existence du phénomène de socialisation, observable par l'intériorisation de valeurs, de modèles sociaux et de règles de comportements, notre propos s'intéresse à tisser des liens avec la problématique d'investissement professionnel constatée au sein du service municipal des sports. Ce processus de socialisation semble bien affecter la régulation sociale. En sport, comme ailleurs, toute profession s'exerce nécessairement au sein d'une organisation et entraîne la nécessité d'appliquer des règles de fonctionnement. L'idée même d'organisation suppose un agencement efficace de moyens en vue d'un objet à réaliser et postule la soumission à une autorité ou à une hiérarchie qui en édicte les règles : règlement intérieur, consignes de travail, règles administratives et de gestion, procédures à respecter et consignes verbales (Bernoux, 1995). Les comportements d'engagement ou d'évitement des agents municipaux, face aux contraintes de leur travail, peuvent s'appréhender sous l'angle d'un processus d'adhésion ou d'opposition à la politique managériale du service central des sports.
- 8 Nous sommes enclins à penser qu'un lien existe entre la socialisation institutionnelle à l'œuvre au sein du monde fédéral et la régulation sociale du service des sports de la Ville de Nice. Les opinions, les croyances, les mœurs, les coutumes, les symboles et les manières de penser, développés dans le processus de socialisation institutionnelle à l'œuvre au sein des fédérations, s'imposent aux individus sous forme de normes, de rites et de pratiques, les effets de ce processus de socialisation s'observant sur le niveau d'adhésion aux valeurs véhiculées par la profession et sur le niveau d'engagement professionnel des agents au sein de l'organisation. Ces hypothèses appellent une validation par enquête exploratoire auprès des agents municipaux concernés.

### Exploration des caractéristiques sociales du service des sports

- 9 Le service des sports de la municipalité de Nice assure la gestion quotidienne et la maintenance des équipements sportifs ainsi que l'encadrement des activités physiques et sportives. Les principaux objectifs affichés de cette organisation, regroupant 243 employés, s'expriment essentiellement dans « le développement de pratiques sportives utiles pour la santé, l'épanouissement personnel et la socialisation des citoyens ».
- 10 Si notre terrain d'étude se présente à l'identique de la majorité des grandes villes de France, nous devons préciser que ce service accueillait pour la première fois une enquête de ce type. Portant notre intérêt sur les caractéristiques personnelles des employés, on constate que le public concerné par notre recherche est très majoritairement masculin avec une moyenne d'âge proche de 45 ans, une ancienneté de 10 ans dans le service et un niveau de scolarité atteignant les études secondaires. Le personnel concerné par l'enquête provient à part égale de trois fonctions principales et complémentaires : les moniteurs-éducateurs, les agents des services techniques et les gardiens d'équipements sportifs.
- 11 L'exploration procède par enquête quantitative. Le questionnaire, centré sur les opinions des acteurs sur les contraintes et sur les règles de travail, concerne un

ensemble de situations courantes de leur vie professionnelle. L'outil d'exploration se présente sous la forme d'une enquête d'opinion, destinée à matérialiser l'acceptation des règles managériales de l'organisation par ses employés. Cinq principaux thèmes d'enquête recueillent le sentiment d'épanouissement personnel dans le poste de travail, la prise de considération par la ligne hiérarchique, l'intensité des relations sociales, l'intérêt du contenu du travail et les contraintes matérielles des activités professionnelles. Ils sont complétés par une exploration de l'adhésion aux principales idéologies intrinsèques du sport couplée à une caractérisation de la population par l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et l'investissement hors cadre professionnel dans la sphère institutionnelle du sport.

- 12 La collaboration active de l'organisation pour la diffusion et la passation des questionnaires permet un taux de réponses significatif avec 138 réponses exploitables, soit les deux tiers de l'effectif total du service. Le traitement de l'enquête se centre sur la recherche de liens entre le niveau d'acceptation des règles managériales, l'adhésion aux valeurs du sport et l'engagement institutionnel dans le mouvement sportif. Des indices significatifs et des éléments explicatifs de la régulation sociale du service appellent notre intérêt comme celui de la direction centrale. L'originalité des résultats réside essentiellement dans la mise en évidence de liens entre la perception de la communication du management par les acteurs et leur engagement au sein de la sphère institutionnelle du sport. L'enquête met cependant en exergue certaines caractéristiques culturelles du service. Si chaque résultat partiel reste lié à un groupe de questions, la variété des réponses apporte une certaine lisibilité de l'identité professionnelle du personnel municipal.

### Fluctuation de l'identité des métiers sportifs

- 13 À l'identique de la majorité des métiers, on constate que la construction identitaire des acteurs repose avant tout sur la dimension fonctionnelle de leurs activités (Dubar, 1994). Globalement, les réponses matérialisent une culture professionnelle marquée par des valeurs opérationnelles, les acteurs se définissant par rapport aux technicités de leurs métiers sportifs. Les taux de réponses, dépassant 65 %, enregistrés lorsque l'on aborde les thèmes de la reconnaissance du savoir-faire technique par la hiérarchie, la capacité à gérer les urgences et le réalisme des objectifs laissent envisager que la culture professionnelle du service des sports se résume à un objet central communément identifié. Celui de la maîtrise de techniques corporelles qui permet à des usagers de pratiquer des activités physiques grâce à un service, cette maîtrise technique s'inscrivant dans l'offre de prestations non marchandes du secteur municipal.
- 14 Une forte particularité du cadre professionnel municipal réside, par rapport au secteur privé, dans son imposant dispositif administratif de planification. Un intéressant paradoxe en émerge quand seulement 46 % des individus déclarent pouvoir progresser dans leur carrière alors qu'ils sont 74,3 % à affirmer que leur travail ainsi que sa progression sont clairs et planifiés. Cette dualité s'exprime de nouveau dans le fort taux de réponses positives aux questions concernant la confiance de leur direction dans leur professionnalisme et le bénéfice de l'image sportive vis-à-vis des clients et du public. S'ils déclarent majoritairement à 70,7 % exercer un métier qu'ils perçoivent valorisant, qualifiant et épanouissant, c'est avec grande difficulté que moins de 50 % d'entre eux se

positionnent réellement au sein de leurs filières professionnelles. Cette dualité entraîne une interrogation sur la représentation qu'ils échafaudent de la profession sportive, tels les métiers, les formations et les qualifications y restent flous. On est tenté de rapprocher ces résultats de la relation couramment observée au sein des institutions sportives. L'entraîneur programme et décide de l'ensemble des actions à accomplir alors que l'athlète opère la performance sous l'exercice de son pouvoir.

- 15 Cependant, les récents travaux du ministère de l'Éducation nationale sur les métiers du sport (Camy, 2002) attestent de la richesse de la profession. Ils se composent d'un processus de conception-production-animation d'activités physiques, incluses dans une offre de service d'accueil et de communication avec un public. Mais lorsque l'on aborde cette dimension, les acteurs perçoivent la segmentation de la profession sportive essentiellement au travers des différents lieux de pratiques. Les stades, les salles de sport et les piscines de Nice matérialisent l'identité professionnelle de leurs gardiens, techniciens et animateurs. Cette représentation communautaire règne au sein du service quand plus de 65 % des employés déclarent appartenir à une équipe alors que seulement 33 % des employés déclarent connaître les différentes activités de leur service. La majorité des acteurs ne connaissent pas réellement leurs collègues de travail. Une forte majorité réclame auprès de leur direction le désir de découvrir les hommes et les métiers de l'organisation en participant plus activement au fonctionnement général du service.
- 16 Cette confusion est renforcée par le fait que plusieurs de ces professions peuvent également être exercées par la même personne selon ses qualifications. Les métiers du sport restent fortement liés à des cadres statutaires directement en relation aux types de pratique. Ces professionnels du sport en collectivité évoluent ainsi entre spécialités sportives, gestion d'équipements et travail social et dans toute entreprise, assumer « un travail en miette » entrave la possibilité d'appréhender les spécificités identitaires du métier (Freidman, 1956). Seule la variété de leurs activités s'élabore sur le socle commun de l'activité physique qu'ils font pratiquer à leurs publics. Connaissances techniques, savoir-faire gestuels et comportements pédagogiques s'articulent pour fonder l'identité de leur profession, l'objet central du métier restant la création, l'animation et la gestion d'une activité sportive. Cependant, la dimension technique du métier s'efface devant l'image valorisante vis-à-vis du public, ce que 70 % des agents reconnaissent. La représentation communément admise du public d'une activité professionnelle, privilégiant l'apparence comme l'appartenance, entraîne en retour le besoin de donner un sens social à l'activité. Cette quête identitaire s'exprime dans l'adhésion massive, avec un taux de 88 %, à l'idée d'un sport aux vertus physiques, aux valeurs sociales et aux pouvoirs intégratifs. En quelque sorte, c'est une identité professionnelle qui se définit contre les maux de notre société et qui nous rappelle le processus traditionnel de l'adversité sportive des compétitions organisées par l'univers fédéral.
- 17 Cette affirmation identitaire nous incite à en explorer les effets. Elle semble affecter l'opinion des acteurs au sujet des dimensions techniques, logistiques, pédagogiques et sécuritaires de leur travail. Concernant le contenu du travail, la rémunération et les avantages sociaux qui y sont liés, les agents se déclarent globalement satisfaits avec des résultats proches de 65 %, alors que leur organisation subit une évolution structurelle majeure face aux impératifs de rentabilité qui touchent le service public. Ces résultats rappellent les bases fondamentales de l'esprit associatif et de l'engagement bénévole

des institutions du sport. Si le personnel estime que la hiérarchie n'est pas totalement consciente des conditions auxquelles il fait face quotidiennement, il juge également la matérialité de son travail satisfaisante à 73,6 % alors que les contraintes de nature organisationnelle, d'équipement, de logistique, d'hygiène et de sécurité sont bien réelles. Une simple visite lors d'une séance de natation où une soixantaine d'enfants nagent, mais également crient, courent, sautent, alors que le règlement l'interdit formellement, nous permet de visualiser les contraintes. Cette satisfaction peut s'interpréter par rapport à l'identité sportive construite au sein des fédérations où l'esprit d'équipe et l'adversité sont valorisés. Les acteurs en situation professionnelle semblent construire leur identité par une quête contre les maux de notre société (désœuvrement, délinquance, drogues), portant notre intérêt à comprendre dans quelle mesure ce processus affecte le comportement quotidien.

### Régulations sociales à l'œuvre au sein du service

- 18 Quand on explore les processus de régulations sociales au sein du service, force est de constater que la nature des relations entre les acteurs avec leur hiérarchie s'opère essentiellement dans une triple dimension, de nature administrative, technique et législative. Il s'avère qu'au sein de l'organisation sportive, quand on pense management et communication interne, ce sont essentiellement les dimensions formelles du travail qui priment. Le management ne semble pas s'appuyer sur la dimension fusionnelle que l'on confère à l'équipe sportive, mais se présente plus comme un héritage du monde fédéral où l'autorité s'exerce par une hiérarchie formelle composée d'administrateurs, de juges et d'arbitres. Dans l'organisation qui nous concerne, on constate que la pérennité des relations repose sur une définition des fonctions et une application stricto sensu de règlements. La communication interne évite d'entrer dans le registre affectif comme nous en informe le fait que seulement un employé sur deux déclare bénéficier d'une bonne reconnaissance par la direction.
- 19 C'est une exploration plus approfondie des spécificités du personnel municipal qui nous permet de mieux en cerner sa régulation. En termes de pratique, si les agents du service s'adonnent à 85,7 % à une activité sportive, 36,4 % pratiquent en compétition. Par comparaison, en France, si 83 % des 15-75 ans déclarent pratiquer un sport, ce taux tombe à moins de 70 % en ce qui concerne la pratique régulière et intense et à moins de 20 % pour la pratique compétitive (Camy, 2002). Une caractéristique originale du service des sports, par rapport à la population française, réside dans le fait que la pratique compétitive y est plus accentuée avec 36,4 % de l'effectif. Cependant, ces résultats seront modérés par le fait que la préparation des qualifications professionnelles sportives impose très souvent un engagement en compétition. Globalement, l'enquête constate que les employés municipaux ne pratiquent pas davantage les sports que la moyenne nationale et entraîne l'exploration à se porter sur d'autres déterminants sociologiques pour apporter une explication en termes de régulation sociale.
- 20 Certains résultats mettent en évidence que le niveau d'approbation des règles édictées par le management est lié aux rapports que les acteurs entretiennent avec les institutions sportives. Cette particularité apparaît essentielle à notre démonstration. Elle émerge de l'engagement majoritaire dans le mouvement sportif avec 77 % des agents qui œuvrent comme entraîneurs, arbitres, administrateurs et organisateurs au

sein d'associations fédérales. Ces résultats prennent d'autant plus d'importance quand on les compare à l'ensemble de la population française où généralement bien moins de la moitié de la population sportive de 15 à 75 ans s'implique dans le mouvement sportif associatif. Cet engagement majoritaire laisse envisager l'existence de liens entre régulation sociale du service et engagement dans la sphère sportive fédérale.

- 21 La validation de notre hypothèse s'avère possible quand on recoupe la participation institutionnelle des acteurs au monde sportif et leur niveau d'engagement dans le travail. Ces résultats sont représentés par une moyenne des réponses concernant les cinq grands thèmes enregistrant l'approbation de la politique managériale. On observe une nette corrélation entre les deux variables « engagement institutionnel » et « approbation de la politique managériale ». La tendance montre que ce sont les employés les plus concernés dans le passé ou dans l'actualité par un engagement institutionnel dans le monde fédéral sportif qui adhèrent le mieux aux règles, consignes et règlements verbaux édictés par l'organisation sportive. Ces particularités engagent à valider la socialisation institutionnelle à l'œuvre dans l'univers sportif fédéral comme un élément déterminant de la régulation sociale du service des sports de la Ville de Nice.
- 22 Considérant que c'est dans la reconnaissance et l'adhésion aux idéologies intrinsèques du sport que les agents du service des sports donnent un sens à leur travail quotidien, nous avons en retour recommandé à la Direction centrale du service de créer et de développer un plan de communication centré sur les représentations sociales du sport.
- 23 Deux propositions émergent de nos recommandations :
- une plus grande participation impliquant davantage les employés à la vie du service avec des réunions, un recueil actif des avis et des concertations collectives ;
  - une gestion plus évolutive du personnel avec une politique de recrutement incluant l'appartenance associative et fédérale des acteurs.

## Conclusion

- 24 Si nous constatons que l'identité professionnelle des agents du service municipal des sports de Nice reste sous l'influence des représentations que développent ses acteurs, notre recherche rapproche sa régulation sociale avec le processus de socialisation institutionnelle de l'univers fédéral. Les représentations sociales et communément admises au sein de ces institutions sportives agissent en retour comme éléments de régulation sociale au-delà de la variété des métiers et des missions professionnelles de l'organisation. Ces valeurs repères, données par les institutions sportives, guident l'action quotidienne des acteurs professionnels du sport au sein de leurs organisations sous la forme de comportements intériorisés. La mise en évidence que cet ensemble de comportements, accompagnés des croyances dans les vertus du sport, se construit lors du passage des acteurs dans les institutions sportives, apporte une explication à la différence du niveau d'engagement des employés dans leurs activités professionnelles. Ces résultats permettent d'envisager des axes différents de communication interne à destination du service. Lorsque le management s'adresse à son équipe, s'éloignant d'une communication centrée sur le registre fonctionnel, législatif et administratif, la représentation d'idéaux et de valeurs doit nécessairement occuper une place centrale pour que son action soit suivie d'effets sur la régulation sociale. Nous achèverons notre

propos en soulignant l'importance de ce processus qui apparaît bien comme une spécificité culturelle de l'organisation sportive.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ARDOINO, J. (1981), *L'intervention institutionnelle*, Paris, Éditions Payot.
- BERNOUX, P. (1995), *La sociologie des entreprises*, Paris, Éditions du Seuil.
- CAMY, J. (2002), *La professionnalisation des études en staps*, Paris, Éditions MJS-INSEP.
- CHIFFLET, P. (2000), *Loisirs sportifs*, Paris, Édition Espaces.
- COUPLAND, D. (1993), *Génération X*, Paris, Éditions Lafont.
- CROZIER, M., et E. FRIEDBERG (1977), *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil.
- DUBAR, C. (1994), *Le sens du travail*, Paris, Éditions Sciences humaines.
- FREIDMAN, G. (1956), *Le travail en miettes*, Paris, Éditions Gallimard.
- GASPARINI, W. (2000), *Sociologie de l'organisation sportive*, Paris, Éditions Découverte.
- GASPARINI, W. (2003), *L'organisation sportive*, Paris, Éditions EPS.
- HERVIEU-LÉGER, D. et G. DAVIE (1996), *Les identités religieuses en Europe*, Paris, Éditions Découverte.

## INDEX

**Mots-clés** : communication organisationnelle, comportement, Nice, socialisation, sport municipal

**Palabras claves** : comportamiento, comunicación organizacional, deportes municipal, Niza, socialización

**Keywords** : behaviour, municipal sports, Nice, organizational communication, socialization

## AUTEURS

### BERNARD MASSIERA

Bernard Massiera est rattaché au Laboratoire Sport, représentations et régulations sociales, UFR STAPS, Université de Nice Sophia-Antipolis. Courriel : Bernard.massiera@unice.fr

### DENIS PARISOT

Denis Parisot est rattaché au Laboratoire Sport, représentations et régulations sociales, UFR STAPS, Université de Nice Sophia-Antipolis. Courriel : parisot@unice.fr

**JEAN-LUC PRADES**

Jean-Luc Prades est rattachés au Laboratoire Sport, représentations et régulations sociales, UFR Staps, Université de Nice Sophia-Antipolis. Courriel : [prades@unice.fr](mailto:prades@unice.fr)

# Le jeu vidéo au regard de la corporéité

Alain Bouldoires

---

- 1 Les problèmes objectifs qui se posent aujourd'hui concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC) créent un « appel d'air », une situation favorable à la recherche. Par exemple, de nombreuses études ont été menées sur la relation de l'enfant au multimédia<sup>1</sup> en se focalisant sur l'appropriation cognitive, mais peu ont rattaché la problématique des usages à la « corporéité ». Le corps est un objet de recherche fugace et une source perpétuelle de questionnement. Pour le médiologue (Merzeau, 1998), le corps est le premier médium, à la fois le plus intime et celui qui sait imposer son rythme à la technique. La prétendue absence du corps dans les espaces virtuels soulève toutes les inquiétudes alors que, nous le verrons, c'est autour de lui que tout se joue. Ne nous y trompons pas, c'est la main qui pilote l'écran. Cette angoisse profonde de la disparition de la chair ne correspond en rien à la réalité des TIC qui prolongent nos capacités physiques et mentales.
- 2 La recherche que nous présentons ici et qui a pris la forme d'une enquête dans un club informatique<sup>2</sup> nous permet d'explorer la confrontation du réel et du virtuel. Pour les utopistes de la cyberculture, le réseau incarne un idéal de relations débarrassées du corps permettant une plus grande fluidité des échanges. Mais la sacralisation des TIC est présente tout autant dans la dénonciation des dangers de ces technologies (violence des jeux vidéo, par exemple) que chez ses défenseurs qui voient s'esquisser, à travers elles, un monde meilleur. À l'inverse, l'étude des usages que nous tentons fait apparaître l'utilisateur comme un acteur incarné au sens où il ou elle garde un corps qui éprouve des sensations. Dès lors, la question centrale se déplace des dispositifs techniques vers l'expérience kinésique des individus. En ce sens, il est essentiel d'analyser ces technologies dans le contexte social où elles sont appropriées afin de savoir dans quelle mesure elles interviennent dans les relations sociales pour les modifier ou les renforcer.
- 3 Le jeu vidéo inscrit d'emblée le joueur à la fois dans le réel et le virtuel. Il invite à l'interaction qui engage le corps et produit une expérience sensible, c'est-à-dire physique. La notion de « réalité virtuelle » tente de traduire ces pratiques. En effet, le

jeu vidéo repose sur des actions, des sensations bien réelles, mais le joueur est immergé dans des images de synthèse qui simulent la réalité ou bien font croire à des mondes potentiels (Roustan, 2003 : 13-29). L'expression « réalité virtuelle » traduit une « interaction sensori-motrice avec le contenu d'une mémoire informatique » (Lévy, 1997 : 85) qui entretient l'illusion de la réalité de la situation simulée. Le joueur abandonne son corps et, en agissant, modifie « son image dans l'espace du jeu » (Lévy, 1997 : 95). Le monde se double ainsi d'un cyberspace où, selon Philippe Breton (2000) et David Le Breton (1999), l'être incarné est écarté. Mais d'autres chercheurs comme Derrick De Kerckhove soulignent au contraire que « [e]n perdant un peu leur présence physique en ligne, les gens prennent conscience du fait qu'ils ont un corps et qu'ils ont de la chance d'en avoir un » (1997 : 83).

- 4 Ce travail a ainsi mené notre réflexion vers un décryptage de la corporéité. Mettre le corps au cœur de l'analyse des TIC consiste donc à jeter un nouvel éclairage sur les notions d'interactivité et de virtuel du point de vue du vécu des protagonistes impliqués, de l'implication de leur corps dans la relation avec la machine.
- 5 Le vécu du corps dans le jeu d'action, en particulier, se manifeste par une succession de tensions où le corps est mis à l'épreuve. Cette approche ethnographique des usages du multimédia conduit ainsi à dégager les spécificités de l'expérience du virtuel. Par ailleurs, la situation d'interaction autour de l'ordinateur montre que l'acteur reste relié socialement et nous examinerons comment fonctionne cette médiation des relations.
- 6 Précisons que les joueurs étaient tous des débutants ou quasi-débutants de 12 à 16 ans. Ces caractéristiques ont leur importance car des études, comme celle de Xavier Retaux, sur des adultes relativement aguerris (Roustan, 2003 : 69-82) peuvent donner des résultats sensiblement différents. Il existe plusieurs degrés de lecture possibles d'un même jeu (niveaux de domestication) en fonction du profil du pratiquant. Le contexte lui-même très spécifique (club informatique d'un établissement scolaire) a pu avoir des effets sur les pratiques des joueurs qu'il faudra prendre en compte.
- 7 Nous avons étudié des activités mettant en jeu différentes formes d'interactivité : navigation, chat, messagerie et surtout le jeu vidéo en réseau local (LAN ou *Local Area Network*). Le dispositif mis en place au club informatique ne proposait qu'un seul type de jeu : *Quake*, jeu de combat en 3D (FPS ou *First Person Shooter*). Il faut imaginer les enfants, dans une même salle, jouant en réseau en vue subjective. Il s'agit alors d'éliminer l'adversaire en tirant dessus pour gagner des points et optimiser ainsi la partie. Le réalisme des images immerge le joueur dans un univers où la rapidité et la précision s'imposent. Pour atteindre un niveau supérieur, il faut se déplacer, tirer, sauter dans un environnement virtuel de galeries afin d'atteindre des portes, passages vers de nouvelles aventures.

## Le vécu du corps dans le jeu d'action

- 8 Même si les enfants sont relativement lucides, ils ne sont pas totalement conscients du processus de communication avec la machine qui peut déboucher sur une emprise comme nous allons le voir. Si dans le jeu les enfants savent bien que le personnage virtuel n'est pas réel — « C'est un personnage qui ne sent rien » —, l'incarnation de ce personnage, principe fondamental du jeu *Quake*, les conduit à en faire un personnage « quasi vivant ».

## Oubli du corps et temporalité : l'enfant absorbé par le jeu

- 9 La plupart des enfants avouent ne pas voir le temps passer. Surtout, ils ne contrôlent pas le temps consacré à jouer sur l'ordinateur ; « J'ai du mal à sortir », avouent-ils parfois. Presque un quart des enfants ont connu, au moins une fois, de six à dix heures d'utilisation continue (aucune autre activité extrascolaire ne monopolise autant l'enfant). On mesure ici la potentialité d'un usage intensif où le temps n'est plus perçu dans sa réelle dimension<sup>3</sup>. Le jeu tend à concevoir une autre dimension du temps et à organiser un espace d'interaction propre. Il semble provoquer, dans une certaine mesure, la perte du contrôle du temps mais aussi le refoulement de certaines sensations du corps. La grande majorité des enfants oublie momentanément la faim lorsqu'ils jouent<sup>4</sup> : une sensation aussi « prenante » que la faim à l'heure du repas n'est pas suffisante pour les faire sortir du réseau. Les enfants laissent percevoir ainsi une emprise, une « mainmise » du jeu sur leur personne. Ils ne contrôlent pas vraiment le temps qu'ils passent sur le jeu et les sensations du corps ne suffisent pas à les ramener à des besoins vitaux. Le contexte peut en partie expliquer ce phénomène. En effet, les enfants disposaient d'un temps limité entre 12 h et 14 h ; d'où une tendance certaine à maximiser le moment passé sur le jeu. Bien que le cadre scolaire semble éloigné, ainsi que ses contraintes de temps et l'obligation du repas de midi, les témoignages recueillis révèlent que l'on retrouve aussi le phénomène d'oubli lorsqu'ils jouent chez eux.

## Le corps dans le jeu : une alternance de tensions et de relâchements

- 10 Le corps des enfants apparaît, au premier abord, plutôt statique dans le jeu : si l'on constate une profusion d'échanges verbaux, le corps, lui, est rivé à l'ordinateur. Mais les enfants se disent tendus dans le jeu, « avec les doigts serrés ». C'est la rencontre d'un autre personnage qui crée la tension. Lorsqu'ils doivent tirer, le corps réel se tend ; dès qu'il y a danger, ils se laissent guider par leurs doigts sur le clavier. Les enfants sont détendus quand le risque s'est éloigné et qu'ils peuvent avancer dans le jeu. Avoir tué quelqu'un donne une satisfaction – « J'y prends du plaisir à tirer sur les autres ». La jouissance est dans la possibilité de tuer « pour de faux » son camarade dans une compétition où agilité et rapidité sont les maîtres mots. Le plaisir se situe dans cette alternance de tension qui précède la rencontre avec l'autre et de relâchement qui suit la destruction de l'adversaire. La rencontre d'un adversaire est toujours un risque majeur. Le décompte des points constitue une pression supplémentaire. Précisons que, dans *Quake*, on renaît sur-le-champ alors que, dans d'autres FPS, le joueur réapparaît après la fin d'une session.
- 11 Les enfants portent plus d'intérêt aux moments de tensions, ils en parlent plus volontiers. Le danger, le risque, le suspens sont les moteurs du jeu : « C'est, par exemple, si je tombe, ou quand il ne reste plus beaucoup d'autres calibres avant d'en trouver un. »
- 12 Ces moments de tensions sont ponctués de relâchements quand le danger s'éloigne ou quand l'enfant domine le jeu : « Je suis beaucoup plus détendu quand je suis tout seul, enfin, quand je suis tout seul dans une pièce. J'y vais tranquillement. »

- 13 Dans la phase culminante du tir, les enfants sont partagés, ils peuvent le vivre aussi bien qu'une libération que comme un stress supplémentaire : « Quand je suis en danger, je suis plus tendu ou quand je tire. »
- 14 La tension, le stress sont recherchés, car ils font du joueur un acteur dynamique dans le jeu : « Dans *Quake*, quand il y a une personne qui est dessus, c'est pas éveillé. »
- 15 L'implication du corps de l'enfant est d'autant plus forte que le joueur s'identifie au personnage qu'il doit incarner dans le monde : « J'ai un recul comme si j'avais été vraiment tué. Un sentiment qu'on m'a tué. »
- 16 C'est avec les réflexes de tout son corps que l'enfant doit intervenir dans le monde. Le jeu ne fonctionne donc pas simplement sur la base d'images virtuelles et de situations violentes mais aussi et surtout sur une incarnation des personnages, une implication, un vécu du corps et c'est en ce sens que l'on peut parler d'une emprise sur l'enfant.
- 17 La tension vécue par les enfants est d'abord physique, le corps est pris, contrôlé par le jeu.  
 Au fur et à mesure du jeu, tu commences à appuyer plus fort sur la touche. — Je me mets un peu plus droit sur la chaise que si j'étais détendu. — C'est ça qui fait l'intérêt du jeu, d'être plus tendu à la fin. — Après c'est automatique, tu te rends même pas compte de ce que tu fais.
- 18 Ils évoquent cette difficulté à se maîtriser et certains préfèrent quitter le jeu plutôt que d'aller trop loin. Ce retrait témoigne d'une relative maîtrise de soi dans une séquence de gestes devenus automatiques : l'enfant ne dépasse pas certaines limites d'action qui lui feraient poser des gestes inadaptés. De fait, aucune violence sur le matériel n'a été constatée.

## Les douleurs du corps

- 19 L'ensemble des enfants décrivent très précisément les moments où ils sont « dans le jeu », dominés par le jeu, pourrait-on dire. Le jeu d'action est fatigant pour la majorité d'entre eux, car il demande de la concentration puisqu'il est lié à l'action : « Quand on est bloqué sur un niveau, on force quoi. »
- 20 La peur, l'excitation, le tir, les accélérations sont vécus avec le corps qui, parfois, en ressent les douleurs. Les enfants signalent surtout une crispation du bras, de la main, des doigts sur le clavier. « J'ai mal aux doigts déjà. J'ai mal à la main et j'ai mal au dos parce que je suis pas très bien, je suis un peu plié en deux... J'ai les jambes pliées. »
- 21 Les doigts sont très importants dans le jeu, ils permettent de contrôler les touches et la souris. Ils sont très sollicités, très actifs et cela se retrouve dans les dessins des enfants où l'accent est mis sur la partie du corps en lien direct avec la machine.
- 22 Dans les stratégies et les actions mises en œuvre par les enfants, le corps est en première ligne. Si l'on peut constater une activité réflexive (échanges verbaux), c'est bien, au final, le corps qui joue et qui subit une emprise. Et il se rappelle au joueur par des douleurs physiques ou des crispations qu'on ressent après coup et qu'il faut soulager. Pour tous les enfants, le principal désagrément se situe au niveau des yeux : « yeux rouges », « yeux qui pleurent », « qui font mal », « qui brûlent »... La rapidité d'action requise est la principale cause de ces douleurs (le meilleur joueur mondial à *Warcraft 3* exécute 300 actions à la minute sur l'interface !). Il y a bien une sur-utilisation du corps qui passe dans l'inconscient, c'est-à-dire un oubli du corps et une

souffrance qui en résulte. Le jeu, source de plaisirs intenses, est aussi source de douleurs et d'égarement des repères.

## Le jeu vidéo et les autres pratiques : la notion d'interactivité revisitée

- 23 Une distinction très nette apparaît entre le jeu interactif et la navigation tranquille. La navigation sur Internet est une expérience où la patience est la principale qualité, mais c'est la rapidité qui prévaut dans le jeu. Alors que l'enfant est totalement pris par le jeu, la navigation sur le Web ou même le courrier électronique ne produit pas de tels effets. Les enfants sont beaucoup moins tendus. Pour eux, il n'y a pas d'enjeux dans une recherche sur Internet — « Non, pas du tout. Je me sens pas impliqué quoi. » Pour eux qui sont confortablement installés dans leur chaise, la navigation correspond à un rythme beaucoup plus lent, reposant pour certains ou pénible pour d'autres. Lorsqu'un enfant est intéressé par l'écran, il ne bouge plus, seuls ses doigts s'activent sur le clavier ou la souris.
- 24 Le contraste est net entre ceux qui naviguent et ceux qui pratiquent le clavardage. La participation à ces groupes de discussion qui conversent par écrit et en direct rend les enfants plus mouvants. Les messages reçus sont l'occasion de rire et de partager avec les voisins : les enfants tapent dans leurs mains, appellent le voisin, font des commentaires... En comparaison avec le courrier électronique, le dialogue en direct est plus proche d'une communication orale facilitée que de l'échange épistolaire « Ça permet de dialoguer plus facilement parce que quand t'es en face de la personne, tu la connais pas puis là, tu peux faire facilement connaissance. »
- 25 Pour le courrier électronique, la tension peut venir de la difficulté à écrire avec le clavier, mais elle n'est pas du même ordre que dans le jeu — « C'est totalement différent. » L'interrelation est ici différée, comparée au jeu en réseau ou au clavardage.
- 26 L'interactivité, habituellement envisagée comme une interaction homme-machine, est une notion essentielle qui pourrait être définie, selon les termes de Yves Jeanneret, comme une « interprétation actualisée dans un geste » (2000 : 121). Les enfants mobilisent des attitudes opératoires en fonction de ce que l'ordinateur multimédia leur propose. Pour Patrice Flichy, c'est l'un des éléments clés de la réalité virtuelle, « [l']immersion est d'autant plus forte que tous les sens de l'utilisateur sont mobilisés » (2001 : 169).
- 27 Le jeu appelle, en effet, une mobilisation des sens de la perception visuelle, tactile mais aussi des capacités cognitives (concentration, anticipation, réflexion, logique, déduction, induction, organisation). La coordination de toutes ces aptitudes multiplie les capacités à s'approprier l'univers du jeu et à s'y mouvoir (Greenfield, 1994). Comme les jeux d'urbanisme ou de stratégie, les jeux de combat du type de *Quake*, tout en jouant sur l'illusion du réel, favorisent la construction de stratégies. Ceci est particulièrement vrai dans les modes de jeux par équipe : lorsque des enfants s'associent, une stratégie commune se met en place pour lancer un nouveau défi à l'univers virtuel. Autrement dit, l'enfant est immergé corps et âme dans une réalité artificielle avec laquelle il interagit. Dès lors, on ne peut pas opposer corps et écran comme le font les utopistes de la cyberculture car l'enfant commande l'espace immatériel dans lequel il évolue.

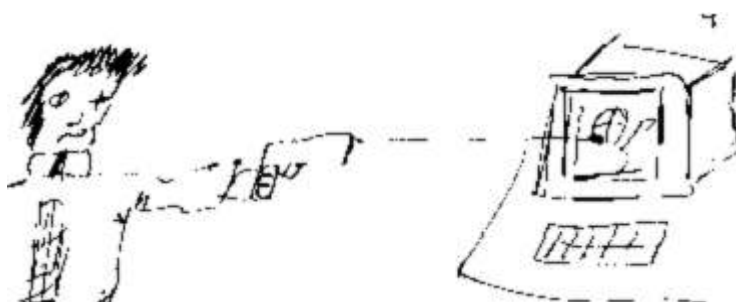
- 28 Mais le jeu en réseau local ne se caractérise pas seulement par la relation entre un individu et une machine. Lorsqu'on le compare aux autres pratiques, la communication entre les joueurs apparaît comme une autre dimension essentielle. La dynamique du corps est plus forte dans le jeu que dans la navigation car l'interactivité se double d'une interrelation. Le jeu *Quake* fait apparaître, en effet, un type particulier d'interactivité qui plonge les enfants dans un monde subjectif. Certes, l'image est imaginaire, mais elle ne suffit pas pour définir le jeu qui met en œuvre l'intuition du joueur. Il prend une place très particulière qui s'inscrit dans un engagement d'actions contre un adversaire. L'interactivité assimile ici la dimension humaine et donne une tout autre ampleur au multimédia, qui réserve alors une place plus grande à l'activité de l'utilisateur. Ceci amène à revoir la notion d'interactivité qui, dans ce cas, est moins liée à l'outil qu'à l'interrelation avec un partenaire dans le réseau (que ce soit pour jouer ou pour dialoguer). L'enfant est mis en position d'agir dans l'écran, mais c'est l'interactivité avec une autre personne par l'intermédiaire de l'ordinateur qui le fait bouger. Ce n'est donc pas seulement le rapport à la machine qui conduit à l'immersion dans le virtuel mais aussi la relation médiatisée à un autre. Ce qui nous force à examiner le virtuel comme une expérience spécifique.

## L'expérience du virtuel

- 29 Le 20 novembre 2000, les enfants défoncent la porte du club informatique. Cette situation illustre un phénomène de passion, voire de « dépendance » vécue par les enfants ; l'attraction apparaît d'autant plus forte que nous sommes encore dans les premières séances d'observation (la cinquième). Essayons d'analyser comment nous en sommes arrivés là.

## Vers une dématérialisation du réel

- 30 Défoncer une porte revient, en définitive, à refuser les obstacles matériels, à repousser les contraintes du réel. Bien plus qu'une rébellion contre les contraintes imposées par l'institution scolaire, cet événement révèle, en effet, comment le jeu favorise l'immersion dans un monde virtuel. Nous mesurons, dans ce passage à l'acte, toute la force de suggestion du jeu sur l'imaginaire, c'est-à-dire sur la capacité à visualiser des scènes fantasmées où les obstacles matériels sont très relatifs. À elle seule, l'image violente ne provoque pas mécaniquement des actes violents. Le phénomène de groupe est ici l'étincelle qui réveille les pulsions (Tisseron, 2000b). Nous allons voir comment la situation de jeu conduit à une dématérialisation du réel. C'est dans les dessins des enfants que ceci se révèle le plus manifeste.



- 31 Dans les dessins, la représentation dominante de l'ordinateur est constituée de deux éléments : le moniteur (ou simplement l'écran) et le clavier. Le tracé de face met en valeur l'outil informatique et permet, dans certains cas, de remplir l'écran. L'internaute a une représentation plus globale et plus précise de l'ordinateur. Les différences entre les deux contextes proposés (travail et jeu) sont donc à rechercher, non pas dans ce qui est tracé, mais dans ce qui ne l'est pas. Autrement dit, la situation de jeu tend vers une dématérialisation de la scène.
- 32 Ceci confirme que les enfants jouent d'abord avec le clavier et la souris et qu'ils sont absorbés par l'écran car tous les autres détails sont supprimés : moins de détails, moins de mobilier, plus de remplissage de l'écran, vu de face, disproportion de l'ordinateur. Ces exemples révèlent une tendance à évacuer le contexte : la salle informatique, les équipements sont quasiment absents de la situation de jeu<sup>5</sup>. Si l'on ajoute à cela que le moniteur devient souvent simplement un écran voire même une image, on peut constater une véritable dématérialisation du réel. Le jeu est, sans ambiguïté, le monde des images.

### Vers un corps potentiel

- 33 Par-delà la dématérialisation du réel, nous assistons à un effacement du joueur dans les dessins. En effet, le corps du joueur est l'enjeu d'une tension entre un effacement du réel et une présence dans le virtuel ; il est la charnière entre réel et virtuel.
- 34 Que ce soit dans la situation de jeu ou de travail, le personnage est dessiné face à l'ordinateur. Dans ces deux situations, les personnages sont généralement assis. La vue de dos permet de mettre en valeur l'outil informatique, le personnage n'ayant plus de visage, ni même de tronc (caché par le dossier de la chaise). Ces situations sont représentées comme des activités solitaires : aucune autre présence humaine n'apparaît dans les dessins (alors qu'il s'agissait d'une activité collective au sein du club informatique). Dans le jeu, le personnage disparaît parfois complètement et l'on ne voit qu'un écran.
- 35 Cette absence de tout élément humain préfigure ce que nous nommons « corps potentiel ». C'est le cheminement du corps confronté aux « réalités virtuelles » du numérique. Le corps est alors comme un artefact de la présence dans la chorégraphie qui se joue dans le monde visité. Il ne réagit plus au stimuli de la réalité, mais il réagit en fonction d'une réalité déplacée, une réalité virtuelle. Celle-ci permet de simuler le réel et traduit la création effective d'une illusion. Les échanges verbaux qu'il peut y avoir entre les enfants sont au service de la fiction qu'ils sont en train de vivre. La parole, si elle s'adresse bien au camarade physiquement proche, est produite en réaction aux stimuli de l'écran. La voix, comme le corps, est en action dans et par le jeu. Malgré tout et très paradoxalement, l'enfant imprime son identité au personnage qu'il incarne. Se faisant, l'instrument se dote d'une dimension psychologique. Le réel et le virtuel se mêlent intimement au sein d'un environnement qui devient commun.
- 36 Le réalisme des images donne à voir ce qu'elles semblent être. En effet, la simulation ne se présente pas comme un exercice de représentation du réel mais comme une action sur le réel qui engage l'individu. La « réalité virtuelle » n'amplifie pas les capacités humaines, elle en change la nature. Nous touchons ici à la particularité du monde virtuel, qui n'est pas de même nature que ce que propose l'imaginaire habituel (la lecture par exemple) car il mobilise le corps d'une façon spécifique. La lecture d'un

livre est associée, dans les dessins, au confort, au repos, à la détente, au relâchement du corps. Le personnage est, en général, couché sur un lit ou assis sur une chaise. Dans la cour de récréation, le corps est sollicité, mais il est en action dans un espace ouvert alors que dans le jeu vidéo, le corps est peu mouvant tout en étant porteur de sensations fortes. On peut donc parler d'une expérience spécifique du virtuel : si l'action du corps se joue par procuration, elle offre toutefois de réelles sensations.

## Être dans le jeu : l'expérience des limites

- 37 Comment peut-on « être dans le jeu » et sur quel mécanisme fonctionne le jeu vidéo de combat ? Les enfants font vivre le personnage en lui donnant leur propre personnalité — « Ben, c'est nous » — ou une personnalité fantasmée. Dans l'ensemble, les enfants habitent leur personnage en lui « donnant vie » : « Je suis dans le personnage, je le dirige, c'est tout. Je me sens dans la peau du personnage. »
- 38 Simplement, ils le font rarement avant d'entrer dans le jeu, ce n'est pas une démarche anticipée. Le glissement, le « transfert » s'opère dans et par le jeu.
- 39 Les enfants ne se voient pas dans le jeu *Quake*, c'est l'écran qui définit leur champ de vision, ce qui renforce le réalisme des situations. L'effet réaliste du jeu (voir à travers les yeux du personnage) renforce l'implication du joueur. L'absence, sur l'écran, du corps du personnage favorise le transfert, l'incarnation du personnage, la virtualisation du corps réel.
- 40 Le personnage est une enveloppe dans laquelle les enfants vont se glisser et qu'ils font vivre avec leurs propres émotions, leurs propres stratégies. C'est une différence avec le jeu de rôle. Ici, on ne choisit pas de caractéristiques, on n'incarne pas un personnage prédéfini, on est soi dans une situation particulière définie par les règles du jeu caractérisées, par exemple, par les situations de violence dans le jeu de combat. Ce type de jeu permet donc aux enfants d'exprimer leur caractère propre. Les enfants savent, entre eux, lequel est offensif ou défensif, lequel est plus stratège ou fonceur. C'est autour de « faire vivre » et de « tuer » que le jeu provoque l'adhésion spontanée. Il permet alors une construction d'identité en même temps qu'une expérience des limites dans la mesure où il y a une substitution de l'environnement réel par un environnement virtuel. Les enfants sont fascinés par cette frontière entre le réel et le virtuel où il serait possible de se débarrasser des limites physiques. Ils se réfèrent souvent au film *Matrix*<sup>6</sup>. Dans ce film, les corps réels des personnages sont prisonniers d'une machine qui les fait exister dans un monde virtuel. Ils sont donc dépendants d'une machine qui leur procure de fausses sensations, mais qu'ils perçoivent comme réelles. Lorsque les héros parviennent à prendre conscience de leur condition, ils peuvent dépasser leurs limites physiques (se lancer dans le vide, par exemple) sans risques. De la même façon, dans le jeu, les enfants se sentent débarrassés des limites physiques mais, contrairement au film *Matrix*, leurs sensations sont bien réelles. Le jeu exacerbe l'attraction des enfants vers l'imaginaire et joue sur cette frontière entre réel et virtuel.
- 41 Ainsi, une tendance à une dématérialisation du réel, un phénomène d'immersion du joueur et une expérience des limites entre le réel et le virtuel nous permettent de mieux comprendre l'expérience du virtuel. Au fond, ce qui fait jeu, c'est un ensemble de tensions, de paradoxes qui conduisent l'enfant à un plaisir intense mais aussi à une dépendance, à une emprise : tension entre une dématérialisation du réel et

l'exploration d'un monde virtuel, tension entre un effacement du joueur et une implication nécessaire dans le monde virtuel, tension entre un corps assis et des sensations fortes, tension aussi entre une solitude devant l'écran et les rencontres dans le jeu, tension encore entre un personnage virtuel et ses réactions imprévisibles. Dans le jeu, la simulation est une mise en scène de l'imaginaire dont l'acteur est le joueur.

## La situation d'interaction autour de l'ordinateur

- 42 L'usage de l'ordinateur ne provoque pas seulement une situation d'emprise sur les enfants, il se fait dans un contexte d'interaction sociale précis qui est à étudier en tant que tel.

### Le jeu facteur de socialisation

- 43 La différence est nette entre la salle de « travail » et la salle de jeu. Dans le jeu, les enfants parlent, commentent, s'écrient, s'énervent comme s'ils vivaient une véritable aventure. Ces réactions vont grandissantes à mesure qu'ils avancent dans le jeu, elles marquent une immersion dans le virtuel :
- Hé, arrête, j'aime vivre ! — J'ai l'invincibilité, venez ! — Je t'ai tué, ça fait mal hein !  
— Pas pour moi ! — Attends, je refais mon lacet. — T'es dedans, pourquoi tu vas faire ton lacet ? — Je suis dans un autre monde !
- 44 Les enfants reconnaissent leur copain dans le jeu grâce à la couleur du personnage. Mais on remarque ici l'importance de la communication orale : « T'es de quelle couleur ? — Oui, je suis blanc. — Ah oui, je suis là, dans la salle ! »
- 45 Les enfants sont intensément dans le jeu, mais ils sont aussi en communication orale constante avec leurs camarades présents dans la salle et dans le jeu. Cette situation s'observe dans les dessins où les interactions sont mises en scène par les enfants sous forme de dialogues. Le joueur laisse éclater sa joie simplement (« Ouais ! ») ou en majuscules (« YOUPIE ! »). Parfois, il commente son action dans le jeu : « Attention, y a un gars là. »
- 46 Ces résultats vont dans le sens de ce qu'ont constaté d'autres études concernant « les jeunes et la culture de l'écran » (Jouët et Pasquier, 1999 : 92-93) qui montrent que l'enfant n'est pas toujours seul face à l'ordinateur, mais qu'il s'agit souvent d'une pratique collective (Langouët, 2000). Alors que l'ordinateur est généralement perçu comme un instrument qui isole au détriment des relations sociales, nous n'avons observé qu'un seul cas de ce type dans le club informatique : l'enfant en question faisait un usage intensif de l'ordinateur — « 3 ou 4 heures d'affilée sans problèmes » — et pouvait passer des nuits entières sur sa machine. Cependant, comme le constate Serge Tisseron dans son analyse de « l'enfant replié » (2000a : 84), ce n'est pas l'ordinateur qui isole, mais ce sont sans doute les difficultés relationnelles de cette enfant qui favorisent ce type de comportement.
- 47 Dans le jeu d'action, la confrontation à l'autre est, au fond, une expérimentation des rapports sociaux. L'échelle de la salle informatique reproduit une micro-société où s'exprime aussi bien la frustration de l'échec que la gloire ou la colère du mauvais joueur. C'est un apprentissage des limites dans des situations émotives fortes. Le jeu permet une introspection, une réflexivité, une approche de soi mais aussi des autres. À ce niveau, le jeu sur ordinateur est comparable aux autres jeux. La situation engendre

une interaction qui favorise la socialisation de l'enfant. Dans la perspective de G. H. Mead (1963 : 1-7), l'apprentissage des rôles sociaux se construit dans le jeu par la possibilité d'être quelqu'un d'autre : dans la théorie de la « prise des rôles réciproques<sup>7</sup> » ; l'*ego* construit ainsi une pluralité d'*alter*.

### Présence/absence dans le jeu : la médiation des relations

- 48 Pour la majorité des enfants, l'intérêt du jeu en réseau par rapport à d'autres jeux sur ordinateur est de pouvoir affronter leurs copains ; c'est donc la présence à l'autre bout du réseau. Cela apporte au jeu une « vitalité » que les enfants apprécient unanimement : « C'est pouvoir affronter un adversaire qui aura un comportement humain. — J'ai comme mon camarade en face de moi. »
- 49 « L'humanisation » du monde dans lequel jouent les enfants est mise en avant : l'intérêt de la partie est complètement modifié du fait que des individus contrôlent les personnages.
- 50 Le copain avec qui l'enfant joue est l'élément moteur du jeu. Ses réactions inattendues font du « monde » dans lequel ils évoluent un monde « habité » ou plus exactement « visité », « exploré ». L'intérêt du jeu en réseau local se situe dans un rapport présence/absence qui fait du jeu un médiateur entre plusieurs personnes qui vivent une expérience distrayante. « On mesure ses compétences par rapport à d'autres. — C'est plus intelligent qu'un jeu normal. »
- 51 Signalons ici les travaux de Sylvie Craipeau et Marie-Christine Legout (Roustan, 2003 : 115-128) qui montrent que, dans un dispositif technique différent (les jeux en ligne à domicile), la sociabilité ne se réalise pas pendant le jeu. Il peut y avoir relation sociale mais en dehors du jeu. Dans le cas présent (une LAN), les protagonistes sont présents physiquement et donc le dispositif n'exclut pas le face-à-face, notamment dans les échanges verbaux. Dans cette circonstance, tous les défoulements sont permis sur le personnage du copain/adversaire sans que leur propre amitié en soit affectée, mais bien au contraire elle se trouve renforcée par cette expérience commune vécue. Le jeu peut alors être un exutoire à la violence : tuer, s'affronter par pixels interposés pour mieux se retrouver, évacuer les tensions pour partager des sensations positives. « On peut régler les comptes en s'amusant. — On peut régler nos petits conflits entre amis. — On se défoule. »
- 52 Les enfants viennent donc au club informatique pour jouer entre amis. Ils aiment se retrouver sur un terrain commun (dans un monde commun) et se découvrir de nouvelles identités, c'est-à-dire construire un monde où ils auront un rôle à jouer, des actions à mener, une histoire à écrire. Le jeu densifie les échanges affectifs entre camarades parce qu'il fait vivre aux enfants une aventure. C'est un nouvel espace d'échanges qui élargit les autres. Le monde artificiel produit un type de relations qui ne seraient pas possibles ailleurs (se tuer) et qui amènent les enfants à se dépasser, à s'impliquer totalement. Ils vivent une expérience qui est l'occasion de se découvrir, de se connaître. Ce jeu leur permet de vivre dans un monde commun qui n'existe finalement que pour eux et qui leur donne une culture commune. Celle-ci peut paraître ésotérique pour les autres, mais elle leur est spécifique et soude des liens en dehors du jeu. Dans le quotidien, ils continuent à évoquer les situations de jeu et une complicité plus grande s'instaure qui les rapproche et les distingue des autres. La communication médiatisée participe ainsi à l'élaboration d'une culture commune. Comme le souligne

Yves Winkin (Cabin, 1998 : 111-118), la communication est un phénomène social, un acte qui s'intègre à une dimension plus large et qui participe de la culture.

## Conclusion

- 53 Au terme de cette étude de terrain, il convient de mesurer le chemin parcouru. Si le jeu vidéo d'action est souvent dénoncé pour la violence des situations et des images, notre analyse montre que ce n'est pas tant cette violence qui est problématique pour les enfants que la passion générée par le jeu. Cette étude nous amène donc à nous interroger sur les raisons d'une telle passion. Celle-ci est rendue possible par l'emprise du jeu sur le corps, d'une part, et le plaisir qui en résulte par la densité des relations que le jeu engendre, d'autre part.
- 54 Ainsi, la fidélité à un type d'usage est d'autant plus grande qu'il est susceptible d'impliquer le corps. Avec la navigation, nous constatons une activité routinière de l'internaute et une expression réfléchie des actions. L'implication du corps n'y est pas du même ordre que dans le jeu : l'échange est plus stable et engage moins le corps qui est investi simplement dans un rapport au clavier pour produire de façon médiate les signes de l'écrit. Notre observation atteste, en revanche, la singularité du jeu vidéo d'action par rapport aux autres usages. Dans ce type de jeux, l'image produit un éblouissement, un arrêt ou plutôt une contraction du temps. Le plaisir résulte d'une fascination, d'un saisissement, d'une emprise dès le départ. Au premier contact, l'espace figuré du jeu est foudroyant : il ne laisse pas le temps de l'appropriation progressive. La vitesse emporte le visiteur dans l'action du jeu sous peine d'être immédiatement éliminé. L'âge de l'enfant ne lui permet pas ici le recul nécessaire. Les anticipations ou stratégies (souvent limitées pour ces joueurs débutants) témoignent surtout de la passion et de l'implication du joueur : la réflexion est au service du stimulus. La communication directe entre les joueurs (expression des sensations, coordination, intimidation), bien loin de créer une distanciation, renforce leur présence dans l'espace virtuel.
- 55 Le sujet est en relation dynamique avec une réalité virtuelle que ses sensations physiques rendent plausible. Nos observations rejoignent les travaux de Jean-Baptiste Clais et Mélanie Roustan (Roustan, 2003 : 35-52) sur l'engagement du corps dans la pratique des jeux vidéo. On assiste à une « incorporation » du jeu par les commandes et l'interface. Celles-ci semblent d'ailleurs disparaître, devant le réalisme du jeu, dans un tout globalisant. Dans l'usage du jeu *Quake* utilisé au club informatique, le monde virtuel se dilate, occupe tout l'espace de perception de l'enfant qui a le sentiment d'être libre, léger, invulnérable parce qu'échappant aux bornes du réel. L'image virtuelle traverse donc l'être sensible en profondeur.
- 56 Dans la pratique du jeu d'action, le corps devient potentiellement présent tandis que l'être est ailleurs. Le rapport au corps est donc sensiblement modifié par le jeu. Le lien avec l'ordinateur multimédia s'opère dans des gestes plus ou moins contraints et c'est par ces gestes que l'enfant passe du monde concret au monde virtuel. L'interaction est donc bien un facteur d'implication du corps. Dans cette interaction, l'imagination prend une place importante, elle met en œuvre une dimension magique.
- 57 Le contexte de jeu conduit à une vision de surface de la réalité environnante. Ceci est nettement visible dans les dessins des enfants où le tracé est épuré et témoigne de la fascination des enfants pour le jeu ; l'imaginaire tend à prendre une place plus grande.

La présence du joueur dans le « monde » étant au cœur du jeu *Quake*, l'incarnation d'un personnage virtuel fait oublier momentanément le corps réel. Mais paradoxalement, si cette immersion dans un personnage conduit à un oubli du temps et de soi, être dans le jeu passe par une tension de tout le corps. Cette situation favorise finalement le fantasme et l'imaginaire qui provoquent un retrait du réel, une « absorption » dans le virtuel. Le plaisir de l'enfant se trouve précisément dans une emprise de tout le corps dans le jeu. Il ne s'agit pas d'une décorporisation mais, au contraire, c'est parce que cela passe par le corps que le jeu a un effet d'emprise redoutable. On peut parler d'une prise de possession progressive du corps par la machine comme si l'enfant s'abandonnait à l'outil. Le virtuel, à sa manière, la dynamique du corps, sans le vouloir et sans jamais assouvir le désir.

- 58 L'autre élément de la passion pour le jeu est l'intensité des échanges qu'il met en scène et qui donc réintroduit les corps comme médium de l'échange. Les usages du multimédia sont l'occasion, pour les enfants, de multiples échanges verbaux. Si l'on compare les différents usages de ce point de vue, on constate encore la spécificité du jeu vidéo. Avec la navigation, le rapport au groupe, dans la salle informatique, est plus direct, les conditions des échanges ne sont pas définies par l'ordinateur. La messagerie suscite des échanges éphémères et impersonnels à distance et nécessite la concentration. Le clavardage renvoie à la sphère de la parole écrite. Il permet de dialoguer en direct, mais il ne construit pas une autre réalité.
- 59 Le jeu vidéo de type *Quake*, bien au contraire, réveille chez l'enfant un bouillonnement, une effervescence, un trouble. On constate des interactions démesurées dans le groupe des joueurs que l'on ne retrouve pas dans les autres usages. Ce tumulte engage la parole lorsqu'il est, comme ici, pratiqué en salle. En effet, l'enfant est livré à des pulsions, mais le jeu est aussi un médiateur d'échanges, de partage. L'activité ludique se double de relations sociales mises en scène dans le cadre de la partie. Chez les joueurs, les interactions sont médiatisées et donc orientées par le jeu. La coprésence dans la salle renforce l'intensité de l'expérience, car la sociabilité est au cœur de l'action dans un espace commun. On constate que la place de la parole joue un rôle essentiel dans le dispositif technique en réseau local. Loin d'atténuer les enjeux, elle agit comme un catalyseur des énergies. Le groupe s'impose et légitime l'agressivité du joueur. La pratique du jeu vidéo ne tend donc pas nécessairement vers l'abstraction du lien social ou l'accentuation de l'isolement. Dans ce cas précis, au contraire, elle renforce l'esprit de groupe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BEGUIN, A. (2001), « Le corps dans les lectures à l'écran », *Spirale*, 28.
- BERTHELOT, J. M., M. DRULHE, S. CLEMENT *et al.* (1985), « Les sociologies et le corps », *Current Sociology*, 33(2).
- BRETON, P. (2000), *Le culte d'Internet : Une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte.

- CABIN, P. (dir.) (1998), *La communication : état des savoirs*, Auxerre, Sciences humaines.
- DEBRAY, R. (1994), *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard.
- DE KERCKHOVE, D. (1997), *L'intelligence des réseaux*, Paris, Odile Jacob.
- FLICHY, P. (2001), *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.
- GREENFIELD, P. M. (1994), « Les jeux vidéo comme instruments de socialisation cognitive », *Réseaux*, no 67.
- JEANNERET, Y. (2000), *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- JOUËT J., et D. PASQUIER (1999), « Les jeunes et l'écran », *Réseaux*, n° 92-93.
- LANGOUËT, G. (dir.) (2000), *Les jeunes et les médias en France*, Paris, Hachette.
- LE BRETON, D. (1999), *L'adieu au corps*, Paris, Métailié.
- LEVY, P. (1997), *Cyberculture*, Paris, Odile Jacob.
- MEAD, G. H. (1963), *L'esprit, le soi et la société*, Paris, Presses universitaires de France.
- MERZEAU, Louise (dir.) (1998), « Pourquoi des médiologues ? », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6.
- PERRIAULT, J. (1994), « L'acquisition de la construction de connaissances par les jeux informatisés », *Réseaux*, n° 67.
- QUEAU, P. (1993), *Le virtuel, vertus et vertiges*, Paris, Champ Vallon/INA.
- ROUSTAN, M. (dir.) (2003), *La pratique du jeu vidéo : réalité ou virtualité ?*, Paris, L'Harmattan.
- TISSERON, S. (2000a), *Petites mythologies d'aujourd'hui*, Paris, Aubier.
- TISSERON, S. (2000b), *Enfants sous influence*, Paris, Armand Colin.
- WINKIN, Y. (1996), *Anthropologie de la communication : De la théorie au terrain*, Bruxelles, De Boeck Université.

## INDEX

**Keywords** : corporeality, cyberculture, multimedia, uses, virtual

**Palabras claves** : cibercultura, corporeidad, multimedia, usos, virtual

**Mots-clés** : corporéité, cyberculture, multimédia, usage, virtuel

## AUTEUR

### ALAIN BOULDOIRES

Alain Bouldoires est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, I.U.T. Michel de Montaigne, Université Bordeaux 3 et membre du Groupe de recherche et d'études sur les médias, Centre d'étude des médias de l'information et de la communication, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, « Usages du multimédia et corporéité : l'exemple de l'éducation », à l'Université Bordeaux 3 sous la direction de André Vitalis (décembre 2001). Nous remercions Élisabeth Fichez et Françoise Liot pour leurs précieux conseils dans la préparation de ce texte. Courriel : alain.boulidoires@wanadoo.fr

---

# Lectures

---

# Jocelyne ARQUEMBOURG-MOREAU (2003), *Le temps des événements médiatiques*

Paris, INA/De Boeck

Philippe Viallon

---

## RÉFÉRENCE

Jocelyne ARQUEMBOURG-MOREAU (2003), *Le temps des événements médiatiques*, Paris, INA/De Boeck

- 1 L'objectif de Jocelyne Arquembourg est ambitieux. Il s'agit de rendre compte de ce qui se passe dans un espace qui se trouve à l'intersection de trois champs : le temps, l'événement et les médias, chacun constituant, on en conviendra facilement, un monde en soi. Malgré la relative brièveté de l'ouvrage, une centaine de pages, le but est atteint à la satisfaction du lecteur. La pratique assidue de la télévision dont l'auteure fait preuve, — les autres médias étant peu évoqués —, l'analyse équilibrée entre l'image et le son et l'étude détaillée d'événements souvent tragiques font de cet ouvrage une étape essentielle dans l'étude de cette relation triadique éminemment complexe. Une étape, car comment supposer qu'une question comme le temps qui agite la pensée depuis des siècles puisse être définitivement réglée ? L'auteure elle-même qui fait remonter sa réflexion à Saint-Augustin n'hésite pas à évoquer à plusieurs reprises le futur qui jugera. À partir des recherches menées en France ou dans les pays anglo-saxons — le cas n'est pas si fréquent pour les chercheurs français qu'il mérite d'être signalé —, elle développe son point de vue en trois temps.
- 2 Elle commence par l'incontournable analyse des rapports entre faits, événements et événements médiatiques. Pour elle,
  - un événement est une rupture dans l'ordre des choses, une déchirure qui bouleverse l'organisation de nos existences et de nos futurs.

- 3 Elle bâtit sa réflexion à partir de l'ouvrage de Daniel Dayan et Elihu Katz (1996) et de leur notion de « valeur suspensive de l'événement ». Son approche historique est bien construite. Elle reprend la distinction entre télévision d'enquête et télévision d'examen d'Hervé Brusini et Francis James (1982) ; elle rappelle également que « le direct a dans son histoire d'abord été un instrument visant à supprimer les distances, à créer le temps d'ubiquité ». On la suit facilement sur les différentes valeurs du présent qu'elle développe, notamment à partir de l'émergence des chaînes d'information en continu comme CNN. Elles ont modifié notre expérience des événements et du temps en supprimant la médiation qui faisait partie de l'expérience télévisuelle des téléspectateurs. Jocelyne Arquembourg en arrive à la conclusion justifiée que le régime du direct est incompatible avec celui de l'événement.
- 4 Dans un style qui frôle parfois la philosophie, l'auteure s'interroge ensuite sur ce qu'est une expérience publique. Elle émet une idée réellement novatrice en proposant de considérer « une temporalité publique ». Elle propose dès lors d'envisager le temps des faits, celui des interprétants, celui de l'expérience directement liée à l'événement et celui de l'expérience liée aux événements qui ont suivi.
- 5 La troisième partie de l'ouvrage rend compte des liens entre le temps et les publics dont l'analyse se base sur de nombreuses recherches récentes. L'auteure arrive à une double conclusion : d'une part, cette notion de temps a une conséquence sur l'émergence et le rôle des publics et sur la forme unique donnée aux événements par les médias. D'autre part, « le temps du public est celui du présent, généralement orienté vers l'avenir ». Quant au direct et à l'attrait qu'il conserve pour le public, il renvoie directement au paradoxe de l'incompatibilité entre le temps circulaire et l'écoulement de la vie.
- 6 La richesse de cet ouvrage fait cependant naître un regret : Jocelyne Arquembourg aurait pu élaborer une grille ou tout autre dispositif pratique d'analyse qui permettrait à des lecteurs moins avertis, des étudiants par exemple, de décoder plus facilement la complexité des événements qu'ils doivent analyser. Ce sera peut-être l'objet d'une future publication...

---

## BIBLIOGRAPHIE

DAYAN, Daniel et Elihu KATZ (1996), *La télévision cérémonielle*, Paris, Presses Universitaires de France

BRUSINI, Hervé et Francis JAMES (1982), *Voir la vérité : le journalisme de télévision*, Paris, Presses Universitaires de France

## AUTEURS

### **PHILIPPE VIALLO**

Philippe Viallon est enseignant-chercheur à l'Université de Lyon 2 en sciences de l'information et de la communication. Courriel : [philippe.viallon@univ-lyon2.fr](mailto:philippe.viallon@univ-lyon2.fr).

# Claire BELISLE (dir.) (2004), *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, préface de B. Legendre

Paris, Presses de l'Enssib

Daniel Peraya

---

## RÉFÉRENCE

Claire Belisle (dir.) (2004), *La lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, préface de B. Legendre, Paris, Presses de l'Enssib

- 1 Le livre numérique<sup>1</sup> et le livre électronique – son support de restitution (Meunier et Peraya, 2004 : Section 4) – n'ont pas connu le développement escompté. Le *eBook* présenté dans le cadre du « Village eBook » de la foire du livre à Paris en 2002 n'a visiblement pas convaincu : le marché ne semble pas prêt pas plus que les lecteurs « pour lesquels l'expérience de référence de la lecture est aujourd'hui encore la lecture de l'écrit sur papier » (Belisle : 13). Pourquoi cet échec ? Quelles sont les pratiques de lecture actuelles ? Qu'impliquent l'apparition et le développement de la lecture sur support numérique et notamment du livre électronique ? Quel est l'avenir de la lecture à l'écran et quelles conséquences celle-ci aura-t-elle, a-t-elle déjà, sur notre culture de la lecture ? Quelle place les ouvrages imprimés vont-ils encore occuper dans un « univers numérique » en plein développement ? Comment vont se modifier les pratiques d'achat, de prêt et de lecture des livres imprimés ? C'est à cet ensemble de questions que l'ouvrage coordonné par Belisle tente d'apporter des réponses.
- 2 Les auteurs abordent les principaux thèmes donnant aux lecteurs des repères historiques et techniques sur le projet « livre électronique » et son évolution (de Vathaire). Ils proposent une intéressante analyse des pratiques de lecture actuelles (van Cuyck et Belisle), fondant les processus de lecture sur l'ergonomie textuelle de l'imprimé et retraçant, de ce point de vue, l'évolution des interfaces et des formes de publication numérique (André et Paccoud). En pendant à cette analyse de l'« écrire

pour » l'écran, Belisle analyse ensuite le « lire à » l'écran ainsi que les processus liés à l'hyperlecture. Ensuite, l'ouvrage présente une analyse de la logique et des enjeux économiques liés tant à la production qu'à la distribution des livres numériques (Legendre). Enfin, dans ses derniers chapitres, il présente quelques expérimentations de prêt de livres électroniques en bibliothèque et analyse l'impact du numérique sur les pratiques de prêt (Ducharme) et il termine par l'analyse des solutions dédiées aux usages scolaires : cartable numérique, manuels numériques et environnements virtuels de travail (Gossin). L'ouvrage comporte encore une description des produits disponibles aujourd'hui et un glossaire. On le voit, l'ouvrage se voudrait une synthèse, une référence « [...] pour tous ceux qui s'interrogent sur la lecture sur l'écran, sur son avenir et sur les conditions de son utilisation, notamment pour les bibliothèques » (Legendre : 15).

- 3 Vathaire, dans le premier chapitre, retrace l'histoire du livre électronique, de ce projet au nom générique de *eBook*. Il en définit assez vite le cadre : « [...] donner au texte numérique un support de diffusion et de lecture correspondant à ce qu'est un livre papier pour le livre imprimé » (p. 27).
- 4 Toute l'évolution technologique visera en effet à donner à ce nouvel objet technique des caractéristiques d'usage qui le rapprocheront du livre imprimé et des principes d'ergonomie textuelle, ceux-là mêmes qui conditionnent les processus de production et de lecture des textes imprimés. Mais dans cette courte citation, l'auteur distingue aussi le livre électronique comme support technologique, ce que, dans l'analyse d'un dispositif médiatique, nous avons appelé le « support de restitution » (Meunier et Peraya, *op.cit.*) et le texte numérique qui renvoie, quant à lui, à la lecture comme pratique culturelle. La thématique centrale de l'ouvrage se trouve donc déjà annoncée et mise en place dès les premières pages de l'ouvrage car il s'agit bien d'analyser les rapports entre un objet technique, l'ergonomie des interfaces — et donc aussi l'ergonomie classique du texte imprimé —, les pratiques culturelles et le comportement d'usage tant du point de vue de l'« écrire pour » et du « lire à ».
- 5 C'est de ce point de vue que l'auteur aborde l'évolution du *eBook* depuis le tout premier *Dynabook* d'Alan Kay dans les années septante jusqu'aux tablettes dédiées et aux différents modèles d'assistants numériques actuels, PDA ou encore le *Palmreader*, ouvrant des perspectives aux *eBook* cellulaires. Pour le lecteur qui ne connaît pas l'histoire d'une technologie récente, ce chapitre constitue une bonne synthèse claire, précise et didactique.
- 6 Dans le chapitre 2 « Pratiques de lecture et livre électronique », van Cuyck et Belisle analysent l'« écologie d'implémentation » (Cousin, Deepwell, Land et Ponty 2004) du livre imprimé et le sens de la lecture aujourd'hui : le développement du livre électronique peut-il enrayer le déclin observé de la lecture ? Les connaissances de la pratique de lecture permettent-elles de mieux comprendre l'évolution que connaissent le livre imprimé et ses usages suite au développement de différentes formes de publication numérique ? Peut-on imaginer l'émergence de nouvelles pratiques culturelles liées aux nouveaux médias et au numérique au sens large ? Pour les auteurs, la lecture

[...] n'est jamais un acte strictement individuel et ne peut se concevoir sans des dispositifs sociaux, techniques, économiques et matériels. [...] À ce titre comme bien des pratiques, l'acte de lecture est toujours un acte social organisé, un acte d'échange et de relation, voire de transaction organisée par un « contrat de lecture » [citant Véron, 1985] : (p. 78)

- 7 Le point de vue des auteurs est clairement celui d'une sociologie de la lecture. La notion de contrat de lecture — celle d'*habitus* conviendrait sans doute mieux dans la mesure où il s'agit d'un usage social normalisé, implicite, partagé, intériorisé — se retrouve d'ailleurs dans l'ensemble des articles comme un cadre d'interprétation de compréhension de l'analyse des pratiques.
- 8 C'est donc la lecture comme pratique multiple, essentiellement sociale et culturelle qu'interrogeront les auteurs : les Français lisent-ils plus, ont-ils modifié leurs habitudes de consommation ? Dans quelle logique sociale s'inscrit la pratique de lecture aujourd'hui dominante ? Le livre et la lecture sont-ils encore l'enjeu de conflits de pouvoir ou l'instrument de querelles idéologiques ? Quels enjeux politiques ont fondé la généralisation de la lecture ? Quelles sont les pratiques de lecture numérique qui se profilent ? Quelles niches d'usage la lecture numérique pourrait-elle, à terme, s'approprier ?
- 9 Les données de plusieurs enquêtes permettent de répondre à ces questions et d'esquisser quelques pistes prospectives. Nous en retiendrons quelques unes. Certes, le nombre global de lecteurs a augmenté, mais celui de « gros lecteurs » a diminué. Autrement dit, « [...] la pratique de la lecture concerne de plus en plus de personnes, mais c'est une pratique qui est de moins en moins importante pour de plus en plus de gens » (p. 80) ou encore « [l]a France lit plus mais les Français lisent moins » (p. 79).
- 10 En réalité, le Français lit de plus en plus de journaux, de magazines et de moins en moins de livres : le choix des contenus et des supports a donc fortement évolué. Si les pratiques de la lecture ont toujours été associées au statut professionnel des lecteurs, le numérique maintient, voire renforcerait, cette discrimination : 57 % des foyers dont le chef de famille est cadre, chef d'entreprise, etc. possèdent un équipement en micro-informatique contre 17 % des foyers dont le chef de famille est ouvrier. L'accès à Internet constituerait un élément de distinction supplémentaire.
- 11 La lecture s'est longtemps développée, notamment à travers la culture scolaire, comme une pratique culturelle élitiste. Cette lecture lettrée ou savante, héritière des valeurs de la littérature et des belles lettres, paraît peu transférable aux activités non scolaires, car « l'acte de lecture » est « fondamentalement lié au contexte d'action » (p. 83). Aussi voit-on se diversifier les contrats de lecture : lecture d'acquisition de connaissances, celle d'évasion, lecture utilitaire, lecture de plaisir et d'esthétique, lecture libre, lecture contrainte (scolaire), etc. Certains de ces contrats peuvent parfois entrer en conflit au cas où seul l'un d'entre eux est considéré comme acceptable.
- 12 La publication électronique et ses supports de restitution infléchiront vraisemblablement les pratiques vers une économie de l'accès plutôt que de l'acquisition, instaurant à terme la mort de l'objet possédé au profit d'un accès temporaire à l'œuvre<sup>2</sup>. Enfin, dans la mesure où le format électronique est davantage qu'un simili-format papier et où il possède ses particularités propre, les auteurs font l'hypothèse que le numérique pourrait s'approprier quelques niches d'usages classiquement dévolues au livre imprimé : a) la conservation et l'accès au savoir ; b) le support ou l'environnement d'apprentissage ; c) la source d'expériences esthétiques, émotionnelles et culturelles. Le lecteur peut donc se faire une claire idée des enjeux et des tendances actuelles même si chacun des aspects évoqués mériterait de plus longs développements.

- 13 André et Paccoud, dans le troisième chapitre « Écrire pour l'écran », montrent toute l'importance de la typographie, dans ses deux dimensions, micro et macro, pour la lisibilité, la fluidité et la compréhension du texte. Car la typographie n'est pas seulement une approche formelle et esthétique du texte. À force d'usage, elle est devenue un sorte de lien social et constitue réellement, à travers la « mise en page », la « mise en texte » et la « mise en livre », un apport à la construction sémantique du texte imprimé et une réelle structure cognitive indispensable à la construction de ce dernier. La typographie fournit en effet au lecteur une gestion du « péritexte », une façon de mettre en scène le texte grâce à différents indices — par exemple les titres et les intertitres, les légendes, la pagination, les chapitres, les notes, le colonage — qui rendront la lecture continue et aideront le lecteur dans ce processus de construction sémantique car « [l]a production de sens commence par la mise en page » (p. 108).
- 14 Les auteurs s'intéressent donc tant aux aspects techniques de la typographie — Paccoud est typographe — qu'à ses aspects sémiocognitifs. Et c'est là l'une des qualités et tout l'intérêt de cette contribution. On ne peut s'empêcher de penser à certains travaux plus théoriques qui ont contribué à faire émerger progressivement ce courant. Nous rappelons les travaux de Netchine-Grynberg et Grynberg (1999) qui ont montré, à partir de l'observation du comportement graphique de jeunes enfants comment la feuille blanche acquiert progressivement le statut sémiotique de « page », autrement dit, celui d'une structure signifiante et contraignante, orientée, spatialisée et investie des conventions de représentation graphique. Parmi ces conventions, rappelons la correspondance entre l'horizontalité du bord supérieur de la feuille et la ligne d'horizon. On peut citer aussi les travaux de Dillon (2000) à propos des structures formelles caractéristiques de certains textes prototypiques, textes dont les analystes du fonctionnement des discours ont montré l'existence en termes de structures et d'indicateurs linguistiques et sémiotiques (notamment Bronckart, 1985 et 1996). Nous renvoyons enfin le lecteur à notre modèle de la communication médiatisée (Meunier et Peraya, *op. cit.*) dont certains aspects essentiels se trouvent parfaitement illustrés par les propos rassemblés dans cette contribution, et plus généralement dans cet ouvrage. La notion de contrat de lecture, par exemple, correspond aux pratiques, aux normes et conventions partagées par les acteurs, au sein de ce que nous avons appelé les « zones de coopération sociale » de production et de réception (Meunier et Peraya, *op. cit.*).
- 15 Cela dit, qu'en est-il du document numérique ? Par rapport au texte imprimé, il représente d'abord un texte lacunaire, amputé de certains indicateurs importants pour l'identification de l'appartenance du texte à un genre particulier (couverture, collection, prière d'insérer, épaisseur du volume, etc.), autant d'indices qui annoncent le contrat de lecture et prédisposent le lecteur à une « posture de réception » particulière (Thomas, 1998). Ensuite, il se caractériserait par une lecture morcelée et favoriserait, plus encore que les journaux et les quotidiens, la multiplication du péritexte, des « repères conventionnels pour une lecture discontinue » (p. 114). Enfin, le feuilletage disparaît totalement. Dans ces conditions, pour qui écrit pour l'écran, le problème est de transférer les acquis de l'« irremplaçable typographie » aux conditions et aux contraintes techniques de l'édition numérique. Les auteurs expliquent comment certains facteurs favorables sont déjà en place : les instruments d'écriture et de publication ont très tôt été informatisés. Le texte numérique se reconstruira donc sur la base d'outils existants et dont les savoir faire et l'usage ont progressivement été

partiellement transférés vers d'autres acteurs, graphistes, webmasters, journalistes, enseignants, etc<sup>3</sup>.

- 16 Dans le chapitre 4, « Lire à l'écran : les enjeux de la lecture numérique », Belisle se livre à un double exercice : d'une part, analyser les pratiques de lectures à l'écran, en référence aux principes plus généraux exposés dans le chapitre 2 et d'autre part, analyser la lecture à l'écran comme le pendant des activités d'écriture et de production pour l'écran (chapitre 3). On comprend dès lors que, parfois, le texte devienne répétitif et semble manquer d'une structure claire. Mais peut-être faut-il revenir, d'un point de vue différent, sur les mêmes aspects pour en montrer toute la complexité.
- 17 Pour l'auteure, le passage de l'imprimé à l'écran « [...] met en évidence trois enjeux importants pour le développement ou la survie des pratiques de lecture dans un société de l'information » (p. 141).
- 18 Tout d'abord lire nécessite un long apprentissage et l'un des objectifs de cet apprentissage est d'introduire l'enfant au plaisir de la lecture, au plaisir des textes et de leur culture. La lecture à l'écran, lecture de surface, extensive et fragmentée, pourra-t-elle se substituer progressivement à la lecture intensive et concentrée pour occuper les niches telles que la lecture de loisir, la lecture professionnelle ou utilitaire ? Ensuite le livre offre de nombreux outils d'aide à la lecture que le livre numérique transpose et adapte progressivement. Mais les lecteurs seront-ils prêts à adopter ces outils et à développer les compétences et les usages rendus nécessaires par l'instrumentation numérique de la lecture ? Enfin, l'activité de lecture prend toujours place à l'intérieur de contrats de lecture particuliers. Aussi la lecture numérique implique-t-elle le développement de nouveaux contrats de lecture, « l'émergence de conventions sociales de la lecture numérique » (p. 141).
- 19 L'auteure fera donc un premier retour sur ce qu'est apprendre à lire : au-delà des compétences initiales d'identification des graphèmes, elle rappelle les différentes aptitudes — linguistique, encyclopédiques, logique, rhétorico-pragmatique — nécessaires à la compréhension d'un texte avant de restituer la lecture dans le cadre de la théorie de l'action. La lecture n'existe pas en dehors de l'intention du lecteur. Ce dernier doit donc investir le texte et, d'une certaine façon, coopérer avec l'auteur sur la base des indices que celui dispose à travers son texte. On reconnaîtra ici les références explicites à Barthes ou à Eco et à sa théorie de la coopération interprétative développée dans *Lector in fabula* (1985). Belisle distingue alors trois postures, trois lectures différentes : lecture subjective tournée vers l'expérience émotionnelle individuelle, la lecture critique et la lecture savante qui ouvre à la culture et à l'histoire des textes, des auteurs.
- 20 Dans la suite de sa contribution, l'auteure s'intéresse à la lecture considérée comme une activité humaine instrumentée. L'instrumentation de la lecture passe d'abord par la reconnaissance du livre en tant qu'outil au sens de Rabardel (1995) : le livre doit faire l'objet d'un processus personnel d'appropriation et d'intégration à un ensemble de schèmes sociaux d'utilisation. Évoluer vers une lecture numérique, modifier la nature de l'artefact, suppose que l'on change les schèmes d'usage. Or, justement il existe deux supports de restitution (voir ci-dessus), l'écran vertical et le livre électronique, qui déterminent des pratiques différentes et sans doute aussi de nouveaux contrats. Nous épinglons à ce propos quelques observations tirées d'une étude expérimentale de l'usage du livre électronique menée par l'auteur. D'une part, les fonctionnalités propres au numérique — hyperliens, surlignage, annotation, etc. — semblent n'avoir pas

convaincu les lecteurs dans la mesure où elles supposent que le lecteur garde le texte annoté. D'autre part, dans la mesure où l'expérience de l'ordinateur serait en passe de devenir un cadre de référence pour la lecture à l'écran, l'absence de périphériques, l'imprimante par exemple, a été ressentie comme une lacune. Cela dit, les lecteurs ont pu transférer leurs habitudes et leurs compétences de lecteur acquises antérieurement et trouver à la lecture numérique d'un roman, un plaisir identique à celui éprouvé lors de la lecture d'un livre imprimé. Ces deux observations montrent la complexité de la transition qui s'opère actuellement.

- 21 D'autres caractéristiques de la lecture font encore l'objet d'une analyse détaillée : la fragmentation et la décontextualisation de l'information, la perte de l'accès au texte secondaire, l'hypertexte, la navigation, enfin le processus de métaphorisation spatiale constitutif de l'hyperespace qui conduit au renouvellement de la métaphore classique, l'« océan des connaissances », déjà présente chez Bacon<sup>4</sup>. L'auteure ne peut pas ne pas évoquer, de façon très superficielle, l'analyse du statut cognitif de l'hypertexte : la structure hypertextuelle correspond-elle à la structure des connaissances telles qu'elle existerait dans le psychisme humain ? On sait aujourd'hui que ce n'est pas le cas. La caractéristique majeure de l'hypertexte serait alors sa non linéarité, l'« absence d'un ordre hiérarchique qui structurerait préalablement le discours » (p. 168) ou encore le fait que l'hypertexte fonctionne sur un mode paradigmatique et non sur celui du syntagme (Meunier, Peraya, *op.cit.*). Enfin, c'est vraisemblablement à une plus grande diversité des pratiques de lecture que conduira la lecture numérique « [...] à la condition que les supports intègrent en plus des fonctionnalités typographiques de nouvelles caractéristiques indispensables pour augmenter l'expérience de lecture des usagers » (p. 172).
- 22 Nous nous arrêterons plus brièvement au chapitre 5, « Lectures numériques : approches économiques ». Legendre propose dans sa contribution une analyse économique de la lecture mais aussi de l'édition électronique. Si la numérisation du processus de production permet d'importants gains de productivité, il en va tout autrement dans le secteur de la distribution qui, en France en tous cas, absorbe en moyenne 55 % du prix public d'un livre, situation qui défavorise les petits éditeurs. Aussi ceux-ci sont-ils intéressés à voir se développer des modèles économiques alternatifs et de nouvelles structures plus originales pour lesquelles le Web constitue un outil permettant d'échapper à l'économie du système éditorial classique : sites personnels d'auteurs, sites qui proposent en même temps que des textes littéraires, les services que fournissent normalement les revues littéraires (critiques, entretiens, etc.). L'auteur analyse brièvement quelques expériences de ce type : « Matricules des anges », « Inventaire/Inventions », « Rue des auteurs », « Lепublieur.com ». Ces nouveaux modèles ne concernent pas exclusivement la littérature de fiction : les chercheurs et les communautés scientifiques font en effet souvent le choix de publier leurs travaux en libre accès, cette modalité constituant pour eux une indéniable valeur ajoutée. Enfin, l'économie numérique fait émerger des pratiques nouvelles telles que les licences ou les packages de contenus et modifie les modes d'organisation des clients, comme « les bibliothèques qui tendent aujourd'hui à se regrouper en consortium pour redéfinir le rapport de force avec les fournisseurs. » (p. 196)
- 23 Ducharme, auteur du chapitre 6, « La place du livre électronique en bibliothèque » présente succinctement plusieurs expériences menées dans les bibliothèques aux États-Unis, en Allemagne à Duisburg, en France à Boulogne-Billancourt ou encore en Région

Rhône-Alpes. L'expérience américaine fait état de deux modèles : d'une part le *one user model* qui permet la consultation en ligne via le Web par une seule personne d'œuvres louées ou achetées à un distributeur central et d'autre part, le *timed acces model* qui consiste au prêt limité dans le temps d'une œuvre sur une tablette dédiée, le plus fréquemment le *Rocker eBook* (voir description p. 50 du livre). Si les tablettes semblent convaincre les usagers, les bibliothécaires auraient une nette préférence pour le premier modèle qui les libère de la gestion des supports. L'article que cite l'auteur à propos de l'expérience allemande mentionne plusieurs avantages du livre électronique (il s'agit visiblement d'un dispositif *one user model*) : mobilité et diffusion des œuvres à distance, facilité de gestion et de traitement (commande, réception, etc.), meilleure gestion des collections. Par contre, le fonds en langue allemande est encore insuffisant et ne peut rivaliser avec l'offre imprimée. Enfin, comme dans de nombreuses institutions publiques, le paiement en ligne n'est pas autorisé. À Boulogne-Billancourt, ce sont six tablettes de type *Cybook* (voir description p. 53 du livre) qui sont mises en service, un pour la consultation sur place du journal *Le Monde* et cinq pour le prêt à domicile d'œuvres littéraires.

- 24 L'expérience pilote « Contrat la lecture » menée en 2002 dans les bibliothèques de Rhône Alpes (Annecy, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Lyon et Valence) voulait répondre aux trois questions suivantes :
1. Les livres électroniques sont-ils adaptés à la lecture continue ?
  2. Les livres électroniques sont-ils adaptés au fonctionnement d'une bibliothèque publique ?
  3. Quelle est la réaction des éditeurs devant le développement du prêt d'œuvres numériques en bibliothèque ?
- 25 Cette expérience confirme ce que d'autres expériences avaient montré : une satisfaction globalement partagée par les lecteurs qui apprécient la qualité du rétro-éclairage, la mobilité et le dictionnaire, mais déplorent le poids de l'objet, sa fragilité. S'ils associent le livre électronique au livre imprimé et non à l'ordinateur, ils regrettent néanmoins le manque d'interactivité, ce qui semble conforme à une attente des usagers de l'ordinateur (voir ci-dessus). Quant aux bibliothécaires, dans l'ensemble assez favorables au livre électronique, ils considèrent la gestion du service assez lourde, le temps de chargement trop long et surtout l'offre et le catalogue insuffisants. Les éditeurs semblent assez favorables au développement de ce service qui constitue un réel marché pour eux, à condition de conserver aux nouveautés une exclusivité « papier ». Enfin, la possibilité pour une œuvre de s'autodétruire serait une solution assez appréciée pour rendre la limitation temporelle du prêt effective. C'est d'ailleurs vers cette solution que l'on s'achemine aujourd'hui avec les principes du DRM (*Digital Rights Management*, voir ci-dessous)
- 26 La suite de la contribution est consacrée à l'impact de la numérisation sur le modèle de diffusion et de prêt des livres en bibliothèques. L'auteur constate que le service de prêt en bibliothèque s'appuie sur la notion d'exemplaire et que c'est ce modèle qui s'impose chez les distributeurs de livres électroniques puisque le possesseur d'un texte numérique aura seul accès, à travers son livre électronique, à l'œuvre qu'il aura payée. Ce modèle, parce qu'il associe une œuvre à un support physique, est adapté au prêt individuel, mais ne peut satisfaire les bibliothèques : un texte disponible pourrait en effet ne pas être disponible pour le prêt si la tablette, si le livre électronique est, lui, en prêt. Le second problème est d'ordre bibliothéconomique : l'analyse des fiches de prêt montre que le nombre d'ouvrages électroniques prêtés est supérieur à celui des

ouvrages imprimés. Aussi, si les bibliothèques avaient dû acheter autant de livres électroniques qu'elles n'en ont prêté, elles auraient dû assumer un surcoût allant jusqu'à 40 %.

- 27 Il faut en conséquence s'acheminer vers d'autres modèles de services, basés sur une philosophie de l'accès dont la société Cytale semble avoir été l'un des précurseurs. Les nouveaux services sont fournis par des libraires électroniques, des « agrégateurs de contenus » qui offrent aux bibliothèques un service clé en main. Ces nouvelles librairies hébergent un service de prêt de livres numériques et peuvent en réserver l'accès aux usagers de la bibliothèque. Un tel service renoue avec le modèle classique de prêt : seuls les ouvrages empruntés sont mis en circulation puisque une fois téléchargé par un usager, l'ouvrage n'est plus disponible et il ne le redevient qu'après que la période de prêt soit écoulée. La gestion des droits d'auteurs (DRM) est organisée directement à travers les logiciels de lecture et les œuvres empruntées sont détruites une fois la période prêt écoulée.
- 28 L'auteur propose enfin une taxonomie de ces nouveaux modèles basée sur deux critères bipolarisés : le support de restitution et le téléchargement.
- Le premier de ces deux critères, le livre électronique, peut être ouvert (il accepte tous les formats) ou dédié (il n'accepte qu'un format propriétaire) ;
  - le second réside dans le degré de liberté du lieu de téléchargement : un seul serveur central est autorisé, ou au contraire il existe la possibilité d'acheter, de télécharger, depuis n'importe quelle librairie en ligne. Parmi ces quatre modèles, deux auraient de l'avenir. Tout d'abord celui qui combine « support ouvert et téléchargement libre » car il offre aux bibliothèques la possibilité de développer des services éditoriaux en numérisant par exemple des textes libres de droits. Le second, fondé sur le téléchargement centralisé et géré selon les principes du DRM, d'une part, et le « support ouvert », d'autre part, aurait le plus de chances de se développer car il correspond le mieux aux besoins et aux usages des bibliothèques. Pourtant rien ne dit que ces nouveaux libraires pourront conquérir le marché des bibliothèques.
- 29 Le dernier chapitre « Le manuel numérique » est consacré au manuel scolaire. L'auteure, Gossin, compare les manuels scolaires, imprimé et numérique. Pour ce faire, elle s'attache dans un premier temps à donner au manuel scolaire une définition claire et opérationnelle qu'elle fonde sur « trois axes : la matérialité de l'objet, son contenu documentaire et ses choix didactiques » (p. 226). Pour Gossin, en effet, un manuel scolaire papier
- [...] développe le contenu des connaissances à acquérir dans une discipline d'enseignement pour un niveau donné. Il propose un cours complété par des documents [,,] produits spécifiquement ou issus d'une reproduction. [...] Des exercices permettent d'évaluer les acquis. Il adopte une démarche didactique spécifique » (ibid).
- 30 Vient ensuite la difficile définition du manuel électronique dont voici l'un des aspects essentiels : un manuel numérique permet « [...] de centraliser l'ensemble des données (sous format numérique et/ou papier en fonction du choix des concepteurs) nécessaires à l'activité scolaire » (ibid).
- 31 En réalité, la terminologie est aussi changeante que les dispositifs techniques cités, comme le montre la présentation des dispositifs déjà disponibles aujourd'hui : i-manuel, cartables électroniques, établissement scolaire virtuel (ESV) ou encore *e-learning*, d'une part, et ordinateur portable, site documentaire, portail et offre de

services multiples, d'autre part. Sans doute l'auteure a-t-elle raison de critiquer au passage l'expression « cartable électronique ». Dans bien des cas<sup>5</sup> en effet, un cartable numérique constitue un environnement, un espace numérique de travail (ENT), un espace virtuel de travail (EVT) et de communication « communs aux élèves, à l'équipe éducative et aux parents » (p. 230). Aussi la métaphore n'est-elle pas réellement adaptée à l'objet et pourrait, pensons-nous, en biaiser la représentation et la compréhension.

- 32 L'auteure compare ensuite les fonctions du manuel papier et du manuel électronique. Ils partagent un certain nombre de fonctions : fonction documentaire — la mise à disposition de contenus disciplinaires —, la fonction didactique, basée sur la transmission de savoirs disciplinaires et la fonction d'évaluation. Ces trois fonctions se transformeraient dans le contexte global du numérique. Ce qui semble le plus convainquant dans l'analyse proposée réside, d'une part, dans la modification des fonctions documentaires et didactiques caractérisées par un plus grand degré d'ouverture et d'indépendance par rapport aux contraintes et aux usages institutionnels et, d'autre part, dans l'opposition entre savoir « construit » et « à construire », caractéristique de la fonction documentaire des manuels électroniques. Enfin ceux-ci offriraient, par rapport à leurs équivalents imprimés, deux fonctions nouvelles : fonction de gestion de l'information et de communication dont l'analyse est plus que succincte dans ce chapitre.
- 33 Cette analyse nous convainc peu. Déjà, les définitions des manuels imprimés et électroniques posent problème. De façon pertinente, l'auteure tente de définir d'abord le manuel scolaire comme un certain type de texte, objet d'une activité sociale particulière et d'un contrat de lecture spécifique. Elle peut alors analyser les caractéristiques des manuels imprimés et numériques en mettant en évidence l'impact du numérique sur la transformation de l'objet mais aussi des usages. Pourtant, autant les trois axes formels sur lesquels s'appuie la définition du manuel paraissent intéressants, autant la définition proposée nous semble peu pertinente. En effet, elle s'appliquerait plutôt à un cours d'autoformation qu'à un manuel. Celui-ci est, en effet, le plus souvent utilisé comme ressource, comme document de référence dans le cadre d'un cours. De plus, si de nombreux manuels imprimés proposent des exercices, tous ne proposent pas pour autant les « corrigés », réservés au livre du maître. Le manuel scolaire imprimé constitue donc le plus souvent un des éléments du dispositif de formation et non le dispositif lui-même comme le laisse supposer la définition de l'auteure. Quant à la définition du manuel électronique, elle demeure au niveau de l'empirie, des objets techniques, des objets empiriques. Aussi les environnements virtuels de travail (EVT, ESV, ENT, *Learning Management Systems*, campus numériques ou virtuels) se trouvent-ils assimilés, réduits à des manuels électroniques « enrichis » par des fonctions de gestion et de communication. Nous ne pouvons partager cette analyse dont les conséquences nous paraissent assez désastreuses.
- 34 Ces environnements complexes sont souvent construits sur des conceptions pédagogiques innovantes (pédagogie de projet, collaboration, socioconstructivisme) et ils offrent alors diverses *activités d'apprentissage*. Les considérer comme des manuels électroniques les réduit à une seule de leurs fonctions<sup>6</sup>, celle de mise à disposition de contenus en ligne, à la fonction documentaire propre aux manuels. Ce faisant, on en vient donc à renforcer, grâce aux technologies de l'information et de la communication, un modèle strictement transmissif de la formation. Ensuite, on

oblitère le rôle spécifique que peuvent jouer les ressources dans de telles activités d'apprentissage. Comme toute ressource, les manuels électroniques peuvent assurer un rôle défini par un scénario pédagogique, lui-même se déroulant dans l'espace d'un dispositif d'apprentissage médiatisé (campus numérique, ou tout autre dispositif analogue). Enfin, l'orientation prise par l'auteure, l'écarte de ce qui nous semble être sa véritable problématique : quel est l'impact de la numérisation sur les manuels scolaires ? Les chapitres précédents apportaient déjà quelques éléments de réponse : l'hyperdocument, les modalités de navigation, le savoir en construction (cette dernière conception sera reprise à juste titre par l'auteure du chapitre). Nous ajouterions encore le caractère multimédia des manuels électroniques et donc la diversification des registres de représentation et des registres semiocognitifs.

- 35 Pour conclure, Gossin trace brièvement les enjeux économiques, pédagogiques et politiques de l'introduction des manuels électroniques et se termine par un bilan assez court et plutôt mitigé : a) du point de vue économique, les bénéfices semblent faibles comme l'atteste la liquidation judiciaire d'un des opérateurs économiques actifs dans le domaine ; b) du point de vue pédagogique, le lecteur trouvera les recommandations générales qui sont déjà largement documentées dans la littérature spécialisée et qui n'apportent donc pas grand-chose de plus ; c) du point de vue politique, enfin, l'auteure rappelle les investissements notamment des conseils régionaux, la lutte contre la fracture numérique, etc., mais exprime en même temps ses réserves quant à l'efficacité des produits et des outils numériques pour l'éducation. Leur utilisation n'en serait encore qu'à ses balbutiements, « [...] son utilisation [celle du numérique] raisonnée (et raisonnable), en contexte scolaire, passe par une construction lente et rigoureuse des contenus et usages que ces outils véhiculent et suscitent » (p. 253). Le lecteur jugera.
- 36 On peut regretter que l'ouvrage se clôture par le texte sans doute le moins convaincant qui, en guise de conclusion, choisit, plutôt que de nous ramener au cœur de la problématique, de nous renvoyer à des lieux communs sur l'intégration des TICs à la pratique pédagogique. De notre point de vue, il manquerait donc, une véritable conclusion — le regard critique et le bilan de la directrice de publication — qui mettrait en évidence les points forts de l'ouvrage et ils sont nombreux : le caractère interdisciplinaire des réponses aux questions posées dans l'introduction ; la conception de la lecture comme pratique culturelle et activité humaine instrumentée ; l'analyse de multiples formes de lectures relevant de contrats de lecture différents ; l'importance ainsi que l'impact sémiocognitif de la typographie, de la mise en page et de la mise en texte ; l'existence de différents types de textes identifiables à leur format et à leur configurations tant matérielle que symbolique ; le distinguo entre le livre électronique — le support de restitution — et le texte numérique ; l'analyse des caractéristiques de ce nouveau média.
- 37 Par contre, nous avons déjà indiqué le côté parfois répétitif de certains chapitres ce qui rend la lecture de l'ouvrage parfois confuse et sa compréhension plus difficile. Cette difficulté proviendrait aussi du fait que les principaux concepts qui servent de référence aux auteurs ne sont pas toujours systématiquement articulés dans l'analyse. Les critères définis — notamment la lecture à l'écran ou à partir d'un livre électronique, les différents contrats de lecture et les pratiques sociales correspondantes —, sont parfois distingués et à d'autres moments confondus dans la description et l'étude des usages. Situer les problématiques, les pratiques et les artéfacts dans le cadre d'une théorie générale des dispositifs de communication médiatisée, comme nous l'avons

suggéré (Meunier, Peraya, *op.cit.*), suffirait sans doute à pallier ce défaut de cohérence. Disons encore que du point de vue théorique, l'analyse de l'hyperlecture reflète mal les avancées et l'état de la littérature dans le domaine : les travaux de synthèse de Tricot et Rouet par exemple, ceux de la communauté EIAH (Environnements Informatisés pour l'Apprentissage Humain) ne sont jamais mentionnés. Enfin, du point de vue de l'ergonomie et du confort de la lecture, nous aurions préféré voir les notes placées en bas de page plutôt qu'en fin de volume. Mais il s'agit sans doute d'une préférence toute personnelle, quoique partagée par de nombreux lecteurs.

- 38 Cela dit, cet ouvrage est ambitieux et, s'il possède certes des faiblesses, il atteint globalement ses objectifs : pour « tous ceux qui s'interrogent sur la lecture sur l'écran, sur son avenir et sur les conditions de son utilisation, notamment pour les bibliothèques », il constitue une bonne synthèse, un ouvrage généraliste de référence et surtout un excellent outil de travail qui trace des pistes, pose des questions autant qu'il apporte des réponses. Nous ajouterions qu'il est, par bien des aspects, passionnant et qu'il a constitué dans le cadre d'un séminaire de recherche de notre unité TECFA le cœur d'un processus de réflexion très enrichissant. Comme s'il avait réussi, en plus, à réconcilier la lecture professionnelle et universitaire avec la lecture plaisir, la lecture de l'imprimé et l'écriture à l'écran. Ne serait-ce pas là une marque supplémentaire de réussite, une raison pour les auteur(e)s de se réjouir ?

---

## BIBLIOGRAPHIE

BRONCKART, J.-P. (1996), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme sociodiscursif*, Berne, Peter Lang.

BRONCKART, J.-P., avec la collaboration de D. BAIN, B. SCHNEUWLY, C. DAVAUD et A. PASQUIER (1985), *Le fonctionnement des discours.*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

COUSIN G., F. DEEPWELL, R. LAND, et M. PONTI (2004), « Theorising implementation : Variation and commonality in European approaches » dans S. BANKS, P. GOODYEAR, V. HODGSON, C. JONES, V. LALLEY, D. MacCONNELL et C. STEEPLES, *A Research Based Conference on Networked Learning in Higher Education and Lifelong Learning*, Fourth International Conference Networked Learning, Lancaster, avril, Lancaster University et Sheffield University, Lancaster : p. 137-143.

DILLON, A. (2000), « Spatial-semantics : How users drive shape from information space », *Journal for the American Society for Information Science*, 51(6), p. 221-228.

ECO, U. (1985), *Lector in Fabula*, Paris, Grasset (traduction française).

HENRI, F. et K. LUNDGREN-CAYROL (2001), *Apprentissage collaboratif à distance : pour comprendre et concevoir les environnements d'apprentissage virtuels*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

MEUNIER, J.-P. et D. PERAYA (2004), *Introduction aux théories de la communication. Analyse sémiopragmatique de la communication médiatique* (2<sup>ème</sup> édition revue et augmentée), Bruxelles, De Boeck.

NETCHINE-GRYNBERG, G. et S. GRYNBERG (1991), *Formation de structures sémiotiques graphiques par le jeune enfant : mise en page, mise en texte*. Parties I et II, Réunion du Groupe THETA, Cluny, 9-11 septembre, document non-publié

PAQUETTE, G. (2002), *L'ingénierie pédagogique : pour construire l'apprentissage en réseau*, Québec, Presse de l'Université du Québec.

PERAYA, D. (2003), « Qu'est-ce qu'un campus virtuel ? » dans B. CHARLIER et D. PERAYA (dir.). *Technologie et innovation en pédagogie. Dispositifs innovants de formation pour l'enseignement supérieur*, Bruxelles, De Boeck, Bruxelles, p. 79-92.

PERAYA, D. (2000), *STAF 17. Concevoir et construire un dispositif de formation entièrement ou partiellement à distance*. Notes de cours non publiées

RABARDEL, P. (1995), *Les hommes et les technologies, approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin.

THOMAS F. (1998), *Médiation narrative et médiation argumentative en lien avec la posture cognitive a priori des individus récepteur*, [En ligne], <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=6&ved=0CEAQFjAF&url=http%3A%2F%2Fsites.uclouvain.be%2Fgrems%2Fpdf%2Fwpapers%2FthoUIqRBILh0QH94IHwCw&usg=AFQjCNENmXqcpVbxVhJyk0Lp4V7SibFtcw&sig2=IaT6ocUKtJpN90gccPVIpA>

Page consultée le 20 avril 2005.

## AUTEURS

### DANIEL PERAYA

Daniel Peraya est professeur ordinaire à TECFA, l'Unité des technologies éducatives de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Courriel : [daniel.peraya@tecfa.unige.ch](mailto:daniel.peraya@tecfa.unige.ch)

# Arthur Asa BERGER (2003), *Media and Society : A Critical Perspective*

Lanham, Rowman & Littlefield

Martin David-Blais

---

## RÉFÉRENCE

Arthur Asa BERGER (2003), *Media and Society : A Critical Perspective*, Lanham, Rowman & Littlefield.

- 1 Voici un petit manuel qui procède d'objectifs très précis. Il s'agit d'un livre pédagogique destiné aux étudiants américains (ou canadiens-anglais), des première et deuxième années d'université et qui est consacré au thème, aussi vaste que classique, des rapports qui existent et qui se développent entre les médias et la société. Puisqu'il existe divers types de manuels d'introduction, on dira plus spécifiquement qu'il s'agit d'un *primer* qui cherche par ailleurs à présenter une certaine tradition critique dans le domaine des médias.
- 2 Le choix par un enseignant d'un manuel de classe est, au départ, un acte éminemment personnel ; c'est pourquoi il m'a semblé que la façon la plus juste de juger un tel ouvrage est de l'évaluer à l'aune de ses prétentions. En gros, on attend d'un *primer* qu'il offre ce qui suit :
  - qu'il couvre un champ très vaste en peu de pages ;
  - qu'il présente une vaste gamme de sujets tout en touchant plusieurs éléments essentiels d'un curriculum classique ;
  - qu'il contienne une suite de chapitres courts et bien découpés ;
  - qu'il soit rédigé dans un style direct et accessible ;
  - qu'il offre une combinaison de références classiques et actuelles ;
  - qu'il aborde des sujets polémiques d'une actualité relativement indémodables (la violence des médias ou les effets de la pornographie) ;
  - qu'il se termine avec une bibliographie à la limite de l'encyclopédique ;
  - et peut-être aussi qu'il soit saupoudré d'imagerie « pop ».

- 3 À mon sens, l'ouvrage de Berger est excellent puisqu'il respecte presque intégralement cette formule. Un enseignant qui, à quelques semaines d'avis, a la tâche de monter un cours intitulé *Médias et société* peut difficilement espérer meilleur ouvrage de base. Il aura en main l'outil parfait pour construire un cours de 12 ou 13 séances pertinent, cohérent, varié et bien calibré.
- 4 Le livre de Berger n'est pas qu'un produit élaboré à partir d'une formule de marketing éprouvée, on sent très nettement aussi qu'il est l'œuvre d'un auteur d'envergure. La qualité de la rédaction est une indication : le style est non seulement simple et certes accessible, comme il se doit en ce type de livre, il est aussi fluide, élégant, subtil. Fait plus important, on sent tout au long du texte une vaste culture et une profonde maîtrise de l'auteur des divers courants et paradigmes qu'il présente, ce qui lui permet d'aller constamment à l'essentiel avec une aisance consommée. On pourra en juger à la lecture du passage consacré à Saussure, Pierce et Propp (chapitre 3) : le propos m'est apparu d'une clarté et d'une efficacité remarquables. Dans le même ordre d'idées, Berger a poussé très loin l'art d'élaborer des exemples percutants. En plus d'être toujours concis et précis, les exemples choisis ou forgés par l'auteur sont en général formulés de manière étonnante et inattendue. Soit dit au passage, Arthur Asa Berger est professeur émérite à la San Francisco State University spécialisé dans ce que l'on nomme en anglais le *Media Criticism* ; il est aussi un auteur prolifique. Une visite de son site Internet personnel permet de lire plusieurs de ses articles dont certains sont franchement puissants<sup>1</sup>.
- 5 Cela dit, le manuel comporte des choix auxquels l'utilisateur n'est pas obligé de souscrire. Le choix le plus évident concerne la prédominance de la préoccupation littéraire ou, pour être plus précis, herméneutique qui ne cesse de transparaître. Ce dont il est le plus question dans ce livre finalement, c'est de textualité médiatique et de son corollaire, soit le problème de la re-construction du sens par les consommateurs et utilisateurs. Pour Berger, il y a texte et sens à co-construire peu importe qu'il s'agisse d'un feuilleton, d'une partie de football, ou d'un quelconque événement médiatique. Il s'agit toutefois d'une herméneutique au sens large puisque l'auteur y intègre certains apports de la sémiologie tout en laissant paraître un penchant pour le décroisement théorique et culturel ainsi que pour la pratique de l'inter-discursivité. À mon sens, ce choix est heureux car le livre y trouve son fil directeur. Il va de soi que plusieurs n'y trouveront pas leur compte : les tenants de l'économie politique par exemple ou encore les sociologues des organisations médiatiques ou les psychologues sociaux. Non pas que les considérations sociopolitiques soient absentes mais elles ne constituent pas l'intérêt premier de Berger.
- 6 Il est un autre choix que l'on pourra questionner, à savoir l'usage du mot « critique » (un terme que l'on retrouve jusque dans le titre du livre) pour qualifier l'intention générale de l'auteur. Tout dépend de ce que l'on entend par ce qualificatif. Si l'on attend de l'auteur qu'il affiche, disons, des positions clairement anti-capitalistes ou qu'il prenne le parti de causes telles le féminisme, on sera forcément déçu. Il en ira de même si l'on espère que l'auteur fasse preuve de médiaphobie, qu'il plonge à fond dans le thème des industries culturelles, ou encore qu'il fasse de Foucault ou de Bourdieu des hérauts de la résistance à la domination. Le terme « critique » désigne en fin de compte, pour Berger, une attitude (bien post-moderne) de distance vis-à-vis les « métanarrations » et un anti-élitisme tous azimuts (typique, lui, des *cultural studies*).

---

## NOTES

1. Notamment :« What's in a joke. A micro-analysis ». Cet article, bref et brillant, fut publié dans *Elementa*.

---

## AUTEURS

### MARTIN DAVID-BLAIS

Martin David-Blais est professeur à l'Université Saint-Paul, à Ottawa. Courriel :  
mblais@ustpaul.ca

# Patrick J. BRUNET et Martin DAVID-BLAIS (dir.) (2004), Valeurs et éthique dans les médias : approches internationales

Québec, Les Presses de l'Université Laval

Franck Debos

---

## RÉFÉRENCE

Patrick J. BRUNET et Martin DAVID-BLAIS (dir.) (2004), *Valeurs et éthique dans les médias : approches internationales*, Québec, Les Presses de l'Université Laval

- 1 Les réflexions contenues dans cet ouvrage sur les valeurs et l'éthique dans les médias partent de deux phénomènes incontournables et fortement impactant sur le comportement de l'individu à savoir :
  1. La mondialisation marchande, économique et culturelle qui a une incidence sur le concept d'éthique en posant le problème d'une logique de confrontation ou de cohabitation entre une vision unique de l'éthique avec une éthique à multiples facettes en fonction des spécificités socioculturelles des pays concernés. Ce phénomène reflète une réalité qu'il ne faut pas sous-estimer ou encore moins « démoniser » page xv).
  2. La forte expansion des TICs avec Internet en figure de proue qui affecte les comportements collectifs, les façons de communiquer ainsi que les médias qui constituent dans notre société les relais essentiels de l'information et de la communication.
- 2 Ces deux phénomènes peuvent permettre d'appréhender la société « mondialisée » comme une superstructure et un système général d'information (chapitre 12, Claude Tangha et Roland Yatchou). De ce système découle un sous-système médiatique qui peut véhiculer une approche internationale de l'éthique dans les médias. Celle-ci peut être pertinente dans la mesure où elle repose sur une cause commune capable de transcender les spécificités socioculturelles sans tomber dans l'uniformisation prônée

par une vision universelle et impérialiste du Bien ce qui sous-entend la présence de flux de régulation. Ceux-ci permettraient une libre analyse des faits par rapport à certains médias qui n'exposeraient que leur perception des choses.

- 3 Ce risque de déformation de la réalité des faits imposant une vision « orientée » de l'éthique est reprise dans de nombreux chapitres de l'ouvrage.
- 4 Dans le premier chapitre Patrick J. Brunet nous met en garde contre le risque de « spectacularisation » du monde par l'intermédiaire de la télévision et d'Internet. L'auteur dresse en sept points un portrait axiologique et éthique de la télévision des « sociétés de l'information » reflétant une éthique relativiste et individualisante dans les contenus diffusés qui se situe bien loin du respect de la réalité observée, des valeurs fondamentales liées à la dignité humaine, du bien et de l'intérêt commun.
- 5 La télévision et Internet ont leurs propres codes, langages et artifices, qui pour être attractifs ne peuvent refléter la réalité dans son ensemble et la vérité. Cette situation implique le besoin urgent de développer l'éducation en matière de valeurs et d'éthique en général notamment en terme d'éducation du regard afin d'appréhender de façon critique et responsable cette « spectacularisation » du monde.
- 6 Ce point de vue est complété par de Martin David-Blais (chapitre 4) à propos de la presse écrite et de la dualité entre sa fonction de diffusion de connaissance et son rôle commercial. Cet antagonisme peut impliquer une mise en doute de la fiabilité de l'information diffusée. En prenant l'exemple de la nouvelle religieuse et de la couverture journalistique des mouvements millénaristes, l'auteur montre qu'à partir d'une solide connaissance des pratiques journalistiques, des conditions concrètes de production des nouvelles, des valeurs et des *a priori* des journalistes, nous pouvons considérer que les informations véhiculées sont fiables. Il faut néanmoins intégrer l'importance du désir de reconnaissance des responsables du média, considérée en terme de notoriété (augmentation de son lectorat et de sa crédibilité).
- 7 En écho à cette réflexion Jacques Rivet (chapitre 2) traite de l'éthique de la communication publique. Celle-ci est fondée sur le principe de transparence des faits et gestes que doit rapporter le journaliste. Il définit une éthique de la communication publique sous l'angle journalistique en tenant compte de deux propriétés : la « textualité » (les signes d'enregistrement d'une parole publique) et la « loquacité » (la répétition d'une opinion, des idées et des propos personnels de la communication publique). Les trois conséquences de ces propriétés à savoir « l'exemplarité », « la représentativité » et « la notoriété », au lieu de prouver l'exactitude des informations véhiculées par la communication publique peuvent être détournées au profit d'intérêts spécifiques de personnes ou d'institutions sociales et politiques du pays considéré. L'éthique de la communication publique renvoie au risque de déformation du concept de morale vers un certain moralisme qui va « réifier » et « instrumentaliser » l'éthique.
- 8 La notion du Bien ne sera plus recherchée pour elle-même mais pour la forme ou la mise au service d'un intérêt (se donner bonne conscience, conforter sa position, déstabiliser et incriminer un tiers). L'analyse par Gilles Gauthier (chapitre 3) des jugements de valeur des *columnists* sportifs québécois illustre efficacement ce risque.
- 9 Il détermine ainsi des jugements de valeur agentifs (personnels, comportementaux et discursifs) et situationnels (factuels, hypothétiques, diagnostics et prédictifs) dans lesquels un certain moralisme se substitue à l'éthique par une intensification de l'attitude morale, une obsession de la pureté et de la perfection rejetant tout accident

et déviance, ou bien encore un certain conformisme moral voulant transformer une norme privée de conduite en morale publique.

- 10 Avec la mondialisation, le spectaculaire développement du secteur de l'information semble paradoxalement avoir été accompagné d'une certaine pénurie de cadres interprétatifs permettant aux individus de donner un sens à l'information qu'ils reçoivent. La notion d'éthique dans les médias est alors à rapprocher de l'importance de la diversité médiatique.
- 11 En prenant l'exemple de la campagne présidentielle du Brésil en 2002, Mauro P. Porto (chapitre 5) montre que les médias ont été caractérisés par une faible diversité des opinions présentées avec peu de schémas interprétatifs. L'auteur tend à prouver l'importance de faire la promotion de la diversité dans les médias par des actions réglementaires (principes d'équité et d'équilibre à respecter) de la fonction des journalistes ainsi que par des initiatives de la société civile. La notion de diversité signifie la nécessité de refléter tous les points de vue pouvant exister sur un sujet donné, de diversifier les médias et de faire en sorte qu'ils puissent s'ouvrir à tous les groupes d'opinions et d'intérêt dans une société considérée. La mondialisation renvoie à un processus d'expansion globale du capital qui instrumentalise le rapport à autrui et où les nouvelles sont consommées comme des produits. Ce phénomène inhibe l'esprit critique du consommateur et rend peu significative la langue utilisée.
- 12 Daniel Castillo Durante (chapitre 6) parle du *fast news* et du *fast culture* qui par l'intermédiaire des médias, en l'occurrence les radios commerciales, poussent les personnes à consommer plus et penser moins. L'éthique dans les médias serait ici préservée et développée dans les radios culturelles qui, associées aux TICs, permettraient de créer un réseau où les savoirs locaux, régionaux et nationaux échangeraient des informations capables de remettre en question les visions stéréotypées et figées des médias commerciaux.
- 13 Ce processus de globalisation observé depuis 1980 peut aussi mettre en danger la pérennité des valeurs autochtones et leur rôle intégrateur au niveau des communautés notamment sur le plan moral, économique, politique et culturel. De ce fait le mouvement d'expansion des médias transnationaux peut transformer les valeurs communautaires d'une population donnée. Toutefois d'après Anshu N. Chatterjee (chapitre 13), ces médias internationaux doivent développer une stratégie de « glocalisation » afin de s'implanter dans les pays où les valeurs autochtones sont fortement ancrées dans la culture et les institutions. Dans le cas du sous-continent indien, leur intégration et leur croissance ont eu pour effet de renforcer les valeurs communautaires préexistantes. La multiplication des médias traditionnels ainsi que des nouveaux médias entraîne une offre pléthorique de produits communicationnels sur tous les marchés.
- 14 Comme l'énonce Michel Mathien (chapitre 7), la fin des « deux blocs » sur le plan géopolitique a donné aux médias occidentaux un champ de liberté très grand mais qui entraîne souvent, à cause de la pression concurrentielle, une surenchère et une dérive du journalisme vers le sensationnel, ce qui aboutit à terme à une perte de leur crédibilité. Même si les médias présentent des informations exactes et vérifiées, elles sont souvent orientées dans le but de satisfaire des objectifs commerciaux en terme de parts de marché. L'éthique des médias est une question qui n'a jamais été aussi importante car le développement des TIC permet aux entreprises d'utiliser de nombreux outils de communication suggestive et persuasive.

- 15 Les médias ont donc une responsabilité sociale forte à l'égard du public et leurs pratiques professionnelles devraient être centrées sur cette notion (Boris Libois, chapitre 8). Il faudrait élaborer un standard normatif garant du professionnalisme dans le traitement de l'information qui serait fondé sur le statut de l'information, son contenu et sa méthode d'élaboration. Le système médiatique, notamment les moyens de communication publics, pourrait ainsi remplir ses fonctions culturelles et sociales.
- 16 Ce point de vue est illustré par Nicolas Lorite Garcia (chapitre 9) en prenant comme exemple le cas des médias catalans. Dans ce contexte, la présence d'un code de déontologie et d'un manuel de rédaction sur les minorités ethniques évalués par le MIGRACOM (Université Autonome de Barcelone) n'a pas changé les pratiques journalistiques de cette région qui présentent la réalité multiculturelle de la Catalogne de façon négative avec une vision très « eurocentrique ». Sur le plan éthique, les médias régionaux devraient équilibrer les informations développées par les grands médias internationaux.
- 17 Ces réflexions posent le problème d'une éthique professionnelle pour les médias.
- 18 En prenant comme référent l'évolution de la presse en Côte d'Ivoire, Aghi Auguste Bahi (chapitre 10) insiste sur les responsabilités des journalistes dans la formation à la citoyenneté. Toutefois, comme le précise l'auteur, l'éthique journalistique et son rôle régulateur pour une morale pratique du métier n'est possible que si en amont existe un « ethos » politique et social. L'éthique professionnelle des journalistes, de la presse et des médias en général ne doit être qu'un reflet d'une démarche éthique engagée par la société dans son ensemble. L'éthique des médias doit définir des normes et des règles qui orientent les activités des acteurs concernés en vue du « bien » c'est-à-dire d'un ensemble de prescriptions admises à une époque et dans une société données.
- 19 Cette éthique peut être « descriptive » (observation des pratiques de l'information), « stratégique » (actions de régulation des médias), « normative » (droits et devoirs à respecter) et « réflexive » (légitimation des pratiques et des normes). Ces principes généraux de l'éthique peuvent se traduire de façon différente selon la culture et l'histoire de chaque pays (Christian Agboblí, chapitre 11). Il n'empêche que quel que soit le contexte socioculturel pris en compte, les médias, dans une logique de marché, ont tendance à privilégier le profit à un code de déontologie si ce dernier freine leur développement, comme dans le cas du Togo. Nous serions donc face à des comportements qui ne relèvent pas de l'éthique telle que définie précédemment mais plutôt proche de la propagande et d'une déformation de la vérité.
- 20 Ce constat n'est pas seulement localisé géographiquement puisqu'il se retrouve également sur le continent asiatique (Indrajit Banerjee et Eric Loo, chapitre 14). En effet d'après leur analyse, malgré un paysage politique plus diversifié, les médias d'Asie manquent d'indépendance et subissent des contraintes imposées par l'État qui a des intérêts puissants dans le secteur médiatique privé. Il paraît donc urgent, dans ce contexte, de créer des organismes professionnels au service des praticiens des médias, reconnus par les États et surtout par les communautés sociales. Ces dernières doivent contrôler ces médias et leur insuffler un véritable sens de la responsabilité sociale. Ces organismes verraient leur rôle renforcé par la croissance des TICs, notamment Internet, lesquels permettraient de présenter des points de vue et opinions parallèles indépendants de tout lobby politico-économique.

- 21 Pour conclure, cet ouvrage montre de façon pertinente et efficace, par la diversité des exemples qu'il contient, l'importance et la préoccupation de plus en plus forte de l'éthique et des valeurs s'y rattachant dans les médias sur le plan mondial. Il aurait cependant été intéressant d'approfondir l'impact de l'utilisation « marketing » des médias sur le comportement des consommateurs et de le mettre en parallèle avec l'intégration de la dimension « éthique » dans la stratégie et la communication des entreprises qu'elles affichent comme le développement chez elles d'une responsabilité sociale.
- 22 Comme le disent justement I. Banerjee et E. Loo « [i]l est important que les praticiens des médias ne soient ni des choses du gouvernement, ni des pions au service des forces du marché. Après tout ils sont redevables aux citoyens d'abord, aux consommateurs après ».
- 

## AUTEURS

### FRANCK DEBOS

Franck Debos est membre du Laboratoire I3M, EA 3280, Université de Nice Sophia-Antipolis, LASH. Courriels : debos.franck@wanadoo.fr

# Patrick CHARAUDEAU (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*

Paris, Vuibert

Bernard Lamizet

---

## RÉFÉRENCE

Patrick CHARAUDEAU (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

- 1 Dans cet ouvrage, l'auteur nous propose une réflexion sur les formes et les pratiques de la communication politique, en choisissant de travailler plus précisément sur le discours, ses formes et sa rhétorique, ainsi que sur la façon dont le discours politique, finalement, crée les masques qui constituent les identités confrontées les unes aux autres dans l'espace politique. Sa réflexion se situe, ainsi, dans une longue tradition qui, dans notre culture, remonte aux recherches et aux réflexions de Platon sur le fait politique et à ses critiques de la rhétorique, ou à celles d'Aristote sur la rhétorique politique. Mais le grand intérêt de l'ouvrage est d'articuler ensemble la rhétorique, la sémiotique et l'analyse du discours, pour mieux nous faire comprendre l'apport contemporain des sciences du langage à la compréhension et à l'interprétation du discours politique.
- 2 Mais puisqu'il s'agit de « masques », la réflexion de Charaudeau va aussi poser, et cela en constitue le second volet, le problème de l'identité et de la façon dont le jeu politique va structurer la façon dont les identités des acteurs se confrontent les unes avec les autres. C'est ainsi qu'à la fin de l'ouvrage, l'auteur évoque le discours politique, qui est « un jeu de masques auquel nous participons tous, élites et peuples, et qui nous lie par un contrat de solidarité réciproque » (p. 246), tandis que ce qu'il évoque « le mentir vrai », nom qu'il donne au « discours du rêve des hommes, de leur quête d'infini, auquel ils donnent des masques successifs » (p. 246).

- 3 Nous sommes donc devant un ouvrage de réflexion sur les identités politiques et la façon dont elles sont à la fois instituées et diffusées dans l'espace public.
- 4 L'ouvrage qui entend « fonder une nouvelle éthique du discours politique », suit une progression en quatre étapes. Il commence par une définition du discours politique et des conditions dans lesquelles il est élaboré et énoncé. Le livre se poursuit par une recherche sur *les imaginaires de vérité*, inscrits par les acteurs politiques dans leurs stratégies, dans leurs actes et dans leurs discours. Puis il évoque une forme de *dégénérescence* du discours politique dans les brouillages dont il fait l'objet, par exemple dans les dérives populistes qu'il peut connaître. Enfin, l'ouvrage montre le chemin d'une désacralisation du discours politique à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une « nouvelle éthique ».
- 5 Commençons donc par parler du masque, notre « être-là », pour reprendre l'expression de l'auteur (p. 5). En effet, dès l'avant-propos, nous voilà prévenus : l'auteur va remettre en question la nature et le fondement mêmes des identités qui s'affrontent et se débattent dans l'espace politique. Il ne va pas s'agir de parler de la communication politique en évoquant seulement des savoir-faire ou des modalités de pratique de la représentation ; il va bien s'agir de débattre de ce qui fonde la représentation et la communication politique dans l'espace public, l'identité des acteurs qui s'y rencontrent. L'étude entend bien « se représenter la communication humaine comme un théâtre, une vaste scène sur laquelle se jouent entre les êtres humains, à travers leurs actes de langage, des jeux relationnels divers » (p. 39).
- 6 Ainsi se trouve expliquée la figure du masque : le pouvoir est un jeu de masques, justement parce que le politique est « une scène ». Cette dramaturgie que l'étude de Charaudeau nous invite à penser consiste, pour les acteurs du politique, à « se constituer en effigie » (p. 65). Il s'agit, en fait, ici, de penser « l'ethos » des politiques, que l'auteur identifie à « l'image de soi » (p. 70, 87), visible et reconnaissable dans « le miroir citoyen » (p. 66).
- 7 Mais ces identités dont est fait l'espace de la communication politique se pensent aussi dans leur rapport à l'imaginaire ; on ne peut pas construire l'identité politique sans, dans le même temps, fonder « l'imaginaire de vérité » sur lequel elle repose (p. 147), tant il est vrai que, selon Castoriadis (1975), cité par Charaudeau « [...] le rôle des significations imaginaires est de fournir une réponse de toute évidence, que ni la <réalité> ni la <rationalité> ne peuvent fournir ».
- 8 Les masques qui se croisent dans l'espace politique sont aussi ce qui permet de comprendre que les identités politiques articulent le politique à de l'imaginaire. Pas de politique sans imaginaire, que celui-ci porte le beau nom d'utopie ou celui, moins beau, de crise, de menace ou d'insécurité.
- 9 Dans ces conditions, il importe de bien comprendre le rôle du langage dans l'espace politique, de penser ce que l'on pourrait appeler une *rationalité des faits de langage dans le champ politique*. Charaudeau suggère une approche du discours politique faite de l'articulation du *logos*, de l'*ethos* et du *pathos*, dans une réflexion sur « les contenus du discours » et sur « les mécanismes de la communication ». Pour comprendre la parole, dans le politique, il convient de connaître la « légitimité d'être social » de celui qui l'énonce, construisant et donnant à voir ainsi l'image de soi en même temps que la lettre de ce que dit son discours, dans ce que Charaudeau appelle sa « vocalité ».

- 10 Mais rappelons-nous que nous ne sommes pas dans la conversation ni dans la littérature : nous sommes dans le politique, par conséquent dans ce que Charaudeau entend comme « une dialectique du débat d'idées et du faire » (p. 17). Il ne s'agit pas seulement de communication, il s'agit bien, aussi, d'articuler la communication et le langage à de l'action, à des stratégies, à ce jeu complexe entre trois instances, que l'auteur (p. 43-47) identifie comme « l'instance politique », « l'instance citoyenne » et « l'instance médiatique ». L'imaginaire social ne construit pas seulement des utopies et des représentations, il fonde, aussi, des principes de légitimité, sur lesquels repose tout le politique.
- 11 La politique est définie par l'auteur comme « [...] un domaine de pratique sociale où se jouent des rapports de force symboliques pour la conquête et la gestion d'un pouvoir » (p. 60).
- 12 Ainsi, le discours politique s'inscrit-il dans les stratégies des acteurs qui l'énoncent, inscrivant, ainsi, leur activité symbolique dans l'ensemble des pratiques et des activités par lesquelles ils s'opposent les uns aux autres. Nous sommes dans un espace de violence symbolique. Dans ce champ, pour reprendre les termes de l'auteur, « [...] entrent en collision une vérité des apparences mise en scène par le discours et une vérité des actions mise en œuvre par des décisions » (p. 83). Et il poursuit : « Dans le discours politique, les deux s'entre-mêlent en un <vrai-semblant>, sans lequel il n'y aurait pas d'action possible dans l'espace public. C'est peut-être là l'un des fondements de la parole politique » (p. 83).
- 13 Cela donne une signification particulière à la référence finale à l'éthique. Si Charaudeau nous convie, au terme de son livre, à une réflexion sur une « nouvelle éthique » du discours politique, c'est que l'*ethos* fonde le langage politique. L'*ethos* constitue la fusion entre l'identité discursive (crédibilité) et l'identité sociale (légitimité). C'est dans la formulation de l'*ethos* et dans sa mise en œuvre que se définit l'identité politique du sujet dans l'espace de la communication politique, ainsi que la façon dont il est représenté par les médias dans leurs stratégies et dans leurs activités d'information et de communication, à la fois comme image de soi, comme *ethos* de crédibilité et comme *ethos* d'identification. C'est cette multiplicité de formes différentes et complémentaires de l'*ethos* qui fonde l'identité politique dont le sujet est porteur et qui fait, pleinement, de lui un acteur politique. Charaudeau donne, ainsi, quelques exemples de formation symbolique de personnages dans l'espace public : par exemple, l'*ethos* de sérieux, ou l'*ethos* de compétence, caractérise un personnage comme Raymond Barre, tandis que l'*ethos* de vertu caractérise un autre personnage comme Jean-Pierre Chevènement, ou celui de Michel Rocard, ce dernier se situant, de plus, à la limite de l'actance du « raisonneur ».
- 14 Mais les identités sociales en formation dans l'espace public ne sont pas seulement fondées sur l'*ethos* qui caractérise ceux qui en sont porteurs, elles sont aussi fondées sur l'imaginaire. Celui-ci est défini par Charaudeau de la façon suivante : « Aussi , dit-il, voudrions-nous nous situer là où l'analyse du discours peut apporter sa pierre à cet immense édifice, et de façon opératoire » (p. 157). Et de poursuivre :
- Ce lieu est celui de l'organisation des savoirs dans lequel il s'agit de repérer les idées et les valeurs qu'ils mettent en exergue sans préjuger du système de pensée auquel ils pourraient correspondre. Dans la mesure où ces savoirs, en tant que représentations sociales, construisent le réel en univers de signification, selon un principe de cohérence, on parlera d'*imaginaires*. (p. 157).

- 15 Penser l'espace de la communication politique, penser une sémiotique des représentations mises en œuvre dans le fait politique, c'est donc, finalement, si l'on suit P. Charaudeau, construire l'espace sémiotique d'intelligibilité des logiques de constitution des identités dont sont porteurs les acteurs politiques et dans lesquelles ils se font reconnaître, dans leur conflictualité et dans leur activité symbolique, entre légitimité et crédibilité. En construisant la « scène médiatique » dans laquelle se joue la théâtralisation des identités politiques, Charaudeau nous invite à penser le fait politique dans la visibilité nouvelle du discours politique, en lui reconnaissant, toutefois, deux limites. Il désigne la première comme la montée de l'individualisme, qui va jusqu'à une « prédominance de l'affectif sur l'idéologique », tandis que la seconde est le « brouillage » des acteurs et de leur identité dans lequel, selon lui (p. 229), « les médias ont quelque responsabilité ».
- 16 Pour finir, il s'agit d'un ouvrage dont la logique majeure est, sans doute, le rappel de l'importance de la communication, de la représentation et du fait symbolique dans la constitution d'une rationalité du politique. Il s'agit d'une tentative importante de réintégrer la sémiotique et les sciences de l'information et de la communication au sein des sciences du politique.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

CASTORIADIS, C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil.

## AUTEURS

### **BERNARD LAMIZET**

Bernard Lamizet est professeur à l'Institut d'études politiques de Lyon. Courriel : [bernard.lamizet@univ-lyon2.fr](mailto:bernard.lamizet@univ-lyon2.fr)

Danielle MAISONNEUVE, Catherine  
SAOUTER et Antoine CHAR (dir.)  
(1999), *Communications en temps de  
crise*

Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal les 28 et 29 janvier 1999, organisé sous l'égide du Département des communications de l'Université du Québec à Montréal, Québec, Les Presses de l'Université du Québec

Jean-Michel Rampon

---

## RÉFÉRENCE

Danielle MAISONNEUVE, Catherine SAOUTER et Antoine CHAR (dir.) (1999), *Communications en temps de crise*, Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal les 28 et 29 janvier 1999, organisé sous l'égide du Département des communications de l'Université du Québec à Montréal, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.

- 1 Si la communication, ainsi que le titre l'indique, est bien déclinée ici sur le mode pluriel, autant dire d'emblée que l'objet de ce colloque est davantage singulier : la tempête de verglas qui a « sévi » sur le Québec en 1998. À ce titre, on pourrait être tenté de mettre cet ouvrage en regard d'un autre qui porte sur la tempête qui a touché la France et quelques autres pays européens en décembre... 1999, tempête qu'un film de type « docu-fiction » diffusé sur une chaîne française fin 2004 n'hésite pas à qualifier « du siècle » (sic)<sup>1</sup>.
- 2 Après un propos introductif de Danièle Maisonneuve, du Département des communications à l'UQÀM, qui a le mérite de questionner l'expression même qui sert ici de titre à l'ouvrage et de poser les bases d'« une approche théorique des

communications s'appliquant à la notion de crise en général » (p. 4), s'enchaînent vingt chapitres qui correspondent pour chacun à la retranscription du texte d'un orateur. Viennent ensuite trois annexes de taille différente, dont l'une permet au lecteur d'avoir accès aux résultats d'une étude commandée à l'occasion du colloque. Autant le dire d'emblée, le parti pris de disposer les uns à la suite des autres des textes aux statuts générique (témoignages, recommandations, théorisations...) et auctorial (universitaires, élus, journalistes, relationnistes, ingénieurs...) fort inégaux plutôt que de les intégrer dans des grandes parties qui porteraient sur un thème dominant, ou autant que possible fédérateur, déroute quelque peu.

- 3 Certes, on pourrait ici faire l'hypothèse que cette mise en forme est fidèle à deux des idées-forces contenues dès l'introduction. Tout d'abord, « qu'elles soient médiatiques, organisationnelles ou interpersonnelles, les communications représentent le principal vecteur de prévention ou de résolution d'une crise » (p. 4), ce qui tend à faire apprécier le rapport à la crise de chaque catégorie d'acteurs ici représentés d'un point de vue holistique, donc de façon à chaque fois autonome et sans lien avec les autres. Ensuite,

[...] l'importance de mettre en place une approche globale des communications durant une crise, soit des communications à la fois globalisantes, en ce qu'elles s'adressent à l'ensemble de la population, et locales, parce que conçues spécifiquement à l'intention des sinistrés (p. 19).

- 4 Là encore, ce genre d'énoncé laisse transparaitre le sentiment que le tout est dans l'un et vice-versa, ce que l'économie générale du livre ne manquerait pas de dénoter. Mais alors, qu'en est-il de l'aspect « forum d'échanges » annoncé dans l'introduction ? Je ne prendrai ici qu'un exemple pour illustrer mon propos. Dans le chapitre 8 intitulé « Les crises sont toujours celles des autres », René-Jean Ravault, de l'UQÀM, se montre favorable à ce que les relationnistes s'engagent davantage dans la voie de la « globalisation ascendante » dépeinte en son temps par Robert Reich dans *The Next American Frontier* et *The Work of Nations* :

De spécialistes de « l'image » ou de « la visibilité », de la manipulation symbolique, de la communication descendante postdécisionnelle, ils devraient donc devenir, comme nous nous efforçons de le faire dans notre programme de baccalauréat en relations publiques, des spécialistes en information ascendante, en information destinée aux patrons-décideurs et ce, afin d'anticiper les crises et d'éviter les dommages qu'elles engendrent (p. 96).

- 5 Il aurait été intéressant qu'une telle position radicale... intéressée soit discutée dans une table ronde au contenu répercuté dans l'espace même du livre.
- 6 En dépit du caractère parfois redondant du propos induit par le parti pris éditorial, il n'en reste pas moins que *Communications en temps de crise* permet au lecteur de disposer de différentes entrées pour tenter d'apprécier au mieux l'ère post-industrielle dans laquelle l'humanité se trouve aujourd'hui et dont l'essor jamais rassasié de la communication est consubstantiel. On l'aura compris, l'un des intérêts majeurs de cet ouvrage, à la suite d'autres il est vrai, est de montrer combien la réflexion en cours nécessite d'interroger ce que peut être et ce que peut faire (y compris avec des effets néfastes) la communication face au risque et à la crise. Pour autant, présenter les choses ainsi ne suffit pas ou, pour être plus exact, peut représenter une véritable aporie. À lire les témoignages, propositions et autres théorisations de ce livre, on perçoit assez vite combien la difficulté réside dans les multiples combinaisons à l'œuvre dès lors que l'on cherche à articuler crise et communication. Autrement dit, ce n'est pas parce que les acteurs auront tendance à « sectorialiser » leurs pratiques et leurs

discours, à les figer une bonne fois pour toutes dans une grammaire institutionnelle et professionnelle (encore une fois, figements auxquels participe un tant soit peu la mise en forme du présent ouvrage), qu'ils viendront nécessairement à bout d'une situation de crise, c'est-à-dire selon les effets attendus de leur ligne de conduite prédéfinie. Cette idée en contient une autre, plus ou moins bien appréciée selon le point de vue adopté et la place occupée : ce n'est pas parce qu'il y aura maîtrise des opérations de communication pour affronter une situation de crise donnée que la répétition — dans le même ordre — des règles d'action pour une crise postérieure (perçue en tous points comme) identique à la première aboutira nécessairement aux mêmes effets.

- 7 En fait, cet ouvrage prend toute sa mesure au moment où il donne le sentiment de se raccrocher à sa raison d'être, autrement dit à ce qui a prévalu à la tenue de ce colloque de janvier 1999 : être situé, pour reprendre les expressions de Danielle Maisonneuve, entre « *une crise climatologique* » et « *une crise technologique* », sous la forme du « bogue de l'an 2000 » que l'on sait. À cet égard, la première et la plus fournie des trois annexes (p. 267-333) opère une sorte de dédoublement à l'intérieur de l'ouvrage. Cette annexe correspond à des extraits du rapport de la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à cette tempête de verglas de janvier 1998, dont elle porte du reste le même titre : *Pour affronter l'imprévisible*. Or, les 65 pages qui composent cette annexe font précisément écho aux passages qui concernent les communications et, plus spécifiquement, les médias de masse et les relations publiques. Cette annexe correspond en soi à un livre dans le livre et donne un assez bon aperçu des enjeux propres à une telle crise. Mieux, le lecteur est ici en mesure de voir à l'œuvre une manière de balancement entre discours de type *retour sur expérience* (parfaitement délimitée dans le temps et dans l'espace : la grande région de Montréal courant janvier 1998) et discours à teneur programmatique, « préceptes » dont on pourrait se demander s'ils ne sont pas produits depuis *la société du risque globalisé*, pour paraphraser le sociologue allemand Ulrich Beck.
- 8 Comme en écho à ce qui vient d'être dit, précisons que le dernier chapitre avant les annexes est réservé à Patrick Lagadec, de l'École polytechnique de Paris, et à son « examen plus distancié », selon ses propres termes, de l'événement à l'origine du colloque de 1999. Je me contenterai simplement ici de mentionner l'écart existant dans la façon qu'a cet auteur de décliner le terme « crisogène » dans le cadre de ce colloque et dans celui d'un autre, qui s'est tenu quelques mois plus tôt à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris et qui avait pour titre *Risque et société*. À Paris, Patrick Lagadec (1999) fait le constat d'« un système médiatique lui-même crisogène » et termine son exposé de la façon suivante : « Les prochaines crises pourraient fort bien être des crises pour les médias eux-mêmes : non préparés, ils risqueraient d'en être les premières victimes ». À Montréal, le même auteur déplace son propos vers les « *inerties organisationnelles* », selon lui « incompatibles avec un traitement des crises » :
 

En raison de cette inertie, tout terrain nouveau hors du cœur traditionnel d'activité est un champ qui expose particulièrement à la crise. D'où le caractère éminemment crisogène des problèmes de santé publique, le plus souvent « extérieurs » aux activités centrales des organisations (p. 259).
- 9 Ce glissement d'une crise de type endogène à une crise de type exogène vient d'une certaine façon corroborer le caractère mouvant, sinon instable, de la réalité des crises et la difficulté d'en catégoriser les situations selon un protocole fixe. C'est pourquoi *in fine*, on pourra être tenté d'élargir le cadre de la réflexion en convoquant un auteur comme Jean-Pierre Dupuy, professeur à l'École polytechnique et à l'Université Stanford,

dont on regrettera au passage que n'apparaisse dans la bibliographie pourtant dense du présent volume que la référence d'un rapport de 1990. Cet auteur développe (2002) une proposition stimulante par son caractère paradoxal même : les catastrophes ne se produiront pas si nous agissons selon la certitude qu'elles se produiront fatalement.

---

## BIBLIOGRAPHIE

LAGADEC, Patrick (1999), « Communication de crise, communication en crise » dans Maurice Tubiana *et al.* (dir.) *Risque & société*, Gif-sur-Yvette, Éditions Nucléon, p. 197-206.

DUPUY, Jean-Pierre (2002), *Pour un catastrophisme éclairé*, Paris, Éditions du Seuil.

## NOTES

1. Mathieu Brugidou, Jérôme Cihuelo et Hélène Y. Meynaud (dir.) (2002), *Tempête sur le réseau. L'engagement des électricien(ne)s en 1999*, L'Harmattan, Paris (voir note de lecture de Géraldine Jannin, *Questions de communication*, n° 3, 2003, accessible sur le site de la revue <http://ques2com.ciril.fr>). Il est à noter que ce livre contient la contribution d'un expert d'Hydro-Québec, distributeur, transporteur et producteur d'électricité en Amérique du Nord, aux premières loges en ce janvier 1998...

---

## AUTEURS

### JEAN-MICHEL RAMPON

Jean-Michel Rampon est professeur à l'Institut d'Études Politiques de Lyon. Courriel : [jean-michel.rampon@sciencespo-lyon.fr](mailto:jean-michel.rampon@sciencespo-lyon.fr)

# Pascal MARCHAND (dir.) (2004), *Psychologie sociale des médias*

Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Didact Psychologie sociale »

Eric Champagne

---

## RÉFÉRENCE

Pascal MARCHAND (dir.) (2004), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Didact Psychologie sociale ».

- 1 Les médias, c'est une évidence pour tous, exercent une forte influence sur les opinions du public. Journaux, radio, télévision, publicités; nous sommes gavés d'informations sur tous les sujets, du contenu des tiroirs de Michael Jackson au carnet de commandes de tel président d'agence de publicité. Devant la profusion de ces informations, certains vont crier à la manipulation; les médias ne seraient pas aussi objectifs qu'ils veulent bien le dire. Va pour la publicité, mais qu'en est-il des sources qui se vantent de ne relater que les faits crus? « Peut-on regarder objectivement, voire scientifiquement les médias et leurs effets? Peut-on trouver, dans les connaissances et les attitudes des spectateurs, les traces de ces <manipulations>? » (p. 19).
- 2 Pascal Marchand et ses collaborateurs parient que oui. Selon eux, la psychologie sociale est à même de mettre le doigt sur les processus induisant un effet chez une personne soumise à un bombardement d'informations. La méthode sera expérimentale et tentera de mettre en évidence « [...] des processus psychologiques impliqués dans la prise d'information médiatique, en isolant des causes possibles pour mesurer leurs effets » (p. 23).
- 3 En résulte un ouvrage divisé en deux parties, la première consacrée à un survol historique et théorique des études de psychologie sociale sur les médias, et la seconde constituée de sept chapitres expérimentaux. On observe ainsi un heureux équilibre entre la théorie et la pratique.

- 4 Pascal Marchand, auteur de la première partie, reconnaît que « [...] tous les messages émis par les médias ne sont pas d'une importance telle, ou tout simplement ne nous intéressent pas au point que nous acceptions d'y consacrer d'intenses ressources cognitives » (p. 34).
- 5 En effet, ce ne sont pas tous les messages qui réussissent à nous faire suivre tel point de vue — qu'il soit directement transmis ou sous-entendu. Divers éléments, tels la distraction, la fatigue et la connaissance du sujet traité, peuvent faire en sorte qu'un récepteur soit en quelque sorte fermé à la transmission des informations contenues dans un message donné. C'est pourquoi les tenants de la psychologie sociale privilégient l'expérimentation; en contrôlant les éléments extérieurs à la transmission du message, on sera plus à même de mesurer ses effets réels. À partir du thème de la violence et d'une idée voulant que l'exposition à la violence par le biais des médias provoquerait des comportements violents, Marchand explore trois manières de définir l'impact de cette exposition: direct et immédiat, différé et indirect.
- 6 La première avenue explorée est celle où l'impact de l'exposition à la violence médiatique serait direct et immédiat (je vois de la violence et j'en deviens violent). Si l'on observe un accroissement des réactions violentes peu après l'exposition à des scénarios violents, celui-ci ne vient pas seul mais dépend de certains stimuli qui seraient à même de l'éveiller. Pour ce qui est de la pornographie, elle doit être très crue et violente pour susciter des réactions du même genre chez les spectateurs; la porno *soft* a le plus souvent l'effet contraire. En somme, Marchand avance que  
 [...] les images ou les récits auxquels nous sommes soumis activent des réseaux associatifs antérieurement acquis en mémoire, qui mettent en saillance des pensées et des expériences de signification proche et stimulent des programmes comportementaux cohérents. (p. 66)
- 7 Les conclusions des recherches sur l'impact direct sont tirées d'expérimentations dans des environnements contrôlés; on pourrait penser qu'un tel impact serait plutôt différé dans un contexte plus quotidien. Ici, deux opinions contraires s'affrontent; pour les uns, l'exposition à la violence pourrait amener à la longue une augmentation des gestes violents, tandis que pour les autres, elle mènerait à une certaine désinhibition. Mais, comme on le remarquera souvent dans ce livre, les résultats des tests ne permettent de conclure ni dans un sens, ni dans l'autre. Les différences individuelles semblent trop grandes pour qu'on puisse arriver à un modèle explicatif satisfaisant. Mais aussi, et il est bien de se le faire rappeler,  
 [...] on pourra montrer des centaines de fois qu'il existe une forte corrélation statistique entre la vente de crèmes glacées et la vente de lunettes. En déduirions-nous que les glaces abîment les yeux? [...] Ne doit-on pas rechercher (sic) un autre facteur causal qui expliquerait ces corrélations? (p. 82-83, note 11)
- 8 L'impact indirect, quant à lui, n'est pas lié au développement de comportements violents, mais à la représentation de la violence chez ceux qui lui font face à travers les médias. À ce propos, Pascal Marchand, après avoir fait un survol des recherches sur la question, conclut en stipulant que  
 [...] les gens ont tendance à confondre l'importance qualitative d'un phénomène (la résonance qu'il trouve avec nos propres attentes, besoins et motivations, fortement influencée par la tonalité dramatique qui lui est donnée) et son importance quantitative (ce qu'il représente réellement dans la société et le nombre d'individus concernés). (p. 91)

- 9 Enfin, Marchand évoque le spectre de la pensée unique, en ce que les médias favoriseraient une convergence des vues et des discours, par le biais de diverses stratégies, comme la répétition et l'*agenda setting*. La diffusion d'informations et d'opinions va mener à la construction de représentations sociales suivant deux processus indépendants, à savoir l'ancrage (un savoir nouveau est comparé puis intégré dans des savoirs plus anciens) et l'objectivation (où l'abstrait est rendu concret, les notions transformées en images).
- 10 Les auteurs du premier chapitre de la seconde partie se demandent s'il existe des scripts spécifiques aux journalistes. Le script « [...] renverrait à une structure cognitive regroupant une série de connaissances associées à une séquence événementielle se répétant fréquemment et suivant un ordre spécifique » (p. 129).
- 11 Les résultats statistiques de l'expérimentation montrent que les journalistes, de par leur formation et leur propension à s'informer plus que la moyenne des gens, auraient tendance à construire de tels scripts, et que les lecteurs et spectateurs, de leur côté, seraient bien exercés à lire les informations selon de tels scripts, d'autant plus s'ils ont déjà assimilé une telle manière de faire par leur assiduité aux médias. Il faut cependant ajouter que la lecture de ce chapitre sera plus aisée si l'on connaît le « script statistique »; les nombreux chiffres et moyennes émaillant le texte pourraient avoir un côté repoussant pour quiconque n'est pas féru d'un tel type d'enquête.
- 12 Le chapitre suivant s'articule autour de l'idée voulant que « [...] nous pouvons avoir fréquemment le sentiment qu'un parti pris non assumé existe dans la couverture des médias et que nous avons de bonnes raisons de penser que ce parti pris n'est pas sans influencer le cours de la justice » (p. 143).
- 13 En effet, le journaliste, plutôt que seulement rapporter les faits, donne souvent son opinion, ou du moins la laisse sentir d'une manière qui peut influencer en retour celle du lecteur ou du spectateur. Plus encore, le seul choix des mots, même si ceux-ci ne comportent pas d'opinion *a priori*, est souvent biaisé. Les mots ont tous un poids, et les journalistes s'y expriment plus et mieux que la moyenne des gens.
- 14 Le troisième chapitre touche au journalisme de campagne, suivant l'hypothèse qu'une question « [...] encode déjà un certain point de vue, une opinion, une attitude qui peut représenter une menace pour l'invité » (p. 169).
- 15 Encore là, le journaliste choisit des mots précis, pose sa question sur un certain ton, suggère tel type de réponse. Une analyse de contenu très fouillée et chiffrée permet de montrer justement une tendance à adopter telle forme, tel mot chargé pour amener les invités (ici des politiciens) à réagir d'une certaine manière. Ici, il faut être très au courant de la politique française pour s'y retrouver, puisque plusieurs partis et hommes politiques sont traités.
- 16 Suit une étude autour de la notion de contrat de communication.  
 Faute de négociation directe — comme cela se passe dans la communication entre deux individus — le contrat est déterminé par ce que le public attend d'un certain média et par ce que les rédacteurs du média croient que le public attend d'eux.  
 (p. 221)
- 17 Une analyse du type et du temps des verbes utilisés dans 422 articles tirés de différents quotidiens permet aux auteurs de conclure que le contrat d'objectivité et de vraisemblance des informations relatées par les journaux est généralement respecté, sauf dans le cas des textes dits d'opinion.

- 18 Le cinquième chapitre s'intéresse au traitement même des informations. Celui-ci serait facilité par l'éventuelle existence de schémas disponibles en mémoire. Lorsque ceux-ci sont absents, la compréhension serait plus boiteuse, de même que lorsque l'opinion donnée est en contradiction avec celle du récepteur. Selon les auteures, les différents médias ont su créer des normes autour de leur présentation des informations, créant du même coup un public spécifique.
- 19 Dans l'avant-dernier chapitre, on s'interroge sur le fait que les études sur les changements d'attitude des spectateurs s'opèrent après leur exposition aux messages; il faudrait plutôt analyser le processus même de réception des messages et percevoir le changement pendant qu'il se produit. On fait l'éloge d'une nouvelle méthode axée sur la pensée à voix haute, suite à une expérimentation qui permet de conclure que, chez des individus fortement impliqués politiquement, les effets persuasifs d'un discours politique seraient plus grands que chez les gens non impliqués.
- 20 Enfin, on se demande si l'efficacité des publicités réside dans le message comme tel ou dans la réaction au message. Or, ici aussi, on avance l'idée d'un contrat de communication: «[...] nous concevons ce type de contrat comme une pré-programmation intériorisée par les lecteurs au cours de leur pratique médiatique » (p. 293).
- 21 Ce contrat, source de certaines normes, ferait en sorte que les lecteurs de publicités accrocheraient ou non au message.
- Par exemple, une publicité de voiture conçue avec une accroche complexe (cette situation correspond à la norme de production majoritaire) est lue plus rapidement, mieux restituée et mieux évaluée que la même publicité conçue avec une accroche simple. (p. 292-293)
- 22 L'ouvrage est intéressant en ce qu'il dresse l'état des recherches dans ce domaine, d'un point de vue à la fois théorique et pratique. Cependant, il est difficile d'arriver à des conclusions, car un résultat d'expérimentation va souvent contrecarrer celui d'une autre étude. Ceci est peut-être inévitable puisque, comme Pascal Marchand le fait remarquer, on a tendance à expliquer des phénomènes par une seule cause, alors que la vie réelle est autrement plus complexe. De plus, le fait de construire des typologies du type noir/blanc (par exemple des gens qui ont un grand besoin de cognition versus d'autres qui en ont un léger besoin) ne rend pas compte de la variété des possibles. Les recherches dont on fait état sont à la fois européennes et nord-américaines, mais les références à la politique et aux faits divers exigent une bonne connaissance de l'actualité française.
- 23 De multiples coquilles, fautes d'orthographe et de syntaxe émaillent le livre. On fait par exemple au « golf persique » (p. 126), à une « baraque ruine » (p. 160) et à un « magazine » (p. 285), alors que « nous avons, d'une part, cherché, d'une part à retrouver [...] » (p. 178), quand on ne persiste pas à se désigner comme de minuscules « français ». Un livre édité aux Presses universitaires de Rennes aurait dû comporter moins de fautes; pas du tout, en fait.
- 24 Bref, l'appréciation de ce livre demande un goût certain pour les expérimentations scientifiques forts complexes, menées sur des êtres humains dans le cadre du laboratoire. Les résultats fournissent matière à réflexion et esquissent des tendances, ce qui constitue le principal profit de cet ouvrage.

---

## AUTEURS

### ERIC CHAMPAGNE

Eric Champagne est inscrit au doctorat en communication à l'Université du Québec à Montréal.

Courriel: mandrick98@yahoo.com

# Michel MATHIEN (dir.) (2005), *La médiatisation de l'Histoire. Ses risques et ses espoirs*, préface de Jean Favier

Bruxelles, Bruylant

François Demers

---

## RÉFÉRENCE

Michel MATHIEN (dir.) (2005), *La médiatisation de l'Histoire. Ses risques et ses espoirs*, préface de Jean Favier, Bruxelles, Bruylant.

- 1 L'ouvrage donne suite à un colloque tenu à l'Université Robert Schuman de Strasbourg les 22 et 23 mai 2003. Manifestement, son thème très large a permis d'accueillir des communications très diversifiées qui ont été traduites en textes de longueurs inégales. Mais le livre révèle un effort (réussi) de mise en ordre de ces produits hétéroclites sur le fond et quant au genre ; réflexions brèves, études de cas, plaidoyers ou analyses fouillées. L'un des outils de l'ordonnancement passe par la division en deux grandes parties, chacune divisée en deux sous-parties. La table des matières reflète le classement qui contient au final, une introduction, une conclusion, une bibliographie générale, une fiche de présentation des auteurs, un index général, une préface signée Jean Favier, ainsi que 20 chapitres dont les titres, à l'évidence choisis minutieusement, permettent au lecteur de se faire une idée suffisamment précise du contenu de chacun. Par exemple, chapitre 7 : « Les stéréotypes dans les relations internationales et la médiatisation de l'histoire, » ou chapitre 11 : « Le couple franco-allemand, l'Europe et la médiatisation de l'histoire par les caricaturistes (1945-2003). » Autrement dit, la table des matières offre la vitrine indispensable dans ce genre d'ouvrage qui n'est généralement pas lu en continu et dans son intégralité, mais qui invite à une lecture sélective en fonction du domaine d'intérêts ou de recherche du lecteur.

- 2 Il s'agit dans l'ensemble d'un ouvrage soigné où l'on ne rencontre que très peu de coquilles. Les textes coulent de manière limpide : le français est correct sinon impeccable, le vocabulaire et les phrases facilement compréhensibles.
- 3 Comme le titre général l'indique, le contenu revisite la question de la vulgarisation des activités d'une discipline scientifique, dans ce cas-ci l'histoire, par les médias. Comme il est habituel dans un tel cas, le concept de médias offre peu de précision. Il ne désigne pas vraiment les médias comme entreprises. Il vise manifestement plus les contenus journalistiques que les autres, les médias de masse plus que les spécialisés, les « de qualité » plutôt que les « populaires », les quotidiens plus que les revues, les écrits plus que les médias électroniques. De plus, comme il s'agit d'un regard essentiellement porté par le camp des « scientifiques », on retrouve un peu partout les traces de la longue plainte du milieu académique contre les médias. L'ouvrage n'offre pas vraiment de théorisation de cette problématique générale, y compris dans l'introduction et la conclusion. Mais on peut identifier ici et là des éléments du préjugé favorable en faveur de la science historique comme moyen d'identifier la véritable signification de l'actualité, ces éléments formant d'ailleurs une sorte de plaidoyer à l'appui de l'utilité sociale de l'activité historique. On trouve donc des échos aux thèses qui affirment la légèreté du traitement médiatique et qui se méfient plus encore de l'image que de l'écrit ; qui dénoncent le faible recours à l'histoire scientifique et à ses schèmes d'explication ou à ses maîtres autorisés ; qui pointent du doigt les dommages parfois considérables de cette façon de faire, des distorsions volontaires et involontaires aux oublis destructeurs comme dans le cas des guerres « tribales » en Afrique.
- 4 L'un des plus volumineux et complexes des chapitres, le numéro 10, signé Gérald Arboit et intitulé « L'histoire dans la médiatisation du Siècle apostolique, » (p. 163-191), a particulièrement attiré mon attention, probablement en raison de son association avec le livre d'histoire de Dominique Marquis (2004) qui décrit la tentative réussie de l'Église de Québec, jusqu'à la deuxième Guerre Mondiale, pour utiliser la presse de masse à son profit. Le chapitre de Arboit décrit lui aussi les efforts du Vatican pour harnacher l'histoire et les médias à son profit. Et il le fait dans le même esprit, respectueux et compréhensif. Bien entendu, il insiste sur l'impulsion déterminante apportée par feu Jean-Paul II, le pape médiatique par excellence. Ce chapitre offre ainsi une sorte de bilan de ce pontificat, tout en déplaçant sa préoccupation du traitement de l'histoire par les médias/ journalistes vers l'usage que d'autres puissants acteurs sociaux, ou institutions, font de l'histoire.
- 5 Le même glissement s'est opéré dans la deuxième sous-partie de la seconde partie intitulée : « L'histoire et les médias face à l'évolution de la justice. » On se retrouve à nouveau avec un jeu à trois où la relation centrale n'est pas celle des Médias et de l'Histoire mais celle de l'Histoire avec la Justice et vice-versa. On y aborde la question des lois qui encadrent la presse et des témoignages des « autorités » en science historique devant les tribunaux.
- 6 Le colloque ayant rassemblé uniquement des chercheurs franco-français sous l'égide du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME), on ne se surprend pas d'y trouver beaucoup de textes sur les plaies ouvertes de l'histoire des Français (et de l'Europe) : la guerre d'Algérie, l'Occupation allemande et la collaboration avec les nazis, la construction de l'Europe. D'autres traumatismes plus périphériques sont évoqués, notamment la colonisation de l'Afrique (chapitre 14), le conflit israélo-palestinien (chapitre 15) ou la guerre en ex-Yougoslavie (chapitre 16).

- 7 Au terme de la lecture de cet ouvrage, il faut relire attentivement le sous-titre de l'ouvrage — « ses risques et ses espoirs » — et l'introduction, car ces éléments encadrent le corps du livre et réorientent les préoccupations dominantes des chapitres. Malgré les nombreuses communications qui dénoncent la pratique des médias et la subordination de l'Histoire aux argumentations, la conclusion ose inviter les journalistes à « utiliser » l'Histoire comme matière d'un débat « pour un avenir solidaire ». Si l'Histoire, ses experts et ses vérités se retrouvent constamment manipulés, vaut mieux qu'ils le soient dans un sens profitable à l'humanité.
  - 8 Il faut reconnaître à Michel Mathien, ancien journaliste, spécialiste des médias et du journalisme, grand partisan de l'Europe le mérite d'avoir tenté, à travers sa direction de réhabiliter discrètement le rôle des journalistes, de considérer comme inévitable leur exploitation de l'Histoire et de penser à les conscrire pour une œuvre tournée vers le futur plutôt que vers le passé et le souvenir.
- 

## AUTEURS

### FRANÇOIS DEMERS

François Demers est professeur au Département d'information et communication à l'Université Laval. Courriel : francois.demers@com.ulaval.ca

# Michel MATHIEN (dir.) (2005), *La médiatisation de l'histoire, ses risques et ses espoirs*

Bruxelles, Bruylant

Jean-Pierre Chamoux

---

## RÉFÉRENCE

Michel MATHIEN (dir.) (2005), *La médiatisation de l'histoire, ses risques et ses espoirs*, Bruxelles, Bruylant.

- 1 La tâche de l'historien est bien différente de celle du journaliste remarque le préfacier, l'historien Jean Favier. Leur rencontre était plutôt épisodique dans le passé récent ; elle tend à se multiplier sous la pression des circonstances contemporaines. Cet appel fréquent des médias à l'histoire souligne toutefois l'incompatibilité entre le propos historique et celui des médias : la méthode historique impose de la rigueur, de l'humilité et une distance par rapport aux faits et aux hommes qui ne sied guère au style médiatique, impliqué dans l'actuel, dans l'émotif, dans la sensation du moment.
- 2 Une vingtaine de contributions illustrent l'ambiguïté de cette rencontre entre la discipline historique et les médias, presse, radio et surtout télévision. Une très grande majorité de ces communications abordent des thèmes proches de nous dans le temps, des sujets qui ont été abondamment couverts par les actualités contemporaines des faits (journaux, films documentaires, radio), c'est-à-dire des périodes historiques dont une partie des acteurs est encore de ce monde : second conflit mondial, décolonisation, Moyen-Orient, conflit Yougoslave etc.
- 3 L'introduction de M. Mathien et la conclusion du livre (G. Arboit et M. Mathien) remarquent bien que l'engouement des médias français pour l'histoire traduit une « manie du passé » propre à une société nostalgique. Cette mode va de pair, nous suggèrent-ils, avec un moralisme anachronique qui projette sur le passé les critères de

la vie sociale présente. Il en résulte parfois une ré-écriture émotive de l'histoire qui n'a plus guère à voir avec la méthode historique. Cette démarche est entretenue par le souci hagiographique des acteurs survivants (à propos de la Résistance française ou des événements d'Algérie, fréquemment évoqués dans ce livre) et par des « reportages » historiques rétrospectifs, un genre qui fleurit depuis des années à la télévision, au cinéma et dans la presse, sous couvert d'histoire, mais dont le propos peut parfaitement dériver vers du révisionnisme !

- 4 Le dessin des caricaturistes porte un regard aigu sur les événements politiques, contribuant bien souvent à construire ou à diffuser les mythes historiques. De Daumier à l'image d'Epinal pour la France, de Sholz à *Ulk* pour l'Allemagne, la caricature politique témoigne remarquablement sur l'esprit de son époque. Le chapitre 11 du livre (U. Koch) examine le rôle joué par les journaux satiriques et par la caricature depuis la fin de la guerre 1939-1945 face à la montée en puissance des rapports franco-germaniques. Comparant et commentant les stéréotypes diffusés par la caricature des deux bords du Rhin au long de cette période qui vit se réconcilier les « ennemis héréditaires », l'auteur relève la persistance de ces stéréotypes (casque à pointe, nez gaullien, couples Giscard-Schmidt et Mitterrand-Kohl etc.) et associe ces clichés avec l'histoire antérieure de nos peuples. Clichés qui n'empêchent pas le rapprochement de la France avec l'Allemagne, malgré les imprévus de l'histoire contemporaine et les incompréhensions qui en résultèrent, par exemple lors de la ré-unification de la RFA en 1989.
- 5 Quelques-uns des chapitres de l'ouvrage se plongent dans une histoire plus ancienne, par exemple celle, millénaire, du Vatican (G. Arboit). Rappelant l'indéfectible lien entre la papauté et la narration de l'histoire européenne depuis deux mille ans, insistant sur le constant propos historique de l'Église depuis ses origines gréco-latines, ce texte note que le pontificat de Jean-Paul II, profondément imbibé par l'histoire, n'est pas en rupture avec les pratiques antérieures du Saint-Siège. Au contraire, nous démontre l'auteur, la symbiose entre le faire-savoir du Vatican et sa tradition historique est une constante à travers les siècles, servie dans les temps modernes par ses propres médias (journaux, radios et désormais télévision vaticanes) comme il le fut dans le passé par les arts et par l'architecture romaine, au profit du message de Dieu et de la propagation de la foi !
- 6 Les rapports présents entre l'histoire et la justice sont aussi au coeur de plusieurs autres textes intéressants : l'osmose (peut-être même la confusion ?) entre la chronique judiciaire et la chronique historique, mélangées l'une à l'autre dans les pages des journaux, ressort de plusieurs affaires qui ont illustré la mobilisation de l'Histoire par la Justice : procès de Nuremberg, de Pétain et de Laval, plus récemment de K. Barbie, de Touvier, du général Aussarresse, des Aubrac. J-P. Cointet n'hésite pas à stigmatiser des « dérives » analysées aussi par B. Fleury-Vilatte et J. Walter à propos des procès Papon. Notamment, entre justice et médias, ces derniers émettant leur propre sentence avant que la justice ne juge ; ou entre histoire et justice, cette dernière tendant à travestir l'historien en « expert » dont le témoignage devient une articulation rhétorique du procès, offrant au juge un refuge précieux pour dire le droit d'aujourd'hui à la lumière d'une écriture rétrospective de l'histoire assistée par la justice !
- 7 La grande loi française de 1881 sur « la liberté de la presse », intangible dans ses principes depuis plus d'un siècle, a toutefois subi des amendements significatifs en 1944 et en 1990 qui touchent de près à l'histoire. Revenant sur les multiples affaires de

diffamation soumises aux tribunaux français, notamment relatifs à la période troublée de la seconde Guerre Mondiale, le chapitre 18 (D. de Bellescize) aborde cet aspect particulièrement sensible de la justice historique. Ce texte insiste d'abord sur l'étroite interprétation de la diffamation par la loi française : délit de presse sévèrement encadré par une jurisprudence stable depuis plus d'un demi-siècle. Il souligne aussi l'importance que le législateur accorde à l'oubli des injures dix ans après les faits, soucieux qu'il fut de préserver la concorde civile longtemps après l'évènement dolosif. Enfin, l'auteur revient sur la contradiction que soulève le « devoir de mémoire » introduit en 1990 dans cette loi centenaire, devoir moderne dont l'application devient d'autant plus ambiguë qu'elle est désormais coincée, selon les circonstances et les faits, entre l'impératif traditionnel du pardon des offenses (inscrit dans les ordonnances de 1944) et la retour de la loi du talion (inspirant l'amendement Gayssot de 1990).

- 8 Vérité historique et vérité judiciaire sont-elles en définitive compatibles s'interroge cette juriste ? La conciliation entre les deux ne paraît guère établie, nous laisse-t-elle entendre, à la lueur de la cette loi qui laisse bien peu d'espace à l'historien pour écrire l'histoire lorsque celle-ci dérange le récit officialisé par le juge ! Cette « confusion entre vérité et sincérité » peut en effet déboucher sur une histoire officielle, dite par les institutions de la République, déni de l'histoire scientifique qui naît peu à peu de la confrontation entre des sources contradictoires et de l'interprétation de ces sources à partir desquelles se forme la connaissance historique durable... Une démarche savante qui n'est guère compatible avec la pression de l'actualité judiciaire, ni avec la recherche du *scoop* historique !
- 9 Avec les inégalités propres à tout ouvrage collectif, ce livre, premier d'une nouvelle série sur « médias, sociétés & relations internationales » qui devrait suivre chez ce même éditeur, éclaire utilement la rencontre entre la presse et l'histoire. Le succès croissant des publications consacrées à la matière historique va en effet de pair avec une fréquentation croissante de l'histoire par les médias qui trouvent dans ce domaine une source inépuisable de copie !
- 10 Si cet intérêt suscite la joie de certains historiens qui trouvent ainsi une tribune imprévue dans leur siècle, elle en inquiète d'autres, réticents à faire descendre le savant dans l'arène médiatique et judiciaire lors des récents procès relatifs à la période de l'occupation allemande en France entre 1940 et 1945. Ouvert par cet ouvrage, le débat se poursuivra sans doute jusqu'à ce que la période troublée contemporaine devienne véritablement historique, c'est-à-dire qu'elle n'ait plus de témoin vivant !

---

## BIBLIOGRAPHIE

MARQUIS, Dominic (2004), *Un quotidien pour l'Église. L'Action catholique, 1910-1940*, Montréal, Leméac.

## AUTEURS

### **JEAN-PIERRE CHAMOUX**

Jean-Pierre Chamoux est professeur à l'Université Paris-Descartes. Courriel : jean-pierre.chamoux@univ-paris5.fr.

# Géraldine MUHLMANN (2004), *Du journalisme en démocratie*

Paris, Payot

Jacky Simonin

---

## RÉFÉRENCE

Géraldine MUHLMANN (2004), *Du journalisme en démocratie*, Paris, Payot

Le journalisme, quand on sait trop bien ce qu'il est, on a du mal, semble-t-il, à penser avec un peu de souffle, ce qu'il *pourrait être* [...] (p. 9).

- 1 Et l'auteure ne manque pas de souffle pour cette somme de 347 pages. En six chapitres, elle guide un lecteur attentif pour un parcours impressionnant de l'histoire moderne des idées sur le journalisme. C'est une défense et illustration du journalisme et de la démocratie.
- 2 Animée de préoccupations normatives propres à la philosophie politique, Muhlmann propose un ouvrage qui peut se comprendre comme la recherche de l'idéal-critique du « bon journalisme » et de la démocratie. Selon elle, l'idéal-critique du journalisme doit se définir comme le « rassemblement conflictuel de la communauté politique » (chapitre 5), correspondant à « une double tension constitutive de la démocratie » (p. 274).
- 3 Au commencement, donc, de la modernité politique, était Kant dont le « principe de publicité » est fondé sur un triptyque « acteur/auteur/spectateur », sur la promotion de la liberté d'expression et l'impératif de créer un espace d'usage public de la raison où s'échangent librement, opinions et regards. Kant opère une double rupture. D'une part, le principe kantien de publicité exprime la cassure de l'unité « acteur-spectateur » – unité qui est celle de l'Agora grecque – une cassure qu'a provoquée l'émergence de l'État (l'acteur) séparé de la société civile (l'auteur). Kant formalise d'autre part l'expérience du journalisme révolutionnaire de 1789 qui a tenté d'assumer

« deux fonctions opposées : installer le conflit et réaliser l'unité d'un peuple » (p. 279). C'est sur ce fond historique que l'auteure construit son propos, autour de la figure du spectateur qu'elle juge centrale pour la démocratie moderne.

- 4 Dès lors, elle convoque un panthéon d'auteurs qui peu ou prou ont contribué à la réflexion sur le journalisme.
- 5 Muhlmann fait notamment un sort, pour les récuser définitivement, aux positions de chercheurs et d'intellectuels contemporains qui participent de « la confusion des critiques actuelles du journalisme (chapitre 1). Elle les regroupe en deux catégories polaires. Les feux de la critique que subit le journalisme viennent d'auteurs comme « N. Chomsky, S. Halimi, ou encore P. Carles et d'autres [...] ». Ceux-ci dénoncent le fait que les journalistes, au service des puissants, prennent en otage le public. Alors que Bourdieu, référence emblématique de la seconde catégorie, affirme que ce sont les journalistes qui sont otages du public. Si l'on adopte la logique du champ, concept bourdieusien décisif, les acteurs qui tentent d'entrer dans le champ médiatique ont à revendiquer, mais toujours en vain, affirme Bourdieu, « de bonnes conditions de diffusion, pour avoir la propriété de leurs moyens de production » (p. 52).
- 6 Mais l'auteure les renvoie tous dos-à-dos au nom d'une conception faussée de la notion marxienne d'idéologie. Une conception qui décrit la production journalistique comme exerçant un effet de domination économique sur le public, « innocent ». Ou bien, un journaliste qui alimente en faits divers, jugés vides par Bourdieu, un public avide de « voir », sinon de savoir. Or, l'idéologie selon Marx — c'est la lecture de Muhlmann — « concerne l'ensemble des représentations qui circulent dans une société » (p. 37). L'idéologie dominante d'une époque enveloppe producteurs et récepteurs, journalistes et publics ; ils ne peuvent en sortir qu'à mesure qu'intervient un renversement matériel de la domination économique et qu'accompagnent des pratiques sociales de résistance venant du public et du journalisme.
- 7 La place ainsi faite nette, guère d'analystes contemporains ne trouvant grâce à ses yeux, l'auteure opère un *flash back* principalement focalisé sur les penseurs qui ont « dialogué » avec Kant. Sont mis au premier plan Marx, certains sociologues de l'École de Chicago, (R. E. Park et H. M. Hugues), Le Bon, Tarde, Baudelaire ... et plus près de nous, Habermas, Benjamin, Barthes, Sartre, Arendt, Foucault.
- 8 L'entreprise de Muhlmann revient à fonder une généalogie à partir de la matrice kantienne en dessinant une cartographie bien souvent binaire. Le dualisme est patent entre « enthousiastes » et « méfiants », entre les « démocrates » et les « anti-démocrates » : Le Bon et la foule vs Tarde et le public ; Bourdieu vs Habermas ; Bourdieu vs Arendt/Foucault ; Marx et Barthes....
- 9 « Le lébonisme est une désertion assumée, revendiquée de l'espace public » (p. 97) martèle l'auteure. G. Lebon, aristocrate dans l'âme, s'oppose à ce qu'il nomme l' « ère des foules », alors en plein essor. De la « foule psychologique », dont font partie les publics qui lisent les journaux, il dénonce la force destructrice d'une civilisation jusque là « guidée par une petite aristocratie ». Il faudra un G. Tarde, avance l'auteure pour contester, pour s'opposer à cette vision élitaire. Tarde va distinguer, au nom de Kant, foule et public. Si la première neutralise les différences, les individus fusionnant dans le présent immédiat, le second se forme selon un processus de socialisation qu'il nomme l'imitation. C'est la conversation qui façonne un groupe social ; qu'il s'agisse des échanges entre deux personnes, en contact de face à face, ou du lectorat d'un journal, d'une relation plus large entre le journalisme et un public. Le temps que dure la

conversation et par répétition, le journalisme contribue à créer du lien social, à former une communauté homogène. S'opposant à Le Bon, la société de son époque selon Tarde est bien entrée dans l' « ère du public ».

- 10 Représentant éminent de la sociologie de Chicago des années 1920-1930, R. E. Park considère, contrairement à Tarde, que l'ère du public n'est pas pérenne. Le risque est permanent d'un retour à la « foule psychologique » telle que l'entend Le Bon. Dans l'ombre portée de G. Simmel, et sa théorie du conflit, Park envisage que le conflit qui agite en permanence le public permet son intégration, fonde son unité. Au risque que trop d'homogénéisation se traduise par une domination de la presse et des médias sur le public et limite fortement l'expression publique des échanges, la pluralité des points de vue. L'explication par le conflit « intégrateur » sort manifestement du principe kantien de publicité, conçu comme un espace public plural totalement ouvert à l'échange.
- 11 Avec Marx, Bourdieu, et les théoriciens de l'École critique de Francfort, dont il est resté longtemps proche, J. Habermas, précise l'auteure, fait partie de ce groupe des « penseurs de la domination, méfiants envers les enthousiasmes kantien » (p. 79). Qualifiant sa position de « nostalgie suspecte », elle l'oppose à celle de Bourdieu sur un point jugé essentiel. Le contrôle que revendique Bourdieu de l'espace public par les savants, les spécialistes et les experts est pour Habermas un « cauchemar ». Habermas dénonce une seconde dérive : l'extension de la culture de masse. Celle-ci pervertit le bel idéal kantien de libre circulation des opinions ; elle fait du public médiatique, des consommateurs, en recherche insatiable de distraction.
- 12 La critique bourdieusienne radicale de l'espace public et du journalisme, récusée au nom du démocratisation par Muhlmann et de la reconnaissance d'une culture populaire à valoriser, s'oppose de la même sorte à la position défendue par Arendt et Foucault. Si Bourdieu diabolise le journalisme, Foucault le dédiabolise. Dans la lignée de Kant, ce dernier estime qu'il est de la responsabilité de l'intellectuel de soumettre à l'épreuve du débat public, savoirs et compétences ; tel « le philosophe du XVII<sup>ème</sup> siècle, celui des *Lumières* » (p. 77). En posant pour la première fois la question du présent, Foucault voit en Kant une valorisation de l'actuel, une invite à l'individu à rompre son appartenance au passé, à la tradition, créant la condition émancipatrice de « penser par soi-même » (*idem*).
- 13 L'auteure fait par ailleurs un parallèle entre le concept d'idéologie et celui de mythe élaboré par Barthes. Dans les deux cas, se pose la question de l'impossible sortie radicale. Seules s'envisagent les pratiques de résistance pour Marx ou, pour Barthes, la fabrication de « contre-mythes ». Il en est de même de Sartre qui, curieusement d'ailleurs, clôt l'ouvrage.
- 14 Une construction notionnelle homologue, souvent binaire, sous-tend, parfois explicitement, parfois de manière implicite, cette cartographie d'auteurs, dont la présentation reste ici incomplète. Muhlmann élabore une carte cognitive sur le principe d'une double opposition séminale : « journalisme réel vs journalisme idéal / scène des actions vs scènes des regards ». Il en découle, selon elle, des lignes de partage qui dessinent les contours du journalisme. À partir du réel, les catégories de l'actuel, du factuel, du visible construisent sa vision du journalisme dont elle soutient qu'il « assure une médiation fondamentale entre l'individu et la communauté » (p. 22). De l'histoire du journalisme ainsi exposée, l'auteure tire en effet une leçon : la conflictualité n'affleure qu'à de rares moments, celui inaugural de la Révolution française, ou,

lorsqu'au vingtième, des initiatives isolées ont émergé mais sans suite pérenne (Albert Londres, le *New Journalism* aux États Unis, *Libération* en France). Ces tentatives de décentrement vont jusqu'à la limite de rupture du lien. Agir pour un commun « rassembleur » semble le constat principal auquel aboutit le parcours de Muhlmann. L'opposition entre faits et valeurs, fiction et réalité, littérature et journalisme trace ces lignes de partage. Des frontières dont on connaît la porosité.

- 15 L'on doit à G. Simmel, rappelle l'auteure, cette proposition que la conflictualité « finit par produire des objets communs qui ont tous le même sens ». Repris par R. E Park, le processus d' « objectivation » consiste à préciser que les objets communs sont des faits à propos desquels les membres de la communauté vont échanger des interprétations (p. 225). Distinguer faits et commentaires (valeurs) fait partie de l'univers professionnel des journalistes. Une seconde opposition principielle de cet univers a trait aux relations entre fiction et réalité, littérature et journalisme, histoires (*human interest stories*) et nouvelles (*news*). Ajoutons une troisième relative au rapport au temps, à l'actualité. Le présent immédiat, « l'actuel » — ce « royaume du journalisme », celui du journaliste qui exerce une activité testimoniale, ce reporter-témoin qui regarde pour les autres les événements du monde — s'oppose aux « philosophes méprisant la quotidienneté » ainsi qu'aux spécialistes des sciences sociales lesquels, historiens compris, ont certes « réinvesti » le présent, mais sont restés au bord de l'ici et maintenant ; le laissant précisément aux journalistes (p. 14-15).
- 16 Enfin, soulignons que cette riche lecture de la modernité politique et du journalisme, que nous offre Muhlmann, aurait mérité, afin de mieux l'éclairer, de sortir du champ de la philosophie politique. Pour l'inscrire, par exemple, dans deux paradigmes, le paradigme économique et le paradigme phénoménologique.
- 17 L'on ne peut faire l'impasse sur l'économique, la mondialisation en cours, dont le nom cache l'extension des lois du marché, dont le nom « euphémise » le libéralisme, l'utopie néfaste des temps présents. Au fond, ne pourrait-on pas se poser la question suivante : la démocratie ne serait-elle pas la condition politique des lois du marché ? Le journalisme dont on peut s'accorder qu'il assume le lien entre l'individu et la communauté ne serait-il pas la figure par excellence de l'homme moderne, inscrit en temps long dans un procès d'individuation, écartelé en ces temps modernes entre l'utopie démocratique et l'idéologie capitaliste ?
- 18 En outre, il faudrait sans doute discuter des deux postures épistémologiques opposant le positivisme à la phénoménologie et ne pas s'arrêter au seul existentialisme sartrien. D'autres approches sont tout aussi pertinentes pour éclairer le propos de l'auteure. L'herméneutique de Ricoeur, pour ne prendre que celle-là, lie de manière originale, utopie et idéologie en un même cadre conceptuel. L'utopie de l'idéal journalistique et l'idéologie du journalisme réel seraient à saisir ensemble.
- 19 Que signifie réellement le journalisme « réel » ?
- 20 L'on ne peut guère si promptement récuser, d'un revers de mots, la position d'un Bourdieu, d'un Barthes, voire d'un Marx, comme l'on ne peut, sans réflexion épistémologique, affirmer que l'idéal-critique ultime du journalisme est fondé sur l'oxymore, fût-il admirable, du « rassemblement conflictuel ».
- 21 Voyons là que sous la brillance d'une culture cultivée, dont le mérite certain est de s'exposer, à chaque formule exhibée, des questions sont suggérées, certaines sont tuées. L'ouvrage de Muhlmann présente les limites de son atout : la normativité, poussée

jusqu'à l'anathème, et la prescription font rarement bon ménage avec les exigences de la description d'états de fait. Sans doute est-ce le prix à payer pour une insistance à défendre la fonction politique du journalisme en régime qualifié de démocratique, en opposant ceux qui croient au ciel démocratique et ceux qui émettent des doutes. Pourquoi, si tant est que la distinction ait un sens, ne pas renverser la charge ? Critiquer l'idéal-démocratique qu'incarne le journalisme par les outils analytiques appliqués à ses manifestations. Mettre au débat public les travaux sur le journalisme « réel » et leurs épistémologies.

- 22 N'est-ce pas faire œuvre de démocrate que de critiquer les défauts les plus patents de la démocratie au quotidien, du journalisme le plus « réel » ? Quelle autorité en démocratie serait légitime à délivrer un quelconque brevet en la matière ? Est-ce « démocratique » que d'imposer un modèle démocratique universel ? Quelle puissance peut imposer de par le monde et ses civilisations — ses systèmes culturels, dira Geertz — un modèle démocratique universel ?

---

## AUTEURS

### **JACKY SIMONIN**

Jacky Simonin des Universités, Sciences de l'Information et de la Communication, LCF-UMR 8143 du CNRS Université de La Réunion. Courriel : [jsimonin@univ-reunion.fr](mailto:jsimonin@univ-reunion.fr)

## Géraldine MUHLMANN (2004), *Une histoire politique du journalisme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*

Paris, Le Monde/Presses Universitaires de France (Collection « Partage du savoir »)

Nadia Dillenseger-Honoré

---

### RÉFÉRENCE

Géraldine MUHLMANN (2004), *Une histoire politique du journalisme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Monde/Presses Universitaires de France (Collection « Partage du savoir »)

- 1 Géraldine Muhlmann est agrégée de philosophie et de science politique, et diplômée de l'École de journalisme de la New York University. Elle a exercé le journalisme en France et aux États-Unis, ce qui se ressent avant tout dans le choix de la méthode d'analyse : les penseurs des médias trouveront ici une analyse de la pratique journalistique se focalisant sur certaines figures majeures du journalisme des dix-neuvième et vingtième siècles. La méthode qui consiste à amorcer une réflexion à partir d'une galerie de portraits peut néanmoins surprendre pour qui s'attend à une histoire classique. Elle constitue ainsi, de façon assez paradoxale, un biais, mais aussi la très grande force de l'ouvrage. Géraldine Muhlmann élabore « en quelque sorte une histoire personnelle, politique, du journalisme moderne » (p. 5).
- 2 La réflexion de Muhlmann se décline en sept chapitres. Un premier chapitre, introductif, présente les deux grandes catégories de journalistes identifiées par l'auteure : il s'agit des rassembleurs et des décentreurs. Ces catégories seraient représentatives du journalisme moderne né en Occident dans les années 1880 (p. 2). Les trois chapitres suivants présentent les parcours de cinq rassembleurs célèbres : Séverine, Nellie Bly, Albert Londres, Edward R. Murrow, Lincoln Steffens. Les trois derniers chapitres sont consacrés, quant à eux, au mouvement du *New Journalism*, aux premières années de *Libération*, et à quelques figures du décentrement, comme George

Orwell, Seymour M. Hersh et Michael Herr. Il aurait été souhaitable d'effectuer un regroupement des chapitres en deux grandes parties : l'une consacrée au rassemblement, l'autre au décentrement, ce qui aurait permis de structurer encore mieux le propos de l'auteure, propos dont l'extrême clarté mérite d'être soulignée.

- 3 Le premier chapitre correspond à un cadrage théorique de l'ouvrage : les notions de vérité, d'objectivité et d'honnêteté journalistique, qui constituent les piliers du code déontologique de la profession, s'inscrivent selon l'auteure dans une perspective de rassemblement (p. 11). La figure du témoin-ambassadeur serait la figure dominante dans l'histoire du journalisme : le journaliste est un « je », c'est-à-dire que son travail se définit au travers de sensations et d'un regard particulier. Il est un témoin légitimé par un « nous ». Le reporter Séverine, qui fait l'objet d'une analyse particulière au chapitre suivant, est présenté comme étant l'archétype du témoin-ambassadeur. Pour ce qui est du décentrement cette fois, il s'agirait pour lui de déranger, voire de dissoudre ce « nous » (p. 29), et de rassembler les dominés en une nouvelle communauté. Selon Muhlmann, la figure emblématique en serait George Orwell, personnage dont le parcours est relaté au sixième chapitre.
- 4 La construction de la figure du témoin-ambassadeur par la « mise en scène de soi » (p. 35) est décrite dans le second chapitre au travers de la carrière de Séverine (1855-1929), reporter lors de l'affaire Dreyfus. Le journalisme du voir aurait une force supérieure au journalisme du dire : la position du témoin serait privilégiée par rapport à celle du rhéteur dans sa capacité à faire ressentir au « nous » une situation particulière, des émotions et des événements singuliers. Le rhéteur serait un témoin partiel ou insuffisant : « encore dans le verbe, pas assez dans la sensation » (p. 39). Le choix de Séverine comme figure emblématique s'explique non seulement par son rôle dans le procès Dreyfus, mais aussi par l'affirmation de sa féminité comme propension à témoigner (p. 47). La capacité du témoin-ambassadeur à rassembler, à constituer un « nous », est liée à son aptitude à générer du conflit en créant une distance entre ce « nous » et un « eux ».
- 5 Le chapitre suivant présente trois cas de mise à l'épreuve du « nous » à partir de trois parcours journalistiques, ceux de Nellie Bly, Albert Londres et Edward R. Murrow. Nellie Bly (1864-1922) fut une figure du journalisme à scandales à l'américaine ou *stunt journalism*. Nellie Bly donna notamment une vision personnelle des asiles pour femmes en se faisant passer pour malade et en s'y faisant interner. Le regard de Nellie Bly est considéré comme garanti. Le dévoilement des mondes du « nous » et des « autres » (ou « eux ») est possible à l'aide des catégories de la dénonciation et du sentiment définies par le sociologue Luc Boltanski. Pour Muhlmann, « [...] la dénonciation vise *in fine* à désigner un monde d' « autres », tandis que le sentiment donne chair à un <nous> » (p. 70).
- 6 Albert Londres (1884-1932), quant à lui, révèle l'étrangeté de ce qu'il observe, sans pour autant l'épuiser comme le ferait une Nellie Bly : Albert Londres reste extérieur à la scène qu'il décrit et maintient une certaine distance nécessaire avec les acteurs en refusant toute empathie (p. 86). L'auteure analyse enfin trois documentaires réalisés par Edward R. Murrow (1908-1965) au sujet du maccarthysme et qui ont été diffusés dans l'émission *See It Now*. Elle définit la démarche du correspondant de CBS comme une usurpation du centre, c'est-à-dire comme un recentrage de l'identité du « nous » et une exposition de l'usurpateur, en l'occurrence Joseph R. McCarthy. Selon Edward R. Murrow, l'américanité se voit, or McCarthy « [...] passe[rait] son temps à faire des

associations, à interpréter, à accuser, mais sans jamais proposer de preuves visibles » (p. 102).

- 7 Edward R. Murrow penserait le clivage « American / un-American » différemment de l'usurpateur McCarthy en raison essentiellement d'une conception différente de l'anti-communisme.
- 8 Ces trois figures du témoin-ambassadeur ont pour principal point commun de chercher à recentrer, c'est-à-dire à rassembler une communauté, un « nous ». Le quatrième chapitre reconnaît certaines limites à la position de témoin-ambassadeur, à partir d'une analyse du journalisme de révélation de Lincoln Steffens (1866-1936), un « fouille-merde » (*muckracker*) pour reprendre l'expression de Theodore Roosevelt. Le fouille-merde serait torturé entre une exigence de vérité et la nécessité de plaire à son public, ce qui traduirait l'état de crise dans lequel se trouverait tout journaliste du rassemblement.
- 9 Les chapitres suivants sont consacrés à l'activité de décentrement, à commencer par une analyse du mouvement du *New Journalism* et des premières années de *Libération*, deux formes de contestation du journalisme dominant dans les années soixante aux Etats-Unis, d'une part, et dans les années soixante-dix en France, d'autre part. Le *New Journalism* se caractérise notamment par l'utilisation de la forme narrative, de dialogues, de détails de la vie quotidienne et de la variation des points de vue (p. 134). Pour Norman Mailer, le décentrement permettrait aux journalistes d'être au plus près des faits, au plus près de l'Histoire. Les premières années du quotidien français *Libération* ont été secouées par un souci de rupture avec le gauchisme. Le journal décida de renoncer à parler au nom du plus grand nombre, et se donna pour priorité de rassembler les dominés.
- 10 Le sixième chapitre est l'occasion pour Muhlmann de préciser ce qui caractérise le journaliste du décentrement. George Orwell (1903-1950) est présenté comme une figure emblématique de cette catégorie, qui se définirait par son désir de défier une vision collective du monde et d'en sortir par son propre regard, lequel serait ainsi à l'origine d'un point de vue singulier. Cette manière de voir serait parfaitement illustrée dans le roman *1984*.
- 11 Le décentrement serait donc un travail toujours inachevé (p. 211) et le décentreur serait en perpétuel état de crise (p. 212). L'auteure illustre parfaitement cette idée à partir des récits de la guerre du Vietnam par Seymour M. Hersh et Michael Herr, selon lesquels la représentation du présent de la violence est vouée à l'échec, l'un d'entre eux réussissant néanmoins à donner à voir l'après-violence.
- 12 L'auteure de cette histoire politique du journalisme reconnaît en conclusion la frustration que pourront ressentir certains lecteurs face à cette galerie de portraits. Elle a souhaité par le biais de cette analyse thématique mettre en avant deux enjeux essentiels du journalisme moderne, que sont « [...] la nécessité de constituer du commun, de créer du <nous>, et celle de faire vivre le conflit, sans lequel la démocratie se meurt » (p. 242).
- 13 Malgré une éventuelle frustration qui peut être liée au besoin du lecteur de se référer ultérieurement à des travaux historiques plus traditionnels, cette recherche est convaincante de par la multitude de détails particulièrement enrichissants sur les carrières respectives de ces figures marquantes du journalisme, parfois méconnues, et de par la cohérence de sa démarche et la pertinence de sa démonstration. Cette *Histoire*

*politique du journalisme* est sans nul doute une contribution originale à la critique des médias.

---

## AUTEURS

### **NADIA DILLESEGER-HONORÉ**

Nadia Dillenseger-Honoré est

Docteure en sciences, technologies, sociétés et rattachée à l'Institut de recherches interdisciplinaires sur les sciences et la technologie (IRIST) à l'Université Louis Pasteur, Strasbourg. Courriel : [nadia.dillenseger@gersulp.u-strasbg.fr](mailto:nadia.dillenseger@gersulp.u-strasbg.fr)

# Jacques LEPRETTE et Henri PIGEAT (2004), *Éthique et qualité de l'information*

Paris, Presses universitaires de France, (Coll. « Cahier des sciences morales et politiques »)

Marc-François Bernier

---

## RÉFÉRENCE

Jacques LEPRETTE et Henri PIGEAT (2004), *Éthique et qualité de l'information*, Paris, Presses universitaires de France, (Coll. « Cahier des sciences morales et politiques »)

- 1 Ce petit ouvrage sans prétention (128 pages) se veut une synthèse non exhaustive des textes déontologiques consacrés au journalisme, surtout au journalisme écrit, mais aussi un puissant plaidoyer en faveur des mécanismes d'autorégulation que les journalistes français boudent depuis trop longtemps selon les auteurs.
- 2 Leprette et Pigeat le présentent comme « le troisième et le dernier volet d'une étude sur la presse quotidienne » (p. 1). Cela explique sans doute que la conception de l'information et du journalisme qui y est développée ignore la presse électronique, ce qui est un peu déroutant compte tenu de l'importance majeure que les citoyens accordent à l'information télévisée qui décline la presse écrite au chapitre de l'impact social.
- 3 Les auteurs ne cachent pas leur préférence quand ils affirment à plusieurs reprises que le journalisme est au service de la démocratie et déplorent du même souffle, comme bien des commentateurs du reste, la commercialisation de l'information sous la pression de la télévision et en raison des exigences de rentabilité des actionnaires des médias privés. Ils réaffirment les « fonctions historiques » du journal quotidien à titre de « chien de garde de la démocratie » (p. 1). De même, leur éloge de la presse écrite

leur permet de dire que le journal « est moins pardonnable que la radio ou la télévision » s'il diffuse des informations dont la fiabilité n'est pas suffisante (p. 4).

- 4 Sans le dire aussi explicitement, les auteurs veulent légitimer l'éthique et la déontologie du journalisme comme sources de l'autorégulation de la presse en France. Ils vont donc se livrer dans un premier temps à un vaste survol de ce qui se fait en la matière dans de nombreux pays puis critiqueront la situation en France.
- 5 Pour eux, il ne fait pas de doute que la qualité de l'information est « [...] clairement faite d'éthique à tous les échelons de la recherche, du choix ou de l'écriture » (p. 5) et le journal serait mieux placé que les autres médias à ce chapitre parce que « [...] plus ouvert à la réflexion, plus disponible pour les nuances et peut-être aussi plus responsable vis-à-vis de son public » (p. 5).
- 6 Comme de nombreux autres auteurs, Leprette et Pigeat considèrent que la légitimité sociale du journal repose sur le public et qu'il doit rendre des comptes à ce public et à la société (p. 7).
- 7 Les références bibliographiques des auteurs sont très largement francophones, certes, mais leur connaissance de nombreux ouvrages publiés en langue anglaise les convainc que la France a accumulé un sérieux retard en matière de réflexion et de recherche consacrées aux questions éthiques et déontologiques du journalisme (p. 34). À ce sujet, le chapitre consacré au fait que les journalistes français ont peu formalisé leur encadrement déontologique est sans doute le plus critique et le plus original du livre.
- 8 De leur point de vue, le journalisme français se caractérise par « [...] la combinaison d'un dispositif légal de réglementation parmi les plus lourds, joint à l'absence d'une éthique professionnelle formalisée et de mécanismes d'autorégulation » (p. 79).
- 9 Ce serait pourquoi, en France, les « [...] juges n'ont fait qu'assumer la nécessité dans le vide laissé par les journalistes et les éditeurs » (p. 92).
- 10 Les auteurs croient que l'incursion des juges dans l'information pourrait être freinée par l'adoption de mesures d'autocontrôle de la part des journalistes (p. 94).
- 11 Ils dressent du reste un bref historique des rendez-vous manqués en matière d'autorégulation des médias en France, puisque de nombreux projets en ce sens ont tous échoué au fil des années. Les auteurs citent à ce chapitre ce qu'ils considèrent être la première esquisse d'un code de déontologie. Ainsi, dès 1765, Diderot consacre dans son *Encyclopédie* une rubrique où il prescrit différents devoirs au journaliste. On y retrouve certes le devoir de vérité et le progrès de l'esprit humain, mais le philosophe des Lumières ajoute que
 

[...] ce n'est pas assez qu'un journaliste ait des connaissances, il faut encore qu'il soit équitable. Qu'il ait un jugement solide et profond de la logique [...] Son art n'est point celui de faire rire, mais d'analyser et d'instruire. [...] qu'il cite avec exactitude et qu'il ne déguise et n'altère rien. (p. 17)
- 12 Ces extraits indiquent clairement que la dimension morale du journalisme n'a rien d'un caprice contemporain.
- 13 Les auteurs critiquent par ailleurs la rareté des rubriques de critiques des médias en France, contrairement à ce qui se voit aux États-Unis, et y perçoivent le « [...] dogme d'un journaliste qui ne reconnaît que la <juridiction de ses pairs>, la profession veut rester une corporation fermée, loin des yeux du public » (p. 89).

- 14 Ils trouvent cette situation déplorable car bon nombre d'égarements journalistiques « [...] proviennent de l'improvisation, de l'amateurisme et de la faiblesse des connaissances et de l'expérience professionnelle » (p. 43).
  - 15 Pour le lecteur spécialisé, la lecture de cet ouvrage génère peu de connaissances fondamentales, mais il y trouvera un bon résumé des normes journalistiques reconnues et des principaux mécanismes d'autorégulation en journalisme (ombudsman, conseils de presse, revues professionnelles). Sa lecture est facilitée par la présence de nombreux encadrés qui font le point sur un sujet précis.
  - 16 On peut cependant observer certaines zones de confusion notamment quand les auteurs confondent équité et *honesty* qui sont en fait des notions différentes, même si on peut dire que l'équité est une composante de l'honnêteté. De même les auteurs errent en affirmant qu'il n'y pas de loi de la presse au Canada (p. 77) puisque le Québec en compte une depuis de très nombreuses années.
  - 17 On peut aussi se demander si les auteurs ont raison de limiter au journalisme et à l'information le débat qui porte sur l'éthique et la déontologie. Pour eux, seule l'information journalistique a un rapport étroit avec la morale, l'éthique, le droit et la déontologie, contrairement « à l'infinité d'informations qui ne sont pas le fait des journalistes » (p. 23). En adoptant une telle posture, les auteurs alimentent la suspicion générale à l'endroit, notamment, des relations publiques et de la publicité. Du même coup, ils contribuent à retarder là aussi la recherche et la réflexion que ces champs de la communication publique mobilisent dans le monde anglo-saxon et dans certaines parties de la francophonie, notamment au Québec.
  - 18 Les journalistes sont sans doute des communicateurs particuliers, dont les visées peuvent différer beaucoup de celles d'autres communicateurs ; mais nier le poids moral, la réflexion éthique et l'encadrement déontologique qui s'imposent de plus en plus chez les professionnels des relations publiques et de la publicité revient à ignorer la multitude de recherches et de publications qui y sont consacrées depuis 15 ans.
- 

## AUTEURS

### MARC-FRANÇOIS BERNIER

Marc-François Bernier est professeur au département de communication à l'Université d'Ottawa.  
Courriel : mbernier@uottawa.ca

# Linda PROVINZANO et Deborah STERNKLAR (dir.) (2002), *Film Literature Index*

30(1), Albany, Filmindex Inc

Yves Laberge

---

## RÉFÉRENCE

Linda PROVINZANO et Deborah STERNKLAR (dir.) (2002), *Film Literature Index*, 30(1), Albany, Filmindex Inc.

- 1 Depuis plus de trente ans, ce respectable outil de référence accessible dans certaines bibliothèques publiques et universitaires répertorie et indexe à chaque trimestre l'ensemble des articles, critiques de films et recensions de livres publiés dans près de 300 revues et magazines spécialisés sur le cinéma, la télévision et à l'occasion en sciences de l'information et de la communication.
- 2 Chaque numéro de *Film Literature Index* est compilé par une équipe de bibliothécaires spécialisés, localisés à la State University of New York, à Albany. Les innombrables références — d'une ligne chacune — identifient schématiquement des références bibliographiques d'articles consacrés à des personnes (acteurs, réalisateurs, auteurs) oeuvrant dans le domaine du cinéma et à des titres de films. Le premier volet est entièrement consacré au cinéma ; le second à la télévision.
- 3 Même si les références en anglais y dominent nettement, les périodiques dépouillés ici sont d'une grande variété et en plusieurs langues, dont le français. Ainsi, on y retrouve des références pour la plupart des magazines québécois sur le cinéma — comme *24 Images* et *Séquences* — mais on n'y recense pas les articles sur le cinéma ou la télévision qui seraient parus dans *Cap-aux-Diamants*, qui a pourtant consacré des numéros thématiques à ces sujets. Curieusement, on répertorie le *Canadian Journal of Communication*, mais pas la revue québécoise *Communication*, qui pourtant traite à

l'occasion d'études cinématographiques. En ce sens, le tri opéré par *Film Literature Index* comporte d'importantes lacunes et ne devrait pas prétendre à l'exhaustivité. Toutefois, des corrections et des réajustements ont régulièrement lieu, et le présent numéro comporte d'ailleurs de nombreuses références datant de 2000 et 2001.

- 4 Le coût de l'abonnement à *Film Literature Index* semblera sans doute prohibitif, mais le lecteur pourra toujours consulter un numéro en bibliothèque, tout en sachant qu'il s'agit d'un outil limité mais néanmoins utile pour des recherches de base en histoire du cinéma et en études télévisuelles. Pour compliquer les choses, ajoutons que la plupart des périodiques répertoriés dans le *Film Literature Index* sont pratiquement introuvables dans les kiosques au Québec, sauf au Centre de documentation de la Cinémathèque québécoise.

---

## AUTEURS

### YVES LABERGE

Yves Laberge est chargé de cours à l'Institut québécois des hautes études internationales à Université Laval. Courriel : Yves.Laberge@fp.ulaval.ca

# Catherine SAOUTER (2003), *Images et sociétés, le progrès, les médias, la guerre*

Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (Coll. « Paramètres »)

Frédérique Calcagno-Tristant

---

## RÉFÉRENCE

Catherine SAOUTER (2003), *Images et sociétés, le progrès, les médias, la guerre*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, (Coll. « Paramètres »)

- 1 Nous pensons qu'au-delà d'exposer « la place, les fonctions et les usages de l'image documentaire dans les sociétés occidentales » (p. 9), cet ouvrage rend compte d'un beau travail d'interdisciplinarité où se conjugue à merveille la sémiologie de l'image et l'histoire de la photographie, de ses techniques et des médias en général. L'auteure nous transporte donc, à travers un travail d'archives et de documentation impressionnants, dans l'histoire de la rhétorique de l'image d'information, et plus particulièrement dans celle de la rhétorique des images de guerre. Ce corpus n'est pas opportun puisque Saouter nous explique que « [d]epuis le début de la Révolution industrielle, la guerre est à la fois le premier bénéficiaire et le plus grand promoteur du progrès technique, particulièrement dans le domaine de la communication » (p. 10).
- 2 Aussi, la problématique de « mise en média » dans une culture de masse, d'un corpus issu de la production canadienne et québécoise de 1839 à nos jours s'orienterait peut-être davantage vers « une mise en image » du champ social et culturel tel qu'il se montre et/ou qu'il ne se montre pas. L'auteure déclare très clairement à propos de l'attentat de New York le 11 septembre 2001 que « [l]es mises en page inversent les proportions texte-image : l'attentat est vécu par sa mise en image, davantage que par sa mise en mots » (p. 156).
- 3 Cela nous semble très juste et il a d'ailleurs dû guider le réalisateur engagé Ken Loach pour la mise en scène de son documentaire sur cette même tragédie. Dans le projet de relater les attentats de New York par 11 réalisateurs différents, Ken Loach choisit de

n'en parler que par rapport au 11 septembre chilien (massacre et assassinat du Président Allende le 11 septembre 1973). Ici, les images américaines font place aux seules images chiliennes, ne laissant aux images du World Trade Center en flammes que la force illusoire du commentaire. Loach tente en quelque sorte de convaincre le téléspectateur en usant d'une rhétorique particulière, celle de l'ironie du sort. En mêlant la voix du narrateur aux images d'archives chiliennes, le réalisateur aborde les attentats américains sur un mode de cause à effet, magnifié d'ailleurs par cette date symbolique du 11 septembre. C'est comme si les États-Unis n'avaient eu que le juste retour des choses. En s'attaquant à la démocratie chilienne en 1973, les États-Unis s'exposaient en quelque sorte à une éventuelle et cruelle justice. Pour plaider sa cause, Loach utilise ici l'illusion comme rhétorique dans le sens où il remplace finalement les images terrifiantes du World Trade Center en flammes, et largement diffusées par tous les médias du monde, par celles non moins tragiques de l'assassinat du Président Allende.

- 4 Pour revenir à l'ouvrage de Saouter, nous voyons les figures de style (métaphore, allégorie, oxymore, synecdoque, ellipse ...) se métamorphoser au fil des siècles en procédés de rhétorique tels que la dialectique du montré et du non-montré, la mise en mémoire, le triptyque exposition, prolifération et proximité ou encore la narration de type téléromanesque. Mais, bien que les exemples, illustrant ces concepts, soient judicieusement choisis, l'ouvrage manque de théorisation. L'absence d'un travail épistémologique et herméneutique autour de ces concepts-clés nous apparaît très frustrant. Ainsi, affirmer que

[u]ne rupture dans la dialectique du montrable et du non-montrable a lieu pendant la guerre du Vietnam. L'accès libre au champ de bataille, on le sait, a propulsé à la une de l'actualité mondiale des photographies de corps agressés, de gestes meurtriers. L'autorisation de ces représentations a été de courte durée. De façon drastique, gouvernements et états-majors interdisent alors le champ de bataille aux photographes, planifiant strictement les accès autorisés et interdits. Invasion de la Grenade, guerre des Malouines, guerre du Golfe, intervention en Somalie : le montré photographique et télévisuel devient la dénégation évidente, sinon délibérée, du non-montré. La première guerre du Golfe de 1990 est exemplaire de ce nouvel ordre des choses. Il n'y a pas eu de morts pendant cette guerre, cela a été publicisé : contrairement à celle du Vietnam, ce fut une guerre propre. Il n'y a donc rien à réparer. (p. 120-121)

- 5 ne nous suffit pas ! Il faudrait, entre autres, s'interroger sur le parallèle entre la méthode d'analyse sémiotique relevant de la dichotomie présence *versus* absence et la dialectique du montré versus le non-montré. De la même manière, à propos de la « mise en mémoire », au lieu d'en rester à des constatations telles les suivantes :

Ces photos de guerre, passée leur publication en fonction de l'actualité, sont éditées et rééditées sous forme d'albums, de catalogues, de monographies, d'ouvrages thématiques, etc. De facto, elles renseignent sur des choix éditoriaux et, par leur réception publique, sur les formes d'une mise en mémoire. Ces images sont assumées comme les plus représentatives, sinon les plus emblématiques. (p. 119)

À ce réfugié, correspondent logiquement des ruines et destructions spectaculaires dans le pays où il vivait. La stricte observation des images amalgame les destructions causées par les Serbes et celles causées par l'OTAN. Détruire des maisons, détruire un pont, détruire un édifice administratif autant de gestes qui renvoient à une forme d'agression indifférenciée contre les civils, atteints dans leurs biens mobiliers et immobiliers. Les ruines sont une métaphore de la guerre et leur représentation ostentatoire ne participe plus seulement à l'information, mais au moins autant à l'accentuation du pathétique. (p. 124)

Les pompiers sont les sauveurs de la patrie, les champions de la société civile meurtrie. Dès le premier jour, la représentation emblématique est réalisée : trois pompiers hissent un drapeau à un mât planté de guingois dans les gravats. La référence à Pearl Harbour avait spontanément surgi sous la plume des journalistes. Quelques photos de l'attaque de décembre 1941 ont été publiées montrant l'analogie entre les immenses destroyers en feu et les tours jumelles ... (p. 164)

- 6 il s'agirait sûrement d'aller dans le sens d'une mémoire sociale. Charaudeau (2001) nous spécifie, en effet que
- [...] toute image renvoie à d'autres images qui sont inscrites dans la mémoire sociale. [...] Ce pourquoi, on peut considérer que toute communauté se prend au piège de ses propres images, et que la télévision d'information, et les médias, qui cherchent ces images, pour les remettre en circulation à des fins de captation du téléspectateur est elle-même prise dans ce piège. L'information se réduit alors à quelques images-symptômes qui valent pour leur pouvoir hypnotique. Une seule image sur des camps de détention en Bosnie a déclenché toute une mémoire sur des faits du passé qui a laissé libre cours à l'analogie avec les camps de concentration nazis. Quand on montre l'horreur, on rappelle d'autres images d'horreur et l'on suggère qu'elle relève d'une même cause. (p. 14-15)
- 7 Quant au triptyque exposition, prolifération et proximité, nous pourrions emprunter quelques pistes à l'ouvrage de Jost (2003), sur sa répartition des émissions en mondes réel, fictif et ludique. C'est comme si les médias nous informaient au rythme et aux formes des *reality shows*, de l'actuelle télé-réalité et des publicités, y compris lorsqu'il s'agit de la rhétorique de la représentation de la guerre. Maintenant, pour conceptualiser le terme de « narration de type téléromanesque », nous pourrions nous diriger dans un premier temps vers un constat éloquent où finalement le travail du journaliste n'est plus tant de nous montrer l'événement que de le mettre en récit. Nous sommes encore, ici, en présence d'une opposition binaire de type monstration *versus* narration vécue sur le mode narratologique.
- 8 Pour conclure, nous considérons que le concept de progrès n'est pas assez mis en relation avec les termes de médias et de guerre. Il n'est pas interrogé dans son rapport à l'image, et ce de manière théorique. Nous pouvons alors citer les propos de G. Canguilhem (1987) remettant ainsi en question l'idée de progrès telle que « [l]es progrès techniques dans les moyens de communication par l'image et le son sont la condition d'un renversement du sens du progrès, de la restauration de valeurs affectives liées à des structures sociales traditionnelles » (p. 46).
- 9 Néanmoins, c'est par ce défaut de théorisation à certains moments, que cet ouvrage nous apparaît être une référence de base à l'analyse du traitement de l'information : c'est une véritable mine de problématiques en devenir tant pour les enseignants-chercheurs que pour les doctorants.

---

## BIBLIOGRAPHIE

CANGUILHEM, Georges (1987), « La décadence de l'idée de progrès », *La célibataire, revue de psychanalyse, clinique, logique, politique*, n° 3 : 46. Initialement paru dans la *Revue de métaphysique et de morale*, n° 4, Philosophie française.

CHARAUDEAU, Patrick *et al.* *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ?*, Bruxelles/Paris, De Boeck Université/Institut national de l'Audiovisuel.

JOST, François (2003), *La télévision du quotidien : entre réalité et fiction*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, De Boeck.

## AUTEURS

### FRÉDÉRIQUE CALCAGNO-TRISTANT

Frédérique Calcagno-Tristant est chargée d'enseignement à l'Université Catholique de l'Ouest - Bretagne Sud.

# Sandy TORRES (2004), *Les temps recomposés du film de science-fiction*

Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, (Coll. « Cinéma et société »)

Sylvain Quidot

---

## RÉFÉRENCE

Sandy TORRES (2004), *Les temps recomposés du film de science-fiction*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, (Coll. « Cinéma et société »)

- 1 L'ouvrage de Sandy Torres d'une rigueur exemplaire, examine à partir d'un corpus d'une quarantaine de longs-métrages, les représentations du voyage temporel propres au genre science-fictionnel dans leur rapport aux « visions du monde » des sociétés occidentales. L'étude en détermine des normalités intimement liées à une connaissance diachronique du temps. La signification du temps est entreprise comme système de référence cohérent par légitimation au réel. Cette transposition en « réalité filmique » est traitée en tant qu'étude des mécanismes de légitimation et d'appropriation par le biais de la mise en scène.
- 2 Le premier chapitre est une synthèse proposant « une ontologie du temps au temps social ». Comme nous signale l'auteure en introduction, la lecture de ce chapitre est facultative, mais cependant vivement conseillée comme prologue incontournable à l'ouvrage. Du temps cosmologique à la relativité du temps, le chapitre invite à nous familiariser avec l'aporétique question « qu'est ce que le temps ? », et propose un panorama conséquent de réponses. De Saint Augustin à Kant, de Newton à l'inévitable Einstein, dont la théorie de la relativité a beaucoup donné au genre ; une (re)mise à niveau des connaissances tout à fait justifiée donne matière à situer l'importance du temps dans son rapport à l'humanité. La diversité des réponses ou des questions suscitées, peut laisser perplexe, comme en témoigne cette approche de Saint Augustin :

« Quand personne ne me le demande, je le sais ; dès qu'il s'agit de l'expliquer je ne le sais plus. »

3 Le positionnement méthodologique doit être souligné comme fondamental à l'étude. L'auteure justifie avec précision son approche des films qui cherche à « [...] mettre en évidence les représentations qui la traversent et, ainsi, esquisser une définition des correspondances qui s'établissent entre un univers fictif et le monde de la vie » (p. 114).

- 4 Cet axe de réflexion est tout à fait pertinent par rapport à la problématique envisagée à laquelle l'ouvrage apporte de nombreuses réponses. Le travail, situé au niveau épistémologique, propose une position novatrice issue de la tradition en sociologie du cinéma, mais dont la distinction fondamentale se fait au niveau du processus d'interprétation : « Ainsi, plutôt que de s'inscrire dans une sociologie du cinéma, notre recherche est davantage orientée vers une sociologie de la connaissance par le cinéma et les œuvres en général » (p. 120).
- 5 Cette position, indique Torres avec clarté, nous éloigne des conceptions structuralistes, sémiologiques ou narratologiques.
- 6 Comment et pourquoi voyage-t-on dans le temps ? Le troisième chapitre met en évidence le travail de reconstruction du réel « si.....alors » au travers de la mise en scène, dans les actions et les buts des personnages. L'étude minutieuse de « la mise en représentation » du monde tel qu'il est conçu offre un véritable panel d'extrapolation du réel. C'est ainsi que les voyages dans le temps évoluent en fonction des époques, et que les buts de ces voyages se modifient en fonction de leur présent de production. Dans cette optique, c'est logiquement plus sur les possibilités offertes par le voyage que sur le voyage en lui-même que s'attarde la mise en scène. Le quatrième chapitre insiste sur les modalités d'application du voyage dans le temps, voyage qui, même accidentel, trouve une justification allant de la résolution de problèmes de filiations au sauvetage de l'Humanité, ou du moins à la mise en garde des dangers auxquels elle s'expose. Maîtriser le temps, outre avoir le pouvoir de la matérialiser, donne à l'Homme le pouvoir d'agir et de convenir comme bon lui semble. Voyager dans le temps, reste une expérience fantasmagorique à laquelle les films de science-fiction ont tenté de répondre en ouvrant la plupart du temps une nouvelle boîte de Pandore. Le présent ouvrage nous révèle avec adresse qu'au travers du voyage dans le temps, n'est possible que ce que l'on veut bien concevoir comme tel.

---

## BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTIN (Saint) (1954), *Confessions*, tome 2, traduction de Pierre de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres.

## AUTEURS

### **SYLVAIN QUIDOT**

Sylvain Quidot est doctorant en Sciences de l'information et de la communication GERICO/  
Université Charles de Gaulle, Lille 3. Courriel : sylvainquidot@yahoo.fr

---

## Comité de lecture

---

# Nous remercions

---

- 1 Igor Babou
- 2 Denis Bachand
- 3 Marie-Joseph Bertini
- 4 Marcel Burger
- 5 Séverine De Proost
- 6 Philippe Dumas
- 7 Béatrice Fleury-Vilatte
- 8 Michèle Gellereau
- 9 Éric George
- 10 Maryvonne Holzem
- 11 Daniel Jacobi
- 12 Guillaume Latzko-Toth
- 13 Josette Link-Pezet
- 14 Marc Lits
- 15 Pascal Marchand
- 16 Vincent Meyer
- 17 Caroline Ollivier-Yaniv
- 18 Christine Servais
- 19 Félix Weygand